CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE † A. DE MEYER, L. VAN DER ESSEN, PROFESSEURS À L'UNIVERSITÉ DE LOUVAIN, F.-L. GANSHOF, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE GAND, L.-E. HALKIN, PROFESSEUR À L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

MONASTICON BELGE

TOME I

Province de Namur et de Hainaut

PREMIER FASCICULE

PAR

Dom Ursmer BERLIÈRE Moine de l'Abbaye de Maredsous

REPRODUCTION ANASTATIQUE DU FASCICULE PUBLIÉ À MAREDSOUS EN 1890

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRÉTARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

MONASTICON BELGE

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE SOUS LA DIRECTION DE † A. DE MEYER, L. VAN DER ESSEN, Professeurs à l'Université de Louvain, F.-L. GANSHOF, Professeur à l'Université de Gand, L.-E. HALKIN, Professeur à l'Université de Liège

MONASTICON BELGE

TOME I

Province de Namur et de Hainaut

PREMIER FASCICULE

PAR

Dom Ursmer BERLIÈRE Moine de l'Abbaye de Maredsous

REPRODUCTION ANASTATIQUE DU FASCICULE PUBLIÉ A MAREDSOUS EN 1890

CENTRE NATIONAL DE RECHERCHES D'HISTOIRE RELIGIEUSE

SECRÉTARIAT : 41, RUE DU PÈRY, LIÈGE

PRÉFACE

Le Monasticon Belge, dont nous offrons aujourd'hui au public le premier fascieule, a pour but de compléter et de rectifier, au besoin, le Gallia Christiana, en ce qui concerne l'histoire monastique de la Belgique.

Le Gallia est sans contredit une de ces œuvres qui font époque dans les annales de l'érudition bénédictine. Ce laborieux travail, le plus important de ce genre, présente cependant, on le sait, des lacunes et renferme des incorrections, inévitables à une époque où le dépouillement des archives ne se faisait point encore d'une manière aussi systèmatique ni aussi complète que de nos jours, et où les publications de cartulaires étaient rares et les voyages difficiles. De plus, les auteurs de cette vaste compilation étaient souvent obligés de reproduire des listes dont ils n'avaient pu contrôler l'exactitude, ou de recourir aux services de confrères bienveillants dont la compétence pouvait laisser à désirer. Cette remarque s'applique spécialement à la partie du GALLIA qui concerne les provinces belges. Étrangers à ce pays, obligés d'user d'auxiliaires qui n'étaient point formés comme eux par la forte discipline de Saint-Germain-des-Prés, les auteurs du GALLIA se sont bornés pour la plupart de nos monastères à des notices succinctes, incomplètes, réduites parfois à de simples nomenclatures d'abbés et de prieurs. Rendonsleur toutefois ce témoignage que là où ils l'out pu,ils ont mis judicieusement à profit les chroniques et les cartulaires.

C'est donc à l'histoire monastique de la Belgique que nous nous proposons, dans cet ouvrage, d'apporter de nouveaux documents. Nous avons quant au choix des Ordres religieux, limité notre travail aux grands ordres du moyen âge, dont l'histoire offre un intérêt spécial pour l'histoire du pays, à cause de leurs rapports constants avec la société féodale.

Quant au territoire que nous embrassons dans notre cadre, nous nous sommes borné aux limites de la Belgique actuelle. Vouloir y comprendre les provinces de l'ancienne Belgique, c'eût été se lancer dans un champ trop indéterminé, chaque période de l'histoire ayant amené de nouveaux démembrements politiques. Notre Monasticon s'en tiendra donc à la géographic moderne, et paraîtra en autant de fascienles que la Belgique compte de provinces. Nous consacrons le premier volume aux provinces de Namur et de Ilainant.

Notre but a été, moins d'offrir des monographies détaillées de chaque maison religieuse que de dresser des listes complètes des abbés, prieurs ou autres supérieurs des monastères dont nous traitons, déterminant l'époque

MONASTICON,

à laquelle ils ont vécu, et indiquant, d'une manière aussi exacte que possible, les documents authentiques dans lesquels figurent les noms de chacun d'eux. Sans négliger les détails qui sont de nature à fournir des vues d'ensemble sur l'histoire de nos monastères, ou propres à en caractériser les époques diverses, nous nous sommes principalement attaché à rétablir des listes chronologiques certaines et fondées.

L'historien trouvera parfois dans le Monasticon la solution de difficultés que le Gallia n'a pu résondre; il pourra s'en aider pour déterminer l'époque précise de bien des chartes, en prenant pour guide les noms d'abbés qui y figurent si fréquemment. Puissions-nous, par cet humble travail, avoir rendu quelque service aux amis de l'histoire de notre pays, en leur évitant à l'avenir des erreurs pardonnables, il est vrai, à cause de l'un ou l'autre prand nom sous lequel elles s'abritent, mais qui n'en font pas moins tache même dans les meilleurs travaux.

L'indication que nous faisons des principaux ouvrages, tant imprimés que manuscrits, que l'on peut consulter sur chacun des établissements religieux dont nous nous occupons, permettra aux investigateurs du passé de compléter leurs recherches, et leur facilitera la connaissance des matériaux à utiliser pour la rédaction de monographies détaillées.

Dans un travail aussi étendu, pour lequel nous avons dû entreprendre le dépouillement général des cartulaires et des chartriers des anciens monastères, il n'est pas impossible que des détails même importants, consignés dans d'autres recueils, nous aient échappé. Aussi accueillerons-nous avec reconnaissance toutes les observations qui seraient de nature à corriger, à compléter, à perfectionner notre travail.

Qu'il nous soit permis enfin d'exprimer ici notre gratitude envers toutes les personnes qui ont bien voulu nous aider de leurs conseils et de leurs communications, ainsi que MM. les conservateurs de nos dépôts publics d'Archives, qui ont mis tant d'obligeance à faciliter nos recherches. Nous sommes particulièrement redevable à M. le comte de Limminghe dont la gracieuse hospitalité nous a souvent permis de mettre à profit les trésors de sa riche bibliothèque, à M. le chanoine Barbier de Namur et à M. Léon Lahaye, conservateur des archives provinciales à Namur, dont la serviabilité ne s'est jamais démentie et qui tous deux ont généreusement mis à notre disposition des notes précieuses, fruit de leurs savantes recherches.

Abbaye de Saint-Benoît de Maredsous, le 6 avril 1890.

U. I. O. G. D.

LISTE

DES

PRINCIPAUX OUVRAGES CONSULTÉS

A. — IMPRIMÉS

ACTA SANCTORUM quotquot toto orbe coluntur ex latinis et græcis monumentis collecta et notis illustrata a patribus S. J. Nouvelle édition. Paris, Palmé. 63 volumes in-fol.

Analecta Bollandiana. Ediderunt Car. De Smedt, Josephus de Backer, Car. Houze, Franç. Van Ortrov et Jos. Van den Gilevn, presbyteri S. J. Bruxelles, Société belge de librairie. 1882, sqq.

ANALECTES pour servir à l'histoire ecclésiastique de Belgique. Louvain. 1864, sqq.

ANNALES de la Société archéologique de Namur. Namur. 1849, sqq.

Annales du cercle archéologique de Mons, 1858, sqq.

BARBIER Joseph et Victor. Histoire de l'abbaye de Floresse, de l'ordre de Prémontré. Namur, Wesmael. 1880, in-So.

BARBIER Victor. Histoire du monastère de Géronsart. Namur, Douxfils. 1886, in-8°.

BARTHELEMY E. de. Analyse du cartulaire de l'abbaye de Foigny. Vervins. 1879, in-8°.

BORGNET Jules. Cartulaire de la commune de Bouvignes. Namur, Wesmael, 1862, 2 vol. in-8°.

BORGNET Jules. Cartulaire de la commune de Fosses. Namur, Wesmael. 1867, in-8°.

BORGNET Jules, Cartulaire de la commune de Namur, Namur, Wesmael. 1871-1877, 3 vol. in-4°.

BORMANS Stan, Cartulaire de la commune de Dinant. Namur, Wesmael. 1880-1882, 3 vol. in-8°.

BORMANS Stan, Cartulaire de la commune de Couvin. Namur, Wesmael. 1875, in-8º.

BORMANS Stan, Les fiefs du comté de Namur. Namur, Wesmael. 1877-1882, 5 livr. in-8º.

BRASSEUR. Origines omnium Hannonia: camobiorum. Montibus, 1650, in-8º.

BRASSEUR. Theatrum abbatiarum Hannoniæ seu carum sacræ antiquitates versibus illustratæ, Montibus, 1636, in-8°.

BULLETIN des séances du cercle archéologique de Mons. Cinq Séries.

BULLETINS de la Société historique et littéraire de Tournai, 1849, sqq.

CARTULAIRE de Saint-Paul de Liége. (Extrait du Bulletin de l'institut archéologique Liégeois. t. VII.)

CATALOGUS codicum hagiographicorum bibl. regiæ Bruxellensis. Pars I. Codices latini membranei. Ediderunt hagiographi Bollandiani. Bruxelles, 1886-1889, 2 vol. in-8°.

CHEVALIER. Répertoire des sources historiques du moyen âge. Paris, Palmé. 1883-88.

COMPTE-RENDU des séances de la Commission royale d'histoire ou recueil de ses bulletins Bruxelles, 1837, sqq. 4 Séries.

CROENENDAEL. Cronicque contenant l'estat ancien et moderne du pays et comté de Namur... publiée par le Comte de Limminghe. Bruxelles, Olivier. 1878-1879, 2 vol. fol.

DARIS. Histoire du diocèse et de la principauté de Liége pendant le XVe siècle. Liége, 1887, in-8°.

DARIS. Histoire... pendant le XVIIe siècle. Liége, Demarteau. 1877, 2 vol. in-8º.

DARIS. Histoire... (1724-1852). Liége. Verhoven, t. I. 1868.

DE BRUYNE Philippe. Histoire politique, religieuse et militaire du comté du Hainaut. Liége, Faust. 1877, 2 vol. in-8°.

DECAMPS Gonzalès. N. D. du Val-des-Écoliers... à Mons. Mons, Dequesne. 1885, in-8°.

DE MARNE J. B. Histoire du comté de Namur, publiée en 1754 par le P. J. B. DE MARNE, S. J. Nouvelle édition... par J. N. PAQUOT, 2 parties, Bruxelles, Ermens. 1781, in-8°.

DE SMET J. J. Corpus chronicarum l'landriæ. Bruxelles, 1837, 4 vol. in-4°.

DE SMET J. J. Cartulaire de l'abbaye de Cambron (forme les tomes III et IV des Monuments de Reiffenberg).

DEVILLERS Léopold. Description analytique de cartulaires et de chartriers du Hainaut, Mons. 8 volumes in-8°.

DEVILLERS Léopold. Inventaire analytique des archives des commanderies belges de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem ou de Malte. Mons, Manceaux. 1876, in-4°.

DEVILLERS Léopold. Notice sur le dépôt des archives de l'État à Mons. Mons, Duquesne. 1872, in-8°.

DEVILLERS Léopold. Inventaire analytique des Archives des États du Hainaut, t. I. Mons. 1884, in-4º.

DIETSCHE WARANDE. Tijdschrift voor Kunst en Zedegeschiedenis.

DOCUMENTS et rapports de la Société archéologique de Charleroi.

DOYEN F. D. Bibliographie namuroise. Première partie, 4 livraisons. Namur, Wesmael. 1884-1887, in-8°.

DUVIVIER. Recherches sur le Hainaut ancien, Bruxelles. 1866, 2 vol. in-8°.

ERNST. Supplément à l'histoire du pays de Liége contenant l'histoire des coévêques ou suffragants. Liége, Lemarié. 1823, in-8°.

FISEN Barthélemy. Flores ecclesiæ Leodiensis, seu vitæ et elogia sanctorum et aliorum qui illustri virtute illam ecclesiam exornarunt. Leodii, 1647, in-fol.

FOPPENS. Bibliotheca belgica. Bruxelles, Foppens. 1739, 2 vol. in-8°.

GALLIA CHRISTIANA in provincias ecclesiasticas distributa qua series et historia archiepiscoporum, episcoporum et abbatum Franciæ vicinarumque ditionum... deducitur... opera D. Dionysii Sammarthani... 1715-1785. 13 volumes. Editio altera labore et cura D. Pauli Piolin. Paris, Paliné. 7 volumes.

GALLIOT. Histoire générale, ecclésiastique et civile de la ville et comté de Namur. Liége, 1788, 6 vol. in-8°.

GHESQUIERE Joseph. Acta sanctorum Belgii selecta, 1783-1794. 6 vol. in-4º.

GOFFINET Hippolyte, S. J. Cartulaire de l'abbaye d'Orval. Bruxelles, Hayez. 1879, in-4º.

GRAMAVE Jean-Baptiste. Antiquitates Belgicae emendationes et auctae antiquitatibus Bredanis nunc primum editis. Accedunt hac editione Nicolai de Guyse Mons Hannoniae, Davidis Lindani Teneramunda. Lovanii, 1708, in-fol.

HAUTCIEUR. Cartulaire de l'abbaye de Flines. Lille, Quarré. 1873-1874, 2 vol. in-8°.

HAUTCEUR. Histoire de l'abbaye de Flines. Lille, Quarré. 1874, 1 vol. in-80.

HERMANS Cornelius. Annales canonicorum regularium S. Augustini ordinis sanctæ Crucis. Silvæducis, Stockvis. 1858, 3 vol. in-8°.

HISTOIRE LITTERAIRE DE LA FRANCE (par les religieux bénédictins de Saint-Maur, puis continuée par l'Institut). Paris, 1733-1885, 29 vol. in-4".

HUGO. Annales ordinis Præmonstratensis. Nanci, 1734-1736. 2 vol. in-fol.

JAFFE Philippus. Regesta pontificum romanorum ab condita ecclesia ad annum post Christum natum MCNCVIII. Edidit Phil. Jaffé. Editionem secundam correctam et auctam auspiciis Gulielmi Wattenbach professoris Berolinensis curaverunt S. Lœwenfeld, F. Kaltenbrunner, P. Ewald. Lipsia, Veithe et Comp., 1885-1888, 2 vol. in-4°.

JAFFE. Monumenta Corbeiensia (ap. Bibliotheca rerum Germanicarum). Berolini, 1864, in-80.

JANAUSCHEK, O. Cist. Originum Cisterciensium, Tomus I. Vindobonæ, 1877, in-4°.

JONGELIN. Notitia abbatiarum ordinis Cisterciensis. Colonia, 1640.

LAHAYE Léon. Cartulaire de la commune de Walcourt. Namur, Wesmael. 1888, in-89.

LEPAIGE. Bibliotheca Præm. Ord. Paris. 1633, fol.

LE ROY Jacques. Le grand théâtre sacré du Brabant-Wallon. La Haye, Block, 1734, in-fol.

MAHILLON Joannes, O. S. B. Acta Sanctorum ordinis sancti Benedicti. Lutetiæ Parisiorum, 1668, squ. 9 vol. in-fol.

MABILLION Joannes. Annales ordinis sancti Benedicti. l'aris, 1703-1739, 6 vol. in-fol.

MABILION Joannes: Vetera analecta sive collectio veterum aliquot operum et opusculorum omnis generis. Lutetiæ Paris., 1675, 4 vol. in-8°; Parisiis, 1723, in-fol.

MAGHE Engelbert. Chronicon ecclesiæ B. M. V. de Bona Spe. O. Pr. Bonæ Spei, 1704, in-40.

MARTENE et DURAND, O. S. B. Thesaurus novus anecdotorum, Paris, 1717, 5 vol. in-fol.

MARTENE et DURAND. Veterum scriptorum et monumentorum historicorum, dogmaticorum, moralium amplissima collectio. Paris, 1724-1733, 9 vol. in-fol.

MEMOIRES de la Société historique et littéraire de Tournai. 1853, sqq.

MESSAGER DES FIDELES. Revue bénédictine paraissant à l'abbaye de Maredsous, 1884-1889.

MESSAGER des sciences historiques de Belgique. Gand, 1833-1889.

MIGNE. Patrologia latina. Paris, 1844-1864; 221 vol. in-4°.

MIRÆUS et FOPPENS. Opera diplomatica et historica. Bruxellis, 1723, 4 vol. in-fol.

MIRAUS Origines Carthusianorum monasteriorum. Coloniæ, 1609.

MIRÆUS Origines cœnobiorum benedictinorum in Belgio. Antverpiæ, Verdussen. 1606, in-18°. NEUES ARCHIV für aeltere deutsche Geschichtskunde. Hannover, 1876, sqq.

PAQUOT.. Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas et de la principauté de Liége... Louvain, 1763-1780, 18 vol. petit in-8°.

PERTZ. Monumenta Germaniæ historica. Scriptores. Hannoveræ. 1826-88, 1-28, in-fol.

PIOT Charles. Cartulaire de l'abbaye de Saint-Trond. Bruxelles, Hayez. 1870-1874, 2 vol. in-4º.

PIOT Charles, Cartulaire de l'abbaye d'Eename. Bruges, De Zuttere. 1881, in-4º.

POTTHAST. Regesta romanorum pontificum ab anno 1198-1304. Berolini, 1874-5, 2 vol. in-89.

RAISSIUS. Hierogazophylacium belgicum sive thesaurus sacrarum reliquiarum, Duaci. Pinchon 1628, in-8°.

RAISSIUS. Origines Carthusiarum Belgii. Duaci. 1623.

REIFFENBERG. Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg. Bruxelles, 1844, sqq. 8 vol. in-4°.

REVUE BÉNÉDICTINE. Continuation du Messager des fidèles à partir de 1890.

SANDERUS. Chorographia sacra Brabantiæ. Bruxelles, Vleugart, 1659, fol.

SAUMERY. Les délices du pays de Liége, ou description géographique, topographique et chorographique des monuments sacrés et profanes de cet évêché-principauté. Liége, 1738, 5 vol. fol.

SCHOONBROODT J. G. Inventaire analytique et chronologique des chartes du chapitre de Saint-Lambert à Liége, Liége, Desoer. 1863, in-4°.

SCHOONBROODT. Inventaire analyt. et chronol. des chartes du chapitre de Saint-Martin à Liége. Liége, Desoer. 1871, in-4°.

SCHOONBROODT. Inventaire analyt. et chronol. des archives de l'abbaye de Val-Saint-Lambert. Liége, Desoer. 1875-1880, in-4°.

STUDIEN UND MITTHEILUNGEN aus dem Benedictiner-Orden. Raigern. 1880, sqq.

VAN BAVEGEM. Het Martelaarsboek of heldhaftig Gedrag der belgische geestelijkheid ten tijde der fransche Omwenteling, Gent. 1875, in-8°.

VINCHANT. Annales de la province et comté de Hainaut. Bruxelles, 1848, 6 vol. in-8°

vos. Lobbes, son abbaye et son chapitre ou Histoire complète du monastère de Saint-Pierre à Lobbes et du chapitre de Saint-Ursmer à Lobbes et à Binche, Louvain, Pecters. 1865, 2 vol. in-89.

WATTENBACH. Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter bis zur Mitte des XIII Jahrh. Berlin, Hertz. 1885-86, 2 vol. in-8°.

WOLTERS. Notice historique sur l'ancienne abbaye d'Averbode. Gand, Gyselynck. 1849, in-8°.

WOLTERS. Notice sur l'ancienne abbaye noble de Milen près Saint-Trond. Gand, Gyselynck. 1853, in-8°.

WOLTERS. Codex diplomaticus lossensis ou recueil et analyse de chartes servant de preuves à l'histoire de l'ancien comté de Looz. Gand, 1849, in-8°.

WOLTERS. Notice sur l'ancien comté de Duras en Hesbaye. Gand, 1855, in-8°.

B. - MANUSCRITS

CARTULAIRES D'AFFLIGHEM (2 vol. fol., du XVIIIe siècle), aux Archives du Royaume.

- D'AULNE (cf. Devillers, Description de Cartul., t. I).
- DE BASSE-WAVRE, fol., du XVIIIe siècle aux Archives du royaume.
- DE DONNE-ESPÉRANCE, 18 volumes fol., du XVIIe siècle, au Séminaire de Bonne-Espérance.
- D'ÉPINLIEU, (cf. Devillers, Description de Cart., t. III.)
- DE FLOREFFE, fol., du XIVe siècle, aux Archives de Namur.
- DE FOIGNY, in-8° du XIIIe siècle, Bibliothèque Nationale de Paris. Fonds , latin, n° 13374.
- DE GÉRONSART, dit Registre aux planchettes, fol., du XIIIe siècle, aux Archives de Namur.
- DE GHISLENGHIEN, fol., du XVI e siècle, aux Archives de Mons.
- DE GRANDPRÉ, 3 vol. fol., du XVIIe siècle, aux Archives de Namur.
- > HEYLISSEM, in-4º du XIIIe siècle, aux Archives du Royaume.
- DE MALONNE, fol., du XVIIe siècle, aux Archives de Namur.
- DE MOULINS, fol., du XVIe siècle, aux Archives de Namur.
- DE SAINTE-CROIX à Liége, fol., du XIVe siècle, aux Archives de Liége.
- DE SAINT-DENIS en Broqueroie (cf. Devillers, Description de Cartulaires, t. V.)
- DE SAINT-FEUILLEN du Rœulx, du XIIIe siècle, aux Archives du royaume.
- DE SAINT-GHISLAIN, fol., du XVe siècle, aux Archives de Mons.
- DE SAINT-HUBERT, fol., du XVIIc siècle, aux Archives du Royaume.
- DE SAINT-MARTIN de Tournai, 2 vol. fol., du XIIIe siècle, aux Archives du Royaume.
- DE SALZINNES (Titres et privilèges), fol., du XVIIIe siècle, au Séminaire de Namur,
- DU VAL-SAINT-LAMBERT, in-4° du XIIIe siècle, à la Bibliothèque Nationale de Paris. Fonds latin, nº 10176.
- DE VILLERS, 2 vol. in-80 du XIIIc siècle, aux Archives du Royaume.
- DE WAULSORT, 5 vol. fol., du siècle dernier, aux Archives de Namur.
-) 1 vol. fol., du XIVe siècle, aux Archives du Royaume.

CHARTRIERS d'un grand nombre d'établissements religieux, conservés aux Archives du Royaume, à la Bibliothèque Nationale de Paris, dans les dépôts provinciaux de Namur, Liége, Mons et Tournai, etc.

REGISTRES Registre aux titres de Malonne, fol., du XVIIº siècle, aux Archives de Namur.

- Registre de Nicolas de Lesves, in-4º du XVIe siècle, ibid.
- De Copies de chartes d'Oignies du XVII au XVIII siècle (Archives de Mons.)
- DE VARICK, Chronologia sacra diocesis Namurcensis (Bibliothèque de Bruxelles, nº 19668).

NÉCROLOGES DE SAINT-GHISLAIN (Bibliothèque de Mons, nº 193, olim 68).

- DE SAINT-DENIS en Broqueroie (Bibliothèque de Mons, nº 184).
- » DE SAINT-MARTIN de Tournai (Archives du Royaume).
- DE CAMBRON (Bibliothèque de Bruxelles, nº II, 308).
- D'AVERBODE (Bibliothèque de l'abbaye d'Averbode, imprimé pour les chanoines du monastère).

PROVINCE DE NAMUR.

TABLEAU DES MONASTÈRES

I. - ORDRE DE SAINT-BENOIT.

HOMMES.

Abbaye de Florennes.

De de Gembloux.

De de Maredsous.

De de Saint-Gérard.

De de Waulsort.

De de Hanzinnes.

De Hastières.

De de Namèche.

Monastère de Celles.

de Couvin.de Fosses.

FEMMES.

Abbaye de la Paix-Notre-Dame à Namur.

Monastère d' Andenne.

de Moustiers-sur-Sambre.

II. — ORDRE DE CITEAUX.

HOMMES.

Abbaye de Boneffe.

» de Grandpré.

du Jardinet.

de Moulins.de Saint-Re

. » de Saint-Remy. Prieuré de Saint-Héribert.

· FEMMES.

Abbaye d' Argenton.

» de Marche-les-Dames.

» de Salzinnes.

III. - ORDRE DE PRÉMONTRÉ.

HOMMES.

Abbaye de Floreffe.

» de Leffe.

FEMMES.

Prieuré de Floreffe.

» de Vérofle.

IV. — CHANOINES-RÉGULIERS DE SAINT-AUGUSTIN.

Abbaye de Géronsart.

» de Malonne.

Prieuré de Vischenet. Monastère des Croisiers à Dinant.

» » » à Namur.

ORDRE DE SAINT-BENOIT.

ABBAYE

DE

FLORENNES

[Florinæ (XI°), Florines (1294), Florines (1307), Florine (XIII°-XIV°), Florin (XVII°). Florenne (XVIII°).]

Sources: Gallia christ., III, 977-980; Miræus, Orig. cænob. belg., c. 32; p. 111-112; Opp. diel., II, 149,658; IV, 4, 183; Acta S. Gengulphi ap. Boll., Acta S.S., t. II, Maii, 641-652; Pertz, t. XV, Pars II, 790-796; cf. Catalog. cod. hagiogr. bibl. Bruxell., II, 480; Acta S. Mauri, ap. Acta Sanct., t. IV, Aug.,515-518; Molanus, Natales S.S. Belgii. Duaci 1616, p. 177-176; Fisen, Flores, pars II, p. 560-562; Jacob. Marchantius, Triumphus S. Joannis-Baptistæ. Montibus. Waudræi. 1644, p. 172-314; Saumery, t. IV, 377-382; Van Bavegem, 143-144, 266, 445; Dom Guyton, Voyage littéraire dans les provinces belges en 1746 (Messager des sciences historiques 1886, p. 154-155); Ernst Sackur, Richard Abt von St-Vannes. Breslau, 1886, p. 23-27; Dom Germain Morin, St-Gérard d'Orchimont (Messager des fidèles, t. III, p. 78-81); Id., de vita et cultu S. Gerardi de Orcimonte, ap. Studien und Mittheil. aus dem Ben. Orden 1886, I, 293-304; Dom Ursmer Berlière, L'Abbaye de Florennes (Messager des fidèles, t. VI, (1889), p.60-71.); Dom Gérard van Caloen, Les bas-reliefs de Maredsous provenant de l'abbaye de Florenne ap. Annales de la Soc. arch. de Namur, t. XVI, 85-93.

Les Archives de Florennes ont été dispersées, peut-être sans espoir de pouvoir jamais les retrouver. Le dépôt de Namur possède peu de documents sur cette abbaye. Outre des registres de recettes, cens et dimes, mentionnons le registre 148, qui contient quelques copies de chartes, et la liasse 176, concernant l'histoire et l'administration du monastère. Le manuscrit 411-413 de la Bibliothèque royale de Bruxelles contient fol. 112°; l'acte de confraternité avec Moulins. Un registre du XVIIe siècle, relatif à l'ancien chapitre de Saint-Gengulphe de Florennes, conservé aux archives de la paroisse de Florennes, contient un assez grand nombre de documents qui peuvent servir à l'histoire de l'abbaye. M. le chanoine V. Barbier en a publié les principaux dans les Analectes (t. XXI, p. 386-485).

L'abbaye de Saint-Jean-Baptiste de Florennes doit son origine à un chanoine de Reims, nomme Gérard, dont le père Arnoul, seigneur de Florennes, avait bâti dans son domaine une église pour y déposer les reliques de saint Gengulphe, vénérées auparavant à Gedinne, et y avait adjoint un monastère de clercs. (Mirac. S. Gengulphi, c. 5. t. 11. Maii 647; Pertz, XV, 794; Annal. Floreff., ap. Pertz, XVI, 622.) Le don

d'une relique de saint Jean-Baptiste que Richard de Montsaucon, chanoine de Reims, sit à Gérard, sut la cause d'une nouvelle sondation, qui sut d'abord consiée à des clercs, puis peu après remise à des moines bénédictins. L'année de sondation n'est pas connue; on peut toutesois présumer qu'elle eut lieu entre 1002 et 1010 (1).

Gérard ayant été nommé au siège épiscopal de Cambrai (1012), appela pour diriger la nouvelle abbaye son ami RICHARD, son ancien collègue de Reims, devenu en 1005 abbé de Saint-Vannes de Verdun (Balderic, l. c.) et assura à sa fondation la protection de l'empereur Henri II (2). Richard était assurément l'homme le plus capable de bien gouverner l'abbaye de Florennes et de lui communiquer la vie dont il sut animer ses autres monastères, mais absorbé par de nombreux travaux, il résigna la direction de Florennes et la remit à l'un de ses disciples.

BENOÎT est généralement cité comme le premier abbé de Florennes. L'histoire se tait sur son administration (Gilles d'Orval ap. Pertz, XXV, 63; Martyrol. Florin., ap. Marchant, p. 195). L'évêque Gérard de Cambrai enrichit alors le monastère des reliques de saint Maur, qu'il obtint de l'archevêque de Reims (Molanus, Natales, p. 178), et soumit l'abbaye à l'évêque de Liége, Baldéric, qui ajouta les deux églises de Liers et de Rovera aux revenus de la communauté (Sigebert, Auctar. Gembl., 1015; Vita Baldrici, c. 5, ap. Pertz, IV, 726; Anselm. Gest. ep. Leod., c. 31; Pertz, VII, 206; Gilles d'Orval, l. c.). En 1026, Gérard fit la dédicace solennelle de l'église, du consentement de l'évêque de Liége Réginard (Chronic. S. Andreæ, 1. 21, ap. Pertz, VII, 530; Auctar. Gemblac., 1088, Pertz, VI, 391) (3).

WERRIC, dans lequel Mabillon croit retrouver l'abbé de ce nom auquel l'empereur Henri II confia l'abbaye de Saint-Ghislain (*), figure en 1018 dans un accord conclu avec l'abbé Folcuin de Hautmont, qui lui avait cédé le village de Hemptinne (Registre 148, p. 86°). Ce fut lui qui agrandit l'église de St-Gengulphe consacrée par Notger quelques années auparavant (Mirac. S. Gengulphi, c. 5, p. 648).

GONZON était le frère du célèbre Wazon, évêque de Liége (Bulle de Léon IX.

^{1.} Sackur (p. 24) ne semble pas assez distinguer les deux églises de Saint-Gengulphe et de Saint-Jean-Baptiste, qui subsistèrent toutes deux jusqu'à la fin du siècle dernier. La substitution des moines aux clercs dans celle de Saint-Jean-Baptiste, est un fait attesté par un auteur contemporain, Gonzon, abbé de Florennes (Mirac. S. Gengulphi, n. 5, ap. t. II, maii 647). L'Auctarium Gemblacense de Sigebert (1010) (Pertz, VI, 391) a reproduit ce renseignement que le récit de Baldéric (Gesta episc. Camer., III, 18; Pertz, VII, 470), et le Chronicon S. Andrea, I, 10 (Pertz, VII, 530) ne contredisent nullement.

^{2.} L'existence de ce diplôme est attestée par Baldéric (l. c.). Le texte de celui du 17 mai 1012, publié par Fisen (Hist. eccl. Leod., I, 171), et par Miræus (Opp. dipl., II, 658), est évidemment falsifié, comme l'a démontré Hirsch (Jahrbücher Heinrichs II, t. II, 193).

^{3.} Les Gesta episc. Camer. se trompent donc en affirmant que cette consécration eut lieu sous l'évêque Baldéric.

^{4.} Baldéric, Gesta episc. Camer., III, 20; Mabillon, Annales, Lib. 53, n. 74. Il est difficile d'établir l'identité ou la diversité de ces deux abbés Werric. On trouve un Werric en 1018 à Florennes et un Werric à St-Ghislain en la même année (Dom Baudry, Annales de St-Ghislain, ap. Reiffenberg, Monuments, t. VIII, 309, 514).

Mir., IV, 4; Hist. monast. S. Laur. Leod., ap. Mart., Ampl. coll., IV, 1060), de Lanzon, prévôt et archidiacre de Liége (Registre du chap. de Florennes, p. 15"; Analectes, XXI, 392), et d'Emelin qui devint plus tard abbé de Saint-Vaast (Mabillon, Acta SS. Sac. VI, P. I, p. 589) (1). N'étant que simple moine à Florennes, il reçut l'ordre de consigner par écrit les nombreux miracles qu'y opérait saint Gengulphe (en 1017 ou 1028 (2). Cf. Bolland., t. II, Maii, 652). Le manque de documents ne nous permet pas de préciser l'année de son élection abbatiale, antérieure toutesois à 1029, car l'évêque de Liége Réginald en fait mention dans un document de cette année (Analectes, XXI, 391). En 1049, il acquit le village de Cerfontaine de l'abbé de Mouzon (Reg., 148, p. 87v), et sur la demande de l'évêque Gérard de Cambrai, obtint de Léon IX la confirmation des biens de son monastère (1049-1051) (3). Ce pontife avait une estime toute particulière pour l'abbé de Florennes qu'il appelle l'honneur de l'ordre monastique, et pour son frère Wazon, dont il rappelle avec éloge l'épiscopat à Liège (Mir., IV, 4). L'année 1055 fut marquée par la fondation du prieuré de Longlier au pays de Luxembourg. Cette fondation fut faite par le duc Godefroid de Lorraine, à la demande de Théoduin, évêque de Liége (Mir. IV. 184), en faveur du monastère de Florennes. En février 1055, nous trouvons l'abbé de Florennes à l'abbaye de Saint-Hubert, où il décide le moine Thierry à accepter la dignité abbatiale (Chronic. S. Huberti, n. 11. Pertz, VIII, 572). En 1059, il assiste à l'inauguration du roi Philippe à Reims (Duchesne, IV, 161; Mabillon, Annal., Lib. 61, n. 41). Il figure encore dans un acte de 1064 (Reg., 148, p. 61), et en 1069 (Chron. S. Huberti, n. 23. Pertz, VIII, 581). Pendant son administration, il obtint de l'abbé Lambert de Waulsort (après 1048 et avant 1071), le droit d'ensevelir les nobles à Florennes (Chronic. Walciodor. Pertz, XIV, 528). C'est probablement à lui que Gérard, évêque de Cambrai. adresse la lettre contre les archidiacres de Liége rapportée par Baldéric (Gesta episcop. Camerac., III, 33; Pertz, VII, 479). Le Nécrologe de St-Ghislain fait mention d'un abbé Gonzon au 3 octobre.

L'histoire de ses successeurs ne nous est pas connue, et nous n'osons garantir que les huit personnages que Fisen place après lui, aient réellement occupé le siège abbatial de Florennes. Nous donnons ici leurs noms à titre de renseignement: GOSELIN, PIERRE, ODON, ARNOUL, TIETMAR, moine de St-Jacques de Liége, WALTER, GÉRARD, GUY. En 1088 le monastère fut détruit par un incendie (Auctar. Gemblac., 1088. ap. Pertz, VI, 391; Annal. Floreff., XVI, 622).

t. Le Catalogue des manuscrits de Douai, Paris. Imprim. nation., 1878, p. 447, a commis une erreur au sujet du manuscrit 749 contenant fol. 42: Exempla Gonzonis; d'après l'éditeur ce serait un récit fait par l'abbé de Florennes, d'une faute de grammaire qu'il avait commise lors de son noviciat à Saint-Gall et pour laquelle il fut sévèrement repris par son maître; il y a ici confusion, il ne s'agit pas de l'abbé de Florennes, mais de Gonzon de Novare.

^{2.} Non en 1045, comme le croit Holder-Egger (Pertz, XV, p. 790), qui attribue sa nomination abbatiale à son frère Wazon (1041-1045).

^{3.} Jassé (Reg. vom. pontif., edit. 2, 1885, p. 547), place cette bulle entre 1049 et 1054; mais ce diplôme ayant été accordé à la demande de l'évêque Gérard de Cambrai (4 15 mars 1051), il est certain qu'il sut donné avant cette dernière date.

GISLEBERT, prieur d'Hastières, acheta d'Otbert, évêque de Liége, l'abbaye de Florennes (*Chron. S. Huberti*, n. 82; Pertz, VIII, 603), donc après le 1 février 1092, date de la consécration d'Otbert.

LAMBERT, qui lui succéda d'une manière aussi peu légitime, était moine de Saint-Laurent de Liége et avait accompagné l'abbé Bérenger (¹) au prieuré d'Évernicourt (Chron. S. Huberti, n. 113; Pertz, VIII, 620). D'abord adversaire déclaré de l'évêque Otbert, il se laissa ensuite gagner par celui-ci et nommer à l'abbatiat de Florennes. La date de cette nomination doit être postérieure au 1et septembre 1096 (Chron. S. Huberti, n. 106, p. 617). Lambert devait être bénit en même temps que Wired de Saint-Hubert, le 24 janvier 1098 (Ibid., n. 113, p. 620). Cependant touché de repentir, il abdiqua cette charge un an après, et alla à Nogent se placer sous la conduite du saint abbé Godefroid, qui illustra ce monastère avant de monter sur le siège épiscopal d'Amiens (²) (Hist. monast. S. Laur. Leod. ap. Mart., Ampl. coll., IV, 1006).

GUARIN reçut en 1107 un diplôme de l'empereur Henri V (Mir., IV, 4; Reg., 148, p. 45').

ALARD nous est connu par le traité sur Abdias que Guibert de Nogent (* 1.124) lui dédia ainsi qu'à l'abbé Gaufride de Saint-Médard de Soissons. Guibert vante sa piété et sa doctrine (cf. Mabillon, Annales, t.VI, p. 50 et 639).

HESCELON, moine de Saint-Jacques de Liège, serait mort en 1126 (Gallia). Il figure en cette année dans une charte de l'abbaye de Saint-Jacques de Liège. (Chartrier de St-Jacques, à Liège).

GÉRARD, communément appelé d'Orchimont, appartenait vraisemblablement à la famille de Zetrud-Lumay (3). Son gouvernement ne fut pas de longue durée à Florennes, car il se retira à l'abbaye de Signy et obtint d'Innocent II de pouvoir y finir ses jours. Sa mort est placée par son biographe au 23 avril 1138. Les miracles fréquents qui s'opérèrent à son tombeau, y amenèrent de nombreux pèlerins, et moins d'un siècle après, l'abbé Gilles de Signy procédait à l'élévation de son corps (23 avril 1234) et le déposait dans un sarcophage en pierre blanche. Plus tard on lui éleva

^{1.} Berenger ne revint à Liége qu'après le 9 août 1095 (Rupert, Chonic., c. 50, ap. Pertz, VIII, 279; Chron. S. Huberti, c. 98; Pertz, VIII, 613).

^{2.} Godefroid sut élu abbé vers 1086 et devint évêque d'Amiens en 1104 (Cs. Mabillon, Annales, lib. 67, n. 14, t. V, p. 282).

^{3.} Gérard, en quittant Florennes, se rendit à l'abbaye de Signy, dont la fondation remonte au 20 mars 1135 (Janauschek, Orig. Cistere., t. I, p. 34). Jusqu'à cette époque, Gérard occupa le siège abbatial de Florennes. Or, dans une charte de 1132, par laquelle Reiner de Zetrud fonde et dote l'abbaye d'Heylissem (Miræus, IV, 365), il est fait mention de son frère, l'abbé de Florennes (mediante fratre suo venerabili Florinensi abbate). Miræus voit en lui le B. Gérard, et Wauters (Géogr. et Hist. des communes belges. Canton de Tirlemont, II, 280), partage son sentiment. Mais on pourrait admettre, en présence de la tradition qui rattache le B. Gérard à la famille d'Orchimont, que son frère sera devenu le chef d'une nouvelle branche, celle des Zetrud-Lumay, au même titre que d'autres membres de sa famille qui fondèrent celles des Bohan et des Neufmanil.

même un autel dans l'église abbatiale de Signy, et au XVII^e siècle les moines de Florennes ayant réclamé l'honneur de posséder quelques reliques de leur ancien abbé, lui dédièrent également un autel sur lequel l'abbé Charles Saymon chanta le 2 octobre 1672 la messe solennelle de saint Gérard (Dom G. Morin, De vita et cultu B. Gerardi de Orcimente., ap. Studien aus dem Bened. Orden., 1886, 1, 293-304).

DROGON DE TINLOT était moine de Lobbes sous l'abbé Léonius (Gest. abb. Lob., ap. l'ertz, XX. 325-326). Un acte du Cartulaire de Floresse (p. 27°), le cite comme témoin dans la donation de l'alleu de Vileir que son frère Gérard, chanoine de Saint-Lambert de Liége, sit à l'abbaye de Floresse, du consentement de son autre frère Philippe de Tinlot. Il était abbé de Florennes en 1153 (Cartul. de Floresse, p. 113°; Analectes, VIII; 227). Nous le rencontrons encore dans des actes de 1154 (Bullet.comm. royale d'hist., III° Série, t. II, 287; Chartrier de Flûne, à Liége), et de 1155 (Cartul. de Floresse, p. 27°). En cette année, il sut appelé à diriger l'abbaye de Saint-Jacques de Liége. « C'était en esset un homme de grande vertu, qui illustra son administration par son zèle à décorer la maison de Dieu, à savoriser la discipline régulière et à bien gérer les assaires temporelles » (Mart., Ampl. Coll., t. V. 11-12). Il mourut en 1173 (ibid.).

WAZELIN, que Mabillon croit être celui à qui l'abbé Wazelin de St-Laurent de Liége adressa une lettre de continentia conjugatorum (Vet. Analecta, Paris, 1723, p. 471. L'Ilist. litt. de la France pense qu'il s'agit de l'abbé de Flône. Cf. Gallia, III, 1001). Nous le trouvons dans une charte du 17 septembre 1160 (Analectes, XVI, 25); il céda son alleu de Villers aux moines que saint Bernard y avait envoyés pour fonder une colonie de Citeaux (Hist. monast. Villar., hp. Thes. anecd., t. III, 1271, Pertz, XXV, 196) et en obtint la confraternité en 1158 (ibid.). En 1164, il acquit une partie de l'alleu de Villers-deux-Églises (Reg., 148, p. 88°). Il eut un différend à régler avec l'abbaye d'Heylissem au sujet de l'église de Pellines et de l'alleu de Cappenval. Cité à Bertrée par l'abbé Wéry de St-Trond et l'archidiacre Brunon de Liége, il ne comparut point et fut obligé de céder la moitié de l'église (Cartul. d'Heylissem, p. 51); cette sentence fut approuvée par le pape Victor IV (1 avril 1159-1164. Ibid., cf. Wauters, La Belg. anc. et mod. Canton de Tirlemont, Ire partie, p. 169). Un autre document pontifical défend à Wazelin de renouveler ses prétentions sur cette église (Cartul. d'Heylissem, p. 52). Cet abbé est cité en 1178 dans une charte de l'abbaye de St-Nicaise de Reims (Bullet. comm. d'hist., 4e série, t. X, p. 188). Le nécrologe de Saint-Gérard en fait mention au 6 juillet (Anal., XVIII, p. 328).

FLOBERT figure en 1185 dans le Cartulaire de Saint-Hubert (p. 128^v). Peutêtre est-il l'auteur de l'accord conclu en 1182 entre les abbayes de Florennes et d'Heylissem (Fullet. comm. d'hist., 4^e série, t. VII, 366).

HERMAN est mentionné dans une charte de 1186 (Schoolmesters, Regestes de Raoul de Zühringen, p. 60; Bullet. de la Soc. d'art et d'hist. du dioc. de Liége, I

184), ainsi que dans une bulle du pape Clément III du 16 janvier 1188 (Archives de Namur. Abbaye de Florennes. Liasse 176).

GUIBERT MARTIN 1188-1193. Voir la notice sur Gembloux.

PIERRE figure en 1196 dans une charte de l'évêque Albert de Liége pour Bonne-Espérance (Maghe, Chronicon Bonæ-Spei, p. 141); on le trouve en cette année dans le Cartulaire de Dinant (Bormans, t. I, 2° livraison, p. 23) et en 1197 (Bullet. comm. d'histoire, 4° série, t. I, p. 125).

ROBERT # 1198 (Fisen).

DEIAMICUS dont le Gallia place la mort en 1198, mourut en 1202 et fut enseveli à l'abbaye de Saint-Jacques de Liége (Reiner, Chron. S. Jacob. Leod., ap. Pertz, XVI, 656).

JEAN figure en 1210 dans le Cartulaire d'Heylissem (p. 92°), et s'engagea en 1213 à prendre part à la croisade contre les Albigeois (Reiner, ap. Pertz, XVI, 666). Nous le trouvons dans des documents de 1214 (Cartul. de Foigny. Fonds latin à Paris, n° 18374, p. 84°-85; Analyse du Cartul. de l'abbaye de Foigny par le comte E. de Barthélemy, Vervins, 1879, p. 39), de 1215 (Cartul. de Floreffe, p. 7°), de 1217 (Cartul. de Foigny, p. 85; Barthélemy, p. 39) et de 1221 (Bullet. comm. d'hist. IIIe série, t. II, 293; cf. Anal., XXI, 455). Le nécrologe de Saint-Gérard en fait mention au 8 novembre (Anal., XVIII, p. 352).

EVRARD 1240 (Gallia).

GÉRARD, 1248 (Gallia), figure en 1252 dans un accord avec l'abbaye d'Aulne (Original en partie illisible. Archives de Namur).

MILON 1269, A 1294 (Gallia). Marchant (p. 284) l'appelle Miles et attribue à son intervention la résignation que fit Hugues de Rumigny, avoué de l'abbaye, des droits qu'il prétendait avoir sur les fermes et moulins de l'abbaye (1269) (Reg., 148, p. 49°, 90°-92). Le 23 janvier 1272, il régla un différend avec Waulsort (Cartul. de Waulsort, aux archives du royaume, fol. 174).

ODON aurait, d'après le Gallia (III, 108, 978), contracté une union de prières avec Guillaume Molineau, abbé de Broqueroie en 1295. Il figure en 1292 dans un accord avec l'abbaye de Saint-Gérard (Reg. de Nicolas de Lesves, p. 121^v).

GUILLAUME était abbé en 1295 (charte de Thibaut de Lorraine, mentionnée par Marchant, p. 285). En prenant possession du siège abbatial (cum ego... de novo sim abbas effectus, dit-il; cf. Barbier, Cartulaire de Malonne, p. 54; Anal., XX, 134, et Maghe, Chronicon Bonæ-Spei, p. 250), il trouva l'abbaye tellement grevée de dettes, que pour ne point disperser ses religieux, il dut aliéner certains biens du monastère.

Le 19 février 1298, il vendit à l'abbaye de Malonne des biens situés à Fleurus, Mellet, Saint-Amand, Brigode et Dampremy (Barbier, Cartul. de Malonne, p. 49-51, Anal., XX, 129-132); il fit également d'autres ventes, le 3 juillet 1299, à l'abbaye de Malonne et au chapitre de Saint-Aubain (ibid., p. 53-58; Anal., XX, 133-136); le 1 août 1299, à l'abbaye de Gembloux (archives de Namur. Liasse 109), en mai 1300, à celle de Bonne-Espérance (Maghe, p. 250; Miræus, II, 149), en 1301, à celles de Waulsort (Cartul. de IVaulsort, I, 303) et de Tongerloo (Van Spilbeeck, De abdij van Tongerloo, Lier, 1888, p. 120). Il figure encore dans un acte de 1307 (Cartul. de Waulsort, I, 44).

ARNOUL mentionné à l'an 1317 par le Galliu, était déjà abbé en juin 1314 (Anal., XXI, 400), mais à cette époque il se trouvait éloigné du monastère (ibid., p. 398). Le 3 juin 1317, il assigna des revenus pour les repas des chanoines de Saint-Gengulphe (Marchant, p. 211; Anal., XXI, p. 403).

JEAN DE FAGNOLLE figure dans des actes du 13 juin 1325 (Anal., XXI, 464), de septembre 1337 (Cartul. de Waulsort, I, 219), de juillet 1340 (ibid., I; 222), et du 25 juillet 1346 (ibid., I, 66).

NICOLAS 4 1366 (Gallia) figure le 9 septembre 1360 (Anal., XXI, 469), et le 14 juin 1368 (ibid., XXI, p. 407).

WALTER DE CHENÉE 1390 (Gallia), figure dans un acte du 2 février 1391 (Anal., XXI, 473).

NICOLAS THIEBAUD figure le 6 novembre 1415 (Anal., XXI, p. 412). Un acte de juin 1426 nous fait connaître que Nicolas vivait encore en cette année et qu'il avait abdiqué depuis 9 ans, après un abbatiat de 20 ans (p. 415-416), probablement de 1397-1417 (1).

JEAN HOTTON, sous-prieur de l'abbaye de Saint-Jacques de Liége, sut envoyé en 1414 par son abbé, Reiner de Sainte-Marguerite, pour restaurer l'abbaye de Florennes que les troupes de Guillaume de Hainaut avaient pillée et d'où elles avaient chassé les moines (Paquot, X, 304). En 1421, il en devint abbé, mais il abdiqua peu de temps après (Gallia).

CITARLES DE CRAHEN, qui le remplaça, venait également de l'abbaye de Saint-Jacques. Le nouvel abbé réunit les moines dispersés, en reçut de nouveaux et fit prospèrer son monastère. En 1422, il fut vice-président du chapitre provincial des Bénédictins tenu à Trèves (Martène, De ant. monachorum ritibus, p. 302). En 1450, il rebâtit l'église qui menaçait ruine et pour la réparation de laquelle le chapitre de Saint-Lambert avait déjà en 1410 autorisé une quête (Cartul. de Saint-Paul de

^{1.} Jean de Stavelot mentionne dans sa chronique à l'an 1408 un abbé de Florennes qui fut déposé le 20 décembre (éd. Borgnet, Bruxell. 1861, p. 140)!!

Liège, p. 407-408); à cette occasion il obtint du pape Nicolas V des indulgences en faveur de tous ceux qui coopéreraient à la reconstruction du monastère, à l'achat de livres ou d'ornements (Archives de Namur. Chapitre de Florennes, nº 223). De son côté l'évêque de Liége, Louis de Bourbon, accorda l'incorporation des trois bénéfices de l'église paroissiale de Saint-Aubin, de la chapelle de Gomezée et de l'autel de Saint-André dans l'église de Saint-Jean de Florennes (Reg., 176, n. 1). Le Nécrologe de Soleilmont en fait mention au 21 février (Ms. à Soleilmont).

THOMAS DE LIMBOURG (al. de Lembor) fit régner dans son monastère une si excellente discipline que l'évêque de Cambrai, Henri de Berghes, demanda des moines de Florennes pour rétablir la discipline dans les abbayes de son diocèse (cf. Gallia, III, 405). La peste désola le monastère sous son administration (Marchant, p. 297). Il figure le 10 février 1459, le 27 décembre 1462, le 7 mars 1463 dans des actes de la cour de Mazée (Archives de Namur, Mazée, Histoire et administration). Un document du 19 mai 1483 (Anal., XXI, 437) témoigne du zèle de l'abbé Thomas pour le maintien de la discipline régulière.

FRANÇOIS DE TRESOGNE, de Dinant, abdiqua vers 1507 (Marchant, p. 299; Gallia).

JEAN MAIGRET, de Givet, abbé vers 1507 (Marchant, p. 298), 4 1536 (Gallia), figure dans un accord conclu en juin 1513 avec les habitants de Villers-deux-Églises (Archives de Namur), en septembre 1533 (Reg., 148, p. 93), et le 29 juillet 1534 (Anal., XXI, 439). Le Nécrologe de Marche-les-Dames le mentionne au 8 avril (Anal., VIII, p. 290).

JEAN D'ERMETON, avant de revêtir l'habit monastique, avait été curé de Mazée et chanoine de Florennes. Son administration abbatiale fut troublée par le pillage du monastère par les troupes de Henri II, roi de France (1554). Un incendie dévora alors une partie des archives (Marchant, p. 299-300). L'abbé et quelques moines se retirèrent à l'abbaye de Saint-Laurent de Liége et ne rentrèrent à Florennes que l'année suivante (Hist. monast. S. Laur., ap. Mart. Ampl. Coll., IV, 1158, 1160). Cet abbé figure en 1562 et en 1563 dans le Cartulaire de Waulsort (II. 50, 51).

PIERRE WESPIN, de Dinant, mourut en 1574 (Gallia). Le Nécrologe de Saint-Gérard en fait mention au 6 mars (Anal., XVIII, p. 306), celui de Marche-les-Dames au 7 (Anal., VIII, p. 160).

MARTIN DE REMOUCHAMPS, élu le 10 mars 1574, fut bénit à Liége le 16 du même mois (Gallia). Il intervient dans des actes du 9 juin 1575 (Anal., XXI, 450), et du 20 juin 1597 (ibid., p. 453). C'était un homme de vertu autant que de science ; il avait exercé pendant 25 ans la charge de procureur (Marchant, p. 302). Il travailla à réparer les ruines de son monastère et rebâtit l'église dont la consécration eut lieu le 9 février 1601 (Marchant, p. 305). Il écrivit plusieurs ouvrages dont on doit regretter

la perte: une histoire de ses prédécesseurs, des lettres et une chronique de son temps (Paquot, XIII, 155). Il mourut le 26 décembre 1600 (Nécrologe de Saint-Gérard, ap. Anal., XVIII, 360). Le Gallia et Marchant (p. 303) disent en 1601, mais par erreur, car en 1601 Jacques de Vireux était déjà abbé, et l'on ne trouve pas de trace d'une abdication de Martin de Remouchamps. Le Nécrologe de Marche-les-Dames indique le 26 décembre (Anal., VIII, 325).

JACQUES DE SAYMON, de Vireux, élu le 28 décembre 1600 (Inscription de son portrait à l'abbaye de Maredsous), confirmé à Liége le 5 janvier 1601 (Anal., VIII, 33), sut bénit le 11 sévrier dans l'église de Florennes nouvellement consacrée (Inscription). Il s'occupa surtout d'embellir l'église (Marchant, p. 303) et contribua à la sondation du couvent des Récollets (Anal., VIII, 265). Il mourut le 13 octobre 1620 (Inscription). Le Nécrologe de Marche-les-Dames en sait mention au 14 novembre (Anal., VIII, p. 190); celui de Saint-Gérard au 13 novembre (Anal., XVIII, 353).

GILLES ALLARD, de Flavion, prieur du monastère, sut bénit à Liége le 22 du même mois (Marchant, p. 305; Gallia). Il mourut le 8 septembre 1626 (Gallia) (1).

NICOLAS DEL TOMBOR, de Huy, élu le 9 septembre 1626, fut bénit à Liège le 8 novembre. Jacques Marchant lui dédia en 1644 son *Triumphus S. Joannis Baptistæ*. Il mourut le 27 septembre 1652 (Gallia). Le Nécrologe de Marche-les-Dames en fait mention au 28 (Anal., VIII, 183).

CHARLES DE SAYMON, de Vireux, confirmé à Liège le 30 octobre 1652 (Anal., XIII, 288), mourut le 19 janvier 1679 (Gallia). Le Nécrologe de Marche-les-Dames en fait mention au 20 janvier (Anal., VIII, 280). Son portrait se trouve à Maredsous.

GUILLAUME DE LA HAMAIDE, prieur du monastère, sut élu le 21 janvier 1679 et mourut de 1 octobre 1681 (Gallia; Nécrologe de Marche-les-Dames ap. Anal., VIII, 314).

LAMBERT JACQUET, de Châtelet, prieur, sut élu le 3 octobre 1681 et mourut le 10 avril 1695. Son portrait se trouve à Maredsous.

HUBERT DE SAYMON, de Vireux, économe, sut élu le 18 juin 1695 et mourut le 23 octobre 1707 (Gallia). Le Nécrologe de Marche-les-Dames indique le 4 octobre (Anal., VIII, 186). Son portrait se trouve à Maredsous.

GUILLAUME PIETTE, de Saint-Gérard, curé de Gomezée en 1696 (Registrum Eccles. Purochial. de Gomezée conservé à Froidmont), sut élu le 29 octobre (Gallia),

^{1.} D'après Jacques Marchant (l. c.), cet abbé aurait pris pour devise le mot : pacifice, et pour armoiries un calice d'or d'où sort un rameau d'olivier. L'abbaye de Maredsous possède le portrait d'un abbé de l'Iorennes, ayant pour devise : pacifice et pour armoiries une colombe tenant un rameau d'olivier. Marchant ne se seraitil pas trompé? L'éloge funèbre de Gilles Allard se trouve dans Marchant, Opuscula, t. 1, opusc. IV, lect. X.

et bénit le 9 novembre (Ernst, Suffragants de Liège, p. 251). Il mourut le 21 octobre 1711 (Nécrologe de Marche, p. 316).

SIMON NENQUIN, de Franchimont ou de Romerée, sut élu le 3 novembre 1711 (Gallia), bénit le 29 novembre (Ernst, p. 25), et mourut le 15 novembre 1728.

HUBERT ROBERT sut élu le 25 novembre 1728 (Protocole de son élection aux Archives de Namur), et mourut le 20 octobre 1743 (Protocole de l'élection du suivant, ibid.). Le Nécrologe de Marche-les-Dames indique le 19 (Anal., VIII, 316).

MAUR BERTRAND fut élu le 29 octobre 1743.

HUBERT LECLERCQ, né le 21 septembre 1721 à Montigny-sur-Sambre, sut élu abbé en sévrier 1767 (Inscription de son portrait conservé à la cure de Daussois), confirmé à Liége le 21 du même mois (Daris, Histoire de la principauté de Liége, 1724-1852, I, p. 232) et bénit le lendemain (Ernst, p. 265). Il resusa de prêter le serment révolutionnaire et sut arrêté le 19 novembre 1798 et gardé à Florennes, où il mourut le 1 décembre suivant (Van Bavegem, p. 144).

ABBAYE

DE

GEMBLOUX

[Gembiaus, Gemblaos (X^e); Gemmelaus (XI^e), Gemelaus, Gembolium, Gemblues, Gembla, Gemmelacum, Gemblacum (XII^e); Gemblus (1131); Gemlaucum, Jembleux (XIV^e), Gemblours, Gibloux ($XVII^e$).]

Sources: Les sources de l'histoire de Gembloux jusqu'au XII e siècle sont dignes de créance, Ce sont le Vita S. Wiberti et les Gesta abbatum Gemblacensium de Sigebert, continués par Godescalc. La Vie de saint Guibert a été éditée par Mabillon (Sæc. V, p. 299 sqq.), par les Bollandistes (Act. SS., Maii. t. V, 261-269) et par Pertz (Script., VIII, 504 sqq.). Sur la traduction de cette vie publiée par Dom Jean Batonnier, voir Paquot XVII, 234 et Doyen I, p. 105 Les Gesta, publiés d'abord dans le Spicilège de d'Achery, l'ont été ensuite par Pertz, t. VIII, 504-564. Migne les a reproduits au tome 160 de la *Patrologie latine.* Pertz a également publié un Gatalogus abbatum Gemblacensium du XVe siècle (XIII, 291) et des Notæ Gemblacenses (XIV, 593-599), reproduction plus correcte d'un « Fragment de chronique concernant l'abbaye de Gembloux » publié par Wauters dans les Bulletins de la commission royale d'histoire, 4º série, t. II, 247-284. Sur la valeur de ces diverses sources on peut consulter Wattenbach, 1885, II, 130-148 Au sujet de l'abbé Olbert, voir Mabillon (Acta, Sæc. VI, p. I, 596-606). Les œuvres de Guibert Martin ont été publiées par fragments par différents auteurs : Martène : Ampl. Coll., I, 916 sqq. (Migne, t. 211); Mabillon, Analecta, p. 481; Reiffenberg, Annuaire de la bibl. de Bruxelles, VII, 51; Pitra, Analecta sacra, t. VIII; Analecta Bollandiana, I, 597-608; III, 217-258; VII, 265-320; Catal. Cod. hag. bibl. Bruxell., I, 484-582. Les manuscrits de ses œuvres sont portés au catalogue de la bibliothèque de Bourgogne sous les nos 1510, 5387-96, 5527-34, 5535-37, 11830. Les principales notices publiées sur cet auteur sont celles d'Amaury Duval dans l'Histoire littéraire de la France, t. XVI, 566-574, et de Wauters, Biographie nationale, t. VIII, 406-415 (cf. Chevalier, Repertoire, p. 942). Ces notices souvent erronées ont été rectifiées et savamment complétées par le R. P. Hippolyte Delehaye, Guibert abbe de Florennes et de Gembloux (Revue des questions historiques juillet, 1889 p. 1-90). — Hirsch, De vita et scriptis Sigeberti, Berlin, 1841 ; Gallia Christ., III, 554-569: Gramaye, Gallo-Brabantiæ antiq., p. 195-200; Le Roy, Trophées sacrés du Brabant-Wallon 416-418; Fison, Flores, 253,256. Miræus, Orig. canob. bened.,95-98; Voyage littéraire de deux religieux bénédictius, Paris, 1717. 2º partie, p. 202. Les diplômes ont été publiés par Miræus. Aualectes de Louvain, etc. Toussaint, Histoire de l'abbaye de Gembloux. Namur, Douxfils; 1882; 1). U. B., L'abbaye de Gembloux (Messager des fidèles, t. IV, (1887), 303-315; Van Bavegem, 184,

534-535; Dietsche Warande, 1889, p. 463-471. Sur la bibliothèque à la Révolution française cf. Doyon, p. 28.

Parmi les ouvrages manuscrits relatifs à Gembloux, citons à la bibliothèque de Bruxelles les nºº 3806, 6618, 6702 (notes sur l'abbaye s'étendant jusqu'à l'abbé François Dumonceau) 10292: libellus de gestis abbatum Gemblac., 17649. Biographie de Sigebert par Ermens; 11629: Histoire de Gembloux, petit in-folio dont le récit finit avec l'avènement d'Erluin. Aux archives du royaume: Livre censal de Gembloux, autrefois nº 7132 de la bibliothèque royale, l'Inventaire des chartes (Cartul. et mss. nº 84), quelques élections abbatiales (Conseil d'État, carton 34; Conseil privé, carton 1426; Nominations ecclésiastiques dans les Papiers d'État et de l'audience, passim) l'inventaire des biens nº 55.

La Bibliothèque Nationale de Paris possède (fonds latin nº 13932) un Libellus de gestis abb. Gemblac. (p. 88-115") qui va jusqu'à l'abbé Benselle, et nº 11842, p. 257, quelques notes recueillies pour le Monasticon belgicum, par les Bénédictins de Saint-Maur. Les archives de Namur ne possèdent que quelques registres de comptes et une copie d'extraits du Journal des abbés Gerard. Legrain et Wilmart.

La terre de Gembloux appartenait au commencement du Ne siècle à un seigneur du pays de Darnau, nommé Guibert, qui y fonda, en l'honneur de saint Pierre et de saint Exupere, un monastère bénédictin auquel il fit donation de sa terre de Gembloux (Vita, n. 4). Un diplôme d'Othon I, daté du 20 septembre 946 (Gesta abb. Gembl., VIII, 526) confirma cette fondation ainsi que les donations faites par Guibert et son aïeule Gisèle, et accorda au monastère le droit de tenir marché, de battre monnaie et l'exemption des tonlieus. Préférant la solitude aux honneurs, Guibert se fit moine à Gorze et établit comme premier abbé le vénérable Erluin, qui l'avait aidé dans la construction du monastère. Guibert mourut à Gorze le 23 mai 962 (Elevatio, ib. 516). Son corps sut ramené à Gembloux et reçut les honneurs des autels en 1110 (Elevatio, n. 4, p. 517), sous l'abbatiat de Liétard (ibid., n. 2, p. 516).

ERLUIN avait quitté l'état ecclésiastique pour suivre la règle des moines. Son expérience l'avait fait choisir pour être le supérieur de la nouvelle fondation. Régnier III de Hainaut voulut se servir de lui pour établir la règle bénédictine dans le monastère de Soignies, occupé alors par des clercs, mais eut le regret de voir l'entreprise échouer (Gesta, n. 2, p. 524).Il le chargea alors de la direction de l'abbaye de Lobbes, où la discipline s'était relâchée. Erluin y sut victime de son dévouement, car un certain nombre de moines, exaspérés de devoir se soumettre au joug de la règle, l'accablèrent de coups et allèrent même, le 20 octobre 957 (l'Auctarium Gembl. dit 958. Pertz, VI, 391), jusqu'à lui crever les yeux (Gesta, n. 15, p. 530). Erluin acquit à l'abbaye la villa d'Orp (n. 9, p. 528), fit en 961 un échange de biens à Incourt (n. 10, p. 529), céda en 964 à un certain Goderan une terre à Soye, en échange de 20 bonniers de forêt (ibid.). Après la mort de Guibert, il eut des démêlés avec le beau-frère de ce dernier, Héribrand, qui revendiquait une part dans la succession du fondateur de l'abbaye (n. 19-20, p. 533). Il compléta l'organisation de la confrérie pour les défunts établie par . saint Guibert en Lotharingie et en France (n. 21, ibid., 534.), et donna à ce sujet d'intéressants renseignements dans sa lettre à Aletran, abbé de Lobbes (ibid.). C'est à lui

que le pape Benoît VII adressa le diplôme que Sigebert rapporte par erreur dans la vie de saint Guibert, comme ayant été donné au fondateur de Gembloux (Pertz, 527; Mir., I, 507). Il mourut le 10 août (l'année ne nous est pas connue) et reçut la sépulture dans l'église de Saint-Pierre (Gesta, n. 22, p. 534).

HÉRIWARD succéda à son frère Erluin en 987 (Auctar. Gemblac., VI, 391); il était profès du monastère du Mont-Saint-Michel, mais, depuis de longues années, la bonne renommée des moines de Gembloux l'avait amené auprès de son frère (Gesta, n. 23, p. 534). Avant son élection, les moines, sur le conseil de Notger, consentirent à mettre l'abbaye sous la dépendance des évêques de Liége. Notger leur sut gré de leur empressement à répondre à son désir et leur accorda la villa de Temploux, une vigne et une terre à Namur. L'abbé Hériward mourut le 11 mai 991 (Gesta, p. 535; Auctar., VI, 391) et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre.

ERLUIN, parent du premier abbé de Gembloux et neveu de l'évêque Erluin de Cambrai, était moine de Gorze. Il fut élu abbé le 24 décembre 991 (Gesta, n. 24, p. 535; Auctar., VI, 391). Sous son administration, la ferveur de la discipline s'affaiblit, et la vie commune souffrit quelque temps de l'indulgence excessive de l'abbé. Erluin mourut le 26 mai 1012 (Gesta, p. 535; Auctar., VI. 391) et fut enterré dans l'église de Saint-Pierre auprès de l'abbé Hériward.

OLBERT, qui le remplaça dans le courant de la même année, était un moine de Lobbes. Natif de Leernes, en Hainaut, après avoir été formé aux leçons du célèbre Hériger, il avait fréquenté les écoles de Saint-Germain-des-Prés et de Troyes et suivi les leçons de Fulbert de Chartres. Plus tard, il aida Burchard de Worms à composer son livre des décrets; à son retour d'Allemagne, il fut nommé abbé de Gembloux par l'évêque de Liége, Baldéric, et bénit le 21 septembre 1012. Il rétablit la discipline dans son monastère en inspirant à ses moines l'amour du travail et de l'étude. Il bâtit une nouvelle église qu'il orna d'œuvres d'art et fit consacrer le 25 juillet 1022. Lors de la disette de 1043. sa charité fut inépuisable (Gesta, n. 28, p. 536; Annal. S. Jacobi leod., 1022; Pertz, XVI, 638; Annal. Parch., 1022, XVI, 602). Sa haute réputation de piété et de doctrine le fit choisir par l'évêque de Liége, Wolbodon, pour mener à bonne fin la fondation de l'abbaye de Saint-Jacques de Liége, établie par Baldéric en 1015 (cf. Hirsch, Jahrb. Heinr. 11, t.II, 198, n. 1). Olbert y introduisit des moines formés à l'école de Richard de Saint-Vannes (Gesta, n. 35, p. 539) et y mourut le 14 juillet 1048 (ibid., n. 44, p. 541, et Necrol. Bron., ap. Anal., XVIII, 330).

MYSACH MATHELIN, parent d'Olbert, avait été formé par le B. Richard de Verdun à Saint-Vannes même, où il avait fait profession avec son frère Folcuin, qui devait être plus tard écolâtre de Stavelot et abbé de Saint-Vincent de Metz. Olbert l'avait appelé à Gembloux et établi prieur (prepositus). Après la mort d'Olbert, les moines l'élurent abbé, le 26 août (Gesta, n. 47, p. 542), 1048 (Auctar., VI, 391). La chronique de Gembloux nous a conservé les règlements qu'il promulgua pour l'admi-

MONASTICON.

nistration du temporel de l'abbaye. Il mourut le 11 novembre 1071 (Gesta, n. 50, p. 543), 1072 (suivant l'Auctar., VI, 391).

THIETMAR, qui lui succéda, avait exercé les fonctions de custode et s'était signalé par des travaux d'orfèvrerie. Son père Machelme fit donation à l'abbaye de la moitié de l'église de Chastres. Le monastère était alors dans une situation temporelle florissante et se faisait remarquer par la culture des sciences. Le chroniqueur mentionne spécialement les moines Guarin et Sigebert. Thietmar mourut le 30 mai 1092 (Gesta, n. 58, p. 545; Auctar., l. c.).

LIÉTHARD, cellerier sous Olbert (Gesta, n. 59. p. 545), prévôt sous Thietmar (n. 61, p. 546), fut élu peu de temps après la mort de ce dernier. Cet abbé dirigea habilement l'administration du monastère et donna à tous l'exemple des vertus monastiques. Il figure en 1096 dans un acte du Cartulaire de Fosses (Anal., IV, 397) (1). Liéthard mourut après 22 ans d'administration, le 4 février (Gesta, n. 73, p. 550) 1113, après Sigebert 4 5 octobre 1112 (Continuat. Gemblac., VI, 375). Ce sut à sa demande que le 23 septembre 1110 l'évêque Otbert de Liége procéda à l'élévation des reliques de saint Guibert (Hist. elevat. S. Guiberti, VIII, 516).

ANSELME, disciple et parent du moine Guarin, avait occupé la charge d'écolâtre dans les abbayes de Hautvilliers et de Lagny avant su promotion abbatiale. De retour à Gembloux, sous l'abbé Liéthard, il occupa ses loisirs dans la prière et l'étude. L'elu, abbé, il pourvut la maison d'excellents dignitaires, restaura les bâtiments et augmenta le temporel de l'abbaye. Il rebâtit l'église de Mont-Saint-Guibert et obtint en 1123 pour ce village d'importants privilèges de Godefroid le Barbu (Mir., I, 172; Gesta, n. 80, p. 552). Il mourut le 22 février 1136 (Continuat. Gemblac., VI, 375), la 23^e année de sa prélature. Il écrivit la chronique de Gembloux de 1112 à 1136.

ARNOUL, moine de St-Nicaise de Reims, succéda à Anselme en 1136 (Continuat. Gemblac., 1136, VI, 385) et sut bénit à Rome par le pape Innocent II, qui le renvoya avec des lettres de recommandation (18 déc. 1137), pour l'évêque de Liége Albéron (Jassé, 2° édit., I, p. 878). Le nouvel abbé devait restaurer le monastère incendié en 1136, par le comte Godesroid de Namur, dans les dissensions survenues pour l'élection abbatiale entre les moines et les bourgeois (Continuat.; Pertz, VI, 385; Auctar. Assight, p. 403) et récupérer les biens aliénés ou enlevés à l'abbaye (Gallia, III, Instr. col. 127). Nous rencontrons cet abbé en 1144 dans une charte d'Albéron pour Aulne (Mir., II, 824). Vers la fin de 1146, Gembloux reçut la visite de saint Bernard (Acta SS., t. IV, Aug., p. 392); le saint y aurait laissé sa chasuble, dont Jean Bastonnier sait la description (p. 96-97). D'après le Gallia, Arnoul aurait reçu une bulle d'Eugène III en 1145 et un diplôme de l'empereur Frédéric en 1153. Nous le trouvons comme abbé de Gembloux dans des actes de 1147 (Cartul. de Basse-Wavre, p. 565,) de 1150 (Chartrier de

^{1.} Charte datée de 1095, ind. 4, (= 1096), ce qui coîncide avec l'an 5 d'Otbert, comme on peut le voir par l'acte d'achat de Couvin. Bormans, Cartul. de Couvin, p. 5.

Flône, à Liège), de 1153 (Cartul. d'Heylissem, p. 17), de 1154 (Chartrier de Flône; Bullet. comm. d'hist., 3° série, t. II, 287). Il se retira ensuite à l'abbaye cistercienne de Signy (Mabillon, Annal., t. VI, 276). Gramaye fixe sa mort au 30 novembre 1155. Le jour concorde avec celui de son anniversaire (Bullet. comm. d'hist. 4° série, II, 259; Nécrol. Parc.), mais l'année n'est pas sûre.

PIERRE serait mort le 14 septembre 1156 (Gramaye, Gallia), et aurait été enterré devant l'autel de S. Benoît, mais la Chronique de Saint-Laurent de Liége (Ampl.Coll., IV, 1090) dit que cet abbé de Gembloux est enterré dans l'église de Saint-Laurent, dans la même tombe que l'abbé Sigebert de Brogne. Le Nécrol. de Saint-Gérard en fait mention au 15 septembre (Anal., XVIII, 341).

ODON, sous lequel, sans doute, eut lieu en 1157 un nouvel incendie de l'abbaye (Auctar. Affligh., p. 403), fixa quelques revenus pour la table des srères (Bulletius comm. d'hist., 4e sér. II, 259). L'incendie obligea les moines à se disperser dans les monastères voisins (Guibert, ap. Catal. hag. bibl. Brux., I, p. 578); un certain nombre resta à Gembloux, entre autres Guibert Martin. Au trouble matériel vint bientôt se joindre la division des esprits. Quelques moines turbulents en prositèrent pour ourdir un complot contre l'abbé Odon; un religieux, du nom de Jean, réussit à le supplanter, grâce à des manœuvres simoniaques (P. L., t. 211, col. 1300-1301; Epistolæ Guiberti, cod. 5527-34, p. 170°). D'après le Gallia, Odon serait mort le 24 décembre 1159 et aurait été enterré devant l'autel de sainte Gertrude; le jour concorde avec celui de l'anniversaire (Bulletins..., p. 259). Le Nécrol. de Saint-Gérard indique le 25 décembre (Anal., XVIII, 359).

JEAN n'arriva à la dignité abbatiale que par l'intrigue et le concours de quelques moines relâchés. Son portrait tracé par un de ses complices n'est guère flatteur (P. L., t. 211, 1301). Son administration ne fut pas heureuse; le monastère incendié en 1157 devait être relevé de ses ruines, le temporel avait souffert considérablement. Nous le rencontrons dans des chartes de 1171 (Cartul. d'Heylissem, p. 21; Bullet. comm. d'hist., 4° sér., VII, 351), de 1172 (Cartul. de Bonne-Espérance, t. XV, 172v), de 1173 (Wolters, Notice hist. sur l'ancien comté de Duras, p. 90), de 1175 (Cartul. de Basse-Wavre, 1322, p. 14; Mir., II, 1181), de 1178 (Annal. de la soc. arch. de Namur, V, p.441). En 1185 (1), le monastère fut de nouveau la proie des flammes, lors d'une guerre entre le duc de Louvain et le comte de Namur. L'incendie n'épargna pas la ville. Le meurtre et le pillage furent horribles; l'abbé lui-même, dépouillé de ses vêtements, ne dut son salut qu'à la suite (Pertz, VIII, 564). Neuf jours après, le comte Baudouin de Hainaut mettait de nouveau la ville à seu et à sang (Gallia, III, Instr., col. 128; Guibert, Epist. ad Idam, Catal. hag. Brux., p. 557 sqq.). Pour remédier à ces désastres, l'abbé s'adressa à la charité des fidèles. L'archidiacre de Liége, Albert, frère du duc de Louvain, lui donna les deux églises de Bossut et de Beauvechain (Gallia, III, Instr. col. 130). Nous le voyons encore figurer dans un acte de 1192 (Anal., XXI, 396).

^{1.} Date donnée par les Annal. Laub. Pertz, IV, 25; les Annal. Fossenses, p. 31; Annal. Floreff., XVI, 625; Annal. Parch., 606.

Jean mourut le 15 décembre (Bullet, comm. d'hist., p. 259; Nécrol. Parc. Nécrol. S. Gérard, ap. Anal., XVIII, 357), 1193. Le fragment de Chronique (Bulletins, p. 259-261) permet de contrôler certaines assertions de Guibert relativement à cet abbé qu'il appelle « infirmum et inutilem » (Cod. Brux. 5527-34, p. 165^v).

GUIBERT MARTIN naquit vers l'an 1124 ou 1125 (1) et entra assez jeune à l'abbaye de Gembloux (cf. Potthast, Reg. rom. Pont., n. 820) et put y saire de solides études (Delehaye, p. 18-19). C'est probablement lui que nous rencontrons comme témoindans des chartes de 1172 (Cartul. de Bonne-Espérance, XV, 174) et de 1175 (en qualité de custos; Cartul. de Basse-Wavre, p. 14v). En 1177, il partit pour Bingen auprès de sainte Hildegarde et resta deux ans auprès de la sainte. Après la mort d'Hildegarde (4 17 sept. 1179), il prolongea son séjour d'un an auprès des religieuses (Pitra, Anal. sacra, VIII, 579-582). De retour à Gembloux (1180), il ne tarda pas à exécuter le projet qu'il avait conçu de se rendre à Tours, et partit vers le mois de septembre de la même année (Catal. hag. Brux., p. 498). Après un séjour de huit mois, il revint à Gembloux, vers le mois de mai 1181 (Delehaye, p. 56). Il se trouvait dans ce monastère lors de l'incendie de 1185 (Epist. ad Idam; Catal. hag., p. 558 sqq). Peu après il repartit pour Tours et se fixa à Marmoutiers, où il renouvela sa profession (ibid., p. 538); mais au bout d'un an, il fut rappelé par son abbé et, peu de temps après, élu au siège abbatial de Florennes (ibid., p. 574). La date de cette nomination n'est pas exactement connue; il est permis de la fixer approximativement au mois d'avril 1188. Notre calcul se base sur les données suivantes. Guibert fut abbé de Florennes pendant cinq ans et huit mois (Gallia, III, Instr., p. 129; Catal. hag., p. 574), et fut élu abbé de Gembloux, lorsqu'il se rendait aux funérailles de l'abbé Jean (* 15 décembre) (Gallia, p. 130). Sa confirmation par l'archevêque de Cologne eut lieu pendant la vacance ud siège épiscopal de Liége, donc avant novembre 1194, date de la nomination d'Albert de Cuyck (Reineri annales; Pertz, XVI, 651); Jean est donc mort le 15 décembre 1193. Comptant à partir du 15 ou 16 décembre 1193, date de l'élection de Guibert, cinq ans et huit mois, nous arrivons au mois d'avril 1188. Nous savons d'autre part que Guibert administra Gembloux pendant dix ans (Catal. hag., p. 574; Gallia, p. 129) et que Guillaume lui avait déjà succédé en 1204 (Bullet. comm d'hist., 4° sér., VII, p. 394). Guibert figure comme abbé de Florennes dans une charte de 1192 (Anal., XXI, 393), mais relative au synode de Jodoigne tenu par l'archidiacre de Liége, saint Albert de Louvain, donc avant 1191.

Appelé à la direction de Gembloux, Guibert dut songer à restaurer son monastère incendié. Les Notæ Gemblacenses (Pertz, XIV, 593-599) nous le montrent veillant aux intérêts des frères, construisant un nouvel oratoire à saint Martin, dont la dédicace eut lieu après son départ de Gembloux (3 avril 1205) (Cf. Cat. hag., 539; Gallia, III, 562). Nous le rencontrons comme abbé de Gembloux dans des actes de 1195 (Cartul. de Bonne-Espérance, t. XV, 39), de 1196 (Maghe, Chron. Bonæ-Spei, p. 141). En 1197, il obtint de l'abbé Hugues de Liessies les mansionarii

^{1.} Lors de son voyage à Tours en 1180, il avait 55 ans (Catal. cod. hag. Bruxell., p. 572).

de Souvret et les revenus de cet alleu, à charge de payer annuellement 3 sous 6 deniers au prieuré de Sart-les-Moines (Cartul. de Bonne-Espérance, IX, p. 1-2). En 1202, il assista à la translation de saint Bertuin à Malonne (Acta SS. Belgii, V, 174; cf. notre notice sur Malonne). Désespérant de pouvoir relever Gembloux de ses ruines matérielles et spirituelles, Guibert abdiqua après un gouvernement de 10 ans, vers l'an 1204, et se retira à Florennes (Catal. cod. lug., p. 539). Il avait alors quatrevingts ans. Nous le retrouvons à Gembloux pour la consécration de l'oratoire de Saint-Martin, 3 avril 1205 (Catal. cod. hag., p. 539). En 1207, il se rendit à Mayence, dans l'espoir d'y rencontrer l'archevêque Sigfride (ibid., p. 563) ; celui-ci se trouvait à Rome depuis le mois de juin ou de juillet 1206 (Will., Regest. archiep. Mogunt., II, 135). Guibert fut bien accueilli par les chanoines qui le firent célébrer le jour de S. Martin (Catal. cod. hag., p. 564). Nous ignorons l'année de la mort de l'ancien abbé de Gembloux; elle est certainement postérieure à l'année 1211, car dans une lettre à l'archevêque Sigfride, il fait mention de l'abbé Guillaume de Saint-Hubert, comme étant déjà mort ; or ce Guillaume est encore mentionné dans le Cartulaire d'Orval (Goffinet, p. 165) à l'an 1211, et ne serait mort qu'en 1212, d'après Robaulx de Soumoy (Chronique de Saint-Hubert, p. 172). Peut-être même faut-il reculer la date de la mort de Guibert jusqu'à l'an 1213, s'il est vrai que l'archidiacre Hervard, qui écrivit une lettre de recommandation en sa faveur (Mab., Vetera Analecta, p. 480), n'occupa cette charge qu'à partir de 1213 (de Theux, Le chapitre de Saint-Lambert, I, 229; cf. Delehave. Anal. bolland., VII, 271, sqq). Le Nécrologe de Floresse en sait mention au 22 sévrier (Anal., XIII, 39.)

GUILLAUME, auparavant prieur (Nota Gemblac., XIV, 598), avait succédé à Guibert dès 1204. Cet abbé institua dans son monastère le chant du Salve Regina après la grand'messe. Le 15 novembre 1213, il obtint une bulle d'Innocent III (Potthast. nº 4850). En 1215, il se rendit au concile de Latran, où il retrouva un ancien moine de Gembloux, Jean, devenu archevêque de Néopatras (cf. Lequien, Oriens christianus, III, 103). A l'issue du concile, celui-ci lui remit quelques reliques pour l'église de Gembloux (Rayssius, Hicrogazophyl. Duaci, 1628, p. 226-227; cf. Riant, Exuvia sacra Constantinopolitanae, Genevae, 1877-1878, t. I, CLXIX; t. II, 100-101). En 1217, il conclut un accord avec l'abbé Jean de Bonne-Espérance pour les dimes de Gennetines (Cartul. de Bonne-Espérance, XV, p. 3°-4). En cette même année. Henri, duc de Brabant, confirma au monastère la disposition qui restreignait les droits des avoués (Bull. comm. d'hist., 4° série, II, p. 282-284). En juillet 1219, il intervient dans une charte de Salzinnes (Cartul. de Salzinnes, p. 183°). Sa mort, dont nous ignorons l'année, est indiquée au 9 juin dans le Nécrologe de Saint-Gérard (Anal., XVIII, 323).

HENRI figure dans un acte du 18 décembre 1224, par lequel le roi Henri lui confirme les privilèges de l'abbaye (Mir., IV, 231), et dans d'autres de juin 1225 (Reymakers, Recherches historiques sur l'ancienne abbaye de Pare, ap. Revue catholique, t. XVI, p. 483), du 9 juin 1225 (Cartul. d Heylissem, p. 93), de septembre 1226 (ibid., p. 7°; Bulletins comm. d'hist., 4° Sér., VIII, p. 343), et de juillet 1227 (acte relatif à Brigode dans le Chartrier d'Oignies, à Mons).

ARNOUL (Galliu), peut-être un de ceux que le Nécrologe de Saint-Gérard mentionne au 27 novembre (Anal., XVIII, 355), ou au 28 octobre (ibid., 350), ou celui de Pare au 30 novembre.

GUILLAUME de 26 août, enterré sous la lampe devant la sainte Croix (Gallia), le 27 (Nécrol. Saint-Gérard, ap. Anal., XVIII, 338).

GODEFROID LE GRAND, Magnus, dit le Catal. abbat. (Pertz. XIII, 292), 4 le 5 octobre, enterré dans la crypte (Gallia), le 15 (Nécrol. Saint-Gérard, ap. Anal., XVIII, 347).

JEAN DE BROGNE, dit DE SOYE (Pertz.XIII, 292). figure dans des documents du 22 août 1238 (Cartul. d'Afflighem, 74, p. 829), de décembre 1240 (Cartul. de Floreffe, p. 117), du 17 décembre 1240 (Anal., VIII, 239), de 1242 (Cartul. de Bonne-Espérance, t. IX, p. 9; p. 13), du 30 avril 1245 (Schoonbroodt, Chapitre de Saint-Lambert, p. 53), du 2 novembre 1246 (Chartrier d'Oignies), du 7 mars 1250 (Chartrier de Saint-Jean de Liège), du 27 mai 1250 (Cartul. de Salzinnes, p. 187; original carton 516). Le Nécrol. de Floreffe mentionne un abbé Jean au 25 avril (Anal., XIII, 68), ainsi que celui de Saint-Gérard (Anal., XVIII, 316).

G., peut-être Guillaume ou Godefroid mentionnés plus haut, est signalé dans le Cartulaire de Basse-Wavre en septembre 1257 (Ms. 132ⁿ, p. 39).

JEAN, abbé d'Afflighem, occupa le siège abbatial de Gembloux de 1259 à 1260 ou 1261 (Gallia V, 39). Nous le trouvons comme abbé d'Afflighem dans des actes du 28 octobre 1242 (Schoonbroodt, Chap.de Saint-Lambert, p. 45), et de mai 1253 (Cartul. d'Afflighem, p. 474). Suivant le Gallia, il mourut le 16 avril ou le 16 mai. L'auteur du catalogue des abbés publié par Pertz (XIII, 292) intervertit l'ordre des deux abbés Jean, comme le nouvel éditeur du Gallia le remarque déjà. D'après ce catalogue le second abbé, Jean de Brogne, mais plus vraisemblablement Jean, ancien abbé d'Afflighem, serait mort en 1259.

RAUOL est mentionné dans un accord du mois de juillet 1261 avec l'abbé Jean de Bonne-Espérance sur la dime de Gennetines (Cartul. de Bonne-Espérance, XV, p. 4°). C'est sous son administration qu'eurent lieu ces démêlés avec la duchesse Alix de Brabant que l'intervention du B. Gobert d'Aspremont fit cesser en 1262 ou 1263, (Acta SS., t. IV, Aug., p. 393; Chronic. Villar., ap. Mart., Thes. Anecd., III, 1329). Le 8 novembre 1264, il termina avec l'abbé de Saint-Jacques de Liège un différend au sujet de terres sises à Puchei (Chartrier de Saint-Jacques à Liège). Le Nécrol. Floreff. en fait mention au 5 février (Anal., XIII, 32).

ARNOUL DE CHASTRES eut en 1268 un procès avec le seigneur de Walhain, avoué du monastère et obtint à ce sujet un diplôme du duc Jean de Brabant en 1288 (Gallia). Il est cité dans des actes d'octobre 1271 (Anal., VI, 195) et du 7 janvier

1291 (Schoonbroodt, Chap. de Saint-Lambert, p. 106). En 1297, il fut chargé par Guy de Dampierre avec l'abbé de Floresse d'une ambassade auprès de Philippe le Bel. La tradition de Gembloux attribue les honneurs de cette légation à l'abbé Arnoul, celle de Floresse à l'abbé Hugues (cs. Jean d'Outremeuse, V, 499-501; d'Oudegherst, Annal. de Flandre, II, 272; Hugo, Annal. Pram., I, 86). Il mourut, d'après le Catal.abb. (Pertz, XIII, 292) en 1300, le 26 octobre (Gallia), le 28 (Nécrol. de Saint-Gérard, ap. Anal., XVIII, 350).

GODEFROID, élu en 1300 (catalog. ap. Pertz), interviendrait, d'après le Gallia, dans des actes de 1304 (Anal., VIII, 241-243, mais sans nom d'abbé) et de 1307. Le 14 mai 1316, il fait accord avec Baudouin de Fontaines sur la justice de Souvret (Cartul. de Bonne-Espérance, t. IX, p. 16^v-24^v) et intervient encore dans un acte analogue du 11 mars 1320 (ibid., p. 27^v). Il est également mentionné dans un acte du 16 juillet 1322 (Cartul. de Villers, 88ⁿ, p. 64). Suivant le Catal. abb. (XIII, 292), il mourut le 31 décembre 1323 (1 janvier. Nécrol. Saint-Gérard, ap. Anal., XVIII, 6), et suit enterré dans la chapelle de la sainte Vierge à côté de son frère Michel, ancien abbé de Saint-Jacques de Liége et prosès de Gembloux, mort le 23 avril 1310.

ARNOUL DE ROSIÈRES eut, d'après le Gallia, avec les juiss et les usuriers de Gembloux des démêlés qui ne furent réglés qu'en 1329. Le 17 septembre 1332, il intervient dans un accord avec l'abbaye de Salzinnes pour la cure de Waret (Orig. Carton 516 à Namur). Le 24 décembre 1333, il céda à l'abbaye de Bonne-Espérance les biens et droits de Gembloux sur Souvret, en échange de biens à Marescum, Louvain et Thorembais-Saint-Trond (Cartul. de Bonne-Espérance, IX, 28-31). D'après le Gallia, il aurait abdiqué avant sa mort survenue le 3 décembre 1346.

LAMBERT DE LIROUX, élu en 1346, mourut le 23 janvier 1379 (Gallia). Nous le rencontrons, le 25 juillet 1370, dans un accord avec l'abbesse de Salzinnes, Agnès de Leez, au sujet de la chapelle de Waret-la-Chaussée (Orig. Carton 516 à Namur).

NICOLAS DE RUPEMONT figure le 12 juin 1385 dans un acte de l'abbaye d'Argenton (Carton 47 à Namur), en 1399 dans une concession faite aux religieuses de Jéricho (Gallia). Il mourut le 16 mai 1399 (Gramaye), ou 1400 (Gallia).

JEAN DEL BARE, de Chaumont, institua en 1400 la compagnie des arbalétriers, assista en mars 1409 au concile de Pise, en qualité d'ambassadeur du duc de Brabant. Il mourut le 30 avril 1421 (Gallia), le 29 (Nécrol. Floreff. ap. Anal., XIII, 70).

JEAN DE WALHAIN eut d'abord à lutter contre un compétiteur, Arnoul de Glymes. En 1439 le duc Philippe de Bourgogne appela de Saint-Jacques de Liége les deux moines Matthieu et Jean de Tongres (Gallia, III, Instr. 131) pour réformer l'abbaye de Gembloux (Fisen, Hist. Leod., II, 205). L'abbé, qui avait approuvé cette œuvre, mourut le 14 avril 1440 (Gallia).

LOUIS D'OIGNIES, ancien moine de Saint-Bertin, était abbé de Saint-Vulmer-au-Bois, quand le couvent de Gembloux, sur la proposition du duc, l'appela au gouverne-ment de Gembloux. Le prince fit les démarches nécessaires à Rome et obtint confirmation de cette élection le 23 juillet 1443. L'administration de cet abbé fut prospère. Il mourut le 7 novembre 1457 (Epitaphe ap. Gallia).

OTHON DE DAVE, fils du seigneur de Mielmont, moine de Saint-Remi de Reims et prévôt de Meersen, institua la compagnie des archers en 1470 (Gramaye, p. 26-27). Il mourut le 3 août 1477 (Epitaphe ap. Gallia), le 5 août (Nécrol. Floreff. ap. Anal., XIII, 230).

JEAN DE CARNIÈRES. Le monastère eut à souffrir des guerres sous son administration. Il mourut le 7 février 1495 (ibid., p. 32).

JEAN D'ITTRE 27 juin 1495 — 21 février 1500 (Gallia)

OTHON DE VIVIERS, mort le 25 décembre 1500, avant d'avoir reçu la bénédiction abbatiale (ibid.).

ANTOINE DE BOSSUNES mourut à Louvain le 24 juin 1501 (ibid.).

ARNOUL DE SOLBRECQ, fut appelé en 1502 de l'abbatiat du Jardinet à celui de Gembloux (voir notre notice sur le Jardinet), et obtint d'Alexandre VI, les dispenses nécessaires pour reprendre l'habit bénédictin. En 1505, il unit son monastère à la célèbre congrégation de Bursfeld (Leuckfeld, Antiquit. Bursfeld, p. 79-82; Recess. annal. Congreg. Bursfeld, ao 1505. Ms. de l'abbaye de Beuron, p. 104), et y fit refleurir une excellente discipline. Cet abbé mourut le 8 avril 1511 (Epitaphe ap. Gallia).

MATHIEU PETRI, de Floresse, sur bénit à Trèves dans l'abbaye de Saint-Mathias, le 19 octobre 1511. En 1514, il envoya à l'abbaye de Saint-André-lez-Bruges six de ses moines pour y rétablir la discipline (Goethals, *Chron. monast. S. Andreæ*, ed. Weale, Brugis, Gaillard, 1868, p. 171-172; *Gallia*, V. 272; Leuckfeld, p. 60-61). Il mourut en 1517 (Gallia).

ANTOINE PAPIN, natif d'Ath, fut bénit en février 1518. A la demande de l'abbé Guillaume de Saint-Trond, il envoya dans ce dernier monastère quelques-uns de ses religieux pour y introduire les usages de Bursseld (Gallia, III, 965; de Borman, Chron. de l'abbaye de Saint-Trond, II, 360). Cet abbé acheva les constructions commencées par ses prédécesseurs et enrichit la bibliothèque. Il est connu comme dessinateur (Gest. abb. Gemblac., Ms. de la bibl. de Bruxelles). Il mourut le 19 août 1541 (Gallia), après avoir obtenu pour coadjuteur le cellerier D. Nicolas Dubois.

ARNOUL DUMONT, devenu abbé par renonciation de Dubois, fut bénit à Bruxelles le 22 janvier 1543 et mourut le 11 juin 1549.

BERNARD FOURIER (al. Feriet), sous-prieur, élu le 17 août 1549, mourut le 22 juillet 1557 (Papiers d'État et de l'audience, n. 935, p. 186).

LAMBERT HANCART, d'Ath, élu en octobre 1557, joua un rôle politique dans les luttes religieuses du seizième siècle, comme délégué des États-généraux auprès du duc d'Albe et de Philippe II. Lors de la célèbre bataille de Gembloux (31 janvier 1578), il sut préserver la ville des horreurs du pillage (Strada, a° 1578). Il mourut le 28 août 1578.

JEAN DE CAVEREL, moine de Saint-Vaast d'Arras, sut élu le 21 octobre 1579 et mourut le 20 novembre 1582.

LOUIS SOMBECK, sous-prieur et maître des novices, sut nommé par le roi en mars 1583. Il continua d'enrichir la bibliothèque, publia en 1607 un ouvrage ascétique sur la Passion du Sauveur (Doyen, I, p. 69) et mourut le 11 septembre 1609, après 56 ans de prosession (1)

PHILIPPE CLOCMAN, issu d'une famille noble de Bruxelles, était moine de Saint-Vaast, quand Albert et Isabelle le nommèrent à l'abbaye de Gembloux (28 octobre 1609). Il mourut le 21 octobre 1625.

CHARLES D'URSEL, moine de Saint-Bertin, devint abbé en 1626 et mourut le 3 novembre 1635.

GASPAR BENSELLE, de Namur, moine de Gembloux, licencié en droit, boursier, puis prieur, fut élu abbé le 8 août 1636, renonça à sa charge en 1651 en faveur de D. Martin Draerk, prieur de Saint-Trond, afin de rétablir la tranquillité et la discipline dans le monastère (Conseil d'État. Carton 34), et mourut à Louvain en 1653.

MARTIN DRAERCK était moine de l'abbaye de Saint-Trond, où il avait occupé les charges de lecteur et de prieur; élu en 1651, il mourut non en 1667 le 17 décembre suivant le Nécrologe de Saint-Trond (Anal., XVI, 428), mais le 17 novembre (Gallia).

FRANÇOIS DUMONCEAU, natif de Piéton, sous-prieur de l'abbaye, sut élu abbé le 6 décembre 1667. Le 6 août 1678 un violent incendie consuma le monastère (Conseil d'État. Carton 34). L'abbé entreprit aussitôt de relever les bâtiments. Il mourut le 27 mars 1696.

ARNOUL DE MERTZ, né à Hanret, avait exercé les charges de maître d'hôtel, de proviseur et de curé de Gembloux, lorsqu'il fut élu abbé le 14 mai 1696 (Conseil d'État. Ibid.). Nommé le 10 août 1696, il mourut le 29 février 1716.

MONASTICON.

^{1.} Parmi les Écrivains de l'abbaye citons D. Jean Batonnier (Doyen, I, 105 Paquot; XVII, 234), Jean de Paturage (ibid., 33; Lelong, Biblioth. sacra., p. 895), Michel del Meere (Doyen, p. 244-240, 297).

PIERRE DUMONCEAU, de Fontaine-l'Évêque, était proviseur depuis 21 ans lorsqu'il fut élu abbé le 16 avril 1716 (Conseil d'État. Carton 34). Il fut bénit le 29 juin 1717 et mourut le 2 janvier 1732. Sur la fin de sa vie, il appela à Gembloux des Sœurs de la Providence de Gosselies, pour donner l'éducation aux jeunes filles et se montra toujours leur bienfaiteur.

ILDEPHONSE CHAPELLE, de Chastres, sut élu le 13 février 1732 et reçut sa patente le 11 mars (*Conseil privé*. Carton 1426); il mourut le 28 avril 1739 (acte d'élection du suivant). L'abbaye jouissait alors d'une excellente réputation de régularité et de doctrine (*ibid.*).

EUGÈNE GÉRARD, natif de Hautain-le-Mont en Brabant, avait été confesseur, puis lecteur en théologie, quand il fut élu abbé le 27 mai 1739; il reçut sa patente le 23 juillet (Conseil privé. Ibid.). Ce prélat écrivit un journal de son gouvernement, dont le dernier abbé a conservé des extraits. Sa mort est antérieure à la fin de 1758.

JACQUES LEGRAIN, natif de Namur, fut nommé abbé le 21 mars 1759, à l'âge de 45 ans, après 21 de profession; il exerçait alors la charge de sous-prieur. L'abbaye comptait 20 religieux (Conseil privé. Carton 1426). Cet abbé, homme d'une régularité presque austère, ayant plus à cœur les intérêts spirituels de sa maison que les intérêts temporels, entreprit cependant la restauration complète de l'abbaye. Il mourut en 1791,

D. COLOMBAN WILMART reçut ses patentes le 17 juin 1791 (Inventaire des patentes ecclés., n. 579, Archiv. du royaume). Il fut le dernier abbé de cet illustre monastère, dont les supérieurs portèrent le titre de comte et siégèrent aux États du Brabant comme chefs de la noblesse.

ABBAYE

DE

MAREDSOUS

L'abbaye de Maredsous à Denée doit son origine à la généreuse initiative de la famille Desclée, de Tournai. Le 15 octobre 1872, une colonie de bénédictins, partis du monastère de Beuron en Hohenzollern, vint s'établir dans la maison de campagne de Maredsous que leur offrirent MM. Desclée, pour y rester jusqu'au moment où ils pourraient prendre possession du monastère que les fondateurs susdits, aidés d'autres bienfaiteurs, se proposaient de bâtir dans leurs terres sur la colline du Scrépia. Le 29 juin 1876, les moines quittèrent la vallée et s'installèrent dans une partie du monastère dont on poursuivit activement les travaux. S. S. Léon XIII glorieusement. régnant érigea en abbaye le prieuré, et le 1 mai 1878, dom Placide Wolter, frère du Rme abbé de Beuron et cosondateur de la Congrégation de St-Martin de Beuron, reçut la bénédiction abbatiale des mains de Mgr Gravez, évêque de Namur. Le premier abbé de Maredsous, né à Bonn le 24 avril 1828, avait émis ses vœux sur le tombeau de l'apôtre saint Paul dans l'abbaye de Saint-Paul-hors-des-murs à Rome, le 16 juillet 1856. Le 12 juillet 1881, les moines quittèrent la chapelle provisoire pour commencer l'office divin dans l'église qui reçut enfin sa consécration solennelle le 19 août 1888 des mains de S. É. le cardinal Schiaffino, O. S. B., entouré d'une couronne d'évêques et d'abbés et de l'élite de la société catholique du pays. La nouvelle abbaye compte actuellement 40 moines de chœur et près de 50 frères convers. Une école abbatiale, comprenant les cours d'humanités, est annexée au monastère.

ABBAYE

DE

SAINT-GÉRARD

[Bronium (X°); Broing (1395), Brogne, Broigne (XV°), Saint-Gérard (XVII°).]

Sources: Le plus ancien document que l'on possède sur ce monastère est le « Translatio S. Eugenii », ouvrage composé entre 935 et 937 et publié en 1884 dans les Analecta Bollandiana, t. III, 29-64, avec supplément d'après le Cod. Namurc., par dom Germain Morin (Anal. Boll., t. V, 385-395). Le Vita S. Gerardi (Mabillon, Acta Sanct. O. S. B. Sæc. V, 249-276; Bolland. Act. SS., t. II, Oct. 220-320), écrit d'après une vie plus ancienne, date de la seconde moitié du XIe siècle. L. de Heinemann a édité sous le nom de Monumenta Broniensia (Pertz, XV, P. II, 646-673) des fragments des Virtutes S. Eugenii Bronii ostensæ (646-652), des Miracula S. Eugenii Diogili facta (p. 653-654), puis le Vita Gerardi abbatis Broniensis (654-673); Gallia Christ., t. III, 550-554; Galliot, t. IV, 202-218; Gramaye, Namurcum, p. 471-472; Fisen, Flores Eccl. Leod., p. 442-447; Saumery, IV, 344-345; Miræus, Orig., p. 90-91; La vie du glorieux saint Gérard, abbé de Broigne. Tirée des escrits du R. P. Ribadeneira, prestre de la compaignie de Jisus et augmentée d'aucuns poincts extraicts de l'originel, par srère Gérard Sourls, prieur de l'abbaye de Saint-Gérard. Namur. Furlet, 1618, in-32. 32 pp; E. Del Marmol, L'abbaye de Brogne ap. Annales de la Soc. archéol. de Namur, t. V, 225-286, 373-450; Günther, Das Leben des hl. Gerhard. Halle, 1877; Toussaint, Histoire de S. Gérard, fondateur de l'abbaye de Brogne et riformateur de l'Ordre de S. Benoît. Namur, 1884, in-12; Servais, Essai sur la vie de S. Gérard. Namur, 1885; Walther Schultze, Gerhard von Brogne und die Klosterreform in Nieder-Lothringen und Flandern, ap. Forschungen eur deutschen Geschichte, 1885, t. XXV, 243-271; Dom Ursmer Berlière, L'abbaye de Saint-Gérard, ap. Messager des fidèles, t. V (1888), p. 169-181, 216-223; J. Barbler, Obituaire de l'abbaye de Brogne ap. Analectes pour servir à l'hist. eccl. de Belg., t. XVIII, 289-370; Wilmet, La bibliothèque de l'abbaye de Saint-Gérard au XII siècle ap. Annal. de la Soc. arch. de Namur, t. IX, 340-349; Stan. Bormans, Une fausse bulle du pape Étienne VIII, ap. Bulletin de l'académie royale de Belgique. 2° série, t. XLVII, 272 sqq; Bulle de Lucius III (1183), ap. Annal. de la Soc. archéol. de Namur, t. XII, p. 495-499.

Les différends survenus entre l'abbaye et l'évêché de Namur donnèrent lieu à quelques écrits polémiques. En voici les titres: Abrégé du différend des abbés et religieux de Liessies deffendeurs contre le Seigneur Illustrissime et Révérendissime Evesque de Namur. Et les religieux de Saint-Gérard demandeurs. S. l. n. d. petit in-8, 16 pp. de 1674 (cf. Doyen, Bibliogr. namur., 120 partie, p. 271-272). — Déduction de droit pour le Prieur et les Religieux conventuels de l'abbaye de Saint-

Les sources manuscrites auxquelles nous avons pu puiser sont 10) un Ms. petit in-40 du sémimire de Namur contenant outre le Translatio S. Eugenii et d'autres documents hagiographiques, un traité intitulé: Quomodo sancta Crux ab Antiochia allata sit in Broniense cænobium (fol. 122-174). Une copie du même ouvrage, faite sur le manuscrit de Saint-Gérard, se trouve à la bibliothèque de Bruxelles sous le 11º 8017. Ce traité est du commencement du XIIIº sjècle. Le comte de Bar, dans son *Histoire de l'Ordre héréditaire du Cygne*. Bâle, 1780 (Bibl. de Bruxelles), conjecture d'après le chapitre 1er du livre III, que cet ouvrage a été écrit vers 1211 par un moine de Brogne (p. 12), mais il se trompe étrangement en l'attribuant (p. 28) au réligieux Sorius, qui vivait au commencement du XVIIe siècle. Cet ouvrage a également été utilisé par Croenendael dans sa Cronicque du pays et comté de Namur (t. I, p. 273 sqq.; cl. Hist. litt. de la France, t. XXI, p. 605-666). 2°) Le registre de Nicolas de Lesves (Archives de Namur, n° 64) contient plusieurs chartes et de précieuses indications sur les biens, rentes, etc. 3º) Les Archives de Namur possèclent en outre quelques chartes originales (carton 108), l'Inventaire des chartes de Brogne 18 ff. 8º (nº 66), différents registres de comptes, procédures, rentes, un registre des difficultés survenucs entre l'abbaye et l'évêché de Namur (nº 104), un Tableuu des abbés (nº 109). 4º) L'abbaye de Maredsous possède, outre quelques registres de comptes (XVIIIe siècle), un précieux manuscrit de Dom Eugène Massart, curé de Saint-Gérard, écrit de 1711 à 1721 : « Volume contenant les principaux privilèges et titres de l'abbaye de Saint-Gérard, comme aussy les principales difficultés survenues entre les illustrissimes et Rév. Evesques de Namur et les Religieux de la dite abbaye depuis l'incorporation à la mense épiscopale de Namur, avec plusieurs autres pièces curieuses décrites par dom Engène Massart. » In-fol. 1356 pp. Ce manuscrit donne un texte plus complet des diplômes de l'abbaye de Brogne.

Dans l'appendice aux Mémoires de Delvaulx, conservés à la bibliothèque de l'Université de Liége (t.V, n.52 et 56) se trouvent quelques documents relatifs aux différends entre l'abbaye et l'évêque de Namur. — Dans le Résidu de Saint-Germain des Prés à la Bibliothèque Nationale de Paris, nous avons également remarqué quelques notes sur Saint-Gérard (Fonds latin 12673).

L'abbaye de Brogne sut sondée au commencement du Xe siècle, par un pieux seigneur du nom de Gérard, originaire du pays de Darnau et propriétaire de la terre de Brogne. Libre ensin de réaliser un dessein qu'il nourrissait depuis longtemps (Translatio, n. 2, ap. Anal. Boll., III, 31; Pertz, XV, p. II, 647), il mit la main à l'œuvre, et, le 2 juin 919, sit donation des terres de Romerée et de Manise au monastère de Saint-Pierre dont il avait déjà commencé la bâtisse et dans lequel il voulait se consacrer à Dieu. Désireux de procurer des reliques à son monastère, il s'était rendu à

Paris, où l'abbé de Saint-Denis lui avait remis une relique considérable de saint Eugène, le 29 juillet 918, comme nous pouvons le conjecturer d'après le « Translatio » et le diplôme de fondation.

Se basant sur les Annales Blandinienses (Pertz, Mon. SS., V, 24), Schultze admet que saint Gérard naquit en 898, commença la construction de son monastère en 913 et y transporta les reliques en 915 (Forschungen, p. 232). Ces dates nous paraissent quelque peu suspectes, car nous ne pouvons croire que saint Gérard ait pu entreprendre à cette époque la fondation d'un monastère « dans un alleu qui lui appartenait de plein droit »; à une époque donc où il est sorti des années de l'enfance, et de plus « après avoir longtemps médité ce projet » (Translatio, n. 2, p. 31-32): et pourtant, d'après le calcul de Schultze, Gérard n'aurait eu que quinze ans ou un peu plus. La date sournie par les Annales Blandinienses est donc une date purement arbitraire, car il n'est guère admissible qu'un jeune homme de seize ou dix-sept ans ait fondé un monastère, après y avoir longtemps réfléchi et ait fait toutes les démarches mentionnées dans la Translation. D'un autre côté, il est certain que la translation des reliques de saint Eugène s'effectua avant l'an 920, puisqu'elle eut lieu sous l'administration de l'évêque Étienne de Liège (+ 19 mai 920) (de Theux, Le chapitre de Saint-Lambert, I, 18, note 4). Ce ne peut être en 920, puisqu'elle eut lieu le 18 août (Translatio, n. 4, p. 34; n. 12, p. 38; Pertz, 648), et qu'Étienne mourut le 19 mai. Ce ne sut pas non plus, croyons-nous, en 919 (Morin. ap. Anal. Boll., V. 387), parce que le diplôme de dotation du monastère, donné le 2 juin 919, parle déjà du monastère dédié à saint Eugène, ce qui suppose la présence des reliques que saint Gérard ne connaissait point avant son voyage à Deuil (¹). Or ces reliques ayant été transférées le 18 août, il ne peut se faire que le diplôme sasse déjà mention de saint Eugène le 2 juin, si cette translation avait eu lieu en 919. Nous ne pouvons cependant croire qu'elle s'effectua longtemps avant; peut-être fut-ce en 918, à une époque où la construction du monastère était déjà avancée (Dipl. de Charles le Simple, ap. del Marmol p. 419). Nous ne savons où saint Gérard embrassa la vie monastique (2) ni de quel monastère il tira les moines qui occupèrent la nouvelle fondation dès son origine (3). Dans un diplôme de 921, Charles le Simple lui accorde l'autorisation de confier son monastère à un abbé (ap. del Marmol, p. 420, cf. Anal. Boll., V, 387; Schultze, 269). Ce n'est qu'en 923 que nous le trouvons revêtu de la dignité abbatiale dans une charte par laquelle Hugues, abbé de Saint-Martin de Tours, lui cède une terre en Hesbaye (Gallia, XIV, app. p. 60).

^{1.} Nous suivons ici les renseignements donnés par le *Translatio* et n'admettons point le récit du biographe quant à l'apparition de saint Eugène, dans l'impossibilité où nous sommes de vérifier son authenticité ébranlée par le caractère général de cette biographie.

^{2.} Son séjour à Saint-Denis est pour le moins fort problématique; en tous cas il ne peut avoir eu lieu à l'époque assignée par l'auteur de la seconde vie, dont le récit fourmille d'erreurs chronologiques.

^{3.} Le second biographe parle d'une substitution de moines aux clercs, mais par erreur. Le *Translatio* ne connaît pas cette substitution; au X^e siècle le terme *dericus* s'appliquait fréquemment au *monachi*; au XI^e siècle la distinction était plus tranchée.

S. GÉRARD exerça une grande influence au Xe siècle sur les monastères bénédictins de nos contrées dont il ramena un certain nombre à l'observation de la règle primitive. Les principaux sont Saint-Bavon (937-953) (Mirac. S. Bavon., I, 11, 14, ap. Mab. Acta SS. Siec. II, 410; Annal. S. Bavon., 937, 939, (Pertz. Mon. SS. II, 186-187), Saint-Pierre au Mont-Blandain (941-953) (Annal. Bland., Pertz. Mon. SS. V. 25; Folcuin. Gest. abbat. S. Bertini, 107, ap. Mon. SS., XIII, 629; Auctoritas Transmari ap. Van Lokeren. Chartes de l'abbaye de St-Pierre, p. 22; Transl. S. Vandregisilt ap. Mab. Acta SS. V. 404); Saint-Bertin (944.) (Folcuin ap. Pertz, XIII, 628 sq.; Annal. Bland., 945 l. c.); Saint-Ghislain (931) (Reiner, Mir. S. Gisleni, 6, ap. Mab. Acta, II, 796; Pertz, XV, P. II, p. 578); Tin. Mouzon (Hist. Mosom., ap. Pertz, XIV, 609; Annal. Mosom., Pertz, III, 160); Saint-Amand (Annal. Elnon. minor., ap. Pertz, V, 19.) Saint Gérard mourut le 3 octobre 959.

HÉRIBERT, qui lui succéda, avait été auparavant précepteur et chapelain de l'empereur Othon III, qui lui accorda à la demande de Notger l'église et la curtis de Mettet, le 27 décembre 987 (Del Marmol, p. 425). En 992 l'empereur lui-même se rendit à Brogne en compagnie de Notger et ratifia l'indépendance de ce monastère (31 mars 992, ibid., p. 426-428). L'année de la mort de cet abbé, placée en 998 par Del Marmol (p. 257) reste incertaine. Le nécrologe en fait mention au 8 avril (p. 312).

Le manque de documents ne nous permet pas de fixer la chronologie des abbés GUINEBALD, dont le nom figure au nécrologe à la date du 11 février et REINER, qui y est cité le 15 juillet.

GONTHER fit écrire la seconde vie de S. Gérard. On place son abbatiat vers les années 1035 et 1038 (date de la consécration de l'église par Nithard, évêque de Liége, 14 novembre), mais d'une manière tout à fait arbitraire (Günther, p. 5; Schultze, p. 257). Un acte de 1070 en fait mention (Del Marmol, p. 428). Schultze ne reconnaît à cet acte aucune valeur chronologique, mais sans pouvoir donner un motif bien positif de son opinion, comme le remarque Heinemann (ap. Pertz, XV, 654). L'obituaire place sa mort au 25 avril (Anal., XVIII, 315). Le Tableau des abbés dit le 25 avril 1062 (ap. dom Massart, p. 68).

BOSON aurait obtenu de Grégoire VII et de Henri IV confirmation des privilèges de son abbaye et serait mort le 25 novembre 1085 (Tableau, p. 69).

GUÉRIMOND, moine de Saint-Jacques de Liége, acheta l'abbaye de Brogne de l'évêque Otbert de Liége. (Chronicon S. Huberti, n. 82. Pertz, VIII, 602; cf. Neues Archiv. XI, (1885) 192). Lorsque Otbert se fut réconcilié avec Rome (1106), l'intrus fut dépossédé. Le nécrologe mentionne sa mort au 21 janvier (Anal., p. 296).

THOMAS mourut le 26 mai (Tableau des abbés, p. 69), ou le 26 juin (Nécrologe, p. 326).

ARNOUL mourut le 9 mai 1106 (Tableau, p. 70), le 10 mai (Nécrologe, p. 318), 1114 (Galliot); mais ces deux auteurs sont dans l'erreur, comme le montre la date de 1106, date de la déposition de Guiremond et celle de 1114, époque à laquelle Étienne était déjà abbé. Au reste la chronologie des abbés Thomas et Arnoul est fort problématique.

ÉTIENNE, sous l'abbatiat duquel aurait eu lieu une translation des reliques des saints Innocents, est mentionné dans une charte de l'évêque Otbert en faveur de Gembloux (Gesta abb. Gemblac., c. 79; Pertz, VIII, 552). Parmi les témoins figurent Olbert, élu abbé de Saint-Jacques de Liège en 1112, et Bérenger, abbé de Saint-Laurent, mort le 16 novembre 1113. La charte serait donc de 1112 ou 1113. Mais d'après les Gesta abb. Gemblac. (l. c.), elle sut donnée sous l'abbé Anselme qui succéda à Liétard, mort le 4 février 1113. Elle est donc de cette dernière année. Étienne mourut le 3 mars 1114 (Tableau, p. 70), 1116 (Galliot).

EBROIN, sous le gouvernement duquel aurait été faite l'élévation du corps de S. Gérard en 1131 par Alexandre, évêque de Liége (Annal. Lobb., 1131. Pertz, IV, 12.) En 1140 cet abbé obtint de Manassès de Hierge, qui se disposait à passer en Terre-Sainte, les alleux de Milen et de Muysen en Hesbaye pour la somme de 80 marcs, ainsi que l'alleu de Niverlée, à la condition toutefois d'y établir un prieuré de six moines, si Manassès mourait sans héritiers légitimes (ap. Del Marmol, p. 428-429). Cette condition ne sut point remplie. C'est de ce seigneur que les moines acquirent la précieuse relique de la sainte croix que l'on vénérait dans leur église (cf. Codex Namurc. Quomodo sancta Crux...). L'année de la mort d'Ebroin est fixée à l'an 1140 par le Tableau des abbés (p. 71). Le nécrologe en sait mention au 1 novembre (Anal., p. 351).

C'est peut-être vers ce temps qu'il faut placer l'abbé SIGEBERT qui mourut à l'abbaye de Saint-Laurent de Liége et fut enterré dans le même tombeau que Pierre abbé de Gembloux (Hist. S. Laur. Leod., ap. Mart., Ampl. Coll., IV, 1090).

GÉRARD, le diacre, aurait gouverné seize ans et serait mort en 1156 (Tableau des abbés, p. 71). D'après une tradition du monastère, les moines ne pouvant s'entendre sur le choix d'un abbé s'en rapportèrent à sa décision; gardant alors pour lui la crosse qu'il aurait dû remettre à l'élu, Gérard se désigna lui-même pour abbé (D. Massart, p. 121). C'est sous son gouvernement, croit-on, que Henri l'aveugle, comte de Namur, accorda en 1154 la charte de Brogne, réglant le droit civil et criminel de cette commune (Del Marmol, p. 434-440). Le nécrologe fait mention de Gérard au 17 août (p. 336).

GODEFROID, neveu de l'évêque de Liége, Henri de Leyen, acquit en 1161 de Jean le Clerc divers biens situés à Thozée (Orig. Carton 108). Il figure comme témoin dans la charte d'incorporation de l'église de Gourdinne au chapitre de Fosses en 1161 (Archives de Namur. Cartul. de Fosses, fol. 31^r; Anal., IV, 407). Le nécrologe en fait mention au 10 novembre (p. 352) (1161, dit le Tableau des abbés, p. 72).

LIBUIN aurait obtenu de l'évêque Raoul de Liège en 1169 (?) confirmation de la donation de l'église et de la ferme de Mettet (d'après Bulle d'Honorius 1221 ap. Del Marmol, p. 445; Schoolmeesters, Regestes de Raoul de Zühringen, 1881, p. 26). En 1178, Godefroid III, duc de Brabant, fit donation à Brogne d'une rente annuelle de 1000 harengs (Del Marmol, p. 440-441). En 1183 le pape Lucius III accorda à Libuin confirmation des biens de l'abbaye (Annal. de la Soc. arch. de Namur, XII, 495; Dom Massart, p. 51). Sa mort est placée à l'an 1185 (Tableau des abbés, p. 72), le 15 février (Nécrologe, p. 302).

LAMBERT figure dans une charre de 1190 (Anal., XVI, 43). Le nécrologe mentionne un abbé de ce nom, au 4 janvier (p. 291). Cet abbé pourrait être celui que le Tableau des abbés, p. 73, le Gallia. Galliot et Del Marmol placent après Robert et qu'ils font mourir en 1234.

ARNOUL-serait mort en août 1192 (Tableau des abbés, p. 72)

ROBERT figure dans une charte de 1196 (Maghe, Chronicon Bonæ-Spei, p. 140; Cartul. de Bonne-Espérance, t. V, p. 4"; Mir., III, 578, dit Wibertus). En 1202, il assista à la translation des reliques de saint Bertuin à Malonne (Act. SS. Belgii, V, 174), et reçut une bulle d'Innocent III (D. Massart, p. 59). En 1203, il acheta de l'abbé de Flozeffe la ferme de Bures (Del Marmol, p. 442-443), et en 1213 acquit de l'abbé Grégoire de Malonne la dime de Brogne contre différentes propriétés (Ibid:, p. 444) ('). Ses mérites engagèrent les moines de Lobbes à le demander également pour abbé ; il figure en qualité d'abbé de Lobbes en 1204 (Cartul. de Cambron, p. 136). En 1215, il assista au concile de Latran et établit entre les deux abbayes une confraternité de prières (.4nal., XVIII, 361). C'est à cette époque qu'il obtint l'union du prieuré de Géronsart à son abbave de Lobbes (Barbier, Histoire du monastère de Géronsart, p. 17-19, 219). On ne sait en quelle année Robert abdiqua l'abbatiat de Lobbes (2). Il figure encore comme abbé de Brogne en 1219 (Reg. de Nicolas de Lesves, fol. 50; Anal., XVIII, 371); de Lobbes et de Brogne en 1220 (Chartrier d'Oignies, à Mons). Il mourut le 15 mai (Nécrologe, p. 320), le 21 (Nécrol. Floreffe, ap. Anal., XIII, p. 202), 1221 (Gramaye, Namurcum, p. 72; Del Marmol, p. 375), 1222 (Vos, L'abbaye de Lobbes, 11, 222).

THOMAS est cité dans une charte du mois de mars 1224 (Chartrier de Waulsort; Anal., XVI, 66). Le 4 octobre 1226, Jacques de Vitry consacra la « chapelle ronde » dans le monastère (Reg. de Nicolas de Lesves, fol. 5°). En 1234, Thomas acheta de Marguerite, abbesse de Moutier, diverses rentes à Bonchin, ainsi que la juridiction et la justice de ce lieu (Del Marmol, p. 445-446). En 1236, il fit également l'acquisition d'autres rentes à Nesse (Ibid., p. 447), et d'un bois à Bouvignes (Cartul. de Bouvignes, I, p. 6). En janvier 1244, il vendit au monastère de Sainte-Catherine de Milen le droit

^{1.} L'original de cette charte, conservé à Namur, contient le sceau de notre abbé.

^{2.} Son successeur Thomas figure en 1222 dans le Cartulaire de Broqueroie (Devillers Cartul. V, p. 136).

de patronage sur l'église de ce lieu, ainsi que les grosses et petites dîmes (Wolters, Notice historique sur l'ancienne abbaye noble de Milen, Gand, 1853, p. 57). En juin 1253, il termina un différend entre Waulsort et Hastières (Anal., XVI, 139), régla en 1258 là distribution des aumônes de l'abbaye (Del Marmol, p. 447-448). Nous le voyons encore figurer dans les actes de juin 1253 (Cartul. de Waulsort, IV, p. 147), de juin 1264 (Del Marmol, p. 383), de 1266 (Ibid., p. 448-449) et du 14 août 1268 (Ibid., p. 450). Le Nécrologe en fait mention au 15 août. L'Épitaphe (ap. Del Marmol, p. 380) indique l'an 1268. Gramaye, le Gallia et Galliot, placent ensuite un abbé du nom de PIERRE, qui serait mort en 1270, et dont ils rapportent l'épitaphe. Le Nécrologe n'en fait point mention.

GÉRARD aurait gouverné 23 ans, d'après le *Tableau des abbés*, et serait mort le 1 novembre 1291 (p. 75; Épitaphe ap. Del Marmol p. 384). Le *Nécrologe* cite un abbé de ce nom au 3 novembre (*Anal.*, XXI, p. 351). Quoi qu'il en soit de l'année de sa mort, il est certain qu'il n'était plus abbé en 1280.

LAMBERT, mort le 1 juillet (*Nécrologe*, p. 327), 1293 (*Épitaphe* ap. Del Marmol, p. 385), figure en 1280 dans un diplôme du *Cartulaire d'Aulne* (Devillers, n.458, I. 144), et en 1292 (*Reg. de Nicolas de Lesves*, p. 121^v).

BAUDOUIN DE RIWENCHIES figure le 15 juin 1295 dans une charte de Tamines (Annal. de la Soc. archéol. de Namur, XVII, 312), et le 18 juin suivant comme témoin dans une charte de l'abbaye de Floresse (Cartul. de Floresse, p. 223). En 1296, il régla les difficultés survenues entre l'abbaye et le curé de Niverlée touchant les dûnes novales (Reg. de Nicolas de Lesves, p. 124; Anal., XVIII, 373). Son épitaphe place sa mort en 1301, le 17 mars (Tableau, p. 75).

THOMAS DE HANÈCHE figure comme témoin dans une charte du 7 juillet 1302. (Borgnet, Cartul. de Fosses, p. 19). Il mourut en 1310 (Épitaphe), le 26 septembre (Nécrologe, p. 343 et Tableau, p. 76).

GÉRARD, natif de Brogne, mourut le 21 février 1313 (Nécrologe, p. 304; Épitaphe ap. Del Marmol).

ALARD serait mort en 1336, d'après Gramaye et Galliot, en 1353 d'après Fisen, le 9 septembre 1353 d'après le Tableau (p. 77).

HENRI DE FALIZE mourut le 28 février 1380 (Épitaphe ap. Del Marmol) (1).

JEAN BUFFETIAL figure en 1386 dans une lettre du bailli de Morialmé (copie du XVIIIe siècle. Archives de Namur, n. 109), et dans le Reg. de Nicolas de Lesves (p. 83°). Il mourut en 1400 (Épitaphe, ap. Del Marmol).

r. Sur les rapports de l'abbaye avec celle de St-Trond cfr. Gesta abb. Trud., Contin. III, p. II, n. 8, (l'ertz. X, 347).

WALTER DE FALIZE, neveu de l'abbé Henri de Falize (Reg. de Nicolas de Lesves, p. 5), gouverna l'abbaye pendant 27 ans et mourut le 31 octobre 1427 (Épitaphe, ap. Del Marmol). Nous le voyons figurer dans des actes du 5 août 1403 (Reg. de Nicolas de Lesves, p. 82), de juin 1412 (p. 55), du 8 décembre 1414 (p. 70), du 10 juin 1421 (Archives, n. 109), de 1426 (Reg. p. 36^v). Les pertes causées à son monastère par les guerres entre les Bourguignons et les Liégeois l'obligèrent à vendre certains biens situés à Himiée (Del Marmol, p 389). Il paraît dans un acte du 8 juin 1421 en qualité de membre des États du comté de Namur (Galliot, VI. 120).

JEAN DE LIERNU figure dans des actes du 15 mai 1429 (Reg. de Nicolas de Lesves, p. 110^v), et du 13 septembre 1432 (ibid., p. 13^v). Il mourut en 1433 (Fisen, Gallia, Tableau, p. 79).

NICOLAS DE LESVES, sans doute originaire du village de ce nom, est auteur d'un ouvrage français sur la translation de la sainte Croix (Tableau, p. 80; Paquot, t. XII, 293-295). Il figure comme simple religieux dans un acte du 6 juillet 1431 (Registre de Nicolas de Lesves, p. 37), et comme abbé le 24 avril (Reg., p. 145), et le 10 novembre 1434 (p. 8). Le 31 octobre 1436, il donne son consentement à l'incorporation de l'église d'Andoy à celle d'Erpent (Barbier, Histoire de Géronsart, p. 328). Nous le rencontrons encore dans des actes de 1442 (Reg., p. 146°) et de 1445 (ibid., p. 149°). En 1447, il abdiqua en faveur de Nicolas Cardin, gardien des frauciscains de Namur, et mourut le 2 août 1448 (Tableau, p. 80).

NICOLAS CARDIN mourut le 18 janvier 1452 (Tableau, p. 80).

GUILLAUME DE GRAUX intervient comme arbitre entre les monastères de Géronsart et de Salzinnes le 26 août 1453 (Barbier, Histoire de Géronsart, p. 338). Il répara les bâtiments de l'abbaye et mourut le 25 octobre 1483 (Épitaphe, Tableau p. 81).

JACQUES LE TOURIER, natif de Namur, s'occupa surtout d'embellir le monastère d'enrichir le trésor et la bibliothèque. Il mourut le 4 juillet 1503 (Épitaphe).

GUILLAUME DE BEEZ, élu le 4 juillet, le jour même de la mort de son prédécesseur, figure comme abbé dans un acte du 30 septembre 1503 (Bormans, Fiefs, du comté de Namur, III, 394). Il mourut en 1507 (Épitaphe).

THOMAS BADRY, de Brogne (Tableau, p. 83), dont on vante les talents pour la reliure et les travaux de mécanique, occupa la charge de prieur sous ses prédécesseurs et sut élu abbé le 6 avril 1507 (Archives de Namur, Carton 108); il figure en cette qualité le 6 mai 1507 (Bormans, Fiefs, III, 403). En 1512, il abdiqua en faveur de Guillaume Caulier, moine de Saint-Vaast et prévôt d'Haspre. Il mourut le 19 novembre 1516 (Épitaphe, Nécrologe).

GUILLAUME CAULIER rétablit l'ordre dans les affaires du monastère, restaura les bâtiments et enrichit le mobilier. En 1523, il fut également appelé à prendre la direction de l'abbaye de Lobbes. En 1525, les Allemands pillèrent le monastère. L'abbé Caulier mourut le 1 août 1550 (D. Massart, p. 85, 123-127).

BENOIT DE MAILLY, d'une famille noble de l'Artois, était prieur de l'abbaye de Marchiennes, lorsque l'abbé Caulier le demanda pour coadjuteur (D. Massart, p. 1261). Bénit abbé le 14 novembre 1550, il s'efforça pendant les années de son administration de réparer les pertes que les guerres avec la France avaient causées au monastère. Il mourut en 1564, le 24 juin (Tableau des abbés, p. 37), le 25 (Épitaplie ap. D. Massart, p. 87), le 26 (Nécrologe).

Le 12 mai 1559, le pape Pie IV avait créé aux Pays-Bas quatorze nouveaux évêchés, dont la dotation devait être prise sur les revenus de monastères et autres biens ecclésiastiques. Le titre abbatial de ces monastères était supprimé et uni à perpétuité à celui de l'évêque diocésain. Épargné dans une première combinaison sanctionnée par une bulle de Pie IV du 10 mars 1560, le monastère de Saint-Gérard ne sut incorporé à la mense épiscopale de Namur que par suite des démarches aussi habiles qu'intéressées faites par l'abbé de Floreffe, Guillaume Doupaix, pour libérer son propre monastère aux dépens de celui qui nous occupe. L'abbé Doupaix représenta à l'évêque de Namur, au cardinal Granvelle et à Marguerite de Parme « l'incompatibilité qui existait entre les devoirs d'un évêque et l'exercice de la paternité que Floreste possédait sur plusieurs monastères. Il offrit de payer une pension annuelle de 1000 florins en faveur de l'évêché de Namur, à condition que l'union de l'abbatialité de Floreffe audit évêché sût rompue... et l'abbaye de Saint-Gérard, dont l'abbé venait de mourir, incorporée à la mense épiscopale » (Barbier, Histoire de l'abbaye de Floresse, pp. 274-275). Cette incorporation eut lieu en vertu d'une bulle de Pie IV, datée du 17 janvier 1566.

L'état précaire des ressources de Saint-Gérard créa aux moines et à l'évêché une situation peu favorable, dont l'évêque Wachtendonq essaya de sortir en demandant au gouvernement de pouvoir résilier la bulle du 17 janvier 1566 et d'obtenir l'incorporation de Floresse (D. Massart, p. 537). Cette démarche ne réussit point. Cependant, saute de ressources et de liberté, l'abbaye de Saint-Gérard dépérissait. Mgr Engelbert Desbois, sollicité de divers côtés, autorisa l'admission de quelques postulants (1648) et l'introduction des statuts de Louis de Blois, dont quelques moines de Liessies surent chargés d'enseigner la pratique à Saint-Gérard (D. Massart, pp. 460-467). Le 26 sévrier 1656, l'évêque diocésain ordonnait de remplacer les statuts de Liessies par ceux de Burssseld (Ibid., p. 499). C'est alors que l'évêque essaya de remplacer les bénédictins d'abord par des carmes, puis par des prémontrés d'Heylissem, tentatives qui échouèrent à la suite des réclamations de plusieurs abbés et des religieux de Saint-Gérard (Ibid., pp. 512-574). Un accord conclu le 28 avril 1670 entre l'abbé de Liessies et le ches du diocèse, en vertu duquel une partie des biens étaient cédés à Saint-Gérard et la juridiction spirituelle sur ce monastère devait être exercée par l'abbé de Liessies, ossirit

quelque espérance de meilleur avenir; mais déjà le 18 février 1675, le contrat fut annulé à la suite de nouvelles difficultés. L'évêque autorisa alors l'admission de cinq novices et demanda deux moines de Gembloux, pour leur enseigner les usages de Bursfeld; toutesois cette mesure n'eut guère d'effet, car l'évêque, craignant de perdre son autorité sur Saint-Gérard, refusa de laisser la communauté s'incorporer à la congrégation de Bursfeld. Las enfin de tant de difficultés, les moines s'adressèrent au roi de France, sous la domination temporaire duquel se trouvait alors la Belgique, et obtinrent à la suite d'un arrêt du 20 avril 1686, le partage des biens en trois lots, dont un serait exclusivement réservé aux religieux. Toutes les difficultés n'étaient pas levées. L'évêque Van den Perre essaya encore de vaincre la résistance des religieux, en les dispersant, et en offrant l'abbaye aux chartreux ou en essayant de l'incorporer à l'abbaye de Marchiennes (D. Massart, p. 716-717, 1256), mais les moines tinrent bon, et l'arrêt du 14 novembre 1694 maintint le partage des biens et la libre élection de prieurs triennaux. La première élection eut lieu le 19 janvier 1695. Cet acte de partage, approuvé le 8 février 1698 par Mgr de Berlo, fut attaqué plus tard par Mgr de Strickland et cassé par l'empereur Charles VI à la date du 5 juin 1731 (D. Massart, p. 860; Anal., t. XIX, p. 78-83). Toutefois il ne semble pas que cette dernière ordonnance ait été exécutée, car le dénombrement des biens de l'abbaye, fait sous Joseph II, mentionne encore la division en trois lots (Del Marmol, p. 403 sqq.).

Voici la liste des prieurs que nous avons pu relever dans divers documents.

DOM GÉRARD ABLORU # 7 décembre 1578 (Nécrologe).

DOM THOMAS DE SAINT-MARTIN # 26 avril 1580 (Ibid.).

DOM PIERRE DE WALONCAPELLE, frère de Mgr de Waloncapelle, évêque de Namur, moine de Berghes-Saint-Winnoc, fut prieur de Saint-Gérard en 1585; de retour à Saint-Winnoc, il fut nommé prieur (1592). Il mourut le 25 janvier 1603 (Pruvost, Chronique et cartulaire de l'abbaye de Berghes-Saint-Winnoc, I, Introd., p. XXV; Nécrologe; Foppens, Bibl. belg., II, 1016).

DOM JACQUES FRANGUET, mort prévôt de Sosoye le 14 février 1601 (Nécrologe).

DOM JEAN BERTINCHAMPS était prieur en 1602 (Souris, p. 18); il mourut le 29 octobre 1603 (Nécrologe).

DOM GÉRARD SOURIS l'était en 1618; il mourut le 6 juillet 1622 (Nécrologe).

DOM LOUIS DE LA FOSSE l'était le 23 octobre 1651 (D. Massart, p. 282).

DOM BENOIT DUBOIS prieur 26 ans 4 28 décembre 1651 (Tombe à Saint-Gérard).

DOM PAUL DE HENNION, natif de Lille, vêtu le 6 janvier 1648, à l'âge de vingt ans (D. Massart, p. 465), était prieur en 1679 (p. 600), 1680 (p. 635), 1686 (p. 682), ne l'était plus en 1693 (p. 716); réélu le 8 février 1698 (p. 859).

DOM GÉRARD DUBOSQUET était prieur le 12 février 1699 (p. 868), et en février 1702 (p. 887).

DOM MAUR ROBERT, profès le 14 novembre 1688 (p. 633), élu prieur le 19 janvier, 1695 (p. 769), réélu le 20 février 1705 (p. 923), en 1714 et 1717 (p. 1160, 1162), l'était encore en 1721 (p. 1325).

DOM BERNARD PESTIAU, profès 1687 (p. 683), élu prieur le 17 février 1708 (p. 941), réélu le 5 mars 1711 (p. 943).

DOM EUGÈNE DEVILLERS prieur pendant 28 ans 4 6 juin 1782 (Tombe à Saint-Gérard).

DOM PIERRE DUMONT 1787 (Del Marmol, p. 411).

Les revenus du monastère étaient en 1787 de 23114 florins; l'évêque touchait les deux tiers de cette somme. Le nombre de religieux était de quatorze (Del Marmol, p. 403 sqq.).

ABBAYE

DE

WAULSORT

Valciodorus (X*), Walciodorum (X*), Walchiodorum (1511); Wausoire (1190), Vatiorra (XIII°), Vaucerre (1215), Waucorre (1215), Wachoire (1223), Walcherre (1227), Walchorre (1228), Wacore (1244), Wachorre (1253), Wachore (1294), Wachoir (1419), Walchoire (1568), Wasors (1606), Walchor (1614), Waulsor (1636), Wasoor (1657), Vasor (XVII°), Wausors (1642).

Sources: *Vita S. Čadroe* (Mab., *Sæc. V*, 487; Boll., t. I, *Mart.*,468-473; Pertz., IV,683; XV, 689-692.); Vita S. Maccalani (Mab., See. V. 548-51; Boll., t. II, jan. 749-51). Vita S. Forannani, (Mab., Sec. V, 586-595; Boll., t. III, April. 816-831); Chronicon Walciodorense (XIIº siècle avec continuation du XIIIe), éditée d'abord par d'Achery (Spicileg., VII, 565; al. II, 708), puis par Waltz (Pertz, XIV, 503-540); Defensio libertatis Hasteriensis monasterii (XIIIº S.), (Pertz, XIV, 541); Nomina abbat. Walciodor. (Portz, XIII, 294; Jasse, Bibl. 1,498); Acta S. Nuncii (Boll., t, V, Octobr. 124, sqq.; Acta SS. Belgii, V, 333-343). Correspondance de Wibald de Stavelot. ap. Martène, Ampl. coll., II; Patr. lat., t. 189; Jasse, Monumenta corbeiensia; Gallia christ., III, 569-575 ; Galliot, IV, 185-201 ; Saumery, II, 277-284; Fisen, Flores, 230-232 ; Gramaye, p. 466 467; Mirseus, Orig., p. 99-101; Opp. dipl., passim; Martène, Ampl. Coll., I et II passim pour les chartes; Documents concernant les monastères de Waulsort et d'Hastière; ap. Anal., XVI, 5-80: 120-190), collection de 94 documents publiés par M. Joseph Barbier; Anal., V. 196; Toussaint. Histoire de l'abbaye de Waulsort et du prieure d'Hastière. Namur, Douxfils, 1883; Van Bavegom, 187, 540-541; V. Barbier, Inventaire des biens de l'abbaye de Waulsort en 1786 (Anal., XX, 439-478) ; Inventaire du trésor de l'abbaye de Waulsort en 1642 (ibid., XXI, 486-490) ; Bequet : Orfévreries du XIIIe siècle et L'intaille carlovingienne de Waulsort (Annales de la soc. arch. de Namur, t. XII, 151-157 et XVIII, 1-26); Dietsche Warande, 1889, p. 352-359. M. Léon Lahaye conservateur des archives de l'État à Namur, publie en ce moment dans les Bulletins de la société d'art et d'archéologie de Liège (1890, t. V, p. 211 sqq), une Étude sur l'abbaye de Waulsort, dont il a bien voulu nous communiquer le manuscrit. C'est un travail critique et érudit.

Parmi les manuscrits à consulter, citons: Historia monaster. Walciodor. et Hasteriens. ab anno 944 ad annum 1777, composée par un moine de Waulsort, qui a utilisé les inscriptions tombales (Archives paroissiales de Waulsort); le Cartulaire en 5 volumes in-fol. du XVIIIe siècle (Archives de Namur); un autre Cartulaire du XIVe siècle no 1162 conservé aux Archives du royaume; de nombreuses chartes originales et registres (Archives de Namur) des élections abbatiales (Conseil privé, 1480); des Inventaires des biens (Archives du royaume, Invent. no 34 et 115).

Vers le milieu du dixième siècle. des moines écossais, à la recherche d'un emplacement propre à la construction d'un monastère, s'arrêtèrent à l'oratoire de Saint-Michel, en Thiérache, nouvellement rebâti par la comtesse Hersende, et obtinrent de l'évêque de Laon, Rodulphe, l'autorisation de s'y établir (Charte de 945. Cartul. S. Michel, XIIIe siècle. Bibl. nation. Paris. Fonds latin 18375, p. 16; Mabillon, Acta Sac. V, p. 548). Parmi eux se trouvaient Cadroes et Maccalan. qui ne tardèrent pas à se rendre, le premier à Fleury (sous l'abbé Archambaud, 943-948; Richer, Histoire de l'abbaye royale de Saint-Benoît-sur-Loire, Orléans, 1869, p. 124), le second à Gorze (sous l'abbé Einold 939-959) pour se former aux véritables traditions de la règle bénédictine.

Peu de temps après, Eilbert, époux d'Hersende, conçut le projet de construire un nouveau monastère, non loin de son château de Prizeries. Othon 1^{er} donna son consentement à cette fondation et attribua le monastère aux Écossais par une charte du 19 septembre 946 (Mir., I, 259).

- S. MACCALAN, qui gouvernait alors le monastère de Saint-Michel, prit également la direction de celui de Waulsort, mais ne tarda pas à se démettre de ses sonctions (*Vit. Cadroe.* n. 21, Pertz, XV, 690), et se retira à Saint-Michel, où il mourut le 21 janvier 978 (Frodoard, ap. Pertz, III, 408).
- S. CADROES, qui se trouvait à Fleury, sut rappelé par saint Maccalan pour la sondation de Waulsort où il exerça la charge de prieur, et sut peu après nommé abbé. L. de Heinemann (Pertz. XV, 691), suppose qu'il le sut l'ordre d'Othon 1er, lorsque ce prince se trouvait à Reims et confirma la sondation de Waulsort. Cadroes ne resta pas longtemps à la tête de la nouvelle abbaye, car déjà en 953 nous le voyons figurer comme abbé de Saint-Clément de Metz (Mab, l. c.), dont l'évêque Adalbéron (929-962) l'avait prié de se charger. L'ancien abbé de Waulsort qui revint un jour visiter ce monastère avec les abbés Womar de Gand (953-981) et Aletran de Lobbes (960-965), mourut à Metz vers l'an 975, trente ans après son arrivée en Gaule (Vita, n. 36, ap. Mabillon, Sac. V, p. 500).

GODEFROID, moine de Saint-Remi de Reims, qui remplaça Cadroes, s'étant montré indigne de sa charge (*Vita Cadroe*, n. 25. Pertz, 691), fut déposé (*Hist. Walciod.* Pertz, XIV, 523).

IMMON serait mort la quatrième année de son gouvernement en 995 (Hist. Walciod., XIV, 513), mais cette date ne coïncide point avec les chartes. Si on place cet abbé avant saint Forannan, il y a tout lieu de croire que ce n'est point lui qui fit écrire la vie de saint Cadroes, mais Immon, abbé de Gorze.

S. FORANNAN, évêque écossais, venu en Gaule, comme tant d'autres de ses compatriotes pour y mener la vie monastique, s'était fixé à Waulsort, dont il ne tarda pas à devenir abbé. Il obtint de Thierry, évêque de Metz (965-984), la villa d'Hastières, que son prédécesseur Adalbéron avait donnée à l'abbaye de Sainte-Glodesinde de Metz en 945. Cette donation lui fut confirmée par Othon les le 26 décembre 969 (Mir., I, 323) et par Benoît VII le 28 octobre 976 (Galliot, V, 287; Anal. juris pontif., X, 315; Croenendael, II, 622; Jaffé, 2º éd., p. 481). Le diplôme impérial unissait l'abbaye de Waulsort à l'église de Metz. D'après la chronique du monastère, ce fut saint Forannan qui transféra à Waulsort les reliques de saint Éloque, compagnon de saint Fursy dans la fondation du monastère de Lagny. Malheureusement le récit de cette translation, publié par Martène (Ampl. Coll., I. 287; cf. Anal., II, 266; Vita S. Eloquii, ibid., V, 344-454), est trop légendaire pour qu'on puisse y ajouter soi. Forannan mourut le 30 avril 980 (Pertz, XIV, 522); le Vita (n. 8), dit en 982 (Boll., t. III, april. 319).

THIERRY, prêtre de Prizeries, ayant pris l'habit religieux à Waulsort, en devint abbé. En 981, il reçut d'une dame, nommée Alpaïde, le village de Rosière (Wauters, Revue d'hist. et d'archéologie, IV, 99; Duvivier, Recherches sur le Hainaut ancien, p. 379, placent cette charte vers l'an 1035, mais une copie du XIII siècle aux archives de Namur donne la date de 981). Sous son administration, des moines de Waulsort occupèrent Hastières, jusque-là habité par des prêtres séculiers (Hist. Walciod., XIV, 523). Cet abbé eut à déplorer l'incendie de son abbaye, mais, grâce à sa diligence, une nouvelle église sut bientôt construite et consacrée par l'évêque Notger de Liége (972-1008).

La chronique de Hugues de Flavigny met au nombre des abbayes que le B. Richard de Saint-Vannes reçut du comte de Flandre Baudouin, celle de Waulsort (Chronic. Virdun., ap. Bouquet, X, 208; Mabillon, Sæc. VI, p. I, p. 545; Hug. Flavin, ap. Pertz, VIII, 377), mais la chronique du monastère n'en fait point mention.

EREMBERT, issu d'une famille noble, avait été offert dans son enfance à l'abbaye de Waulsort. Devenu moine, il se fit remarquer par ses connaissances littéraires et son habileté à travailler les métaux, art qu'il apprit à Waulsort ('). Les moines élurent Erembert pour abbé, et l'empereur saint Henri II (donc avant 1024), en présence de l'opposition qu'on lui faisait, confirma son élection. Le nouvel abbé s'attacha à décorer son monastère et à l'enrichir de ses œuvres d'art (Hist. Walciod., XIV,525). Comme les enfants de l'école troublaient le recueillement des religieux, il les transféra à Hastières et leur donna pour magister le moine Rodulphe (XIV, 524-525). Notre abbé figure dans une charte de 1028 (Ampl. Coll., 1, 387). Pendant sa vie il avait amassé les fonds nécessaires pour la construction d'une église plus vaste, mais la mort l'empêcha de réaliser son projet (1033) (Hist. Walciod., XIV, 525).

RODULPHE, écolâtre, puis prévôt d'Hastières, construisit une nouvelle église à Hastières et mourut deux ans après son élévation à l'abbatiat de Waulsort (1035); conformément à son désir, il reçut la sépulture au prieuré.

La succession de Rodulphe donna lieu à des difficultés intérieures qui ne furent

^{1.} La chronique fait mention d'autres artistes (XIV, 532), parmi lesquels il faut citer Baudouin de Finneraux, verrier et orsevre, qui sigure dans une charte de 1206 (Anal., XVI, 53; cs. Hist. Walcied., XIV, 532, 539; Bequet, Orsevreies du XIII siècle, ap. Annales de la Soc. archèol. de Namur, t. XII, 151-157).

apaisées que par un décret de l'empereur Conrad, chargeant saint POPPON de Stavelot du soin de gouverner Waulsort. Par sa prudence et son habileté, l'abbé de Stavelot sut conserver les droits des abbayes confiées à ses soins. Mais ne pouvant porter longtemps un tel fardeau, il appela à Waulsort le moine LAMBERT, prieur de Saint-Maximin de Trèves, et se déchargea sur lui de l'abbatiat de Waulsort (Vita Popponis, ap. Pertz, XI, 305). L'élu répondit d'abord à la confiance de son abbé et se montra zélé pour les intérêts de son monastère ('). Mais à la mort de Poppon, il changea de conduite. Des modifications apportées aux anciennes coutumes de Waulsort indisposèrent contre lui les religieux de l'abbaye. Cet abbé fit construire une nouvelle église abbatiale et l'église paroissiale de Saint-Michel, qui furent dédiées par l'évêque de Liège Théoduin (1048-1075). De son temps, Waulsort reçut de nombreuses donations de pieux fidèles (Hist. Walciod.). L'abbé Lambert, que nous rencontrons dans des chartes de 1050 (Anal., XVI, 6), de 1062 (ibid., 9) et du 1er janvier 1070 (ibid., 17), mourut à Hastières.

GODESCALC, qui s'était d'abord signalé par une bonne gestion des affaires, dissipa bientôt les biens de l'abbaye en faveur de ses parents. Ayant dissuadé les prêtres des environs de Waulsort de se rendre aux Bancroix de Saint-Hubert, Godescalc, à la demande de Thierry, abbé de Saint-Hubert, fut condamné à se rétracter dans le concile de Graide (Chron. S. Hub., n. 3, Pertz, VIII, 580). Nous le rencontrons dans des chartes de 1076 (Mir., I, 505), du 18 janvier 1078 (Anal., XVI, 12), du 1er septembre 1080 pour la construction d'un pont de pierre à Dinant (Galliot, V, 305; Mir., I, 267), en 1085 dans un conflit avec Hastières au sujet de propriétés (Anal., XVI, 13-15), le 15 juillet 1087 (ibid., 16). Le Gallia place sa mort vers 1101.

Dom Romuald Hankart (ap. Robaulx, p. 162), parle d'un moine de Saint-Hubert, Lambert, qui, de prieur de Saint-Remi de Reims, devint abbé de Waulsort, vers 1107. Les listes des abbés n'en disent rien; peut-être y a-t-il confusion ici avec l'abbé Lambert, disciple de saint Poppon, mentionné plus haut, qui figure dans les Miracula S. Huberti (Pertz, XV, 908; Acta SS., t. I, Nov. p. 829; Vita Popponis, n. 19; Pertz, XI, 305) et que l'on croyait avoir été moine de Saint-Hubert, à cause des mots de l'auteur « hujus loci monacho ». Le P. De Smedt (l. e., p. 765) a montré que l'auteur des Miracula était un moine de Stavelot, et que l'abbé Lambert n'a pu être moine de Saint-Hubert. Dom Hankart, se souvenant qu'un moine Lambert de Saint-Hubert était devenu écolâtre de Saint-Remi de Reims (Chron. S. Huberti, n. 12; Pertz, VIII; 573), l'aura confondu avec le moine de Stavelot.

WÉRIC, issu d'une famille noble, se fit remarquer par une sage administration. La ferveur de la discipline, la doctrine des religieux et la situation prospère des finances avaient propagé au loin la réputation du monastère. Parmi les moines distingués qui

t. Ladewig. Poppo von Stablo und die Klosterreformen unter den ersten Saliern. Berlin, 1883, y. 62 sq., croit voir dans la chronique du monastère une opposition à la réforme de Cluny. Nous n'y avons rien trouvé de semblable, mais seulement constaté que cet auteur avait mal traduit le texte latin et ignoré l'état de la controverse entre l'abbaye de Waulsort et le prieuré d'Hastières.

vivaient alors à Waulsort, il faut mentionner Wibald, le futur abbé de Stavelot et chancelier de l'empire d'Allemagne, alors magister scholarum (1118-1119; Janssen, Wibald von Stablo, Munster, 1854, p. 213; Hist. Walciod., XIV, 534) et Richer, auteur de deux ouvrages sur la translation des SS. Candide et Victor et des onze mille vierges (Manuscrits au séminaire de Namur). Cet abbé mourut vers l'an 1129.

THIERRY, fils de Hugues de Givet (Hist. Walciod.), que nous rencontrons dans des chartes de 1139 (Ampl. Coll., II, 110) et de 1147 (Anal., XVI, 17), fit la translation des SS. Candide et Victor le 13 janvier 1143, quatorzième année de son administration. Notre abbé eut de longues contestations avec les religieux d'Hastières, qui, excités par le prieur Jean, visaient à se rendre indépendants de Waulsort. A la demande de Wibald, l'empereur Lothaire II confirma, le 17 août 1136; à Thierry la suprématie de Waulsort sur le prieuré (Ampl. Coll., I, 747), et Conrad rendit, en sa présence, à Aix-la-Chapelle, aux villages d'Anthisnes et de Heure les libertés dont ils jouissaient autrefois (ibid., I, 799), et confirma de nouveau la suprématie de Waulsort sur Hastières, 17 mai 1151 (ibid., II, 456; Jaffe, Monum. Corbeiensia, p. 457). Wibald intervint alors drectement auprès des religieux d'Hastières pour les engager à se soumettre, et auprès de l'évêque de Metz en faveur de Waulsort; de plus, le 12 janvier 1152, il obtint dEugène III, pour Thierry, une bulle confirmant de nouveau les privilèges de l'abbaye. Rais la mort avait enlevé Thierry avant que le document pontifical lui parvint (donc want le 18 février 1152, car Wibald, de retour de Rome, se trouvait alors à Spire et onnaissait la mort de l'abbé (Ep., 341; Jaffé, p. 493-494).

Les prétentions d'Hastières à l'autonomie se réveillèrent alors plus vives que jamais, it les religieux du prieuré refusèrent de prendre part à l'élection. Ceux de Waulsort irent tomber leur choix sur Wibald (Ep., 349; Jaffé, p. 496), mais celui-ci déclina cette offre (Ep., 342; Jaffé, p. 494-495), leur transmit le privilège pontifical et promit de se rendre à Waulsort après l'élection du nouveau roi. Frédéric ayant été élu le 5 mars 1152 (Ep., 342 et 343; Jaffé, p. 493-495), Wibald partit pour Waulsort et fit tomber le choix des religieux sur le prieur de Stavelot, Robert, qu'il conduisit à Metz pour le faire bénir par l'évêque. C'est à cette occasion qu'il fit confirmer de nouveau les prérogatives de l'abbaye par l'évêque (Mart. Ampl. Coll., I, 822-823; Janssen, p. 229).

ROBERT, doyen ou prieur de Stavelot, dont on vante l'éloquence cicéronienne dans la correspondance de Wibald (Ep., 34), succéda dans la charge de doyen de Stavelot à Werner, entre les années 1138 et 1146 (cf. Ampl. Coll., II, 108, 123). Il est par conséquent différent du religieux de ce nom qui écrivit la vie de saint Forannan, et que nous rencontrons à Waulsort dans des actes de 1143 (Translat. SS. Cand. et Vict.), 1147 (Anal., XVI, 17), 1152 (Ampl. Coll., I, 823), et 1157 (I, 849). L'abbé Robert reçut, le 17 mai 1152, confirmation des privilèges de son monastère de l'empereur Frédéric (Anal., XVI, 18-28), et d'Adrien IV le 17 mai 1155 (ibid. 21-23). Notre abbé s'attacha à relever l'état spirituel et matériel de son monastère, et spécialement du prieuré d'Hastières, acquit pour ses moines les quatre prébendes de l'église de Falmagne (Hist.,

XIV, 536; Anal., XVI, 28), et reçut un certain nombre de donations qui lui permirent de réparer les bâtiments de l'abbaye. Nous le rencontrons dans des chartes de 1153 (Anal., VIII, 227; XVI, 21), 1154 (Comm. d'hist., 3° série, t. II, p. 287), 1157 (Ampl. Coll., I, 849), 17 sept. 1160 (Anal., XVI, 23), 1161 (Anal., IV, 407; XVI, 25, 26), 1163 (Anal., XVI, 30, 31; Ampl. Coll., I, 865), 1164 (Anal., XVI, 32), 1166 (ibid., 34). Il mourut en 1174, comme on peut le conclure d'une charte de 1178 (Ampl. Coll., I, 911; Anal., XVI, 37), datée de la quatrième année de l'abbatiat de son successeur.

PIERRE habitait le monastère d'Hastières sous l'abbé Robert, qu'il aida de tout son pouvoir à relever cette maison. La chronique l'appelle « vir bonus et ab infantia sua sanctæ amator et observator Religionis », et ajoute plus loin « idem abbas non crat Monachus, quia non professus », voulant peut-être indiquer par là qu'il n'était qu'oblat ou familiaris lors de son élection. L'auteur de la chronique, tout en faisant ses réserves sur son affection trop grande pour Hastières, fait le plus bel éloge de sa science et de sa piété (XIV, 537). Nous rencontrons cet abbé dans des chartes de 1178 (Anal., XVI, 38; Ampl. Coll., I, 914); 1181 (Anal., XVI, 38); 1182 (Cartul. d'Aulne, n. 375, Devillers I, 122), 1185 (Anal., XVI, 41). Pierre fut enterré à Hastières.

LIBERT, issu d'une famille noble et offert à Dieu dès son ensance au monastère de Waulsort, sut élu dans le chapitre d'Hastières. De nouvelles difficultés surgirent bientôt entre les deux monastères, à la suite des prétentions soulevées par les moines du prieuré de voir l'abbé y célébrer les grandes solennités. Libert se déclara pour Waulsort (Ampl. Coll., I, 1063). L'affaire sut portée devant le synode de Metz (novembre 1202). Les religieux d'Hastières y produisirent une sausse bulle de Clément III (Mir.. III, 368), et un mémoire justificatif (Pertz, XIV, 541); mais l'évêque Bertrand, malgré l'appel interjeté à Rome par les moines d'Hastières. consacra les droits de Waulsort (Anal., XVI, 45), et, comme ceux d'Hastières resusaient de se soumettre, il jeta l'interdit sur le prieuré (ibid., 49, 51). Innocent III désigna des juges par une bulle du 8 janvier 1204 (ibid., 49); leur décision ne nous est pas connue, mais il y a tout lieu de supposer qu'elle sut savorable à Waulsort. Libert, qui figure dans des actes de 1202 (Anal., XVI, 45), et de 1203 (ibid., 46), reçut probablement la confraternité de l'abbé Pierre de Gorze (Ampl. Coll., I, 1380), et mourut le 13 mars (Nécrol. de Brogne, XVIII, 307), 1204.

WARNIER DE REVOGNE, que nous trouvons mentionné comme prieur dans un acte de 1203(Anal., XVI, 46), eut d'abord à lutter contre le chantre Walcher, qui s'était fait élire sans que l'on eût convoqué pour l'élection les religieux d'Hastières et les moines de Waulsort alors absents. Warnier protesta et excommunia les auteurs de cette intrusion, et Hugues de Pierrepont, alors à Huy, ratifia sa sentence. Cependant Walcher s'était rendu à Metz et avait reçu la bénédiction abbatiale. L'évêque de Liége, de son côté, ordonna aux moines qui n'avaient point pris part à cette élection, de procéder à un nouveau scrutin et d'élire le prévôt Warnier, qu'il bénirait sans retard. Walcher reçut à vie la curtis de Hove. Le nouvel abbé, que nous rencontrons

dans un acte de 1206 (Anal., XVI, 52), rétablit l'ordre dans les finances. En 1208, les évêques de Metz et de Liége réglèrent les rapports entre Waulsort et Hastières. Le prieuré aurait son chapitre, son sceau et l'école; les religieux auraient droit de vote dans l'élection de l'abbé de Waulsort, et celui-ci serait tenu de célébrer les offices à Hastières aux grandes solennités sauf à Pâques (Ampl. Coll., I, 1079). Warnier assista au concile de Latran, en 1215, et mourut peu après son retour (Hist. Walciod., XIV, 539).

WALCHER, son ancien compétiteur, prit alors le gouvernement de Waulsort, où il figure comme abbé en 1218 (Anal., XVI, 63). Il abdiqua le 30 novembre 1228 (Hist. Walciod., XIV, 540), et mourut peu après l'élection de son successeur. En 1227, l'église de Metz avait renoncé à l'investiture de Waulsort en faveur de celle de Liége.

Le 25 avril 1229 devait avoir lieu l'élection. Le chanoine Hugues de Saint-Paul de Liége fit nommer d'une manière illégitime son parent D. Jean Bouton, moine d'Hastières; les religieux de Waulsort protestèrent et élurent Henri de Graux, mais le cardinal Othon de St-Nicolas in carcere Tulliano, venu à Waulsort au commencement de 1230, annula les deux élections et proposa pour abbé le moine Nicolas de Saint-Vannes de Verdun, qui fut accepté par les deux parties (Hist., XIV, 540).

NICOLAS DUCHASTEL, élu au commencement de 1230, résigna après un an et quelques mois. Pour mettre fin à de nouvelles compétitions, l'évêque de Liége se prononça en faveur de Henri de Graux.

HENRI DE GRAUX ou de Falmagne (Anal., XVI, 136) fit construire un nouveau cloître et répara les fermes dépendantes de l'abbaye (Hist. XIV, 540-541) Nous le rencontrons dans des actes de décembre 1232 et octobre 1233 (Anal., XVI, 77), avril 1234, (ibid., 77), 2 mai 1235 (p. 78), 25 sept. 1235 (p. 129), 2 octobre 1235 (p. 131), 18 nov. 1243 (p. 136), et 1247 (Cartul. d'Aulne, n. 403, I, 128). Il mourut le 23 mai 1251 (Nécrol. de St-Gérard, ap. Anal., XVIII, 321).

GÉRARD DE HIERGE est signalé dans des chartes de juin 1253 (Anal., XVI, 138), du 13 mars 1256 (p. 141, cf. C, R. d'Histoire, 3^e série, t. V, 54) et de 1257 (Anal., XVIII, 372). Le Gallia place sa mort en 1260.

ALARD DE HIERGE, son parent, lui succéda. Hastières lui doit la construction d'un nouveau chœur. Nous le rencontrons dans des chartes du 30 juillet 1262 (Chartrier) et du 3 avril 1263 (Cartul. de Waulsort, I, 15). Sa tombe, portant la date de sa mort, 29 août 1264, se trouve dans l'église d'Hastières (Cf. Reusens, Éléments d'Archéologie chrétienne, t. II, p. 308; Annal. de la Soc. archéol. de Namur, IV, 141).

PHILIPPE DE NOVILLE, fils de Jean Boteris et de Hawide, de la famille de Faing, bienfaiteurs de l'abbaye, figure comme moine le 25 mai 1229 (Cartul. de

Waulsort, I, 29^v) et comme abbé le 8 sept. 1267 (Cartul. de Waulsort, à Bruxelles, p. 18). Il mourut le 29 mars 1270 ou 1271 (Gallia, Nécrol. de Brogne, XVIII, 309).

NICOLAS intervient dans un accord avec l'abbaye de Florennes pour différents biens le 23 janvier 1272 (Cartul. de Waulsort, à Bruxelles, fol. 174), le 18 juin 1273 (Anal., XVI, 144) et renouvela la confraternité avec St-Vincent de Metz (Ampl. Coll., I, 1380). D'après le Gallia, il mourut en 1276.

JACQUES, moine de Saint-Nicaise de Reims, figure le 13 janvier 1279 (Wolters, Codex Lossensis, p. 157), le 16 février 1284 (Cartul. de Waulsort, à Bruxelles, f. 30), et mourut le 8 juin 1284 (tombe à Hastières).

WALTER DE NOVILLE, élu en 1284, figure le 5 mai 1285 (Anal., XVI, 145), le 21 décembre 1294 (p. 146), le 15 oct. 1301 (Cartul. de Waulsort, I, 303), le 17 mars 1305 (Anal., XVI, 147), en avril 1317 (p. 148). Il mourut en 1326 (Gallia), ou 1327, le 9 janvier (Necrol. Bron., XVIII, 294).

JEAN dit DE TONGRES est probablement ce prieur Jean de Tongres que l'on trouve dans une charte de 1302 (Cartul. Wauls., I, 296^v). Il figure comme abbé le 1^{er} sévrier 1327 (Ibid., I, 119^v), le 7 septembre 1328 (Chartrier), le 19 mars 1332 (Cartul., I, 299^v), et mourut; d'après le Gallia, en 1337.

BAUDRY DE VILLERS-LE-GAMBON est cité dans une charte du 25 juillet 1346 (Cartul., I, 65), comme parent de Hugues de Marbais, possesseur de biens à Villers-le-Gambon, ce qui permet de déterminer de quel Villers il était originaire. 4 1352 (Gallia).

THOMAS CORBEAUX d'Anthisne, curé de Onhaye sous l'abbé Baudry (Cartul., III, 273), figure comme abbé dans les Reliefs des fiefs du monastère (Archives de Namur, fol. 11), le 15 juillet 1357. Le Gallia place sa mort en l'an 1358. Il est question d'une donation faite par lui dans un acte du 16 juillet 1361 (Bullet. de la Comm. d'hist., 1° série, t. 1X, p. 67).

JEAN D'ACOZ ou D'ACOSSE, moine de Waulsort, élu en même temps que Lambert de Fontaine, moine d'Hastières, sut choisi pour abbé par l'évêque de Liége, Engelbert de la Marck, le 5 mai 1358 (Anal., XVI 152). Le 27 juillet suivant il releva les fiess dépendant de la cour de Liége (Schoonbroodt, Chapitre de Saint-Lambert, n. 751, p. 219). Cet abbé figure encore dans une charte du 19 avril 1366 (Cartul., I, 212).

JEAN DE HANÈCHE figure en octobre 1369 (Cartul., I, 89), et en 1372 (Registre aux fiefs, fol. 21). Il mourut en 1375 (Gallia).

WALTER DE BOSSUT, issu d'une samille seigneuriale établie dans le village de ce nom en Brabant, cité comme moine en 1373 (Cartul., I, 159), intervient comme abbé le 2 mars 1376 (Cour féodale de Liège, Reg. 41, sol. 86^v), en 1381 (Cartul., I, 242;

Reg. aux fiefs, fol. 31); le 11 mai 1393, il obtint de Guillaume II de Namur le fief des avoueries de Waulsort et d'Hastières (Anal., XXI, 14).

GILLES DE DENÉE, figure dans un relief de fief à Liége le 12 juin 1396 (Courféodale, Reg. 42, fol. 164; Reg. 43, fol. 79^v) et le 9 mai 1403 (Cartul., I, 142^v).

JEAN DU CERF releva les fiess liégeois le 22 mai 1415 (Reg. 43, sol. 185); et le 29 juin 1421 (Reg. 44, p. 128); il figure comme abbé en 1431 (Cartul., I, 42^v, 208), 1434 (I, 307^v), 1435 (II, 133) et mourut vers la fin de 1437.

JEAN HENRARD, de Falmagne, releva le fief des avoueries le 25 février 1438 (Souverain Bailliage à Namur, Reg. 8, f, 60°; Reg. 278, fol. 30°) et les fiefs liégeois le 31 mars suivant (Reg. 46, fol. 37°). La bulle d'Eugène IV (24 juillet 1438) semble indiquer que l'abbaye avait eu beaucoup à souffrir d'injustes envahisseurs et avait même été pillée (Anal., XVI, 158-160). Nicolas V intervint également en faveur de l'abbaye (4 mars 1449, ibid., p. 161). Jean Henrard mourut le 5 avril 1461 (Hist. Ms).

JEAN DE BOUVIGNES releva les fiess namurois le 3 juillet 1461 (Souverain Baillinge, Reg. 8, sol. 60°) et ceux de Liège le 5 mai (Reg. 49, sol 206°). Lors des guerres entre les Liègeois et les Bourguignons, l'abbé et une partie des religieux se retirèrent à Namur, les autres à Dinant. Ces derniers, accusés d'avoir pactisé avec les Dinantais, obtinrent cependant leur pardon de Philippe le Bon en octobre 1466 (chartrier). Notre abbé figure encore dans un acte de 1482 (Cartul., V, 228) et mourut, d'après le Gallia, en 1489.

JEAN DE FAING, de Waulsort (Cartul., III, 287, 288; II, 215), intervient comme abbé le 14 décembre 1489 (ibid., II, 87), et mourut le 30 mars 1492 (Hist. Ms).

ANDRÉ DE FERAGE releva les fiess namurois le 5 août 1492 (Souverain Bailliage, Reg. 49, fol. 33^v) et ceux de Liège le 22 octobre 1494 (Reg. 51, f. 158^v). Il mourut le 24 mars 1505 (Hist. Ms.).

JEAN MOUCHET releva les fiess namurois le 2 juillet 1505 (Souverain Bailliage, Reg. 49, s. 207), rétablit l'ordre dans les affaires temporelles en remboursant les emprunts et en augmentant les revenus, et supprima les abus qui s'étaient glissés dans le monastère (Cs. Anal., XVI, 168). Il mourut le 7 avril 1527 (Hist. Ms.).

GILLES HENRARD, élu le jour même de la mort de Jean Mouchet (Archives de Waulsort, Reg. 566), releva les fiess namurois le 16 novembre 1527 (Souverain Bailliage Reg. 49, sol. 458), et marcha sur les traces de son prédécesseur. Il mourut le 5 avril 1551 (Hist. Ms.).

NICOLAS SARTEAU releva les fiefs liégeois le 30 octobre 1551 (Reg. 75, f. 4). Il reconstruisit le clottre (Galliot, IV, 198). En 1554, les Français firent invasion dans le monastère, le pillèrent et profanèrent l'église; les religieux s'enfuirent à

Saint-Laurent de Liége (Daris, *Hist. du Dioc. de Liége au XVI siècle*, p. 178). L'abbaye eut également à souffrir des vexations du seigneur de Château-Thierry. L'abbé Nicolas mourut le 6 décembre 1562 (*Hist. Ms.*).

FRANÇOIS DE ROMIGNOT, de Bouvignes (Cartul., II, 91^v), releva les fiess namurois le 4 mai 1563 (Souverain Bailliage. Reg. 52, fol. 163^v) et mourut le 11 décembre 1578 (Hist. Ms.)

THIERRY DE MASBOURG, dit de Somale, de famille noble, releva les fiess namurois le 7 avril 1581 (Souverain Bailliage. Reg. 52, sol. 333°); il eut beaucoup à souffrir des troupes qui dévastaient le pays. Il mourut le 30 septembre 1590 (Hist. Ms.; Necrol. Bron., XVIII, 344).

WARNIER ROSIER, élu en octobre 1590 (Papiers d'État et de l'audience. Reg. 914, fol. 203), reçut ses lettres patentes le 4 janvier 1591 (ibid., 918, f. 235; 938, fol. 78), et travailla à relever l'abbaye tant au spirituel qu'au temporel. Il mourut le 1 mai 1601 (Hist. Ms.; le 7 d'après Necrol. Bron., XVIII, 318).

JEAN SCAILLET, de Saint-Gérard, élu le 28 mai 1601 à l'âge de 45 ans (*Élection abbat*. à Namur), avait été le puissant auxiliaire de l'abbé Warnier Rosier. Il mourut le 2 septembre 1610 (*Nécrol. Bron.*, XVIII, 339).

PIERRE POILVACHE, de Beaumont (Elect. du précédent), sut élu en 1611, à l'âge de 28 ans, et confirmé par l'évêque de Namur le 28 mai (Chartrier). Cet abbé consacra tous ses soins à restaurer son abbaye, qu'il orna de nouveaux quartiers pour l'abbé et les hôtes et dont il enrichit l'église de peintures (Hist. Ms.). Il s'efforça aussi de restaurer la discipline en donnant à ses religieux des statuts empreints de l'esprit de Bursseld (Ms. aux archives de Namur). Cet abbé abdiqua en juillet 1629 (Élection du suivant) et mourut le 15 septembre de la même année (Anal., XVIII, 341; Hist. Ms.).

CHARLES DE BRISBOIS, élu à la suite d'une enquête qui montre l'exagération des accusations portées contre les candidats, reçut ses lettres patentes le 20 février 1642 (Actes capitulaires de Saint-Aubain, 1627-1642, fol. 71°). Il était natif de Givet et était entré à l'abbaye en 1607. Il mourut le 17 avril 1642 (Hist. Ms.), laissant le monastère dans un état de décadence.

BENOIT DUPONT, de Beaumont, économe, reçut la confirmation de son élection de l'évêque de Namur le 19 décembre 1642 (Chartrier). Il mourut le 15 janvier 1650. (Hist. Ms.).

FLORENT D'ANTHISNES, de famille noble, avait étudié à Douai, où il avait pris sa licence en théologie en 1621. Il fut désigné abbé par le gouvernement en 1650 (Élect. abbat. à Namur). C'était un homme instruit, aux manières distinguées, mais tranchant trop du grand seigneur pour un moine. L'abbaye sut pillée en 1653, et l'on dut recourir

à des emprunts pour éviter la misère (Cartul., V, 255). L'abbé Florent mourut le 30 juillet 1657.

PLACIDE LEROY, de Dinant, reçut ses lettres patentes en décembre 1657 (Archiv. de Waulsort. Reg. 624, f. 32) et sut béni à Namur en janvier 1658 (ibid., f. 40°). Cet abbé répara l'église, bâtit une infirmerie et restaura le resuge à Namur. Pour subvenir aux dépenses, il aliéna plusieurs seigneuries (Bibl. Bruxelles: nº 21290: Documents relatifs à la vente d'Anthisnes; Daris, Cartul. de Saint-Laurent de Liège, ap. Notices historiques sur les églises du diocèse de Liège, t. XI, p. 163-164). Il mourut le 4 mai 1669, à l'âge de 69 ans (Hist. Ms.).

FRANÇOIS WANSON, de Namur, élu en 1669 à l'âge de 35 ans, vit son monastère pillé deux fois en 1674 (Élect. du suivant) et mourut le 28 janvier 1675.

VICTOR POTTELET, de Namur, successivement curé de Waulsort, maître des novices, lecteur et prieur, prédicateur de renom, dut se retirer à Namur lors de l'occupation de l'Entre-Sambre-et-Meuse par les Français, à la suite de son resus de reconnaître Louis XIV pour souverain. Plus tard cependant il simula une soumission, et rentra à Waulsort pour quelque temps (Correspondance du conseil provincial, 1681, fol. 306). Cet abbé mourut le 30 mars 1689.

LAMBERT LE BIDART, de Dinant, nommé par le roi de France en 1689 (Galliot, IV, 199), semble avoir subi l'influence du jansénisme. Il mourut en mars 1729.

LAMBERT HARDENNE, de Prodrome, reçut ses lettres patentes le 22 mai 1729 (Chartrier). C'était un religieux vertueux, savant, ennemi du jansénisme (Élect. abbat. à Namur); il releva l'abbaye et mourut le 11 juillet 1740.

AUGUSTIN HEURION, de Rhisnes, élu coadjuteur le 26 mai 1740, mourut le 2 juillet 1754 (cf. 1) oyen, I, 472, 489).

JOSEPH LEVRAI, prieur, puis curé de Serville, élu le 16 décembre 1754 (Élect. abbat. à Namur; Conseil privé, 1480; Nom. abbat. Bruxelles, nº 182), se laissa aller au faste et négligea l'administration de son monastère. Ses allures trop autoritaires provoquèrent une enquête, qui eut pour résultat de lui enlever l'administration temporelle, que l'on confia au proviseur Dom Grégoire Thibaut (Archives de Waulsort, Reg. 570, f. 72; Corresp. du procureur général, 1769, fol. 106, 88 et sqq.; 195). En 1754, les revenus de l'abbaye étaient de 18100 florins, la communauté de 17 membres. Une nouvelle enquête sur la conduité de l'abbé amena sa déposition de l'administration spirituelle du monastère, qui fut confiée au prieur Dom Candide Nasset. Il en appela au conseil d'État, et, à la suite de la décision de l'abbé de Coudenberg (5 décembre 1770), demanda à être rétabli dans l'administration de son abbaye (cf. Doyen, Bibl. namur., I, 569). Le 26 avril 1773, il offrit sa démission, qui fut acceptée par Marie-Thérèse (Corresp. du procureur général, 1773, fol. 255 sq.), et il se retira chez les

Guillemins de Nivelles, puis à Anvers, où il mourut en 1780 (Galliot, IV, 201). Grâce à l'administration du procureur D. Thibaut, les revenus de l'abbaye étaient en 1773 de 24,554 florins (Reg. 565).

GRÉGOIRE THIBAUT, de Charleroi, nommé abbé le 22 octobre 1773 (Nom. abbat. Bruxelles, n. 367), fut béni le 16 janvier 1774 à Namur (Élect. abbat., Conseil privé 1480; Barbier. Hist. de la Paix N.-D., p. 185; cf. Doyen, Bibliogr. namur., I, 584). Cet abbé fit de nouveaux statuts pour son abbaye (Ms. du musée de Namur), y maintint une bonne discipline et lutta vigoureusement contre Joseph II. En 1787, en sa qualité de membre des États de Namur, il fit partie de la députation envoyée à Joseph II; plus tard il prit une part active à la formation du congrès souverain des États belgiques. A la suppression de son abbaye, il se retira à Bruxelles, où il mourut le 1 janvier 1820, à l'âge de 78 ans, dont 57 de profession (cf. Wauters, Canton de Jodoigne; Nodebais, p. 161; Doyen, I, 795). Les revenus de l'abbaye en 1787 s'élevaient à 25,468 florins.

PRÉVÔTÉ D'HANZINNES

[Hanceniæ (XI^c); Hensiennes; Hansine, Hanzeine, Hanzineez (XVI^c), Hansinne (XVII^c); Henzenne; Hanzine, (XVIII^c)].

SOURCES: S'il existe encorequelques pièces relatives à cette prévôté autres que la liasse: Église d'Hansinnes, prévôté 1609-1745 (Archives de Namur), c'est sans aucun doute dans le chartrier de l'abbaye de St-Médard de Soissons qu'il faut les rechercher. Malheureusement le cartulaire conservé à la Bibliothèque Nationale de Paris sous le nº 9986, du Fonds latin ne nous a fourni aucun document. Cf. Saumery, IV, 403-404.

La prévôté de Saint-Georges d'Hanzinnes dépendait de l'abbaye bénédictine de Saint-Médard de Soissons. Dans la seconde moitié du XI^e siècle, cette abbaye y possédait des biens assez considérables, dont Godefroid de Florennes s'était emparé. La vertu de l'abbé Arnoul, qui vint le trouver dans son château, triompha de ses résistances, et le monastère rentra en possession de ses biens (*Vita S. Arnulphi Suess.*, Lib. I. n. 10, ap. Mabillon, *Sæc.* VI, P. II, p. 516; Bolland., t. III, aug. p. 234-235; l'ertz, t. XV, P. II, p. 881).

L'histoire de cette prévôté avant le XVI^e siècle nous est inconnue. Dès lors nous la voyons tomber en commende (¹). Voici quelques noms de commendataires.

WYNAND VAN DEN WINGAERT, chanoine noble de Saint-Lambert de Liége, + 23 juin 1593 (De Theux, Le Chapitre de Saint-Lambert, t. III, p. 88).

LIÉVIN VAN DER BREKEN ou TORRENTIUS, chanoine de Saint-Lambert; 4 25 avril 1595 (de Theux III, 124).

WINAND DE WYNGAERDE DE JUNDERT, chanoine de Saint-Lambert, # 29 décembre 1618 (De Theux, III, 152).

GILLES VIVARIO, liégeois, prend possession de la prévôté le 3 décembre 1644 (Archives de Namur).

MATHIEU D'ESPINOY, clerc au diocèse de Châlons-sur-Marne, attaqua la nomination du précédent et sut maintenu dans la prévôté par le roi de France le 17 juin 1650 (Archives de Namur).

^{1.} Bormans (Cart. des petites communes de la prov. de Namur, p. 52), signale un mandement du 15 juin 1573 de Liége relatif aux biens de la prévôté d'Hanzinne (Archives de l'État à Liège. Conseil privé, protocole 1705-1710, k. 142).

JEAN ALBERT DE HORNES, seigneur et prévôt, 1679 (Ibid.).

FRANCOIS-LAMBERT DE SELYS, prévôt en 1717, 4 14 mars 1729 (De Theux, III, 370).

A la mort de ce dernier, Henri de Pomponne, abbé commendataire de Saint-Médard de Soissons, désireux de soustraire la prévôté régulière d'Hanzinnes à des mains étrangères, en confia l'administration à un moine de son monastère, Dom HENRI CÉSAR DUFAUR (1 avril 1729). Celui-ci vint en prendre possession le 16 avril 1729.

Mais déjà un étranger était parvenu à s'en pourvoir par provision en cour de Rome; c'était GUILLAUME DRUMOND DE MELFORT qui l'avait obtenue de Benoît XIII à la date du 4 avril 1729, comme nous l'apprenons par une attestation du vicaire-général de Liége, Philippe-Alexandre de Rougrave, du 2 septembre de la même année (Archives de Namur). Drumond vint prendre possession de sa prévôté le 5 septembre 1729. Le 16 du même mois, Dom Dufaur, empêché de venir lui-même administrer Hanzinnes, délégua deux moines de Florennes, Dom Joseph Bruyère et Dom Simon Libotton, pour le suppléer dans ses fonctions pendant son voyage à Paris, où il s'était rendu pour porter plainte contre Drumond.

Un procès s'en suivit. Le 20 juillet 1729, Drumond fut cité devant le grand conseil royal, qui maintint Dufaur dans ses droits par un arrêt du 9 août suivant. Malgré cette décision « Milord Melfort» ne tarda pas de reparattre à Hanzinnes, et, le 2 septembre, il s'emparait de la maison prévôtale et expulsait Dom Joseph Bruyère. Le 23, on dressait une liste des gens de Florennes qui avaient accompagné en armes les deux moines chargés de prendre possession de la prévôté au nom de D. Dufaur. Les actes administratifs de 1730 conservés à Namur sont faits au nom de Drumond. Toutefois le procès n'était pas terminé. Le roi de France s'étant prononcé en mars 1730 pour Dom Dusaur, les habitants d'Hanzinnes se livrèrent à des réjouissances publiques; de là plaintes de « Milord Drumond, comte de Melfort » et enquêtes. La cause fut portée devant l'official de Liége, qui, par décision du 26 mai 1730, renvoya l'affaire en cour de Rome, mais déclara que, pendant le cours du procès. Drumond devait rester en possession du bénéfice. Le 16 septembre, le cardinal Salviati cita Drumond à comparattre à Rome dans les 60 jours. Le procès se termina en sa faveur, comme nous le voyons par des lettres de Salviati du 23 janvier 1731 et du 22 novembre 1732. En 1737, un procès était encore intenté à ceux qui avaient pris parti pour Dom Dufaur. (Archives de Namur).

HERMAN MATHIEU DE TRAPPÉ était prévôt d'Hanzinnes, lorsqu'il devint chanoine de Saint-Lambert (De Theux, IV, 64). Il reçut la prévôté par provision à Rome en 1745 (Archives de Namur)

PRIEURÉ D'HASTIÈRES

[Hasteria (XI°), Hasteriæ (1239). Hastieres (1317), Hastire (1419), Hastiers (1583), Hastier (1614), Hastir (1715)].

SOURCES: Gallia christ., III, 575; Gramaye, 467-468; Galliot, IV, 182-185; Mabillon, Annales, lib. 44, n. 85; Bolland., t. V octobr. p. 124 sqq.; Henri Crepin, Hastières (Annales de la Société archéologique de Namur, t. IV, 136-142.) D. Gérard van Caloen, Hastière-Notre-Dame ou Hastière-par-delà (Ibid., t. XVII, 1-22). De Varick, Chronol. sacra, 91-92. Voir notre notice sur Waulsort.

Un document apocryphe portant la date de 656 (Mir., II. 2), vraisemblablement fabriqué au XII siècle et reproduit dans le Defensio libertatis ecclesiæ Hastericusis (Pertz; XVI. 541-542), sait remonter la fondation de l'église d'Hastières à saint Materne, disciple de saint Pierre, qui en aurait fait lui-même la consécration. Un certain comte Wédéric, fils d'un duc de Lorraine, l'aurait transformée en monastère de religieuses en l'an 656, confié au gouvernement de l'abbesse Halmetrude et soumise à l'Église de Metz. Telle est la légende (Cf. De Marne, p. 621-625). La vérité est que le monastère d'Hastières fut sondé vers la fin du neuvième ou dans les premières années du dixième siècle, et se trouvait alors en la possession du comte Wiger (Cf. Mir., II, 805). Son fils, Adalbéron, évêque de Metz, en fit donation à l'abbaye de Sainte-Glosinde de Metz (Charte de 945 ap. Calmet, Histoire de Lorraine, I, preuves col. 359-60). Des religieuses furent envoyées à Hastières, mais n'y restèrent que peu de temps. Thierry, successeur d'Adalbéron, céda le monastère à la nouvelle abbaye de Waulsort (Pertz, XIV, 513), ce qui fut confirmé par l'empereur Othon I" le 26 décembre 968 (Mir., I, 323). On y placa d'abord des prêtres séculiers (Pertz, XIV, 514); mais sous l'abbé Thierry I des moines en prirent possession (ibid., 523). L'abbé Érembert y transporta l'école abbatiale, asin d'assurer le calme de la solitude aux religieux de Waulsort (ibid., 524-525), et nous constatons qu'elle y subsistait encore en 1208 (Ampl. Coll., I, 1079). L'abbé Radulphe, ancien prévôt d'Hastières, y bâtit une nouvelle église dans laquelle il reçut la sépulture (1033-1035). A la mort de l'abbé Thierry II (1151), les moines du prieuré, qui visaient à l'indépendance, refusèrent de prendre part à l'élection d'un nouvel abbé; de longues contestations s'en suivirent, mais grâce à l'intervention de l'abbé Wibald de Stavelot, ancien moine de Waulsort, ce dernier monastère conserva sa suprématie sur le prieuré. Mais les dissensions se ranimèrent dans le cours du XIIIe siècle, et la cause fut portée à Rome. En 1208, les évêques de Metz et de Liége décidèrent qu'Hastières aurait son chapitre, son sceau et l'école, que les religieux auraient le droit de vote dans l'élection de l'abbé de Waulsort, et que celui-ci serait tenu de célébrer à Hastières les grandes fêtes, sauf celle de Pâques (Ampl. Coll., I. 1079; cf. Anal., XVI, 139). En 1227 l'abbaye de Waulsort vit cesser ses rapports avec l'église de Metz, à la suite d'un accord intervenu entre l'évêque de cette ville et celui de Liége. L'abbé Alard de Hierge (4 août 1294) sit supprimer le chevet de l'église d'Hastières et ajouta l'abside ogivale qu'on y voit de

nos jours. Il y fut enterré, et l'on y conserve encore sa tombe. Le 18 octobre 1568, les Huguenots firent invasion à Hastières déjà ravagé, en 1554, par le seigneur de Château-Thierry (Notes sur Waulsort, Ms. de la bibl. de Douai, n. 818, fol. 718), profanèrent le sanctuaire et incendièrent les édifices claustraux (ibid., fol. 717-718; Fisen, Hist. Leod., p. II, p. 367-368). Hastières perdit dès lors toute importance; on ne releva qu'une partie de ses bâtiments, qui furent ensuite habités par un petit nombre de religieux. En 1618, l'abbé Pierre Poilvache leur donna de nouveaux statuts (Archives de Namur. Waulsort nº 558, petit vol. in-32 de 27 ff.).

PRIEURÉ DE NAMÈCHE

[Nameka (XII°), Namecha (XII°-XIV°), Namecca (1161), Nameche (XIV°), Namech, Namece, Namege, Namege (XV°).]

SOURCES: Les seuls auteurs qui aient traité du prieuré de Namèche sont Galllot (t. IV, p. 326-330) et Saumery (II, 95-96). L'incurie des derniers dépositaires des anciennes archives de cette maison en a amené la perte irréparable. Les seuls documents manuscrits qu'il nous a été permis de retrouver sont les visites canoniques du prieuré des années 1288 (Bibliothèque nationale à Paris, nouv. acquisit. latines, n° 2270, n. 25), 1306 (Ibid., n° 1271, n. 53), 1308 (Ibid., n. 54) et 1311 (Ibid., n. 57), ainsi que deux lettres des prieurs Guillaume et Pierre à l'abbé de Cluny pour s'excuser de leur absence au chapitre général (Ibid., nouv. acquisit. latines, 2272, n° 1 et 5). Les notes de M. Borgnet conservées au musée de Namur nous ont aussi fourni quelques renseignements.

Une légende rapportée par Jean d'Outremeuse (Chronique, éd. A. Borgnet, I, 528) fait honneur de la construction de l'église de Namèche au grand apôtre saint Materne. Dans le cours du XIe siècle, semble-t-il. deux époux, du nom de Francon et d'Hersende, y fondèrent un collège de six clercs pour desservir l'église qu'ils y avaient bâtie en l'honneur de saint Étienne. Plus tard des moines de Cluny vinrent prendre la place de ces clercs, et le pape Adrien IV approuva ce changement (2 juillet 1154-1159, Galliot, V, 329-331; Mir., II, 1172). Toutefois ce changement avait déjà eu lieu avant l'an 1149, comme on peut le déduire d'une lettre de Wibald de Stavelot à l'abbé de Cluny, au sujet d'un différend survenu entre les églises de Namèche et de Marche (Mart., Ampl. Coll., II, 362-363). L'histoire du prieuré, à part quelques noms de prieurs, est complètement inconnue. Voici les quelques détails que nous avons pu recueillir sur cette maison.

En 1217, le prieur JEAN obtint de l'abbé de Cluny, Gérold, l'autorisation de vendre à l'abbaye de Malonne, un bois et une terre à Malhuet (Barbier, Cartul. de Malonne, p. 18; Anal., XX, 18).

Vers l'an 1263, le prieuré se trouvait dans un état lamentable : détruit accablé de dettes, privé de ressources, il semblait voué à la ruine. Grâce au généreux concours du

prieur de Saint-Sauve près de Valenciennes, le prieur GUILLAUME put restaurer une partie des édifices. Les guerres fréquentes de ces temps agités vinrent également troubler l'administration du prieur PIERRE, comme nous l'apprenons par sa lettre à l'abbé de Cluny (29 mars 1277, l. c.).

Lors de la visite canonique en 1288, la maison était en bon état : un prieur et deux moines formaient la communauté. Mais dès 1301 l'office n'y fut plus célébré, par la faute du prieur trop peu charitable, paraît-il, à l'égard de ses moines, comme l'indique le procès-verbal de la visitation de 1306. Deux ans plus tard l'ordre était rentré au prieuré, et les visiteurs pouvaient constater que l'office divin se faisait régulièrement et qu'on y exerçait bien l'hospitalité et la charité. Nous trouvons un rapport identique dans la visitation de 1311.

Parmi les prieurs du XIVe siècle nous remarquons Dom SIMON DE BARNEVILLE, décédé le jeudi après la Trinité (10 juin) 1311 (Registre de la paroisse de Namèche, ap Borgnet); Dom JEAN DE FERAGE que nous rencontrons dans des actes du 3 mai 1394 (Calendrier de Namèche, fol. 25°, Archives de Namur), du 8 juillet 1395 (fol. 1°. ibid.). Un document du 1er octobre 1391 (Archives de Marche-les-Dames. Carton 374 aux Archives de Namur) lui donne les titres de 4 docteur en decreis, prieur delle abbye et mayson de Nameche de l'ordene de Clugny.

Le Nécrologe de Marche-les-Dames cite au 22 mai Dom BENIGNE ROSE, prieur de Namèche, qui sut enterré près de l'autel majeur de cette abbaye (Anal., VIII, 296).

Suivant Galliot (IV, 327) « le prieuré de Namèche fut ensuite attribué aux chanoinesréguliers du Val des Écoliers; mais comme en 1560 il ne s'y trouvait qu'un prieur, qui n'avait ni couvent ni religieux, le prieuré fut supprimé et réuni à la mense épiscopale de Namur ». Nous doutons fort de ce prétendu changement d'ordre, signalé déjà par Foppens (Mir., II, 1173). La suppression du prieuré eut lieu par bulle du pape Pie IV du 12 mars 1560 (Mir., II, 1087). Toutefois un religieux continua de résider à Namèche. Nous trouvons dans une donation faite en faveur du curé et de l'église de Namèche du 7 janvier 1587 la mention de « dampt Antoine Prevost, curé de Namèche » (Eglise de Namèche. Titres f. 50). Ce religieux, qui appartenait à l'abbaye de Saint-Gérard, mourut le 18 avril 1604; il occupait alors la prévôté de Sosoye (Nécrol. de St-Gérard, ap Anal., XVIII, 314). M. Borgnet signale également, dans ses notes extraites du registre de la paroisse de Namèche renouvelé en 1718 par le curé Hubert de Monceau, le détail suivant : « Le dernier religieux de Saint-Gérard qui demeurait au prieuré de Namèche étant mort vers 1636, le pasteur Jean de Graux a été mis dans le prieuré qui est la maison de cure aujourd'hui, et depuis lors les curés de Namèche y ont demeuré. » Les documents de l'abbaye de Saint-Gérard nous signalent également le séjour de moines à Bertrée en qualité de prieurs.

MONASTÈRE DE CELLES

Saint Hadelin, disciple de saint Remacle, sut le sondateur de ce monastère qui sut transformé plus tard en chapitre. Ce saint était né en Aquitaine, et avait été sormé à la vie monastique probablement. à Solignac. Lorsque saint Remacle, évêque de Maestricht, abdiqua l'épiscopat, il l'accompagna à Stavelot (vers 660), mais reçut bientôt de son maître l'ordre d'aller construire un oratoire dans la vallée de la Lesse. Hadelin obéit et construisit un ermitage au lieu indiqué: Pepin de Herstal vint l'y visiter, et lui sit don de différents biens. L'histoire ne nous dit pas quels surent les premiers habitants du monastère de Celles, si ce surent des moines ou des clercs. Selon toute vraisemblance c'étaient des moines; plus tard un chapitre remplaça le monastère et se maintint à Celles jusqu'à l'an 1338, époque à laquelle il su transféré à Visé (Cs. Acta Sanctorum Belgii selecta, t. IV, p. 601-625).

MONASTÈRE DE COUVIN

[Cubinium (IX*), Cuvinium (X*), Cuvinum (1061).]

« La tradition rapporte que lors de la translation du corps de saint Germain en 754, le roi Pepin le Bref, pour consacrer le souvenir de ce fait, fit présent de la terre de Couvin à l'abbaye de Saint-Germain-des-Près. » M. Bormans, à qui nous empruntons ces paroles (Cartulaire de Couvin, p. 11), doute de la réalité de ce fait. Il est certain toutefois qu'au siècle suivant la terre de Couvin appartenait à l'abbaye de Saint-Germain, comme il conste d'un diplôme de Charles le Chauve du 20 avril 872 (Bouillard, Histoire de l'abbaye de Saint-Germain-des-Pres, Paris, 1724, preuves n° 22. Cf. Bullet. comm. royale d'hist., 4° série, t. IX, 374). Peu de temps après, deux moines de l'abbaye vinrent s'établir à Couvin, emportant avec eux le corps de saint Venant. Lorsqu'en 918 saint Gérard rapporta à Brogne une relique de saint Eugène qu'il avait obtenue de l'abbé de Saint-Denis, il s'arrêta à Couvin et la confia pour quelque temps à la garde des moines Werembert et Ermar, qui étaient chargés d'y faire les offices divins (Translatio S. Eugenii, n. 5-6. ap. Anal. boll., III, 33; Pertz, t. XV, p. II, p. 648; Vita S. Gerardi, n. 10 ibid., p. 661).

Vers 996 le roi de France, Robert, ayant rendu aux moines de Saint-Germain la seigneurie de Combles, ceux-ci lui donnèrent en échange plusieurs terres qu'ils possédaient sur la Meuse, entre autres Couvin (Bormans, p. IV-V; Duvivier, Recherches sur le Hainaut ancien, p. 399-400). « Les moines de Saint-Germain, rappelés dans leur monastère, quittèrent ces lieux qu'ils avaient sécondés de leurs prières et de leurs sueurs,

et emportèrent avec eux le corps du saint qu'ils y avaient amené. Mais le souvenir de leur séjour ne s'effaça point: aujourd'hui encore la principale église de la ville est dédiée à saint Germain » (Bormans, p. V). M. Roland, dans sa savante petite notice: Manuel du pèlerin de Saint-Hilaire à Matagne-la-Petite (Beauraing Longly, 1886), émet au sujet du départ des moines de Couvin une opinion qui mérite d'être signalée ici. L'abbaye conserva Ossogne. « C'est alors sans doute, dit-il, que les religieux de Couvin vinrent habiter le petit prieuré dont la tradition fixe l'emplacement au-dessus du village de Matagne-la-Petite, au lieu dit Muret, tradition confirmée par les vestiges qui existent encore sous la couche arable et qui suffiraient pour rétablir la substruction des bâtiments. Deux siècles après, la petite abbaye était fermée et le domaine d'Ossogne réuni au prieuré que les bénédictins possédaient à Arnicourt, près de Rethel en France » (p. 17-18).

MONASTÈRE DE FOSSES

[Fossæ, Fosses (Xt), Fosse.]

SOURCES: Acta Sanctorum, t. XIII Octob. de S. Foillano martyre, auct. R. de Buck, p. 370-445; Ghesquière, III, 1, sqq; Pertz, XV, p. II, Ex miraculis S. Foillani, ed. O. Holder-Egger. 924-928. Fragments De obitu et sepultura S. Foillani e cod. Paris. 2768ⁿ, ap. Catalog. Cod. lagiogr. Bibl. Paris, I, 195-196; Charles Kairls, Notice historique sur la ville de Fosses. Liége, Charron, 1858, in-8°; Jules Borgnet, Cartulaire de la commune de Fosses. Namur, 1867. Les documents antérieurs au IX° siècle ont disparu lors des invasions normandes; les archives conservées à Namur et à Fosses ne concernent que le chapitre.

Le monastère de Fosses doit son origine à saint Foillan. Né en Irlande, formé à la vie monastique par son frère S. Fursée, Foillan devint abbé de Cnobheresburg en Angleterre vers l'an 648. En 650 il vint dans nos pays où, après un premier séjour à Nivelles, il obtint de sainte Gertrude la villa de Fosses, et y bâtit en l'honneur du prince des apôtres un monastère dont il confia la direction à son frère Ultan. Après son martyre, son corps y fut ramené. L'auteur contemporain de la vie de sainte Gertrude fait mention de ce monastère (Acta SS., t. II, Mart., 596), que l'on peut ranger au nombre des monastères écossais que l'on rencontre dans différents pays de l'Europe à partir de cette époque. C'est ainsi qu'Eginhard l'appelle dans les Miracula S. Marcellini (Acta SS., t. I, Junii, p. 203): « de monasterio Scotorum quod Fossæ vocatur », dit-il. L'hospitalité était noblement exercée dans ce monastère, comme elle l'était dans les autres monastères d'Écossais (Vita S. Foillani, 2^a, n. 8, t. XIII, octob. p. 388). On ignore quelle règle les moines de Fosses suivaient : on ne peut affirmer que la règle bénédictine y ait été introduite avant le concile de Leptines. Les invasions normandes mirent fin à son existence. Toutefois il en est de nouveau question au Xe siècle,

dans un diplôme de 907, où il est désigué sous le nom d'abbatia (Borgnet, Cartulaire de Fosses, p. 2); en 908, Louis l'Enfant en fit don à l'évêché de Liége (Mir., I, 34). On ne sait à quelle époque le monastère fut transformé en chapitre : le continuateur de Sigebert fixe ce changement en 890 (Pertz, VI, 391); quelques auteurs l'attribuent à l'évêque Notger (cf. Act. SS. Belgii, III, p. 13). Il semble cependant résulter d'un passage de la translation de saint Eugène, qui eut lieu en 918, qu'à cette époque des clercs avaient remplacé les anciens religieux (Anal. Bolland., t. III, 34).

ABBAYE

DE LA

PAIX NOTRE-DAME A NAMUR

SOURCES: Galliot, III, 248-252; Saumery, II, 191-194; Documents relatifs à la fondation du monastère des Bénédictines de la Paix Notre-Dame à Natur, ap. Anal., XIV, 99-160; Nécrologe, ibid., XVI, 433-455; Victor Barbier, Histoire de l'abbaye de la Paix Notre-Dame à Namur. Namur, Douxfils, 1883, IV-251 pp.

Les Annales des Bénédictines de Nanur manuscrites sont conservées au couvent des Sœurs de Notre-Dame à Namur. Les archives de l'État à Namur possèdent de nombreux documents relatifs à l'administration du monastère. Cf. De Variek, Chron. sacra, 124-126.

Une jeune fille de Bouvignes, nommée Anne Boucqueau, ayant entendu parler par le P. Cogniers, S. J., son directeur, des Bénédictines réformées de Douai, se décida à consacrer tous ses efforts à l'établissement d'un monastère de cette réforme où elle embrasserait la vie religieuse. On songea d'abord à l'établir à Bouvignes, mais l'abbesse de Douai mal informée refusa d'y envoyer quelques-unes de ses religieuses. Grâce au zèle du P. Cogniers, on put trouver un local à Namur, où Mgr Buisseret fit le meilleur accueil aux postulantes dirigées par ce religieux. Le 25 août 1613, l'abbesse de Douai, Florence de Werquigneul, y envoya deux de ses religieuses pour y prendre la direction du nouveau monastère situé aux Trieux, près de l'ancienne porte de Bruxelles. Le 1 septembre, l'évêque vint bénir la chapelle et le monastère prit le nom de la Paix Notre-Dame. Le nombre des religieuses s'étant accru promptement, on songea à ériger le monastère en abbaye. A la première élection abbatiale, les voix de la communauté se portèrent sur dame Catherine Laubegeois.

DAME CATHERINE LAUBEGEOIS, née à Douai le 29 novembre 1575, était entrée à l'abbaye de Flines à l'âge de quatorze ans. Elle fut la compagne de Madame de Werquigneul dans l'œuvre de la réforme. A Douai elle exerça la charge de prieure, fut en suite envoyée à Namur en 1613, et bénie abbesse le 25 novembre 1614. Les principaux actes de son administration sont la construction du grand quartier des religieuses et d'autres édifices et la fondation du monastère des Bénédictines à Liége

(18 janvier 1627). Cédant aux instantes prières de dame Catherine, Mgr Desbois consentit à son abdication le 25 août 1631.

DAME GABRIELLE DE MAILLEN, fille de Warnier de Maillen, seigneur de Ville, reçue au monastère en décembre 1614, prieure, sut élue abbesse le 29 août 1631 et bénie le lendemain. Elle mourut le 18 janvier 1633.

DAME CATHERINE LAUBEGEOIS, réélue par la communauté le 25 janvier, reprit la charge abbatiale jusqu'à sa mort arrivée le 11 janvier 1635.

DAME THECLE DE SPONTIN, fille de Jacques de Spontin, seigneur de Freyr et de Marie de Fizène, reçut l'habit monastique le 10 février 1617 et fit profession le 11 février de l'année suivante. Elle exerçait la charge de prieure, lorsqu'elle fut élue abbesse le 15 janvier 1635. Le monastère jouit durant toute son administration d'une excellente réputation de ferveur. Le 23 septembre 1684, elle célèbra son cinquantena ire de prélature; elle mourut le 4 juin 1686.

DAME MARIE-GERTRUDE DE CORRIQUE, de Maillen, entra à l'abbaye le 24 juin 1660 et fit profession le 11 juillet 1661; elle fut élue abbesse le 4 juin 1686. Cette abbesse bâtit le second quartier du cloître (1687). L'abbaye eut à souffrir des sièges de Namur en 1692 et 1695. Dame Marie-Gertrude mourut le 13 janvier 1709.

DAME MARIE-ANNE-JOSEPHE LAMBILLION, de Namur, entrée au monastère le 4 mars 1674, fit profession le 19 mars 1675, et fut élue abbesse le 15 janvier 1709. Le 14 octobre 1722 eut lieu la pose de la première pierre de l'église, qui fut consacrée par Mgr de Berlo le 31 mars 1743. Cette abbesse mourut le 22 mars 1748.

DAME MARIE-GERTRUDE-MAURE DE CORRIQUE, d'Yvoir, entrée au monastère le 22 mai 1701, fit profession le 20 juillet 1702. Elle fut élue abbesse le 22 mars 1748 et mourut le 7 octobre 1752.

DAME MARIE-SCOLASTIQUE-DIEUDONNÉE NOEL, de Namur, reçue au monastère le 16 janvier 1715, fut élue abbesse le 11 octobre 1752 ; elle supprima le pénsionnat annexé au monastère (18 nov. 1765), et mourut le 19 mai 1776 (Cf. Doyen, I, 533, 593).

DAME ALDEGONDE CHASSIGNON, de Namur, entrée au monastère le 19 mai 1735, prieure, fut élue abbesse le 20 mai. Le 5 juin 1781, elle reçut la visite de Joseph II et de l'archiduchesse Marie-Christine, descendus au monastère pour y saluer la marquise de Herzelles, ancienne gouvernante de la fille de l'empereur. Grâce à l'intervention de Madame de Herzelles, le monastère échappa à la suppression projetée par l'empereur, mais il fut obligé d'établir une école gratuite pour les externes et un pensionnat. L'abbesse mourut le 3 février 1785.

DAME FRANÇOISE-XAVIÈRE GRANDMOULIN, de Frocour (Eghezée), entrée au monastère le 10 avril 1757, prieure, fut élue abbesse le 7 septembre 1785. La loi du 15 fructidor, an IV (1 sept. 1796), mit fin à l'existence de ce monastère. Le 6 décembre 1796, les religieuses, au nombre de 27, dont 22 de chœur, se virent forcées de quitter leur maison. Madame Grandmoulin mourut à Namur le 20 avril 1797 et fut inhumée le lendemain dans le cimetière de Jambe (Cf. Doyen, I, 785). Les bâtiments du monastère, après avoir d'abord servi d'établissement industriel, furent rachetés en 1831 par les Pères Jésuites, et convertis en collège.

MONASTÈRE D'ANDENNE

[Andana (VII^e). ad septem ecclesias; Andenna, Andanum, Andenne (XIII^e), Andène (XIV^e)].

Sources: Vita S. Beggæ, ap. Acta Sanctorum Belgii, t. IV, 70-125; Gallia Christ., III, 850; De Marne 61-65; Galliot, t. IV, 178-181; Miræus, I, 196; III, 273; Documents relatifs au chapitre d'Andenne, ap. Analectes, XII, 275-353; Documents extraits du Cartulaire du chapitre noble d'Andenne, ibid., XV, 317-368; Kersten, Journal hist, et litt. t. IV, p. 111; Claessens, Coup d'ail historique sur les chapitres de chanoinesses séculières nobles dans l'ancienne Belgique, p. 15-16 (Extrait des Précis historiques, 1881). Misson, Le chapitre noble de Sainte-Begge à Andenne, Bruxelles. Van den Broeck, 1887; 2º édit. revue et augmentée. Namur, Godenne, 1889, in-80, 634 pp.; De Varlck, Chron. sacra, 184.

Le monastère d'Andenne sut sondé par sainte Begge, sœur germaine de sainte Gertrude de Nivelles, trente-trois ans après la mort de cette dernière, donc vers 692 (Vit.-S. Gertrudis, c. IV, n. 18 ap. Act. SS. Belgii, t. III, p. 159; Scriptores rev. Meroving, t. II, 448) et consié à des religieuses de Nivelles. Les observances qu'elles y introduisirent surent celles de la vie monastique, et probablement celles de la règle de Saint-Benoît, comme nous espérons le montrer dans la note ci-jointe. Les Normands, croit-on, détruisirent le monastère. Le diplôme donné en 1101 par Henri IV (Acta SS. Belgii, t. IV, p. 90-91), et une charte de 1105 (Ibid., p. 91) parlent encore des fratres et des sorores d'Andenne. Étienne, abbé de Saint-Jacques de Liège, sait mention des sacri virginum chori (Vita S. Modoaldi, Lib. I, n. 10, t. III. Maii p. 53; Pertz, Mon. VIII, 223), de même Gilles d'Orval (ap. Pertz, XXV, 106; it. Chron. Leod. ap. Mart. Thes. Anecd., t. III, 1408; Annal. Aurewvall., ap. Pertz, XVI, 683), parle des sanctimoniales d'Andenne. Il est donc à supposer que les religieuses d'Andenne ne se sécularisèrent pas avant le XIII° siècle (Cs. Smet, ap. Act. SS. Belgii, t. IV, p. 103-104).

À

Pour déterminer le plus clairement possible le genre de vie suivi à l'origine dans les chapitres de Nivelles, d'Andenne, de Moustiers, de Mons, etc., nous croyons utile d'établir les points suivants: 1° Il existait des chanoinesses régulières avant le IXe siècle et dès la seconde moitié du VIIIº (Cf. Smet, t. III, p. 174-175). 2° à Nivelles il ne peut être question de chanoinesses séculières; comme Smet l'a montré (Ibid., t. III, 172-173). 3° Les personnes retirées dans le monastère de Nivelles furent vraiment des religieuses, astreintes au vœu de chasteté perpétuelle par la réception du voile (Vita S. Gertrud. cap. I, n. 3); elles observaient « regularis vitæ disciplinam » (cap. 1, n. 18); la vie de sainte Gertrude les mentionne sous les noms de sacrata puella (cap. 11, n. 7), spirituales sorores, ancillæ Christi, famulæ Christi, sanctimoniales. Ce point est admis par Smet (III, 172-173). 4° Elles furent vraiment moniales. C'est l'impression que produit la lecture de la vie de sainte Gertrude. La nièce de la sainte fut élevée « sub sanctæ Regulæ norma » (cap. II, 7); ailleurs on lit que sainte Gertrude « juvenibus in disciplina exstitit strenua » (cap. I, n. 3) « nec disciplinam rigoris amisit » (cap. III, n. 9, cf. Smet, III, 182-183). 5° Quelle règle suivaient-elles ? Écartons d'abord l'argument apporté par Corneille Smet contre la règle bénédictine; d'après lui ce serait Donat, évêque de Besançon, qui l'aurait, le premier, adaptée aux femmes, vers 644, ce qui prouverait que jusque-là elle n'avait pas été suivie dans les monastères de semmes. Si cette remarque était vraie, il faudrait également nier que la règle de St-Colomban fût déjà observée par les femmes, puisque Donat l'utilisa également pour composer sa règle; et cependant la règle colombanienne était suivie à Remiremont. La règle de Donat répondait à une demande locale et particulière : pour que l'argument de Smet ait quelque valeur, il faudrait montrer l'incompatibilité des prescriptions de saint Benoît pour les moniales, et l'impossibilité de l'introduction de sa règle dans les monastères de femmes ; or, le seul fait que ceux-ci ont suivi et suivent encore le texte même de la règle bénédictine prouve que cette règle a pu être introduite dans les monastères, à l'époque où Donat composait, à la demande de sa mère, une règle extraite de différentes règles monastiques.

L'auteur de la Vie de sainte Gertrude dit que la sainte avait embrassé « aqualem servitutis militiam » que sainte Modeste, abbesse au pays de Trèves (Vit. c. 111, n, 10). Si cette abbesse est celle de Remiremont, comme on l'a parsois supposé, elle suivait certainement la règle de Saint-Colomban, et vraisemblablement aussi celle de Saint-Benoît, comme l'a prouvé Dom Mabillon (Lettre touchant le premier institut de l'abbaye de Remiremont, Œuvres posthumes, t.11, p, 70-84). En tout cas elle était moniale.

Que conclure de ces inductions? Étant donné que la vie de sainte Gertrude fait plusieurs sois mention d'une règle et jamais de canons, que des moines étaient chargés de la direction des religieuses (Vita, cap. I, 3; c. III, n. 11), que saint Amand, bénédictin, eut une grande part dans la fondation de ce monastère, que l'auteur de la Vie de sainte Gertrude, moine de l'église de Nivelles, cite plusieurs sois les paroles de la règle de Saint-Benost, qui devait donc lui être familière, enfin que le concile de Leptines ne connaît que des moniales vivant sous la règle bénédictine, nous pouvons conclure que les monastères de Nivelles, d'Andenne, auxquels nous ajouterons ceux de Mous-

tiers, de Mons et de Maubeuge, furent soumis à l'origine à une règle monastique et probablement à celle de Saint-Benott.

On objectera peut-être avec Corneille Smet que le chapitre d'Andenne ne suivit jamais la règle monastique, mais que dès son origine il appartint à l'ordre canonial « Beata Begga feminarum sub religione congregavit cenobium atque secundum SS. canonum præcepta victum ex prædiis et facultatibus propriis instituens; locum a Deo prælectum claustris regularibus munivit... » Plus loin « convocatis utriusque sexus choris, canonicorum videlicet et puellarum » (Vit. S. Beggæ, t. IV, 119). Or les premières chanoinesses d'Andenne, venues de Nivelles (t. III, 160), y établirent la discipline de leur monastère; on y suivait donc la règle canoniale.

La réponse est facile. Les premières religieuses d'Andenne, venues de Nivelles, y introduisirent « regularis vitæ disciplinam normamque religionis ». Devant ce texte formel « regularis vitæ » et non « canonicæ », le passage de la Vie de sainte Begge, dont l'autorité est contestable, perd sa valeur. D'ailleurs on pourrait discuter sur l'interprétation qu'il faut donner aux mots « secundum SS. canonum præcepta » et se demander s'il ne faut pas les rapporter à « instituens victum », à la dotation requise par le droit ecclésiastique pour la fondation d'une église.

MONASTÈRE

DE ·

MOUSTIER-SUR-SAMBRE

[Monasterium; Moustiers.]

SOURCES: Gallia christ., III, 579-580; Galliot, IV, 174-177; Saumery, II, 318-320; Le Roy, Théâtre sacré, p. 428; de Marne, ed. Paquot, p. 58 sq; Kersten, Journal hist. et litt., t. IV, 112; Victor Barbler, Le Chapitre noble de Moustier-sur-Sambre, Namur, 1884, in-8°; Analectes, IV, 506; VI, 301; X, 460, 480; Claessens, Précis historiques, 1881 (l. c.).

On attribue généralement la fondation du monastère de Moustier à saint Amand (Boll.; Mabillon, Annal. Bened., lib. 71, n. 70), qui y aurait établi des moniales vers l'an 661. Gilles d'Orval (Pertz, XXV, 34,) l'attribue à sainte Itte, mère de sainte Gertrude. Le Gallia, le P. de Marne, suivi par Claessens, le classent parmi les monastères bénédictins, mais on n'a pas de preuve formelle en faveur de cette assertion, qui n'a d'ailleurs en soi rien d'invraisemblable. Détruit par les Normands au IXe siècle, il aurait été, dit-on, rétabli par une noble dame du nom d'Ermengarde, qui aurait trouvé d'excellents auxiliaires dans l'évêque Étienne de Liége et dans l'abbé Ébroïn (?) (Gramaye). On discute depuis longtemps sur la date certaine de la transformation du

monastère en chapitre. Raoul, abbé de Saint-Trond (vers 1138), natif de Moustier, raconte que de son temps il y avait à Moustier « abbatia sacrarum Monialium nigras vestes ferentium > (Pertz, X, 272). On raconte que vers 1220 le B. Guillaume, fondateur de l'abbaye cistercienne de l'Olive en Hainaut, tira de Moustier les premières religieuses de l'Olive « monasterium nobilium virginum, ex quibus domicellas septem virtutum suarum fama ad locum suum allexit » (Vita, cap. V, n. 26, ap. Boll., t. II, feb., p. 500), mais l'auteur de cette vie n'est pas contemporain, tandis que l'écrivain contemporain de la vie de sainte Lutgarde d'Aywières (4 1246) parle encore d'une « quædam monialis nigra in monasterio super Sambram » (Boll., t. IV, jun. Lib. II, n. 12, p. 198). En 1259, dit-on, deux religieuses ayant brigué la crosse abbatiale, l'évêque de Liége, Henri de Gueldre, se serait réservé la nomination de l'abbesse en faveur de sa nièce Sophie de Limbourg, qu'il aurait sait élever au monastère de Val-Benott, et établie plus tard abbesse de Moustier transformé en chapitre (Gallia), mais ce changement semble contredit par les documents authentiques, qui ne citent jusqu'en 1265 que deux abbesses du nom de Marguerite. La première figure dans des actes de 1210 (Cartul. d'Heylissem, p. 92^v), de 1211 (Chartrier d'Oignies, à Mons), de juin 1224 (Barbier, p. 125), de 1230 (Anal., VI, 301), de septembre 1234 (Annâl. de la Soc. archéol. de Namur, V, 445), et avait abdiqué en décembre de la même année (Anal.. VII, 122). Un fait est certain, c'est qu'en 1282 Moustier était constitué en chapitre, car l'évêque Jean de Flandre lui donna alors des statuts (Mir. IV, 547; Anal., IV, 506).

Deux documents conservés dans le chartrier du prieuré d'Oignies, à Mons, semblent indiquer que Moustier était érigé en chapitre dans la première moitié du XIIIe siècle. Dans le premier de ces actes, l'abbesse M. de Moustier témoigne que B. clerc de Merlemont « concanonicus noster », a fait donation à Oignies de son alleu de Vischenet. Dans le second, de décembre 1249, il est question de Walter de Gembloux, chanoine de Moustier. Le chapitre fut supprimé en 1785 par Joseph II et réuni à celui d'Andenne. Rétabli en 1790, il fut détruit par la Révolution française.

ORDRE DE CITEAUX.

ABBAYE

DE

BONEFFE

[Bonessia (1232); Bonnessia (1222, 1245); Bonesse (1248); Bonnesse; Bones, Bunes (1260); S. Foliani monasterium; Val Saint-Feuillen (cf. Janauschek).]

Sources: Gallia christ., t. III, 600-601; Miraeus, Opp. dip.; Galliot, t. IV, 241-252; Saumery, IV, 306-308; Fisen, Flores, p. 424; Le Roy, Grand théâtre sacré, p. 424; Jongelin, IX, 82, N. 34; E. del Marmol: Chronique de l'abbaye de Boneffe (Annales de la Société archéologique de Namur, t. IV, 95-142); id.: Notes sur l'abbaye de Boneffe (ibid., t. VIII, 89-100); Nécrologe (Anal., t. VIII, p. 257-295); Van Doren, Inventaire des archives de Malines, I, 227-230; Van Bavegem, 545; Janauschek, Orig. Cist., t. I, p. 278-279.

M. del Marmol s'est surtout servi du premier volume d'un Protocole ou Registre contenant tous les terres et héritages que l'abbaye de Boneffe a et possède en divers lieux (Musée archéol.de Namur), ainsi que d'un petit registre latin, commencé par Dom Gabriël du Trasnoit, que lui avait communiqué M. Joly, commissaire d'arrondissement à Namur II se trouve à la Bibl. royale de Bruxelles sous le nº 7229 un Chronicon MS. abbatie Boneffiensis O. Cist. in comitatu Namurcensi de 47 pp. in-4°, qui va jusqu'à l'an 1694. Les archives de Namur possèdent quelques chartes originales et quelques registres. Les cartons du conseil d'État et du conseil privé nous ont fourni quelques procès-verbaux d'élections abbatiales, qui ont complété ceux du dépôt de Namur. Les inventaires des biens sont conservés aux archives du royaume sous les nºs 29, 92, 135. L'abbaye de Maredsous possède un grand in-folio, renfermant le plan terrier de toutes les possessions de Boneffe. De Varlek, Chron. sacra, 112°-115.

Certains auteurs, tels que le chroniqueur de Boneffe (ap. del Marmol), Galliot et M. del Marmol admettent qu'il existait à Boneffe au commencement du XIII siècle deux monastères de religieus es cisterciennes, l'un situé sur la rive gauche de la Méhaigne, à l'endroit dit la Petite Abbaye, l'autre sur la rive droite de cette rivière. Le premier, plus exposé sans doute que le second aux irruptions de l'ennemi, Liègeois ou Brabançons, fut abandonné par ses religieuses qui se retirèrent à Saint-Dizier (del Marmol, p. 97). Cette dernière abbaye avait été fondée en 1227 par Guillaume, seigneur de Dampierre

MONASTICON.

(Gallia, IX, 973; cfr. X, 178). Il n'est.pas improbable qu'il en ait appelé les premières religieuses de Boneffe et que la supérieure de ce dernier monastère, jugeant opportun d'y transférer sa communauté, n'ait abandonné son monastère, ou peut-être même n'y ait laissé qu'une petite partie de la communauté, comme dans une dépendance de son nouveau monastère. L'éloignement des deux communautés aurait bientôt engagé l'abbesse Élisabeth de Saint-Dizier (1), à céder tous ses biens de Boneffe à celle de Boneffe, ne se réservant que les droits de suprématie que les statuts de l'ordre reconnaissaient aux maisons-mères (del Marmol, p. 97). On n'admettra pas facilement l'existence d'une double communauté de cisterciennes dans une même localité en dehors des villes; quant au mot «coabbatissa» par lequel l'abbesse de Saint-Dizier désigne celle de Boneffe, il s'explique aussi facilement que celui de « coepiscopus » employé par un évêque dans une lettre à un autre évêque, d'autant plus que l'abbaye de Boneffe était fille de celle de Saint-Dizier. Dans sa bulle du 24 mai 1222, par laquelle il prend le monastère de Boneffe sous sa protection, le pape Honorius III s'adresse à la prieure et au couvent de ce monastère (del Marmol, p. 128). On est donc porté à croire que la dignité abbatiale aura été conférée à ce monastère après la fondation de Saint-Dizier. Peu de documents de cette époque ont échappé aux ravages du temps, et deux noms d'abbesses seulement sont parvenus jusqu'à nous.

En 1232 Jean d'Aps, évêque de Liége, confirma la donation des dimes de Boneffe et de Bonisoul faite par Godefroid de Boneffe. Innocent IV prit de nouveau l'abbaye sous sa protection (20 juillet 1245, 28 novembre 1245, 19 août 1245, 12 avril 1246) (cf. del Marmol, 129, sqq.).

ÉLISABETH intervient en 1248 avec l'abbé Walter de Villers dans un acte concernant la chapelle de Longchamps (original avec sceau aux archives de Namur), et figure le 9 janvier 1260 dans un accord avec l'abbé de Saint-Trond au sujet de la dime de Borloo (Piot, Cartulaire de Saint-Trond, t. I, p. 293).

Si la charte de Guy, comte de Flandre et de Namur, est authentique (Croenendael, p. 690-691), ce prince jeta les fondements d'un nouveau monastère; le vendredi avant les Rameaux (27 mars) de l'an 1277. l'évêque Edmond de Courlande (et non de Tours), suffragant de Liége, fit la dédicace de l'église, consacra trois autels et bénit le cimetière (Gallia, III, 600; Ernst, p, 86; Galliot, t. VI, p. 35, donne une mauvaise traduction française de l'acte de consécration, signalé par le second chroniqueur de Boneffe, (cf. Croenendael, p. 691-692; Chronique de Boneffe, nº 7229, Bibl. Bruxelles).

ANSELY DE WARTAIN accepta le 19 novembre 1388 le testament de Walter de Hemptines, chanoine de Saint-Lambert à Liège (cf. de Theux, t. II, p. 91), par lequel celui-ci léguait au monastère plusieurs biens situés à Wasseige (Ms. Van den Berch, n. 188, Bibl. univers. de Liège, Liège, fol. 51, ap. Bulletins comm. d'hist., le série, t. IX, page 71).

^{1.} La vie de sainte Lutgarde parle (Lib. III, n. 21, ap. Boll., t. IV, jun. p. 209) d'une religieuse d'Aywières, Élisabeth de Wans, « quæ quondam in Campania Galliæ apud S. Desiderium, fuerat abbatissa », à propos d'un fait arrivé en 1246.

Comme la discipline était en décadence à Boneffe au commencement du XVe siècle, le chapitre-général de l'ordre de 1413, décida que les moniales seraient remplacées par des moines (Martène, Thes. anecd., IV, 1560). (¹) Ce changement différé, nous ne savons pour quels motifs, ne fut opéré que sur l'ordre du chapitre-général tenu le 30 septembre 1461; l'abbesse et les trois moniales qui formaient la communauté furent transférées dans d'autres monastères et remplacées par des moines de Moulins et du Jardinet (Martène, Thes., IV, 1627). Le Nécrologe de Marche-les-Dames (Anal., VIII, 191) fait mention d'Agnès d'Acoz, prieure de Boneffe avant la réformation, puis professe de Marche. Les autres, suivant la chronique publiée par M. del Marmol, furent envoyées à Florival et à Salzines.

PIERRE MEUNIER (Multoris, Le Meunier), natif d'Alost et prosès du Jardinet, sut le premier abbé de Bonesse. Il augmenta les revenus et acquit un resuge à Namur. Il mourut le 6 août 1470 (Chron. de Bonesse; Nécrologe, ap. Anal., VII, 283).

THIERRY VRESE, d'Alost, avait été auparavant moine de Moulins où il avait occupé les charges de chairier et de procureur. C'est en cette qualité qu'il figure dans différents actes du Cartulaire de Moulins du 13 janvier 1460 (p. 90), au 24 novembre 1469 (p. 235). Dans un acte du 5 juillet 1470, il est encore cité comme « profès de l'Aloes N. D » (p. 371). D'après le Gallia (111, 600), il fut élu abbé de Boneffe le 4 octobre 1470. Sous son gouvernement, l'abbaye fut dévastée lors des guerres entre les Bourguignons et les Liégeois; une partie des bâtiments fut brûlée, et les religieux durent se réfugier à Namur, où l'abbé mourut le 10 décembre 1482 (Nécrologe, ap. Anal., VII, 295; Croenendael, p. 477). Il fut inhumé dans l'église des Frères-Mineurs.

PIERRE DE QUAYE, de Waesmunster, sut élu le 1er janvier (al. sévrier) 1483, d'après le Gallia; suivant Galliot, mais à tort, après un interrègne de trois ans. Cet abbé rassembla les moines dispersés et raffermit la discipline religieuse. Il mourut le 6 août 1524 (Nécrologe, ap. Anal., VII, 283; Croenendael, p. 477), le 19 (seconde chronique, ap. Del Marmol, p. 103).

GEORGES SARENS, de Malines, sut élu le 19 août 1524 et béni le 11 septembre de cette année par le suffragant de Liége (Croenendael, ibid.). En 1533, il sut appelé au gouvernement de l'abbaye de Saint-Trond, où il introduisit la résorme et mourut le 11 mai 1558 (Nécrol. de Bonesse, ap. Anal., VII, 275), le 1^{er} avril (Nécrol. de St-Trond, ap. Anal., XVI, 377). L'abbaye eut à déplorer vers le milieu du XVI siècle l'apostasie de neuf moines et de dix convers, d'origine slamande, qui se retirèrent en Hollande et embrassèrent le calvinisme (Chronique de D. du Trasnoit, ap.del Marmol, VIII, 105) (²).

^{1.} Les Anal. (t. VIII, p. 6) attaquent ce texte, ainsi que celui de Mineus (Opp. III, 174), mais sans raison; la réforme de Bonesse, de même que celle d'Argenton et du Jardinet, sut seulement dissérée, bien qu'elle ait été décrétée en même temps que celle de Moulins.

^{2.} Bormans (Fiefs de Namur, III, 448) parle de D. Angele Wachter, abbé de Bonesse en 1532; c'est une erreur. Le manuscrit des Archives de Namur (Reg. L., tol. 51 et 57°), ne parle que d'Angele Wachter, religieux proses, représentant son abbé.

MATHIAS VAN HORTEMBEKE (al. Hierlebeck); natif de Diest et profès de Boneffe, sut béni par le suffragant de Liége, Pierre Van den Eynde, le 25 mai 1533 (Croenendael, p. 477; Galliot; p, 248). Le 9 juillet suivant, ce prélat sit consacrer l'église bâtie par son prédécesseur (ibid.). En 1555, il sut promu à l'abbatiat de Villers, où il mourut le 5 novembre 1568 (Nécrol., ap. Anal., VII, 291). Cet abbé agrandit considérablement l'abbaye et y établit un collège d'humanités (Chron., ap. del Marmol, t. VIII, 105).

ROMBAUT HOENS, de Malines, profès de Boneffe, béni le 25 mai 1554 par le suffragant de Liége, Gédéon, évêque de Castorie (Ernst, p. 164, corrige les dates données par Croenendael et Galliot) mourut le 10 août 1560 (*Nécrol.*, ap. *Anal.*, VII, 283; Croenendael).

LOUIS DE QUAYE, de Waesmunster, consesseur de Droneck, près de Courtrai, qu'il résorma, sut béni le 6 sévrier 1561 et mourut le 28 juin 1567 (Nécrol., ap. Anal., VII, 279; Croenendael).

CORNEILLE LIEVENS DE BRUSSEGHEM, d'Anvers, sut béni le 21 septembre 1567. Le 8 novembre de l'année suivante (Nécrol., ap. Anal., VII, 291; et du Trasnoit, p. 91), le monastère et l'église surent saccagés et incendiés par les gueux de Hollande, qui firent subir la mort la plus cruelle au frère convers Paul Lamps de Malines. Les moines se résugièrent à Namur et se virent obligés, pour subvenir à leurs nécessités, d'alièner des biens et de céder leur seigneurie de Taviers au baron de Soye. L'abbé Lievens mourut à Louvain le 16 septembre 1569, et sur enterré chez les Célestins d'Héverlé (Nécrol., ap. Anal., VII, 286; Croenendael), où il avait introduit la résorme, dit Galliot.

GERARD ROBEYS, de Sotteghem, élu en 1570 (cf. Anal., XI, 382), ne sut béni que le 27 mars 1572 au monastère de la Cambre (Croenendael). Cet abbé se vit obligé de quitter de nouveau le monastère avec ses religieux par suite des guerres ; il mourut en se rendant à l'installation de l'abbesse de Hocht, le 2 septembre 1579 et sut enterré dans l'église de St-Matthieu de Maestricht (Nécrol., ap. Anal., VII, 285).

JEAN ROTHAIR (al. Reymaken) De BOSSUYT, de Louvain, nommé par Alexandre Farnèse le 10 décembre 1579, fut béni à Namur le 28 mai 1581 (du Trasnoit, p. 92). Il mourut à Namur le 9 novembre 1587 et fut enterré dans l'église des Frères-mineurs (Nécrol., ap. Anal., VII, 291) (').

GILLES DE BRUSSEGHEM, d'Anvers, consesseur de l'abbaye de Nazareth, sut nommé le 19 sévrier 1588 (Papiers d'État et de l'audience, Reg. 938, p. 59) et béni le

^{.1} Croenendael (p. 479), dit « D. Jehan Charlier, ordonné abbé après ledict Robais en l'an 1579, est encores en vic, prélat digne de sa charge. »Le mot Charlier est probablement la traduction romane ou walonne du latin : Rotarius.

6 novembre 1588 (du Trasnoit, p. 92; Gallia). Il mourut le 18 décembre 1607 (Nécrol., ap. Anal., VII, 294).

JACQUES TIBERMONT, de Tubize, élu le 10 janvier 1608 (Gallia), sut béni à Villers le 27 avril (Chron., p. 108). Il ramena la communauté à Bonesse, activa les travaux de réparation, mais ce ne sut que le 16 juillet 1617 qu'on put saire la consécration des nouveaux autels. Il mourut le 3 sévrier 1629 (Nécrol., ap. Anal., VII, 264).

GÉRARD ULRICI, natif de Borloo, près de Saint-Trond, sut élu le 20 sévrier 1629 à l'âge de 43 ans, après 24 ans de prosession (Élect. abbat., Namur). Il reçut sa patente le 15 mars suivant (Conseil d'État, Carton 65). Parmi les candidats présentés se trouvait Dom Jean Pignewart, né à Namur en 1592, qui occupa successivement les charges de sous-prieur et de prieur et composa un grand nombre de poèmes latins (45 oct. 1655) (Cs. Paquot, t. XI, 140; Doyen, Bibl. Namur., I, 179, sqq.). Sous le gouvernement de l'abbé Gérard, la communauté sut de nouveau obligée de quitter l'abbaye que les Hollandais pillèrent, et de se retirer au resuge de Namur. Il mourut à Bonesse, où il avait ramené la communauté, le 21 septembre 1641 (Nécrol., ap. Anal., VII, 286).

REMI CHAVÉE, de Jettesoz (Nécrol. et Chron.), de Waret-la-chaussée (Élect. abbat.), sur élu abbé à l'âge de 43 ans, après 26 ans de prosession, alors qu'il occupait la charge de sous-prieur, le 29 octobre 1641 (Élect. abbat., Namur; Conseil d'État, Carton 65), et reçut sa patente le 17 sévrier 1642 (ibid.). L'abbaye comptait alors 12 capitulaires. Il sui béni le 15 juin 1642 (Chronique). Lorsque la guerre entre l'Espagne et la Hollande sut terminée, il réunit les sonds et les matériaux nécessaiges pour la reconstruction de l'église, mais il mourut avant de pouvoir exécuter son plan, le 15 mai 1655 (Nécrol., ap. Anal., VII, 275).

REMI DE CORPELS, d'Ivoix au comté de Chiny, élu le 8 juin 1655. à l'âge de 39 ans, reçut sa patente le 13 septembre (Élect. abbat., Namur; Conseil d'État. Carton 65). Des difficultés survenues avec la communauté nécessitèrent sa retraite; « l'an 1681, à l'intervention de l'abbé d'Orval, il remit l'administration temporelle et spirituelle de la maison dans les mains d'un prieur, se retira avec 300 escus de pension... et il mourut à Anvers le 12 août 1694 » (Chronique; it. Nécrol., ap. Anal., VII. 283). Le premier prieur chargé de la gestion des affaires sut D. Jean Laumônier, de Namur 4 le 14 janvier 1689 (ibid.); le second, D. Jean Durieu qui devint ensuite abbé. L'abbaye eut beaucoup à souffrir lors des guerres de Louis XIV (Chronique).

JEAN DURIEU, de Vivier-l'Agneau, prieur, sut nommé abbé par le roi de France le 1^{er} novembre 1694 (Chronique; Conseil d'État l. c.). Cet abbé sut réparer les ruines de son monastère et sit consacrer l'église le 20 septembre 1711 (Chronique). Il mourut le 3 novembre 1719 (Nécrol., ap. Anal., VII, 291 et l'acte d'élection de son successeur). La Chronique dit le 2.

ALEXANDRE PARMENTIER, de Nivelles, proviseur, fut élu le 23 novembre 1719, à l'âge de 48 ans, dont 30 de profession, et reçut sa patente le 27 mars 1720 (Conseil d'État. Carton 65). L'abbaye comptait alors 14 religieux. Il mourut le 6 mars 1724 (Chronique; Nécrol., ap. Anal., VII, 268).

JEAN JACQUES, de Jandrain, sous-prieur, sut élu par les religieux, malgré les brigues de D. Ignace Brant, le 22 mars 1724. Il avait alors 56 ans, dont 26 de profession (Conseil d'État l. c.; Élect. abbat. Namur). Lors de la guerre avec la France, l'abbaye sut de nouveau envahie par les soldats français et servit ensuite de sorteresse aux alliés. Cet abbé mourut le 20 juin 1747 (Chronique; Nécrol., ap. Anal., VII, 279; cf Doyen, Bibliogr. Namur., I, 444-445).

PIERRE JACQUET, de Namur, sut nommé par le roi de France le 10 octobre 1747 et confirmé par le gouvernement autrichien, après une enquête sur la régularité de l'élection (24 décembre 1749 et 15 mai 1750). (Conseil privé. Carton 1476). Il mourut le 15 mai 1752 (Nécrol., ap. Anal., VII, 275).

FRANÇOIS GILBERT, de Fleurus, sut élu le 25 août 1752, à l'âge de 37 ans. dont 15 de profession, et reçut sa patente le 9 août (Conseil privé. Carton 1476). Les revenus de l'abbaye étaient alors de 9346 florins. Les infirmités le forcèrent à se choisir un coadjuteur. Les moines portèrent leur choix, le 13 mai 1769, sur D. Pierre Michaux, qui sut nommé cum jure successionis. L'abbé Gilbert est l'auteur de la continuation de la chronique de Bonesse. Il mourut le 18 octobre 1769 (Nécrol., ap. Anal., VII, 289).

PIERRE MICHAUX, de Charleroi, bachelier en Théologie, curé d'Hemptines, sut élu coadjuteur à l'âge de 37 ans, dont 17 de prosession (Conseil privé. Carton 1476), et nommé par l'empereur le 12 juin 1769 (Nomin. abbat., Bruxelles, nº 313). L'abbaye comptait alors 17 religieux, un novice et un postulant. Ses revenus s'élevaient à 17156 florins. Les commissaires, dans leur rapport, sont remarquer l'abaissement des études et le délabrement des bâtiments. L'abbé mourut le 25 mai 1776 (Nécrol., ap. Anal., VII, 276).

GABRIEL SIMON, de Fleurus, sut élu le 9 juillet 1776, et nommé le 21 septembre suivant (Nomin. abbat., Bruxelles, n. 416); il était âgé de 35 ans, dont 16 de prosession, et exerçait la charge de sous-prieur. Les revenus étaient alors de 17307 florins (Conseil privé. Carton 1476). Cet abbé restaura le monastère, mais la Révolution vint bientôt en chasser les religieux. L'abbé mourut le 16 octobre 1805 (Nécrol., ap. Anal., VII, 289). Son portrait est conservé au musée archéologique de Namur. Un des derniers moines de Bonesse, Dom Jérôme Minsart, plus tard curé de Saint-Loup à Namur, sut le sondateur de l'Institut des Sœurs de Sainte-Marie (Cs. Kersten, Journal historique et littéraire, t. V, p. 24-30).

ABBAYE

. DE

GRANDPRÉ

[Grande pratum (XIIIe); Grantpreit (XIIIe); Grantpré (XVIe); Grandprei, Grandprei (XVIIIe).]

Sources: Gallia christ., III, 593-595; Galliot, IV, 225-232; Mir., Opp. I, 306 sqq.; IV, 455; Croenendael, 400 sqq.; 680 sqq.; Fisen, Flores eccl. Leod., pp. 265-266; Saumery, IV, 436-441; Jongelin, IX; 60. N. 20; Janauschek, Orig. Cist., I, 234.

Les archives de Namur possèdent un cartulaire en trois volumes in-solio, sous le nº 303, transcrit en 1686. C'est le seul document important qui nous soit resté de cette abbaye. Ce dépôt possède également quelques procès-verbaux d'élections abbatiales; les autres pièces de ce genre sont conservées aux archives du royaume (Conseil d'État n. 64; Conseil privé n. 1478). Les inventaires des biens y sont déposés sous les numéros 35, 121, 208. Le manuscrit 849 du Fonds van Hulthem à la bibliothèque royale, contient sol. 29, quelques notes historiques sur Grandpré. — De Varick, Chron. sacra, 107-110.

Avant de partir pour la guerre contre les Albigeois, l'hilippe, comte de Namur, qui y trouva la mort en 1227, avait destiné une partie de ses domaines à l'érection d'un monastère. Marguerite, sa sœur, épouse du comte Henri de Vianden; exécuta fidèlement ses dernières volontés. A cet effet, les deux époux cédèrent à l'abbaye de Villers quatre cents bonniers de bois dans la forêt d'Ostin et de Marlagne, en échange de biens à Grandpré dont ils voulaient doter la nouvelle abbaye (août 1231). (Mir., I, 306-307). Le 15 août de cette année, une colonie de douze moines, sous la conduite du nouvel abbé, Jean, partit de Villers et fut reçue à l'entrée de Namur par tout le clergé et par le peuple (Histor. Villar., n. 12, ap. Mart., Thes. anced., III, 1279; Pertz, XXV, 200; cf. Janauschek, p. 234). L'année suivante, l'évêque de Liége, Jean d'Aps, vint consacrer l'église du monastère (Chapeaville, II, 201), dont la fondation fut approuvée par Ferrand de Portugal, comte de Flandre et par Jeanne son épouse (Mir., I, 308).

La liste des abbés donnée par le Gallia est assez défectueuse pour le XIII et le XIV siècle; nous essayons de la corriger à l'aide des chartes.

JEAN, issu d'une famille noble, quitta le baudrier pour revêtir la livrée de Citeaux à Villers, le jour même qu'il fut armé chevalier (Gilles d'Orval, ap. Pertz, XXV, 125). Le Gallia distingue deux abbés de ce nom qui auraient gouverné successivement Grandpré, mais probablement à tort. Voici les actes dans lesquels figure un abbé du nom de Jean, 1233: (Cartul. de Géronsart, p. XXX), 1233 au chapitre général (Documents pour servir à l'histoire de l'abbaye de Solières, Huy. Degrace, 1881, p. 11), 1237 (Cartul. de Grandpré, I, 53), mai 1237 (Gallia, III, Instr., 134), 1239 (Cartul. de Salzinnes, p. 169), mai 1240 (Galliot, V, 423).

GÉRARD figure en juin 1241 (Barbier, Cartul. de Malonne, p. 23; Anal., XX, 23; Cartul. de Grandpré, I, 60; cf. Anal., X, 109).

JEAN intervient le 1er février 1249 dans un accord avec le chapitre de Saint-Jean de Liége relativement à une terre à Merdorp (Chartrier de Saint-Jean de Liége, aux archives de l'État à Liége) et le 21 avril 1251 (Cartul. de Grandpré, III, 937).

LAMBERT est signalé par le Gallia dans une charte de Quincy en 1256.

JEAN renonce, le 23 mai 1260, en faveur des chanoines de Géronsart, à l'usufruit du bois de Jeumont sous Andoy (Barbier, *Histoire de Géronsart*, p. 275), et échange, le 23 juillet, avec Floresse, ses biens de Hingeon contre la dime de Florée (*Cartul. de Floresse*, p. 141).

LIBERT (Gallia).

BERNARD DE MONT-SAINT-GUIBERT, abbé de Villers de 1264 à 1268, remplaça Libert à Grandpré, et mourut à Villers le 7 juillet 1270 (*Hist. Villar.*, ap. *Thes. anced.*, III. 1293-1294 : Pertz, XXV, 209).

JEAN DE GENTINES, prieur et cellerier de Villers, dit la Chronique de Villers. (Pertz, XXV, 211) se reconnaît le 30 avril 1273 débiteur d'une dette annuelle de 20 muids d'épeautre envers le chapitre de Saint-Paul de Liége pour l'office du Mandatum (Cartul. de Grandpré, I, 79; cf. Cartulaire de Saint-Paul de Liége, p. 74). En novembre 1273, la comtesse Marguerite de Flandre laissa par testament à Grandpré « pour une pitance faire, cent sols » (Hautcœur, Cartul. de l'abbaye de Flines, I, 195).

LAURENT assiste au chapitre général de 1276, et figure à cette occasion comme témoin dans une charte de Val-Dieu (Bibliothèque nationale de Paris, Fonds latin 9302, charte originale de Val-Dieu).

WALTER intervient en mai 1291 comme juge dans un différend survenu entre labbaye de Nouveau-Bois près de Heusden et celle de Zwyveke (Warnkoenig, Flandrische Staats-und Rechtsgeschichte, t. III, P. II, p. 171; De Vlaminck, Cartul. de l'abbaye de Zwyveke, p. 78).

LAURENT figure le 23 juin 1296 (Bullet. comm. d'hist., 4e Série, I, 148). C'est probablement le cellerier de ce nom qui figure le 7 janvier 1273 dans le Cartulaire de Grandpré (I, 72), ce qui d'ailleurs peut se supposer aussi de l'abbé de ce nom qui précéda Walter, à moins qu'il ne s'agisse du même personnage.

BAUDOUIN DE ASOR, cellerier de Villers, intervient, en 1291, en cette qualité comme arbitre dans un différend survenu entre les abbayes de Villers et de Bonne-Espérance (Cartul. de Bonne-Espérance, t. XV, p. 11*), et le 11 juin 1293, en qualité d'abbé de Grandpré, au sujet de la même affaire (ibid., p. 13*). Il mourut à Villers, (Hist. Villar., III, 1297; Pertz. XXV. 212).

NICOLAS DE GHEEST, moine de Villers, abbé de Grandpré, puis de Villers en 1303, abdiqua au chapitre général tenu à Clairvaux en 1308 (*Hist. Villar.*, III, 1297; l'ertz, 212).

JACQUES figure le 18 avril 1306 (Devillers, Cartulaire d'Aulne, n. 570, t. I, p. 172) et le 23 décembre 1314 dans un accord avec Gilles de Ramilies, prieur de Géronsart, au sujet des dimes de Tronquoy à Wierde (Chartrier de Géronsart aux Archives de Namur; cf. Barbier, Ilist. de Géronsart, p. 59 et Cartulaire de Grandpré, I, 400).

HENRI DE FAIX, moine de Villers (Hist. Villar., III, 1298; Pertz, 213). figure comme abbé de Grandpré le 9 juin 1320 (Cartul.de Grandpré, III, 887), le 22 novembre 1325 (l'uliet. comm. d'hist., 3º Série, XIV, 341), le 4 septembre 1326 (Cartul. de Grandpré, II, 451). le 27 janvier 1327 (ibid., II, 401, 451); le 26 juin 1328, il était arbitre entre le comte de Namur et le duc de Brabant (Chartrier des comtes de Namur, 1328, copie à Namur); il devint abbé de Villers en 1330, mais abdiqua au bout de deux mois (l'ist. Villar., III, 1301; Pertz, 215).

DÉSIRÉ DE BRIGODE (de Burgundis), prieur de Villers, n'occupa la charge abbatiale à Grandpré que peu de temps, car il fut bientôt rappelé à Villers pour remplacer Henri de Faix (ibid., 1301; Pertz, 215).

Le Gallia donne ensuite une liste d'abbés dont l'existence n'est point constatée, et que nous donnons à simple titre de renseignement.

GHISLAIN (Gallia).

LAMBERT DE WINOC (ibid.).

HENRI D'ESTERLANDT (ihid.).

LAMBERT DE GUELDRE (ibid.), après lequel Galliot place ALARD DE STOCINADO.

HERMAN (ibid.).

ÉTIENNE DE HANSEAU (al. Lanscau), (ibid).

MOSASTICON,

JACQUES dit DE MAINI scelle une charte de Marche-les-Dames en 1340 (Toussaint, Histoire de Marche-les-Dames, p. 22).

JEAN DE STREEUW fit un accord avec le chapitre de Ciney le 11 mai 1348 pour la dime de Florée (Cartul. de Grandpré, I, 222); nous le rencontrons encore à la date du 14 décembre 1363 (ibid., I, 115; II, 575)

GILLES DE BLEHEN, de Ville en Hesbaye, figure dans des actes du 2 mai 1388 (ibid., II, 633), du 22 sévrier 1391 (Cartul. de Moulins, p. 266), du 9 octobre 1398 (Cartul. de Grandpré, I, 385), de 1403 (ibid., III, 911), et du 13 mars 1408 (ibid., III, 463).

JEAN DE WARET (al. Waresche), est mentionné le 2 juin 1409 (Cartul. de Grandpré, III, 945-947).

JEAN DE MAILLEN, procureur en 1407 (ibid., I, 173), figure comme abbé dans un grand nombre d'actes depuis le 9 mars 1414 (ibid., III, 617), jusqu'au 18 janvier 1445 (ibid., II, 667).

GÉRARD DE MAILLEN est mentionné depuis le 5 avril 1449 (ibid., III, 1025), jusqu'au 23 juillet 1468 (ibid., I, 153).

JEAN MORÉAL (al. Morial, Moriau), de Haltinnes, figure comme abbé du 25 février 1470 (ibid., II, 779), au 6 juin 1479 (ibid., II, 486). Il appartient probablement à la famille de Jean Moréal, qui sut prévôt de Sclayn de 1380 à 1427 (Cs. V. Barbier. Hist. du chapitre de Sclayn. Namur, Douxfils, 1889, p. 37-39.

JACQUES COURTOY (Gallia).

NICOLAS DE NIQUET intervient comme abbé du 11 août 1500 (ibid., II, 785), au 26 janvier 1524 (II, 492).

JACQUES ALART est cité du 10 avril 1526 (II, 529) au 30 juin 1528 (II, 533).

FRANÇOIS BELFROID, prieur de Villers, placé à tort par le Gallia vers 1450, figure comme abbé de Grandpré le 7 septembre 1534 (ibid., II, 596).

PIERRE EMMENS (al. Emeynce), moine de Nizelles, transporta à l'abbaye de Bonesse le fies de Jettesooz le 30 août 1536 (Fiess de Namur, 111, 455). Nous le rencontrons encore à la date du 21 mars 1539 (Cartul. de Grandpre, 11, 653).

FASTRÈDE DE FESCHE (al. Foix, Fache), de Huy, reconstruisit le monastère et bâtit un resuge à Namur. Il sigure dans des actes du 19 sévrier 1541 (ibid., III, 1001) à 1550 (ibid., II, 615).

THOMAS ROBIN (Gallia).

BERNARD ROSART (al. Rosa, Rose) prieur en octobre 1547 (Cartul. de Grandpre, I, 295), intervient comme abbé du 8 avril 1550 (ibid., III, 1003), au 19 mars 1557 (ibid., I, 297). Il est mentionné dans le Nécrologe de Marche-lès-Dames au 24 mai 1558 (Anal., VIII, 300).

JEAN LANDUYN, moine d'Aulne, docteur en théologie, assista le 6 sévrier 1561 à la bénédiction de l'abbé de Bonesse, Louis de Quaye (Croenendael, II, 478). Il est mentionné dans le *Cartulaire* du 23 sévrier 1559 (I, 168) au 21 sévrier 1564 (II, 691).

BARTHÉLEMI POISSON, de Rivière, releva le 12 mars 1566 le fief de Mont deseur Wierde (Fiefs de Namur, III, 529). Il figure dans le Cartulaire du 16 février 1567 (I, 303). au 23 juillet 1585 (I, 349), et dans un acte original du 26 juillet 1586 (Archives de Namur). L'abbaye comptait à cette époque onze moines.

GILLES DE FECHE (al. Foische, Fiesche) est mentionné du 23 juillet 1588 (I, 399) au 9 octobre 1590 (I, 306).

JEAN PITEIT, de Huy, (Fisen), (al. Pitey, Pietez, Pitet, Petit), figure du 15 février 1594 (III, 993) à 1604 (II, 676).

GILLES BOUCHIAUX, natif de Spontin, fut élu abbé le 23 mars 1605; il était alors âgé de 34 ans, profès de 15 et exerçait la charge d'économe (Élections abbatiales à Namur).

JEAN DOYON DE JAMBLINES, prieur, sut élu le 7 mars 1618, à l'âge de 32 ans et reçut sa patente le 30 mars (Élect. abbat. à Namur; Conseil d'État. 64). Le Nécrologe de Marche-les-Dames en sait mention le 27 mars (Anal., VIII, 163).

CHARLES COPPIN, natif de Ville-en-Hesbaye, prieur, fut élu le 17 mai 1649, à l'âge de 57 ans. Sa patente est du 18 septembre (*Elect. abbat.* à Namur). L'abbaye comptait alors onze moines. En 1666, cet abbé sollicita un coadjuteur, mais ne put l'obtenir.

FRANÇOIS DE LABESPINE, d'Andenne, âgé de 40 ans, prosès de 19, curé de Florée. sut élu le 25 juin 1669 et reçut sa patente le 6 juillet 1670 (ibid.).

CHARLES DETHIER, natif d'Avin, prieur, puis curé de Florée, âgé de 53 ans, fut élu le 16 février 1705 par 13 capitulaires. Il n'accepta la charge abbatiale que sur les instances qui lui en furent faites. Sa patente est du 12 mars suivant. Il mourut le 23 septembre 1728 (ibid.). Le 9 septembre 1722, l'abbé de Villers fit la visite de Grand-pré et regretta l'admission de cinq sujets liégeois malgré le décret du gouvernement interdisant la réception de novices autres que des sujets de l'Empire (Conseil d'État,64).

BERNARD PETIT, natif de Beaumont, curé de Florée, fut élu le 6 décembre 1728, à l'âge de 48 ans. Ses patentes sont du 7 janvier 1729. En 1731, il acquit la seigneurie d'Avillon-Fays (Bormans, Fiefs de Namur, IV, 99), il mourut le 16 septembre 1754 (Conseil privé, 1478).

ALBERT RINQUET, natif de Floresse, proviseur, sut élu le 7 octobre 1734, à l'âge de 49 ans, et reçut ses patentes le 30 novembre (Non. abbat., Bruxelles, n. 183). Il mourut le 4 mars 1761 (Conseil privé).

ÉTIENNE DEFRENNE, proviseur, né à Saint-Gérard, élu le 2 avril 1761 (Élect. abbat. à Namur), reçut sa patente le 9 mai 1761 (Nom. abbat. nº 241). L'abbaye comptait alors quinze moines et un convers. Il mourut à Namur le 2 février 1774 (Conseil privé; cf. Doyen, Bibliog. namur., I, 533).

ALBERT ROCHETTE, né à Dion-le-Mont (al. à Wancennes, Doyen, Bibl. namur., I, 596), élu le 14 avril 1774, reçut sa patente le 5 juillet (Conseil privé et Nom. abbat., n° 380); il fut béni le 23 novembre et mourut à Sorée le 27 janvier 1793 (Doyen, p. 625). (Archives de Namur, farde 321).

ROBERT ENGLEBERT, né à Vilroux en Brabant en 1728, entré à Grandpré en 1753, reçut sa patente le 16 novembre 1793 (Archives du royaume, Nom. abbat., nº 608). En 1792, l'abbaye possédait un revenu de 14855 florins (Conseil privé, 1478). Cet abbé fut installé et béni le 6 mai 1794. A cette occasion les religieux firent paraltre une pièce de vers latins, imprimée à Bruxelles chez T'Serstevens (Archives de Namur).

ABBAYE

DU

JARDINET

[Jardinium B. M. juxta Walcuriam (1232); Jardinum; Jardin N.-D. (1273); Gardinum; Jardinetum: Jardinet N.-D. (XV^c); Walencuria, Wallencuria, Valliscuria, Valcuria, Hortulus B. M.].

SOUTCES: Gallia christ., III, 595-598; Galliot, IV, 219-225; Saumery, IV, 389-391; Fisen, Flores, 421-423; Gramaye, p. 474-475; Jongelin, IX, 81, N. 28; Pollet, Hist. ecclés. de l'ancien diocèse de Liège, 1860, t. II, p. 143-144; Gondry du Jardinet, La vierge de Walcourt, Paris, Téqui, 1875, donne une Notice plus ou moins historique sur l'abbaye du Jardinet et une Série chronologique des abbés, p. 70-74; Van Bavegem, 327; Doyen, Bibl. namur., I, 440; Toussaint, Histoire de IValcourt, Namur, Douxfils, 1887, a donné l'Histoire de l'abbaye de Jardinet, p. 187-245; Janauschek, Origin. Cistere., t. I, p. 275; Lahaye, Carthlaire de la commune de Walcourt. Namur, Wesnacl, 1888, passim; Messager des sciences historiques, 1886, p. 156-158.

Les Archives de Namur sont très pauvres relativement au Jardinet; aux Archives du royaume nous avons pu consulter quelques nominations abbatiales (Conseil d'État, Carton 65 et Conseil privé, Carton 1479) et les inventaires des biens (nº 44.98,134,193)—Cf. de Varick, Chron. sacra, 110-112.

L'abbaye du Jardinet doit vraisemblablement sa fondation à un seigneur de Walcourt. Le diplôme de décembre 1232 par lequel Thierry II, seigneur de Walcourt, renonce aux droits qu'il avait sur ce monastère en faveur des moniales de Cîteaux qui l'habitaient et énumère les donations qu'il lui a faites (Miræus, IV, 544; Lahaye, Cartulaire de Walcourt, p. 9-10), semble constater l'existence de l'abbaye antérieurement à 1232. M. Lahaye, qui émet cette opinion (l. c. p. XXVI, note 2), cite une donation de 1204, faite au monastère de Walcourt (Le Carpentier, Histoire de Cambrai, II, preuves 24), sans pouvoir déterminer si elle se rapporte au Jardinet (¹). Un

^{1. «} D'après la légende, le monastère aurait été fondé à la suite d'un prodige. La collégiale de Walcourt ayant été incendiée, la statue miraculeuse de Notre-Dame s'éleva dans les airs, puis vint se poser sur un ponnuier. On ne put t'en détacher que lorsque Thierry eut promis de construire une abbaye au lieu que la Vierge avait ainsi désigné » (Labaye, p. XXVI, note 1).

document de 1239 conservé dans le Chartrier de N.-D. de Walcourt à Namur fait mention des sanctimoniales de abbatia juxta Vallecuriam.

L'histoire de l'abbaye avant son occupation par les moines est complètement inconnue. Le Gallia cite parmi les abbesses ALIX, qui, après avoir gouverné l'abbaye de Fontenelle, prit la direction du Jardinet en 1242 (t. III, 595; cf. p.. 184; Vinchant, t. II, p. 312). En 1311, nous rencontrons l'abbesse MARIE dans le Cartulaire d'Aulne (n° 184, Devillers, Chartriers, I, 66). L'abbaye du « Jardin » est citée en novembre 1273 dans le testament de la comtesse de Flandre, qui lui laissa « vint livres pour rente à pitance faire au couvent chascuns an le jour de mon obit » (Hautcœur, Cartul. de Flines, I, 199).

Au commencement du XVe siècle, comme la discipline s'était relâchée chez les Cisterciennes du comté de Namur, le comte Guillaume II en informa l'abbé de Cîteaux. Lors du chapitre général de l'ordre, tenu le 14 septembre 1413, on ordonna à quelques abbés de faire la visite de ces monastères et d'en écarter les moniales (Martène, Thes. anced., IV, 1560-1561). Cet ordre fut immédiatement exécuté pour Moulins. « Quant aux abbesses et aux couvents d'Argenton et de Walcourt, disent les commissaires à la date du 18 avril 1414, nous leur défendons de recevoir à l'avenir des professions, jusqu'au jour où une réforme complète, quelque peu différée à présent, aura été introduite dans leurs monastères » (Anal., VIII, 10). Les auteurs ne sont pas d'accord sur l'année de la réforme. Nous ne pouvons admettre la date du 22 juin 1441 donnée par un document du Jardinet, reproduit par Dom Guyton dans son Voyage littéraire aux Pays-Bas (Messager des sciences historiques, 1886, p. 157), pour la raison que Jean Eustache, abbé du Jardinet, sut installé abbé de Nizelles le 18 juin de cette année (Annales de l'abbaye de Nizelles par Dom Placide de Sellis, Archives du royaume, Cartul. et Mss. nº 776; id. Archives de Moulins à Namur, Reg., 436). Henriquez donne l'année 1432 ; un distique reproduit par Lebrocquy (Histoire de l'abbaye d'Aulne, p. 59) indique l'an 1420; le Gallia (t. III, 595) propose l'année 1435 ou même 1430, et cette dernière date a été adoptée par Janauschek (Orig. Cister., I, 275). Dans un document du 20 mars 1443, Philippe le Bon parle des religieux qui cont naguerres esté mis et instituez audit monastère du Jardinet Notre-Dame au lieux des religieuses qui y estoient paravant > (Lahaye, p. 79).

JEAN DE MONS dit EUSTACHE (Lahaye, p. 86), né en 1403 (Vinchant, II, 344), d'abord religieux du Val des Écoliers à Mons, où il fit profession vers l'an 1420 (Gonzalès Decamps, N.-D. du Val des Écoliers à Mons, p. 65-66), avait ensuite embrassé une vie plus austère à l'abbaye de Moulins. Lors de la suppression des moniales au Jardinet, il y sut envoyé pour diriger la nouvelle communauté de moines, et en devint le premier abbé, peut-être en 1438. Le 18 juin 1441, il sut choisi pour être le premier abbé de Nizelles, mais, suivant les Annales de ce monastère (p. 9), il abdiqua dès l'année suivante et revint au Jardinet; le Gallia (III, 599) dit qu'il y resta six ans. Cet abbé prit une part importante à la résorme des monastères de l'Olive près de Binche (Gallia, III, 189; Vinchant, Annales de Hainaut, II, 344-345), de Beaupré près de Grammont

(Gallia, V, 79), de Wauthier-Braine (Anal., X, 371), et de Marquette (Gousselaire, Histoire de l'abbaye de N.-D. de Marquette, p. 136. Ms. de la bibliothèque de Lille, ap. Hautcœur, Hist. de l'abbaye de Flines, p. 154). Son zèle faillit lui coûter la vie lors de la réforme de l'Olive (Vinchant, l. c.; cf. Toussaint, Histoire de Walcourt, p. 192-204). En 1459 il rebâtit l'église du Jardinet (Miraeus, Chronic., p. 285; Lahaye, p. 21). Il abdiqua quatre ans avant sa mort (pierre tombale). Il mourut le 20 septembre (Acte du Jardinet, ap. Messager des sciences histor., 1886, p. 157; Nécrologe de l'Olive ap. Gallia, III, 596, et celui de Marche-les-Dames ap. Anal., VIII, 183; Fisen, Vinchant, Miræus, Chronic. hist., p. 284); Dom Placide de Sellis dans ses Annales de Nizelles (p. 9), indique l'année 1461, mais à tort, car sa pierre tombale dit qu'il mourut en 1481, après 39 ans d'abbatiat; il figure encore dans un acte du 17 octobre 1464 (Gallia, III, Instr., 172).

MARTIN DE LANNOY (al. d'Alne ou d'Aulnois) avait été confesseur de Beaupré avant sa nomination. Il mourut le 8 juin (*Nécrol. de l'Olive*, ap. *Gallia*), le 15 juillet 1484 (*Nécrol. de Beaupré*, ibid.), à Bruxelles (Fisen, *Flores*, p. 423).

ARNOUL DE SOLBRECQ (de Sorbreucque ap. Lahaye, p. 72). natif d'Ath, ancien moine de Saint-Martin de Tournai et prieur de Saint-Amand de Thorottes, près de Compiègne, avait embrassé une vie plus austère au Jardinet, dont il devint le troisième abbé. Il travailla à la réforme des bénédictines de Cortenberg, puis fut appelé à prendre la direction de l'abbaye de Gembloux, dont il prit possession avec douze de ses moines le 1 janvier 1502, d'après le Gallia (III, 566), et retourna au Jardinet pour y procéder à l'élection de son successeur. Il figure encore comme abbé de ce dernier monastère dans un acte du 15 juillet 1502 (Lahaye, p. 72; cf. Fisen, Flores, p. 204). Voir notre notice sur Gembloux.

JACQUES DE WYMES (al. Dewin), ancien consesseur de l'Olive, succéda à Arnoul en 1502, abdiqua en 1518 et mourut en 1524 (Gallia), le 17 sévrier (Nécrolog. de l'Olive, ibid.).

NICOLAS CLERMIS (ou de Clermont) mourut en 1524 (Gallia). le 19 mai (Nécrol. de Val-Duc, ibid.).

GUILLAUME FLOQUIER abdiqua à Rome en 1526 (Titres du 27 décembre 1529, aux archives de Namur) et mourut le 30 mai 1533 (Gallia).

JACQUES RAVESCHOT, d'une famille noble de Louvain, sut nommé par le pape et confirmé par Charles-Quint le 10 décembre 1526 (Gallia). Plus tard il abdiqua et mourut à l'arc en 1554 (ibid.).

JACQUES ROSETTE (al. Rozet, de Rosa ou Rosart) né à Dijon, profès de Ctteaux, devint abbé de Vaucelles en 1545. On ignore à quelle époque il reçut la direction du Jardinet; il était déjà abbé le 16 février 1535 (Transport de la cour de Walcourt, 1540. Archives de Namur). Il abdiqua le gouvernement de ce dernier monastère en 1560,

et continua de diriger Vaucelles jusqu'à sa mort, 4 février 1571 (tombe ap. Gallia, III, 182, et Nécrologe de Marche-les-Dames, ap. Anal., VIII, 158).

MARTIN LEJUSTE vendit la ferme de Bethléem à Silenrieux le 21 août 1566 (Jardinet, Echevinage) et mourut en 1574 (Gallia), le 9 mars (Nécrol. de l'Olive, ibid.; Nécrol. de Marche, ap. Anal., VIII, 161).

ZACHARIE DE LEERS (al. Deslers) donna en accense le moulin de Silenrieux le 11 avril 1575 (Jardinet, *Echevinage*). Il mourut en 1587 (Gallia), le 21 février (Nécrol. de l'Olive, ibid.).

HUBERT SCULFORT, nommé le 15 juin 1587 (Papiers d'État et de l'audience, Reg., 938. p. 32), mourut six mois plus tard (Gallia).

THOMAS BUFFE (al. de Buisseret) (Gallia), fut nommé en 1588, à la suite de l'élection du 27 avril, dans laquelle les religieux avaient proposé Dom Ursmer Clément (Papiers d'État, Reg., 938, p. 35). Le monastère était alors en décadence. Cet abbé abdiqua avant sa mort survenue en 1592 (Gallia).

URSMER CLÉMENT, chapelain de l'Olive, proviseur en 1582 (Titre de propriété du 8 janvier), gouverna 7 ans, abdiqua en 1600 et mourut en 1612 (Gallia).

HUGUES DE BUISSERET, moine d'Aulne, abbé de Nizelles en 1594, remplissait les fonctions de procureur de l'ordre pour les Pays-Bas et la principauté de Liége, et résidait ordinairement à Cambron auprès de l'abbé, vicaire-général de l'ordre, ou à Wauthier-Braine « d'où il tirait ce qu'il pouvait des revenus de Nizelles » (Chronique de Nizelles, Ms. 774, Archives du Royaume, p. 25; Ms. 775, p. 6); il devint abbé du Jardinet en 1600 par résignation de Dom Clément (Papiers d'État, Reg., 938, p. 64, 157-159), et mourut en 1624, revêtu de la dignité de suffragant de Cambrai (Chron. de Nizelles, l. c.; Gallia).

PONCE DE BONNAY mourut le 29 mars 1631 (Nécrol. de Marche-les-Dames, ap. Anal., VIII, 288).

ROBERT DE NAMUR, de la noble famille des vicomtes de Namur d'Elzée, né en 1578, était prieur de Villers, lorsqu'il fut appelé au gouvernement du Jardinet. D'abord coadjuteur en 1630, il reçut sa patente abbatiale le 8 mai 1631 (Conseil d'État, Carton 65). Il dirigea cette abbaye 16 ans et fut en suite appelé à la charge abbatiale de Villers, où il mourut le 31 octobre 1652 (Nécrol. de Villers, ap. Anal., IX, 56). Son portrait se trouve au musée archéologique de Namur.

ROBERT COUSTUME, natif de Sart-Dame-Aveline, était confesseur de Marche-les-Dames, lorsqu'il fut promu à la dignité abbatiale le 15 juillet 1648; il avait alors 35 ans. Sa patente est du 30 janvier suivant (Conseil d'État, Carton 65). Il mourut le 4 avril 1665 (Acte d'élection de son successeur); le Nécrologe de Marche donne le 3 avril (Anal., VIII, 164).

BENOIT LOYER, de Walcourt, confesseur de Marche, sut élu le 6 juin 1665 et reçut sa patente le 5 juillet suivant. Le couvent comprenait alors 15 capitulaires. L'élu avait 37 ans, dont 15 de profession (Conseil d'État, Carton 65). Le 19 juillet 1686, il sit l'acquisition de la seigneurie de Walcourt au prix de 20,000 livres (Lahaye, p. 209-214), et en prit possession le 31 août suivant (ibid., p. 215). Il mourut le 30 octobre 1709 (Acte d'élection du suivant; Nécrol. de Marche, ap. Anal., VIII, 188).

IGNACE MALFROID, ne à Gourdinne, profès du Jardinet, était prieur de Val-le-Roi en Champagne, lorsqu'il fut élu abbé à l'âge de 45 ans, après 27 ans de profession, le 9 février 1710; il reçut sa patente le 28 février suivant. L'abbaye comptait 9 capitulaires (Conseil d'État, Carton'65; Présentat. abbatiales à Namur, ap. Toussaint, p. 222-224). Il mourut le 12 décembre 1739 (Galliot).

JACQUES MARÉCHAL, né à Marchienne-au-Pont le 8 mai 1684 (Toussaint, p. 230), sut élu le 19 janvier 1740 et reçut sa patente le 29 sévrier. Il était âgé de 56 ans et prosès de 29 ans (Conseil privé., *Carton* 1479). Il mourut en 1755.

SÉBASTIEN DE LESTENNE, né à Charleroi le 25 octobre 1693 (Toussaint, p. 237), sut élu le 5 janvier 1756 (Conseil privé, Carton 1479), reçut ses lettres patentes le 12 sévrier 1757 (Nom. abb., Bruxelles, n. 202), et mourut le 9 janvier 1769 (Galliot).

PAUL LEBECQUE, né à Châtelet, proviseur, sut élu le 15 mars 1769 à l'âge de 63 ans, après 23 ans de profession et reçut sa patente le 28 mai (Nom. abb., n. 310). L'abbaye comptait alors 12 religieux; les revenus variaient de 5968 à 7855 florins. (Conseil privé). Il mourut le 4 mars 1776 (Galliot).

JOSEPH FONTAINE, élu le 13 mai 1777, reçut sa patente le 8 octobre (Nom. abb., n. 429), et mourut le 2 août 1790 (Conseil privé).

JEAN WAUTELET, né à Francdouaire ou à Stave, sut nommé par les États en octobre 1790, et prit possession de l'abbaye le 3 décembre, malgré l'opposition du prieur D. Joseph Mouvet. Le gouvernement sit quelque difficulté de le recevoir; les religieux le demandèrent pour abbé le 1 mars 1791. Des difficultés s'en suivirent qui nécessitèrent une enquête; néanmoins l'abbé reçut sa patente le 26 juillet 1791 (Nom. abb., n. 584). L'abbé était, paraît-il, assez hostile au gouvernement autrichien et avait embrassé le parti des patriotes (Conseil privé., ibid.).

ABBAYE

DE

MOULINS

[Allodium B. M.(1233), Alouz N. D. (1317, 1402, 1524), Alue N. D. (1331), Allou N. D. (1455), Aloes (XV), Molinis (1238), Molins (1239), Molin (1278), Moliens (1331), Moulin (1420).]

Sources: Gallia christ., III, 597-598; Jongelin, IX, 80, N. 27; Galliot, IV, 232-240; Saumery, IV, 352-354; Fisen, Flores, 423-424; Gramaye, 468-469; Analectes, V, 375-382; VIII, 5-18; Messager des Sciences historiques, 1858, 389-390; 1886, 154 sq.; Janauschek, Orig.cist., I, 274.

Les archives de Namur possèdent un Cartulaire du XV° siècle, côté n. 408, un grand nombre de fardes relatives à l'administration et à la suppression du monastère (n° 407-450) et des procèsverbaux d'élections abbatiales. Les archives du royaume (Conseil d'État, Carton 65) possèdent également quelques procès-verbaux d'élections et l'inventaire des biens (n. 22). Cf. de Varick, Chron. sacra, 121-123.

Le monastère de l'Alleu-Notre-Dame sut sondé en l'année 1233, grâce à la générosité de Baudouin, comte de Namur en faveur de moniales de l'Ordre de Citeaux que l'évêque de Liége, Jean d'Aps, autorisa à s'établir à Moulins au mois de juillet de cette année (Anal., V, 359). La tradition du monastère rapporte que les premières religieuses vinrent de Soleilmont et reçurent pour abbesse Béatrice, prosesse de cette maison (Reg. 436, n. 2).

BÉATRICE aurait, suivant cette tradition, reçu de Baudouin de Courtenay la donation de la chapellenie de l'ermitage de Marlagne, fondé par Philippe de Courtenay le 20 janvier 1225 (Anal., V, 375), et obtenu la confirmation de cette donation de l'évêque de Liége le 12 avril 1238 (Anal., V, 376). Le 11 mars 1239, l'abbaye acheta de Baudouin la forêt de Rouveroit près d'Anhée (ibid., 377), et obtint le 21 juillet 1240 de Grégoire IX la confirmation de ses biens (ibid., 378-382). D'après la tradition citée plus haut, ce serait l'abbesse qui succéda à Béatrice qui aurait fait l'acquisition de la villa de Salet en 1266 de Gilles de Bois (Cartul., p. 11). En 1273, la comtesse Marguerite de Flandre légua à Moulins dix livres pour une pitance au jour anniversaire

de sa mort (Hautcœur, Cartul. de Flines, I, 199). Dans le Cartul. de Floresse (p. 107), une charte d'un abbé de Grand-pré de 1255 mentionne un dissérend avec l'abbaye de Floresse au sujet de certains biens.

AGNÈS intervient dans un acte de la cour de Bossières pour un héritage à Brogne le 2 juin 1317 (Cartul., p. 13). On peut se demander si ce n'est pas la religieuse de ce nom, à qui sa sœur Marie Bernarde, béguine de Saint-Symphorien, légua le 26 janvier 1279 deux muids d'épeautre à Vodon « por faire ses volentes et ses pitanches tote sa vie » (Cartul., p. 11-12). En 1324, l'abbaye de Moulins vendit au comte de Namur le moulin de la Fontaine près de Bouvigne (Index du Chartrier des comtes de Namur à Namur).

ISABEAU obtint le 15 mars 1331 de l'abbé Jean de Val-Saint-Lambert, visiteur de Moulins, l'autorisation de vendre un héritage à Tamines (*Chartrier* d'Oignies, à Mons), et fit cette vente le 17 mars suivant (*ibid.*).

AGNÈS DE HUY est mentionnée dans un acte de 1391 (Cartul., p. 265) et dans une délimitation d'héritage le 13 juin 1402 (Reg. 441).

CLÉMENCE, « dudum abbatissa », fut déposée le 24 mars 1414 (Anal., VIII, 8), en exécution du décret du chapitre général de 1413 (Martène, Thes., IV, 1560-1561). Le monastère se trouvant alors dans un état déplorable tant au point de vue spirituel que temporel, le comte de Namur sollicita des Pères de l'Ordre le remplacement des religieuses par des moines du même Ordre. Cette permutation eut lieu le 24 mars de l'année suivante. Les abbés de Clairvaux, de Villers et d'Aulne se présentèrent à Moulins, et, à l'issue de la messe, déposèrent l'abbesse et délièrent les religieuses de leur obéissance à leur supérieure et de leur vœu de stabilité pour Moulins, et leur assignèrent une pension annuelle, afin de dédommager les monastères dans lesquels elles se retireraient. Ils instituèrent alors comme abbé Jean de Gesves, profès d'Aulne (Anal., VIII, 9) et firent venir les premiers religieux de Villers et d'Aulne (Gallia). Cet acte fut ratifié le 10 juin 1414 par le comte Guillaume II de Namur (ibid., p. 10-11) et le 16 novembre par Jean de Bavière, évêque de Liége (ibid., 12-14).

JEAN DE GESVES, moine de l'abbaye d'Aulne, religieux d'une grande vertu, avait été l'âme de la réforme des moniales cisterciennes au commencement du XVe siècle. C'était lui qui avait provoqué la réforme à Robermont et avait procuré aux religieuses réformées l'abbaye de Marche-les-Dames, où elles s'étaient retirées le 15 décembre 1406. Dom Jean y avait vécu quelque temps en qualité de consesseur de la communauté (Archives de Marche, à Namur, n. 375; Toussaint, Hist. de Marche, p. 24-26). Il su consirmé dans la charge d'abbé de Moulins par le pape Martin V le 5 sévrier 1418 (Anal., VIII, 15). Le Gallia place sa mort en 1420.

JEAN PENNO D'ATH (1). Comme les anciennes religieuses de Moulins inquiétaient

z. Galliot dit de lui qu'il était (promoteur du monastère de Marchiennes, lorsqu'il fut élevé à la dignité abbatiale de Moulins » (IV, 237). Cet auteur traduit mal le Gallia, qui le cite, mais en le confondant, croyonsnous, avec son prédécesseur, comme un insigne bienfaiteur de Marche-les-Dames.

les moines qui les avaient remplacées, le comte de Namur, Jean III, ordonna, le 29 juillet 1420, à ses officiers de protéger les religieux (Anal., VIII, 17-18). Cet abbé, qui figure au Cartulaire (p. 168) à la date du 12 janvier 1422, acquit le fief de Moulins le 4 mai suivant (Cartul., p. 68-71); il est encore mentionné le 19 juillet 1427. (Cour féodale de Liège. Reg. 44, p. 169). Le Gallia place sa mort en 1430.

WALTER DE MIGRODE, mentionné au Cartulaire à la date du 30 novembre 1433 (p. 71-73), mourut en 1438 (Gallia). Le Ms. 401-403 de la bibliothèque de Bruxelles contient (p. 112^v) des lettres de confraternité accordées par le couvent de Moulins aux abbesses de Marche, de Val-Benoît et de Sollères (1437).

PIERRE D'AMSTERDAM fit consacrer l'église le 17 janvier 1444 par Denys, suffragant de Liége (Bibl. de Bruxelles, Ms. 401-3. p. 113). Philippe le Bon avait fait don aux religieux d'une somme de cent florins pour la construction de cette église (Messager des Sciences htst., 1858, p. 383). L'abbé Pierre figure dans des actes de 1450 (Cartul., p.96), du 2 février 1454 (ibid., p. 115), du 22 mai 1455 dans un vidimus de Salzinnes (Anal., IV, 83-88) et du 28 octobre 1459 (Cartul., p. 152). Ce fut lui qui autorisa l'érection en abbaye de la maison de Nizelles, qui, de simple villa de Moulins, était devenue plus tard une école pour les jeunes nobles, dirigée par les moines de cette abbaye. Les lettres d'érection de Nizelles sont du 18 juin 1441 (Archives du Royaume. Cartul. et Ms. Hist. de Nizelles, n. 776, p. 1 sqq.; Archives de Moulins. Reg. 436, n. 27).

JEAN GHISELIN, conseiller et consesseur du roi Philippe de Castille, mourut en 1473 (Gallia), le 22 sévrier (Nécrol. de Marche, ap. Anal., VIII, 159). Cet abbé intervient dans l'acte d'établissement des moines à Saint-Remy, 17 octobre 1464, (Gallia, III, Instr. 172) et dans un acte du 2 décembre 1471 (Cartul., p. 204). Le 3 octobre 1465, les Dinantais marchèrent sur l'abbaye qu'ils brûlèrent à l'exception de l'église (Bormans, Cartul. de Dinant, II, 141).

NICOLAS NEUMART (Nennart) mentionné dans des actes du 8 décembre 1483 (Cartul., p. 358) et du 12 janvier 1489 (ibid., p. 362), releva l'abbaye de ses ruines et mourut en 1498 (Gallia).

JEAN BLARIEL (Blareau), consesseur de Marche-les-Dames, intervient dans un acte du 20 avril 1509 en saveur de cette abbaye (Fiess de Namur, III, 409), où il mourut le 22 mai 1512 (Anal., VIII, 170; Inscription tumulaire, ap. Toussaint, Hist. de Marche, p. 48).

JEAN ROLLAND, de Givongne, mentionné comme simple religieux le 7 septembre 1485 (Reg. 436, n. 32) et le 10 juillet 1487 (Cartul., p. 419), est cité comme abbé en 1524 (Reg. 450). Sa mort est indiquée au 23 novembre dans le Nécrologe de Marche (Anal., VIII, 191) 1523? (Gallia).

TOUSSAINT DUCHESNE, 4 1530 (Gallia), 24 juillet (Nécrol. de Marche, 176).

PIERRE BOUTTE, # 1534 (Gallia).

PIERRE DE FLANDRE répare l'abbaye, 4 1556 (Gallia). Cet ouvrage cite après lui, Hubert Colenne, élu canoniquement, mais qui n'exerça pas la charge abbatiale.

SIMON COULON restaura l'église et mourut, d'après le Gallia, en 1558, le 6 janvier (Nécrol. de Marche, p. 278). La date de la mort, donnée par le Gallia, doit être erronée, car nous lisons dans un document des archives de Moulins (Reg. 436, n. 7), que le 19 octobre 1559, Grégoire Silvius, suffragant de Liége, réconcilia l'église de Moulins « qui cinq ans auparavant avait été pillée par les Français aux sièges et prises de Dinant et Bouvignes... et que le lendemain sut bénit le monastère, étant abbé Simon Colon, le XIIIe en ordre. »

NICOLAS THIBAUT, 4 1561 (Gallia).

LAMBERT BRIOT, 4 1572 (Gallia), le 1e septembre (Nécrol. de Marche, p. 308).

JACQUES DE GLYMES, † 1594 (Gallia), après 21 ans de prélature, le 27 octobre (Nécrol. de Marche, p. 317). Le 16 septembre 1587, il accorda à l'évêque de Namur, Mgr Walloncapelle, des lettres de confraternité pour l'abbaye de Saint-Gérard (Cartul., p. 26-27).

PIERRE ROYER, de Liège, 4 12 octobre 1608 (Nécrol. de Marche, p. 315; Nécrol. de S. Gérard, ap. Anal., XVIII, 347).

MATHIAS DOR, élu le 7 novembre 1608, à l'âge de 45 ans, dont 26 de profession (Élect. abbat., Namur), mourut le 2 janvier 1621 (Nécrol. de Marche, p. 153; Nécrol. de S. Gérard, ap. Anal., XVIII, p. 291).

NICOLAS SOMMALE, de Givet, confesseur de Val-Benoît, sut élu le 11 janvier 1621 (Elect. abbat., Namur) et reçut sa patente le 21 janvier suivant (Archives du royaume. Conseil d'État, Carton 65); il mourut en 1644 (Gallia), le 8 septembre. (Nécrol. de S. Gérard, ap. Anal., XVIII, 340).

JEAN RAMPEN, de Huy, licencié en théologie, consesseur de Val-Benott, sut élu le 7 novembre 1644, à l'âge de 49 ans (*Elect. abbat.*, Namur) et reçut sa patente le 24 janvier 1646 (*Conseil d'État*) avec charge expresse de doubler le nombre des religieux (*Correspondance du procureur-général*, à Namur, 22 octobre 1649). Il mourut en 1650 (*Gallia*).

ANTOINE LEWAITTE, né à Braine-le-Comte le 29 septembre 1606, était entré à l'abbaye de Cambron le 25 juin 1619. Il occupait la charge de prieur dans ce monastère, lorsqu'il fut nommé par le gouvernement à l'abbatiat de Moulins le 12 avril 1650 (Conseil d'État). Les religieux firent quelque opposition à cette nomination, et, le 4 mai, ils procédèrent à l'élection de D. Pierre de Loyer, de Dinant, prieur du monas-

tère. Mais les commissaires du gouvernement intervinrent le 29 juillet pour faire cesser l'opposition et installer D. Lewaitte (Élect. abbat., Namur). Le 9 août, nouvelle intervention du procureur-général (Correspondance, 1650). L'abbé Lewaitte était un religieux pieux et instruit. Ses travaux sur saint Thomas et son Histoire de Cambron, lui ont valu une certaine réputation d'écrivain. En 1662, il sut élu abbé de Cambron, où il mourut le 4 octobre 1677 (De Visch, Bibliotheca Cisterc., p. 25; Monnier, Histoire de l'abbaye de Cambron, p. 141-149; Gallia, III, 175) (').

BARTHELEMY VAN DEN PERRE, frère de l'évêque de Namur de ce nom et profès de Cambron, sut nommé à la charge abbatiale de Moulins le 17 novembre: 1662 (Reg. 437), mais ne sut admis qu'avec peine par les religieux de Moulins assez vexés des choix qu'on leur imposait (Correspondance du procureur-général, 23 juillet 1663). Il mourut le 29 octobre 1695.

JACQUES MAUCOURT, prieur de l'abbaye, reçut sa patente de Versailles le 24 décembre 1695 (Conseil d'Élat) et mourut le 5 mai 1703 (Nécrol. de Marche, p. 108).

MAXIMILIEN DAMANET, d'Anhée, entré à l'abbaye en 1680 (Testament du 23 août 1681 dans le Reg. 440), exerçait la charge de prieur, lorsqu'il fut élu abbé le 24 mai 1703. Il était alors âgé de 39 ans, dont 20 de profession (Conseil d'Létat). Le nombre des capitulaires était de 13. Le 4 novembre 1704, il donna des lettres de confraternité à l'abbaye de Leffe (Bibl. de Bruxelles, Ms. 401-3, fol. 103°). Il mourut le 19 février 1733.

PIERRE DÉNIS, de Namur, proviseur, puis confesseur du Val-Notre-Dame, sut élu le 23 mars 1733 (Élect. abbat., Namur), à l'âge de 47 ans, dont 25 de profession. Le nombre des votants était de 17. Il mourut en 1747 (Reg. 436, n. 7).

BRUNO VALEZ sut béni le 4 sévrier 1748 (Ibid. Cs. Doyen, I, 488-489). En juin 1785. Joseph II trouva bon de retirer l'administration du temporel du monastère à l'abbé et aux religieux et de le confier à un commissaire séculier. Les religieux réclamèrent au mois de juillet contre cette mesure, mais en vain. Le 25 mars 1787, l'empereur supprimait l'abbaye. « Les religieux, au nombre de vingt-deux y compris l'abbé, surent renvoyés avec chacun une pension » (Galliot, V, 265; cs. Doyen, I, 650). En janvier 1790, les anciens moines de Moulins réclamèrent des états-souverains de Namur le rétablissement de leur abbaye et virent leur demande savorablement accueillie; malheureusement les négociations trainèrent en longueur et la réalisation de ce projet su dissérée. Bientôt après, le monastère sut mis en vente et transsormé en maison particulière (Archives de Moulins. Suppression du monastère).

union nealogs et commit (1880) a manufer l'unio en gras executemes acque gras qu'un en en manie ;

r. Parmi les écrivains que l'abbaye produisit vers cette époque, signalons Philippe Dumont (Montanus) polémiste (De Visch, Bibl. Cist., p. 220), Ignace Bourguignon (Cf. Annal, de la Société arch. de Namur, VIII, 129), et son frère Antoine, qui jouissait d'une grande réputation de prédicateur (Cf. Reg. 436 et 437).

ABBAYE

DE

SAINT-REMY

[Succursus D. N. (1230); Socuer Nostre-Damme (1262); Soncours N. D. (1265); Socours N. D. (1327); S. Remigius; S. Remy].

SOURCES: Les archives de l'abbaye de Saint-Remy sont aujourd'hui perdues. Les principaux auteurs qui ont parlé de cette abbaye d'une manière quelque peu détaillée sont le Gallia christ., III, 1025-1028; 1038-1039; Fisen, Flores, p. 514; Jongelin, IX, 47, N. 14; Saumery, III, 56-57, et surtout M. Geubel: Notice sur Pabbaye de Saint-Remy (Annales de la Soc. archéol. de Namur, III, 293-312); Janauschek, Orig. Cisterc., I, 279; D. Guyton, ap. Messager des Sciences historiques, 1888, p. 151.

L'abbaye de Saint-Remy près de Rochesort reconnaît pour sondateur Gilles de Rochesort, dont l'acte de donation est daté du 13 juin 1230. Dans ce document, ce seigneur rappelle la récente fondation qu'il a faite du monastère du Secours Notre-Dame dans son alleu de Saint-Remy en faveur de religieuses de l'ordre de CIteaux, et lui assigne pour revenus diverses propriétés (Gallia, III, Instr., 171). L'évêque de Liége, Jean d'Aps, accepta cette donation et la ratifia dans le courant de la même année (Ibid., 172). Certains auteurs font remonter la fondation de ce monastère à une époque plus reculée, vers 1206, et semblent admettre que Gilles de Looz, comte de Duras, de Clermont et de Rochefort, fondateur du Val-Saint-Lambert, le fut aussi de Saint-Remy. Ils supposent même que ce monastère sut d'abord habité par des moines, en se fondant sur le traité de confédération établi vers l'an 1200 entre diverses abbayes du pays de Liége et de Cologne, en vertu duquel on accordait aux religieux tombés en faute la faculté de faire pénitence dans un monastère confédéré ou même de s'y fixer du consentement de leurs supérieurs. Orval et Saint-Remy sont en effet mentionnés par Dom Hancar (Histoire du monastère de Saint-Hubert, Ms., p. 425 ap. Robeaulx de Soumoy: Chronique de l'abbaye de Saint-Hubert, p. 171), mais on peut douter de l'exactitude de ce renseignement. Il est en effet peu probable que deux abbayes cisterciennes aient fait partie d'une confédération de monastères bénédictins, et moins encore

qu'il ait existé à cette époque une abbaye de moines à Saint-Remy près de Rochesort (Cs. Geubel, p. 299).

On possède très peu de documents relatifs à l'histoire des moniales du Secours Notre-Dame à Saint-Remy. Nous connaissons un acte de 1228 par lequel Gilles de Rochefort échange avec l'abbaye de Saint-Hubert le patronage de l'église de Marcourt contre celui de Saint-Remy, où il voulait établir un monastère de religieuses (Robeaulx, p. 172). Les religieuses acquirent de ce seigneur, en 1234, la terre de Falemby (Geubel, p. 300), en 1238 le dîme de Vierset de Walthère de Barse (Schoonbroodt, Chapitre de Saint-Lambert, p. 39) et en 1261 la dîme d'On (Geubel, p. 300, 310-312). En 1264, Thierry de Walcourt ratifia les donations saites par Gilles de Rochesort, son père (Ibid., 310). Un de ses successeurs, Thierry V, y ajouta quelques parcelles de bois le 10 novembre 1327 (Ibid., 312).

En l'an 1464 les religieuses firent place à des moines du même ordre. D'après le décret de changement (Gallia, III, Instr., 172-175), il semble que vers l'an 1462 (Janauschek, p. LXII), des moines avaient remplacé à Félipré les religieuses cisterciennes qui y avaient été établies, et que celles-ci avaient été transférées à Saint-Remy, pour remplacer les religieuses expulsées de ce dernier monastère. Des troubles s'en suivirent. L'abbé de Citeaux, lors du chapitre général de 1464, chargea les abbés du Jardinet et de Moulins de faire une enquête et de déterminer lequel des deux monastères conviendrait le mieux aux moniales. Ceux-ci firent la visite des deux monastères les 28 et 29 du mois d'octobre suivant ; ils trouvèrent le monastère de Félipré dans un bon état et dans une situation convenable pour des religieuses; celui de Saint-Remy, au contraire, menaçait ruine et était grevé de dettes. D'accord avec le seigneur Louis de la Marck, il fut décidé que les moniales transférées de Félipré à Saint-Remy reprendraient possession de ce premier monastère, et que les moines occuperaient Saint-Remy. Cet acte fut signé par les parties contractantes le 11 novembre 1464. L'abbesse Marguerite Spangneau résigna tous ses droits sur Saint-Remy, et les commissaires établirent dans ce monastère en qualité d'abbé Arnoul de Maisonneuve, prosès du Jardinet et abbé de Félipré. Cet accord reçut l'approbation du chapitre général de Citeaux tenu en 1467 (Martène, Thes. anecd., IV, 1632).

Faute de documents plus certains sur la première période de l'histoire de Saint-Remy, nous sommes forcé de reproduire ici la liste des abbesses donnée par le Gallia (III, 1039).

LUCIE (Anne, d'après Fisen...), première abbesse, 4 27 juin.

BÉATRICE 2º 🕂 21 août.

JEANNE 3° # 21 avril.

AGNÈS 6° 4 25 novembre.

CLARISSE 8° # 21 mai.

ÉLISABETH 9º 4 14 octobre.

JEANNE 10° 4 13 juillet.

CATHERINE 12° 4 5 septembre.

CATHERINE DE BOYE # 2 iuillet.

JEANNE # 9 octobre.

AGATHE # 27 novembre.

M. Geubel (p. 308) cite l'abbesse ISABELLE DE BORMENVILLE en 1351.

AGNÈS DE VANREILLE, dernière abbesse, morte à Saint-Remy 2 mars, probablement de l'an 1462:

MARGUERITE SPANGNEAU, élue en 1462, transporte le monastère à Félipré en 1465.

M. Geubel, qui n'a peut-être pas connu le décret mentionné plus haut, ne croit pas que le changement se soit opéré en 1464 : « Les actes du XVI e siècle, dit-il, sont encore faits au nom de l'abbesse. L'échange n'eut lieu qu'entre les années 1512 et 1517; c'est à cette dernière date que paraît la première fois le prélat de Saint-Remy avec ses religieux » (p. 302). Malheureusement cet auteur ne donne point ces documents; nous trouvons même qu'il se contredit en citant un acte du 15 septembre 1510, dans lequel figure Dom Jacques de Gand, procureur du monastère de Saint-Remy (ibid., p. 302-303). D'ailleurs le second abbé de Saint-Remy figure dans un document de l'an 1500.

Voici la liste des abbés, telle qu'elle a été donnée par le Gallia.

ARNOUL DE MAISON NEUVE, ou de Gand, profès du Jardinet, premier abbé de l'élipré (1462), fut installé à Saint-Remy en 1464. Il abdiqua et retourna au Jardinet, où il mourut le 6 décembre (Cf. Fisen, Flores, p. 514), après plus de 55 ans de profession (Nécrologe de Marche-les-Dames, ap. Anal., VIII, 193).

JACQUES DE LA VALLÉE, ou de Lille, mourut le 26 avril, après avoir gouverné douze ans (*Nécrologe* ap. *Gallia*). Le *Gallia* place sa mort en 1509, Fisen en 1519, (mais par erreur). Cet abbé figure dans un acte de l'an 1500 (*Cartulaire de Boneffe*, p. 40).

JEAN DE NASSOGNE mourut à Félipré, après un gouvernement de neuf ans, le 10 janvier 1518 (Nécrol. ap. Gallia).

GILLES DECHAMPS, 4 14 juin.

MONASTICON.

JACQUES DE GAND résigna après quinze ans d'abbatiat, et mourut le 5 octobre 1539.

NICOLAS DE FLOREFFE gouverna dix ans et demi et mourut le 24 août 1549.

BERNARD DE MALMEDY cité le 19 avril 1559 (Fiefs de Namur, III, 508), A 19 mai 1565.

LÉONARD DE CHARNOY mourut, après trois ans de gouvernement, le 9 août 1568.

VALENTIN VIGNOLE relève le fief de Ciergnon le 27 avril 1569 (Fiefs de Namur, III, 535). Sa mort est fixée au 12 mars 1590 (Fisen dit erronément 1592).

ANTOINE DE GRIMONT intervient dans des actes de la cour de justice de Focant le 10 octobre 1574 et le 1^{er} novembre 1575 (Archives de Namur). Il mourut le 31 décembre 1601 (Gallia), (1602, Fisen). Le Nécrologe de Marche-les-Dames (Anal., VIII, 192) dit le 30 novembre.

HENRI DE BRIQUEMONT gouverna quinze ans et mourut le 22 août 1617 (Necrol. S. Remigii ap. Gallia). Le Nécrol. de Marche-les-Dames (Anal., VIII, 180) dit le 30 août. En janvier 1605 il avait relevé les fiess que Saint-Remy avait à Focant (Archives de Namur).

GÉRARD TASSINET gouverna seize ans, abdiqua volontairement et mena une vie retirée pendant cinq ans. Il mourut, à l'âge de 87 ans, le 23 février 1638.

LAMBERT DE CHÉIOUX gouverna dix ans et mourut le 22 novembre 1643.

JEAN DE BRIQUEMONT, 1643, 4 11 février 1654.

PHILIPPE LEFÈVRE (Fabri), de Thys, bâtit une nouvelle église. Il mourut le 13 septembre 1684.

ANTOINE LEFÈVRE, 1684, 4 29 mai 1695.

HUGUES BERNARD DE LA CROIX, 1695-1726?

GILLES MOREAU, à l'élection duquel concoururent huit religieux, gouverna du 31 juillet 1726 à 1743 (Daris, *Histoire de la principauté de Liège* 1724-1852, I, 102). Cet abbé sut béni le 22 septembre 1726 (Ernst. Suffragants, p. 252).

GÉRARD DEFIZE 5 avril 1743-1750. L'abbaye était alors en décadence (cf. Geubel, p. 305, et D. Guyton, l. c.).

GEORGES DE GHEQUIER, 5 juillet 1750-1754 (Daris, p. 161).

HENRI VILLEGIA, 21 mars 1754-1763 (ibid., p. 161), fit des statuts pour ses religieux (cf. Geubel, p. 305).

MATHIEU FOURNEAU, à l'élection duquel dix religieux prirent part, gouverna du 4 mai 1763 au 1^{er} novembre 1771 (Daris, p. 232). Le *Nécrologe* de Marche-les-Dames (Anal., VIII, 186) en fait mention au 16 octobre.

ARMAND DE LA PIERRE sut élu le 23 mars 1772 (Daris, p. 292), et béni le 1er mai suivant (Ernst, p. 270).

En 1792 les moines furent sécularisés et autorisés à porter le titre de chanoines (cf. Geubel, p. 308; la bulle de sécularisation se trouve à la bibliothèque du séminaire de Namur). Depuis quelques années, une colonie de Trappistes d'Achel occupe les restes de l'ancienne abbaye.

PRIEURÉ DE SAINT-HÉRIBERT

[Malagine (1131); Malania (1151); Marlagnia (1154); Marlania (1212); Marlagne (1231); Marlangia (XIII°); Marlaigne (1231); Malangia (XIII°); Malangnia (1236); Malangnia, Malangnia (1274); Malaigne (1286); Marlaignia, Malangnia (1274); Malaigne (1286); Marlaignia, Malangnia (1274);

SOURCES: Les documents relatifs au prieuré de Saint-Héribert se trouvent dans le Cartulaire de l'abbaye de Moulins, aux archives de l'État à Namur (n° 40%), ou dans les archives de cette communauté. On conserve dans le même dépôt, sous le n° 783, un petit registre intitulé: Record aux copies des titres de fondation appartenants à la chapelle Notre-Dame au Marlaigne ditte de Saint-Héribert reposants es archives de l'abbaye de Moulins. — le tout rédigé par fr. Xavier Binon, religieux prêtre de la susdite abbaye selon leur forme et teneure comme il s'ensuit aº 1780. Nous citerons encore dans les archives de Moulins (n° 437) un petit cahier relatif aux difficultés survenues avec Floresse pour la juridiction sur Saint-Héribert (1656-1668). cs. Galliot, IV, 331; Annal. de la Soc. archéol. de Namur, I, 106 sqq.; Anal., V, 375-377; de Variek, Chron. sacra, 123°.

Au commencement du XIIIe siècle, il existait dans la forêt de Marlagne un ermitage dédié à la sainte Vierge. Le pape Honorius III en avait pris les ermites sous sa protection par une bulle du 19 décembre 1224 (Cartul. de Moulius, p. 6). Par acte du 20 janvier 1225 (Anal., V, 379), Philippe de Courtenay, comte de Namur, y fonda une chapellenie et lui donna pour dotation dix muids de mouture à prendre annuellement sur le moulin de Floreffe. En mars 1237, l'empereur Baudouin fit donation de la chapelle de Saint-Héribert à l'abbaye de Moulins, à la condition d'y faire célébrer le service divin par un prêtre (Cartul. de Saint-Héribert, p. 3). L'évêque de Liège, Jean d'Aps, confirma cet acte le 12 avril 1238 (Anal., V, 376). Le pape Grégoire IX confirma également l'abbaye dans ses possessions de Marlagne par sa bulle du 21 juillet 1240 (Anal., V, 379). En 1288, Guy, marquis de Namur, fit donation à l'abbaye de

Floresse des dimes de terres nouvellement désrichées ou à désricher autour du château de Marlagne. A la suite de contestations survenues entre le curé du chapitre de Notre-Dame à Namur et l'abbé de Floresse, sur les limites de la paroisse de Notre-Dame, il su décidé que le curé de Floresse avait juridiction sur le château et sur le prieuré (Barbier, Histoire de l'Abbaye de Floresse, p. 139). Cette situation de nature à provoquer la susceptibilité des religieux qui remplacèrent les moniales de Moulins au XVe siècle, suscita un nouveau dissérend au milieu du XVIIe siècle. Le conseil de Namur, devant lequel l'affaire sut portée, se prononça en saveur de Floresse. Malgré l'opposition des moines de Moulins, les chanoines de Floresse continuèrent de remplir les sonctions pastorales à Marlagne jusqu'en 1787, époque de la suppression du prieuré (cs. Barbier, p. 357).

Le prieuré de Saint-Héribert n'a pas d'histoire; il n'y eut jamais de communauté régulière à l'ermitage de Marlagne. En 1399 la direction des béguines de Hoyoux à Namur fut attachée à l'ermitage de Saint-Héribert, mais ce béguinage étant peu à peu tombé dans le relâchement, Simon de Fumal, échevin de Namur, le supprima et en fit don à l'abbaye de Bonesse pour y établir un resuge (Cartul. de Bonesse au musée de Namur, p. 57, 98). Cette translation fut consentie par l'abbé de Moulins en 1463 (ibid., 108), par l'évêque de Liége en 1467 et acceptée par l'abbé Pierre de Boneffe (ibid., 94). Les revenus du prieuré étaient très restreints. Le 14 avril 1515, le roi Charles d'Espagne constatait que l'abbé de Moulins, Dom Nicolas Neumart, 1498, en avait aliéné certaines terres (Archives de Moulins, Registre 436). En 1617, le prieur, Dom Godefroid Dupaix (1), adressa à l'abbé de Cambron une représentation « au sujet du peu de revenu qu'il y avait pour subsister » (ibid.). Parmi les chapelains ou prieurs de Saint-Héribert citons: Henri (1er août 1282) (Cartul. Saint-Héribert, p. 14); D. Nicolas Franquez, avril 1605 (ibid., p. 21), 4 16 juillet 1608 (Nécrol. de Saint-Gérard, ap. Anal., XVIII, 331), D. Benoît Bernier, auteur du cahier relatif aux difficultés survenues entre Floresse et Moulins, D. Jacques Duchesne (cité dans un acte d'élection abbatiale de Moulins du 7 novembre 1644), Dom Alexis Henriet qui restaura la chapelle en 1677 (Registre 437), D. François Massart en 1777 (ibid.), D. Augustin Daix (c. 1780).

^{1.} Le Nécrologe de St-Gérard en sait mention au 15 février (Anal., XVIII, 302).

ABBAYE

D'ARGENTON

[Argentolum (XIII ; Argenton (XIII ; Argenthon (1246); Argentonium (XVII ;]

SOURCES: Miræus, I, 302-303; Gallia, III, 605; Galliot, IV, 297-302; Fisen, Flores, p. 64-66, 182; Le Roy, Grand Théâtre sacré du Brabant-Wallon, p. 418-419; Gramaye, p. 200.

Les archives de Namur possèdent des registres de comptes, quelques liasses relatives à l'administration du monastère, la copie de quelques chartes, des patentes d'abbesses et les procès-verbaux de plusieurs élections abbatiales. Le carton 1426 du Conseil privé (Archives du royaume) contient de nombreux documents sur des procès soutenus contre l'abbaye de Gembloux, au sujet de la juridiction de l'abbé sur la terre d'Argenton. (Ces procès se trouvent également dans les archives des États de Namur.) L'inventaire des biens d'Argenton porte le n° 36. — Cf. de Varick, Chron. sacra, 146-148.

On ignore l'année de fondation de ce monastère. Les cisterciennes qui l'occupaient s'étaient d'abord établies à Grandval, près de Genappe. En 1229, elles obtinrent de Grégoire IX la confirmation de leurs biens (Carton 47, Namur, charte originale). Leur transfert à Argenton, près de Gembloux, paraît s'être effectué vers l'an 1229, comme on peut le conjecturer d'après une donation de cette année faite par Guillaume de Harenton (Mir., I, 302). L'évêque de Liége, Jean d'Aps, prit l'abbaye sous sa protection en 1232 (Mir., I, 303).

Les documents nous manquent pour rétablir la liste des premières abbesses. Le Gallia et Galliot sont évidemment incomplets en ne donnant que quatre abbesses pour la période de 1229 à 1418. Nous donnons en regard de leur liste les noms des abbesses qui nous sont connues par différentes chartes.

GALLIA. GALLIOT.

M ECHTILDE, première abbesse.

A. figure en 1230 (Cartul. du Val. St-Lambert, I, p. 37), le 28 juillet 1239 et en octobre 1246 (Chartrier d Oignies, à Mons).

MARIE, 1280 4 1306.

MARGUERITE DE NA-MUR, 4 1336. Un acte de mars 1301 mentionne une prieure du nom de Mahaut de Montis (*Carton* 47). MARGUERITE est citée dans un acte du 1 septembre 1280 (Cartul. de Malonne, p. 27-28; Anal., XX, 27-28). Le 28 octobre 1285, les abbesses d'Argenton et de Salzinnes, patronnes de l'église Saint-Germain, décidèrent qu'elles présenteraient à cette cure à tour de rôle, Salzinnes en premier lieu (Cartul. de Salzinnes, p. 236°); cet acte fut modifié le 22 octobre 1315 par le comte Jean de Namur, qui revendiqua aussi le droit de nommer en troisième lieu à cette cure (Charte originale. Carton 508, Namur; Anal., IV, 81-82).

JULIENNE figure le 2 février 1317 (Cartul. de Malonne, p. 26; Anal., XX, 26).

MARIE DE GEMBLOUX, qui aurait été revêtue de la dignité abbatiale après un interrègne de 44 ans (Galliot, p. 299), aurait, d'après la tradition, gouverné 80 religieuses. Son monastère aurait été la proie des flammes en 1380. Le chapitre général de septembre 1413 ayant ordonné le remplacement des religieuses cisterciennes des abbayes du pays de Namur par des moines du même Ordre (Martène, Thes. Anecd., IV, 1560-1561), ce décret fut immédiatement exécuté pour Moulins. Les commissaires, chargés de cet office, désendirent à l'abbesse d'Argenton d'admettre des religieuses à la prosession avant que la résorme eût été introduite dans son monastère (Anal., VIII. 10). L'abbesse Marie mourut en 1418 (Gallia, Galliot). Nous connaissons d'elle un acte de cette année (Carton 47).

MARIE DE GENTINES, professe de Soleilmont (Histoire de Soleilmont, par Dom Bruno Marechal. MS. de Soleilmont, p. 21) obtint en 1430 pour coadjutrice. Nicaise de Harby, également professe de Soleilmont (ibid.) et mourut en 1438 (Gallia).

NICAISE DE HARBY consolida l'œuvre de régénération inaugurée par sa devancière et rebâtit le monastère. Nous la trouvons dans des actes de 1444 et 1445 (Carton 47). Elle mourut en 1452 (Gallia).

CATHERINE DE HERKE, 4 1468. le 12 juin (Nécrol. de Val-duc, ap. Gallia).

CLAIRE D'ALLENNE figure comme abbesse à la date de 1487 (Carton 47). C'est peut-être sous son administration qu'à la date du 11 décembre 1475. Sixte IV chargea les abbés du Jardinet et de Florennes d'examiner la contestation survenue entre l'abbaye et le seigneur Guillaume Jupleu de Noirmont (Liasse 48).

JEANNE DE CROKINNE, 4 1506 (Gallia).

HÉLÈNE D'ALLENNE ou Dalennes, dont le Gallia place par erreur la mort en 1536, était morte avant le 8 juin 1507.

JEANNE D'ALLENNE relève à cette dernière date une rente sur le fief de Baufau-Mariette, par décès de « dame Elayne Dalennes sa prédicesseresse (Fiefs de Namur, III, 404).

CATHERINE DE TERMONDE restaura les bâtiments de l'abbaye; elle obtint pour coadjutrice Anne de Rubempré, professe de Soleilmont (D. Marechal, l. c.; Gallia). Nous la trouvons dans des actes de 1528, 1529, du 15 juillet 1530 et de 1537 (Archives d'Argenton, à Namur).

ANNE DE BIÉVRE DE RUBEMPRÉ relève le fief de Baufau-Mariette, le 4 mai 1541 (Fiefs de Namur, III, 463). Nous la trouvons dans des actes du 19 octobre 1537. du 7 octobre 1542 et du 31 juillet 1547 (Archives d'Argenton à Namur).

JEANNE REMY, 4 1574 (Galliu).

FRANÇOISE DE VERNEMBOURG vit son monastère incendié par les gueux de Hollande; ceux-ci emmenèrent même les religieuses prisonnières jusque Wavre (cf. lettre de l'abbesse de septembre 1585, ap. Anal., X, 223-225). L'abbesse s'occupait de relever les bâtiments lorsqu'elle mourut en 1612 (Gallia), le 6 décembre (Nécrol. de Marche-les-Dames, Anal., VIII, 322). Le 11 septembre 1597, elle avait relevé le fief de Baufau-Mariette (Fiefs de Namur, III, 597).

MARGUERITE DE ROYERS, nommée le 9 janvier 1613 (Papiers d'État et de l'audience. Reg. 940. f. 66), releva le fief de Baufau le 3 juillet 1614, par décès de l'abbesse Françoise (Fiefs de Namur, IV, 36). Le général de Citeaux la déposa en 1618, et l'on élut à sa place Catherine Malinæus, dont la patente fut donnée le 13 février 1618 (Conseil d'État, Carton 67).

CATHERINE MALINÆUS, boursière de la Cambre, fit refleurir la discipline à Argenton. Le 7 septembre 1646, elle obtint pour coadjutrice cum jure successionis la maîtresse d'école, dame Marie Molle, qui reçut sa patente le 5 janvier suivant (Archives de Namur. Présentations abbatiales; Conseil d'État. Carton 67). L'abbesse Malinæus mourut le 10 janvier 1647, âgée de 67 ans, après 29 ans d'abbatiat (Archives d'Argenton, à Namur, Registre des professions et décès 1618-1698, p. 11°). Son installation ne date donc point du 10 janvier 1613, comme le prétend Galliot (t. IV, 301). En 1646, l'abbaye comptait 28 religieuses.

MARIE MOLLE, de Masnuy-Saint-Jean, résigna le 12 janvier 1678, par suite de difficultés et se retira dans un autre monastère (Conseil d'État. Carton 67). Elle mourut en 1688 (Gallia).

CATHERINE DE COPPIN, prieure, native de Bonsin, sut élue le 25 juin 1678, à l'âge de 39 ans (Conseil d'État. Carton 67); elle rétablit le monastère ruiné par les guerres et mourut en 1697 (Galliot).

ROBERTINE DE WALEZ, native d'Argenton, était âgée de 40 ans, professe de 23, et occupait la charge de prieure, lorsqu'elle sut élue le 11 avril 1697 (Archives de Namur. Elections abbatiules; Conseil d'État. Carton 67); elle reçut sa patente le 29 septembre 1698 (Conseil privé. Carton 1482). Le 22 mars, elle accorda la confraternité à l'abbaye de Salzinnes (Cartul. de Salzinnes, p. 41"). Elle mourut en 1722 (Galliot).

JOSEPHE BRABANT, native de Gosselies, sut élue le 13 juillet 1722, à l'âge de 51 ans, après 32 ans de profession (Archives de Namur. Élections abbatiales: Conseil d'État. Carton 67).

HUMBELINE COLLART sut élue le 13 novembre 1747, reconnue par le roi de France, qui occupait la province, et confirmée par Marie-Thérèse le 22 décembre 1749 (Conseil privé. Carton 1482). Elle était native de Châtelet et était entrée en religion en 1697. A la date du 5 décembre 1749, elle exposait au gouvernement que la maison, étant chargée de dettes, on avait dû licencier pour quelque temps six religieuses (Archives de Namur. Elections abbatiales). Le 28 avril 1754, elle envoya le dénombrement des biens non amortis de l'abbaye (Archives d'Argenton, à Namur). Elle mourut le 30 juin 1755 (Conseil privé. Carton 1482). En 1752, la communauté comptait 15 moniales et 8 converses.

JOSÈPHE GEMINNE de Sauvenière, prieure, sut élue le 20 juillet 1755, à l'âge de 48 ans, après 29 ans de prosession (Archives de Namur. Élections abbatiales), et nommée le 27 août (Nomin. abbat., Bruxelles. n° 186). Elle mourut en 1766 (Galliot).

HUMBELINE DISBEECK, d'Ittre, sut élue le 28 novembre 1766, à l'âge de 40 ans, et nommée le 10 sévrier 1767 (Nomin. abbat., Bruxelles, nº 296). Suivant le rapport des commissaires, la maison jouissait alors d'une excellente réputation de régularité et possédait un revenu de 6444 slorins. La communauté comptait 16 moniales et 9 converses (Conseil privé. Carton 1482; cf. Journal historique et littéraire de Kersten, t. XIV, p. 110). Cette abbesse figure encore dans un acte de 1789 (Archives de Namur). L'état des biens dressé en 1787 (ibid.), donne un revenu de 9521 florins; celui de 1755 (Conseil privé. Carton 1482) le fixait à 4960 slorins.

ABBAYE

DE

MARCHE-LES-DAMES

[Vivarium S. Mariæ (1236), Vivier Notre-Dame; Marche (1273); Marche sur Moise (1340), Marche sor Mouse (1385); N. D. deleis Marche (1422).]

SOURCES: Gallia Christ., III, 609; Galliot, IV, 292-297; De Marne, p. 123; saumery, IV, 297-299; Documents extraits du chartrier de l'abbaye de Marche-les-Dames (Anal., III, 415-420); Nécrologe de Marche-les-Dames (Ibid., VIII, 152-195; 278-325); Toussaint, Histoire de l'abbaye de Marche-les-Dames, Namur, Douxfils, 1888, 124 pp.

Les Archives de Namur possèdent quelques chartes antérieures au XVe siècle (Carton 374) et bon nombre d'actes de propriétés des XVe et XVIe siècles. Une petite chronique: « Comment le monastère de Marche sur resonnet et del premiere abbesse», a été insérée par M. Toussaint, dans son Histoire de Marche (p. 24-30). Nous avons rencontré quelques nominations abbatiales au Conseil d'État (Carton 67) et au Conseil privé (Carton 1482), ainsi que l'inventaire des biens (n. 93), aux Archives du royaume.— Cs. de Varlek, Chron. sacra, 117-118.

La légende s'est emparée de l'origine de l'abbaye de Marche-les-Dames. S'il faut en croire les chroniqueurs de notre province (Croenendael, p. 193; de Marne, p. 123; Gramaye, Nanurcum, p. 71; Galliot, IV, 292, sq.), cette abbaye n'aurait été dans son principe qu'une simple maison de retraite, voire un béguinage pour les femmes et les filles des seigneurs namurois qui avaient pris part à la première croisade. Elles s'y retirerent au nombre de cent trente-neuf, dit Galliot (p. 263), et s'y adonnèrent en commun aux exercices de piété, vivant à la manière des religieuses, et ne cessant d'implorer jour et nuit la miséricorde divine, pour qu'elle daignât répandre ses bénédictions sur les armes des chrétiens en Orient; et comme l'église de Notre-Dame de Marche était alors dans un état pitoyable, n'étant ceinte que de murailles de terre et de palissades, elles élevèrent une église neuve, qui fut consacrée deux ans après, savoir le dix-septième jour de janvier 1103, en l'honneur de l'annonciation de la sainte Vierge, par le suffragant de Liége, en présence de Godefroid, comte de Namur, de sire Herbert,

MONASTICON.

comte de Namèche, de sire Antoine Walef, de sire Wéri de Gilbrechies, de sire Robert de Ville, tous trois chevaliers et de sire Guillaume de Herpale. »(1)

D'après ces auteurs, le monastère n'aurait adopté la règle de Cîteaux qu'au milieu du XVe siècle, ou tout au plus tôt à la fin du XIVe; mais leur assertion est erronée, car des titres du XIIIe siècle parlent du monastère cistercien du Vivier-N.-D. Nous ignorons la date de la fondation de l'abbaye. Ce n'est qu'en juillet 1236 que nous rencontrons la première mention d'un monastère cistercien sous la direction d'une abbesse. L'histoire a peu de choses à signaler avant le XVe siècle; nous ne pouvons donner que les noms de quelques abbesses.

IVETTE figure en juillet 1236 (Anal., III, 418), décembre 1236 (ibid., p. 419) et le 22 juin 1237 (ibid., p. 420).

S... figure en 1247 (Cartul. d'Aulne, ap. Devillers, Cartul. et Chartiers, I, 128).

MARIE vend en février 1273 aux religieux de Géronsart, une rente de six sous affectée sur une maison à Namur (Barbier, *Hist. de Géronsart*, p. 289). En novembre 1273, la comtesse Marguerite de Flandre légua à l'abbaye une somme de dix livres pour une pitance au jour de son obit (Hautcœur, *Cartul. de l'abbaye de Flines*, t. I, p. 199).

HELVIDE figure en 1291 (Toussaint, p. 19) et en 1302 (ibid.). Un extrait d'un cartulaire de l'abbaye consigné dans un procès de 1728, à propos de la banalité du moulin de Marche (Archives de Namur), rappelle que l'abbesse Helvide, élue le 19 mai 1291, fit réparer diverses parties du monastère jusqu'en mai 1310.

CLARISSE DE BAWEGNY est mentionnée en 1330 dans l'achat d'un héritage à Lolimal (Toussaint, p. 19), et dans un acte de l'abbesse suivante le 22 juillet 1340 (Toussaint p. 21).

MARIE DE LE MALAISE est citée dans un acte du 20 mai 1340 (Archives de Namur, Carton 374) et du 22 juillet (Toussaint, p. 20-22).

PONCHE DE MODAVE, 1392 (Toussaint. p. 23).

MARGUERITE DE BOEN, 1402 (Ibid.).

Cependant il s'était opéré dans l'abbaye de Robertmont une réforme qui allait bientôt avoir pour centre l'abbaye de Marche-les-Dames. Sous l'influence d'un moine d'Aulne, Dom Jean de Gesves, quelques moniales s'étaient groupées autour de dame Marie de Bervier, à l'effet de revenir à une observance plus stricte de la règle. Contrariées dans leur bonne résolution par l'abbesse de Rober mont et l'abbé d'Aulne. leur visiteur, elles obtinrent par l'entremise de Dom Jean de Gesves, l'abbaye de Marche où elles se rendirent le 15 décembre 1406. La nouvelle communauté comptait alors quatre reli-

¹ de Varick, p. 117, donne en français ce document légendaire.

gieuses de Robermont, deux de Vivegnies, trois postulantes de Huy, une converse, le confesseur et le chapelain (Dom Jean de Gesves et Dom Herman de Val-Dieu) et un familier.

MARIE DE BERVIER gouverna cette maison d'abord comme prieure, puis comme abbesse (1440?). Elle mourut en 1447, le 16 septembre (Nécrol., p. 182), le 14 (Inscription tumulaire, ap. Toussaint, p. 30). Le Gallia dit qu'elle abdiqua deux ans avant sa mort.

MARIE COLLECHON, ou de Tournai, mourut le 26 octobre (Nécrol., p. 187) 1460 (Gallia). Le 12 septembre de cette année, Philippe le Bon avait exempté l'abbaye des droits de tonlieu (Toussaint, p. 34-36).

MARIE DE HERSTA (de Herstal?) abbesse le 3 octobre 1461 (? Galliot, p. 295), mourut le 10 avril 1486 (Galliot, *Inscription tumulaire*, ap. Toussaint), 1487 (Gallia). Cette abbesse conclut une association de prières avec les Carmes (Toussaint, p. 37-38), et mérita la protection de Maximilien d'Autriche et de Marie d'York, veuve de Charles le Téméraire (*ibid.*, p. 38-42).

MARIE DE HUSTIN mourut le 14 mars 1504 (Inscription de sa tombe, ap. Toussaint et Nécrologe, p. 161). L'abbaye eut beaucoup à souffrir des guerres entre les Liégeois et les ducs de Bourgogne (Cf. Toussaint, p. 44-45). L'abbaye de Marche donna à cette époque à plusieurs abbayes des supérieures qui y introduisirent la réforme, à la Ramée, à Solières et à Soleilmont.

CATHERINE DE HODEIGE (ou du Château) sut élue abbesse le 14 mars 1504, et mourut le 22 mars 1531 (Inscription tumulaire, ap. Toussaint).

JACQUELINE DE HOUTAIN répara les édifices à l'aide de Dom François de Senzeilles, moine du Jardinet, et mourut le 25 novembre 1565 (Pierre tombale, le 26; N'écrol., p. 191).

MARIE DE DAVE releva des terres à Namèche, le 5 avril 1569 (Fiefs de Namur, III, 535); elle mourut le 5 novembre 1579 (Nécrol., p. 189).

JEANNE BADUEL obtint le 24 août 1600 rénovation de l'association de prières conclue en 1417 avec l'abbaye de Saint-Jacques de Liége (Toussaint, p. 54-56); elle mourut le 3 août 1602 (Tombe et Nécrologe, p. 177).

CLÉMENCE DE CASTRO, d'une famille noble espagnole, releva un fief le 11 octobre 1603 (Fiefs de Namur, IV, 8), et obtint de l'abbé de Citeaux l'autorisation de vendre le resuge de Marche à Namur (Carton 375). Elle mourut le 18 janvier 1635 (Tombe). ANNE DOYON DE JAMBLINE, sœur de l'abbé de Grandpré Dom Jean de Jambline, sut nommée abbesse en 1635 (Conseil d'État. Carton 67). Le 15 mars de cette année eut lieu la bénédiction solennelle de la statue de N.-D. du Vivier. Elle mourut le 18 novembre 1658 (Nécrologe, p. 190), le 19 (Tombe; Gallia).

CHRISTINE DE HINNISDAEL, native de Fumal et sous-prieure, sut élue le 2 décembre 1658, à l'âge de 47 ans, après 31 ans de profession. Elle obtint sa patente le 25 sévrier 1659. L'abbaye comptait alors 17 religieuses (Conseil d'État. Carton, 67). Elle mourut 21 juin 1682 (Tombe).

CATHERINE WOOT DE TRIXHE, née en 1636 à Jannée, suivant le procès-verbal de l'élection de Christine de Hinnisdael; à Dinant, selon le procès-verbal de son élection, sut élue en 1682 et reçut sa patente le 3 août de cette année (Conseil d'État. Carton 67). Le monastère eut beaucoup à souffrir des guerres de Louis XIV (Toussaint, p. 82-84). Pendant les dernières années de sa vie elle se vit sorcée, par suite de ses infirmités, de se faire remplacer par la dame d'hôtel, dame Thérèse de Tignée qu'elle tint auprès d'elle en qualité de chapelaine (Toussaint, p. 85). Comme l'administration du temporel laissait à désirer, le Conseil provincial de Namur ordonna que les comptes seraient rendus immédiatement devant un conseiller commissaire. L'abbesse protesta énergiquement et intenta un procès aux religieuses (Archives de Marche à Namur. Procédures 1705). Elle mourut le 30 avril 1706.

MARGUERITE DE BULLEY, de Namur, reçut sa patente le 14 août 1706 (Conseil d'État. Carton 67) et mourut le 18 février 1722.

CONSTANCE DE BULLEY, sœur de la précédente et boursière, sut élue le 14 mars 1722, à l'âge de 58 ans, après 40 ans de profession. Sa patente est du 10 juin 1722 (Conseil d'État. Carton 67). Elle mourut le 6 décembre 1744.

LOUISE DE FUMAL, native de Burdinne, reçut sa nomination le 1er février 1744 (Nom. abb., Bruxelles, no 81) et mourut le 25 février 1769. Son portrait se trouve au musée de Namur.

JOSÈPHE DE BORON, née au château de Boisselle, près de Foy-Notre-Dame, avait 45 ans et occupait la charge de maltresse des novices, lorsqu'elle fut élue abbesse (1769). Elle reçut sa nomination le 9 juin (Nom. abb., n. 312); son installation eut lieu le 13 août (Galliot). L'abbaye comptait alors neuf moniales et cinq converses. Les revenus étaient de 5967 florins. Le procès-verbal d'élection constate l'esprit d'union et de régularité qui régnait dans la maison (Conseil privé. Carton 1482). Lors de la suppression de leur abbaye, les religieuses se retirèrent d'abord à Essen en Westphalie, où elles fondèrent un petit monastère; elles étaient à peine rentrées en Belgique pour reprendre possession de leur ancienne demeure, qu'elles en furent dépossédées par le décret du 1^{er} septembre 1796. L'abbesse mourut en 1809 (Cf. Toussaint p. 105-112). Le monastère, racheté par les religieuses, devint plus tard la propriété de l'Évêché de Namur. Il est occupé actuellement par des Ursulines de Cologne qui y ont ouvert un pensionnat.

ABBAYE

DE

SALZINNES

[Salzinia, Salsinia, Salsines, Salesinnes (XIII^e), Salezines (1236), Salzines (1265), Salzinne (1273), Sallesines (1482), Salisennes (XV^e), Salsen, Vallis S. Georgii (XIII^e), S. Georgius de Valle (1239), Vaul-St-George (1369), Val-St-George (1482).]

Sources: Gallia christ., III, 601-603; Galliot, IV, 302-309; Raysslus, Hierog. belg., p. 456-459; Fisen, Flores, 95-96; Saumery, II, 299-301; Annales du cercle arch. de Namur, II, 193-200; Analectes, III, 187-196, 477-482; IV, 75-86; VII, 118-128; XVI, 328-342; Borgnet, Cartul. de Namur, I, 2º Liv., 43-46; III, 87, 229; Messager des sciences hist., 1886, 179-181.

Parmi les manuscrits sauvés à la suppression de l'abbaye, nous avons pu consulter : 1º Titres et privilèges de l'abbaye du Val-St-Georges ditte Salzinne enregistrez par ordre de la Révérende abbesse Mad. Agnès Lallemant l'an 1738. in-fol. (Séminaire de Namur). Nous le désignons sous le nom de Cartulaire de Salsinnes. Le même ouvrage, recueilli et transcrit également par J. J. Chenu, receveur de l'abbaye, « par ordre de la Rde abbesse Madame Ange Rosart, l'an 1741 » in-fol. de 250 ff., jadis en possession de M. le vicomte de Namur d'Elzée à Dhuy, se trouve aujourd'hui aux Archives de l'État à Namur. Ce second exemplaire corrige quelques fautes de la première copie, mais est encore assez défectueux. Le compilateur de ces volumes, ainsi que des suivants, trahit peu de connaissance en latin et en paléographie. 20 Registre des fondations des biens et dimes de l'abbaye du ValSt-Georges dit Salsinne ordre de Cisteaux près de Namur fait par ordre de Madame la rév. abbesse Dame Agnès Lallemant l'an 1736. In-fol. (Séminaire de Namur). 3º Le même exécuté en 1741 (Sém. de Namur). 4º Registre aux rentes dues à l'abbaye du Val-St-George dit Salzinne ordre de Cisteaux... fait par ordre de Mad... Agnès Lallemant l'an 1736, in-fol, de 297 ff. (Sem. de Namur). 5º Repertoir des titres et escrits, documents, procès, baux, comptes, chasseraus, journaliers. registres, pasées des bois et mémoires reposans au comtoir des archifs de l'abbaye du Val-St-George dit Salzinne fait par ordre de Dame Agnès Lallemant... l'an 1736. In-sol. 200 ff. (Sém de Namur).

Les Archives de l'État à Namur conservent de Salzinnes un certain nombre de chartes originales: Carton 508 (XIIIe siècle), 516 (XIVe s.), 517 (XVes), différents registres de comptes, de présentations abbatiales, de correspondances, etc. — Aux Archives du Royaume, nous remarquons l'inventaire des biens (n. 148) et quelques nominations abbatiales. — de Varlck, Chron. sacra, 118v-120v.

Les origines de Salzinnes, comme celles de plusieurs autres abbayes de femmes fondées, semble-t-il, à la même époque, restent entourées d'un profond mystère. Les auteurs qui en ont parlé ont émis à ce sujet des opinions assez différentes. Le Gallia christiana (t. III, Animadv., col. XII), en place la fondation par les comtes de Namur en l'an 1111 et son affiliation à l'ordre de Citeaux en 1154. Galliot (IV, 302) assigne la même date de fondation et parle d'une confirmation donnée par l'évêque de Liége en 1146. Le P. de Marne (ed. Paquot, p. 206) en fait plutôt remonter la fondation à Philippe le noble, comte de Namur (1196-1212). « Le plus ancien diplôme que je connaisse, dit M. Borgnet, est celui du mois de mars 1202, par lequel le comte Baudouin de Constantinople donne certaines terres « sororibus ecclesie beati Georgii prope Namurcum » (Analectes, III, 480). Par un acte de 1215, dont je ne connais qu'une traduction informe (Antig. recueillies par Mazure, I, pièce 6), Pierre de Courtenay et Yolende, rappelant que Philippe, marquis de Namur, « a fondé la maison des religieuses du Val Saint-George et at accordé à leure église une partie de bois adjacente à la dite maison », déclarent qu'ils ont donné à la même communauté deux autres bonniers de ce bois ». (Borgnet, Cartul. de Namur, I, 2e livr., p. 43, note).

Galliot (IV, 303) rejette cette opinion pour deux raisons dont la valeur est fort douteuse. D'après lui, les archives du monastère témoigneraient que dans le XII siècle, cette maison était déjà gouvernée par une abbesse; en outre, l'église du monastère aurait été consacrée en 1130 par le pape Innocent II. Mais il est à remarquer que parmi les nombreuses chartes de Salzinnes, il n'en existe aucune antérieure à l'an 1202, et qu'aucun document postérieur ne fait mention d'une abbesse du XIIc siècle. La valeur de la liste donnée par le Gallia est très contestable, et, lorsqu'on verra les rectifications importantes apportées à cette chronologie après examen des chartes, on pourra douter de sa véracité et mettre en suspicion l'existence des abbesses du XII° siècle données par le Gallia et Galliot. La date de 1130 est incompatible avec la chronologie de la vie d'Innocent II. Ce pape ne vint dans notre pays qu'en mars 1131; le 16 de ce mois il se trouvait à Cambrai; de là il se rendit à Liége, où il tint un synode le 22. Il s'y trouvait encore le 2 avril; le 12, il était à Laon (Jassé, Regest. rom. pontif. édit., 2, 1885, p. 847-848). On pourrait peut-être dire que c'est dans l'intervalle du 22 mars au 12 àvril que le pape accomplit la fonction de la consécration de Salzinnes. Mais la tradition de ce monastère est que l'église fut consacrée au mois d'octobre (Registre aux fondations, p. 2), nouvelle date incompatible avec l'époque du séjour d'Innocent II en Belgique. Le souvenir d'un événement aussi mémorable que la consécration d'une église par un pape, n'est pas un de ceux qui s'oublient dans les annales d'un monastère, et cependant on peut en douter pour Salzinnes, en présence du peu de fondement de cette tradition et du silence des écrivains contemporains, qui nous ont laissé le récit du voyage d'Innocent II (').

^{1.} D'après cette tradition, les évêques suivants auraient assisté à la dédicace de Salzinnes: Hugues de Rouen (et non de Ravenne, comme le dit Galliot, IV, 304), l'évêque d'Ostie, Mathieu d'Albano, Albéron de Verdun, Godefroid de Châlons-sur-Marne (et non de Solone), Jocelin de Soissons et Alvise d'Arras. Le règne de ces prélats correspond à l'année 1131, sauf celui d'Alvise, successeur de l'évêque Lambert & février

Comme nous l'indiquions plus haut, nous ne connaissons de l'histoire de Salzinnes au XII siècle que les noms des abbesses transmis par le Gallia et Galliot. L'examen des chartes laisse supposer que la liste des abbesses a été dressée sans un ordre chronologique bien établi et que l'on a parfois pris pour abbesses de simples religieuses qui figurent dans les chartes. Voici cette liste :

IDE, 1130 4 1158 (Galliot), al. 1157, 1159 (Gallia).

BERTHE, # 1182, al. 1195 (Ménol. Cist.).

HAWIDE, 4 1200 (Gallia, Animadv., XII), 8 avril 1201 (Galliot).

MINÈS DE WARNANT aurait enrichi le monastère par ses largesses, 4 1205 (al. 1215), 23 avril, 1216 (Galliot), 1228 (Menol. Cist.).

MARGUERITE FAX, 4 1218.

MARGUERITE, 4 1233, 23 septembre (Gallia, Animadv., XII), 29 septembre (Galliot).

On pourra juger de la valeur de cette liste par celle que nous allons dresser à l'aide des chartes; les mêmes noms y reparattront, mais parfois à plus d'un siècle de distance, ainsi l'abbesse Agnès de Warnant, qui enrichit effectivement le monastère, loin de ngurer vers 1205, ne paratt dans les documents que vers 1358. Berthe pourrait être l'abbesse de ce nom que nous signalons à l'an 1264. Une erreur aussi grossière ne permet pas d'ajouter soi à cette liste des abbesses du XIIe siècle.

ÉLISABETH figure dans une charte de 1220, par laquelle Godefroid de Buvrinnes fait donation de seize bonniers de terre arable à Buvrinnes (Cartul. de Salzinnes, p. 87; Keg. des fondations p. 30). Le 9 février 1228, elle reçut de l'évêque de Liége, Hugues, confirmation d'une donation de dime à Noville (Cartul., p. 170; charte orig. Carton 508). En décembre 1234, elle reçut de Bosard de Rhisnes tous les biens que celui-ci possédait à Rhisnes et à Dhuy (Cartul., p. 158v; Analectes, VII, 121; orig. Carton 508), et signa la charte avec sa prieure Hedwide (').

MARGUERITE est citée le 5 juillet 1236 dans un accord conclu entre le chapitre de Saint-Lambert de Liége et l'abbaye de Salzinnes au sujet du bois de Tilhuet à Flawinnes (Schoonbroodt, Invent. des chartes du chap. de St-Lambert, p. 34).

dans laquelle le pontife lui ordonnait d'accepter le siège épiscopal, auquel l'appelait l'élection du chapitre d'Arras (Jaffé, p. 849). En supposant que la tradition ait un fondement, peut-être Alvise aurait-il assisté en qualité d'abbé d'Anchin; l'auteur du récit l'aurait désigné par la dignité dont il fut revêtu peu de temps après.

^{1.} Le sceau de cette alibesse se trouve apposé à une charte de janvier 1226 (Schoonbroodt, Chap, de St Lambert, p. 17), et à une autre de mars 1234 (Carton 508).

IMÈNE (') était fille du comte Henri de Loos et de Mathilde de Vianden, veuve en premières noces de Lothaire, comte de Hochstaden, dont elle avait eu deux enfants, Conrad, depuis archevêque de Cologne et Alix, qui devint dans la suite abbesse de Sainte-Walburge d'Eichstaett (Vit. S. Julianae. Cornil., Lib. 11, n. 32, Acta SS., t. I, . Ipril., p. 468; cf. t. IX, Octobr., p. 249). Son père, après avoir occupé plusieurs bénéfices ecclésiastiques jusqu'en 1213 (Reiner ap. Mart., Ampl. Coll., V, 46; Pertz, XVI, 667), s'était uni en 1214 à Mathilde de Vianden (ibid., 51; Pertz, 672) (2). Il mourut le 2 août 1218, laissant trois enfants : Imène, Arnold, plus tard seigneur de Stein et Thierry, senéchal de l'empire de Constantinople et seigneur de Nicomédie (de Theux, Le chapitre de Saint-Lambert, I, 230). La date de la naissance d'Imène doit donc être placée entre 1215 et 1218. Privée peu après de sa mère, la jeune fille fut placée dans l'abbaye de Salzinnes, que les relations de sa famille avec les comtes de Namur désignaient tout naturellement au choix de ses tuteurs. Les grandes qualités et les vertus qui la distinguaient engagèrent les religieuses à la choisir, malgré son âge peu avancé, pour remplacer l'abbesse Marguerite. Le premier acte que nous connaissions de son gouvernement est un document du mois d'août 1239 (Analectes, VII, 123-124). Nous la voyons figurer dans des donations du mois de septembre 1240 (Barbier, Cartulaire de Malonne, p. 21-22 ; Analectes, XX, 21-22), du 7 janvier 1242 (Cartulaire de Salz., p. 213; Carton 508), de 1244 (Cartulaire de Bonne-Espérance, t. XII, 107), de 1250 (Cartul. de Salz., p. 187). Le 5 avril 1253, elle obtint de Conrad, archevêque de Cologne, que les abbayes cisterciennes du pays de Liége ne pourraient être obligées par lui à accorder des bénéfices dont elles avaient le patronat (Carton 508).

En 1247, selon toute probabilité, Imène accorda l'hospitalité de son monastère à sainte Julienne de Mont-Cornillon, que d'indignes intrigues avaient chassée de son couvent (3). En 1256, elle sollicita de l'abbesse des Saints-Machabées à Cologne des reliques des onze mille vierges, et grâce à l'intervention de son frère, Conrad de Hochstaden, sa demande fut exaucée le 17 juillet de la même année (Acta Sanctor., t. IX, Octobr., p. 249). Sainte Julienne lui prédit qu'elle et sa sœur contribueraient un jour grandement à faire honorer ces martyres (Vit. S. Jul., Lib. II, c. VII, n. 34, t. I, April., p. 469), ce qui se réalisa après la mort de la sainte (4 5 avril 1258). En cette même année l'abbaye eut à subir une rude épreuve. Une émeute éclata à Namur contre l'impératrice Marie, qui était venue prendre en mains le gouvernement du comté de Namur en l'absence du comte Baudouin de Courtenai. La protection que la prin-

^{1.} La vie d'Imène a été racontée par l'isen: Flores etcl. Lead., p. 95, de Ram, Hagingr. nation., I, 383-386 et Hautcœur, Hist. de l'abbaye de Mines, Paris, Dumoulin, 1874, p. 61-73.

^{2.} Mgr de Ram (Ilag. nat., p. 384) infirme cette opinion en se basant sur un diplôme de 1216, par lequel Engelbert, archevêque de Cologne, confirme un acte fait par Lothaire de Hochstaden au sujet de la translation du monastère de Hocht à Val-Dieu (Gallia. III. instr., 5); mais il n'est nullement dit dans ce document que Lothaire fût encore en vie en cette année. Henri de Loos prit le titre de coute de Duras et figure en cette qualité en 1216 (Kempenaers: L'anc. franchise et l'illustre famille des vicontes de Montenacken, p. 55-56).

^{3.} Sainte Julienne quitta Cornillon après la mort de l'évêque Robert de l'orote (4 16 octobre 1246) et sous le gouvernement de Guiard, évêque de Cambrai (4 1247), Vit. S. Jul., Lib. II, n. 33, p. 468.

cesse avait accordée à l'abbaye de Salzinnes, pour délivrer le monastère du voisinage d'une maison de débauche, fit déchaîner contre ce monastère la fureur de la populace qui en chassa les religieuses (Vit. S. Jul., n. 35, p. 469; n. 43-44, p. 471). Celles-ci furent obligées de se disperser; l'abbesse Imène conduisit sainte Julienne à Fosses, où elle lui procura une cellule de recluse auprès de la collégiale de St-Foillan. L'orage passé, elle continua de veiller aux intérêts de sa communauté. Le 27 mai 1257, elle atteste une donation faite à son monastère par Thomas, doyen de Saint-Aubain de Namur (Barbier, Histoire du monast. de Géronsart, p. 267-268). Dans les premiers jours d'avril de l'année suivante, nous la retrouvons à Fosses avec quelques-unes de ses religieuses au chevet de sainte Julienne, auprès de laquelle elle était accourue pour recevoir son dernier soupir et son dernier salut (Vita, n. 49, p. 473). N'ayant pu obtenir l'autorisation d'ensevelir son corps dans son abbaye, elle voulut l'accompagner jusqu'à sa dernière demeure, à l'abbaye de Villers (n. 50, p. 474).

Nous ignorons si Imène retourna alors à Salzinues ou si elle se rendit immédiatement à Flines. Dans l'intervalle qui s'écoula entre la mort de sainte Julienne et celle de son frère Conrad (d'avril 1258 au 28 sept. 1261), elle fit exécuter des fouilles à Cologne, de concert avec sa sœur Alice, et découvrit un grand nombre de corps de martyrs (Vit. S. Jul., n. 34, p. 469), qu'elle rapporta en Flandre et dont la comtesse Marguerite enrichit plusieurs monastères de cette contrée. La translation en eut probablement lieu vers 1260, comme le conjecture M. Hautcœur (Hist. de l'abb. de Flines, p. 71). Imène se retira alors à Flines, dont elle devint abbesse en 1267 au plus tôt et y mourut le 21 octobre (Nécrol: Flin., ap. Hautcœur, Cartul. de Flines, I, 405) 1270, suivant l'auteur de l'Histoire de Flines (p. 73).

BERTHE, dont nous rencontrons l'initiale dans un accord conclu avec l'abbé Jean de Bonne-Espérance en 1262 (Cartul. de Bonne-Espérance, t. XII, 1111-1121; orig. dans le Chartrier de B.-Esp. aux archives du royaume) figure dans un acte de juin 1264 par lequel elle reconnaît les donations faites à son monastère par la religieuse Ide de Nil-Saint-Vincent (Anal., XVI, 329). Il serait difficile de dire si c'est à cette abbesse ou à la suivante qu'il faut rapporter l'appointement conclu, en juillet 1265, entre la commune de Namur et l'abbaye au sujet de la propriété des fonds de cette maison, des prés adjacents et du pâturage de ses bois (Borgnet, Cartul. de Namur, I, 2e livr., p. 43-46).

MARGUERITE intervient dans un acte du 9 septembre 1266 au sujet du patronat de Noville-les-Bois (Barbier, *Hist. de Géronsart*, p. 284); le 16 septembre de la même année, d'accord avec le chapitre de Saint-Aubain, elle désigne des arbitres pour trancher une difficulté au sujet d'une somme léguée par Jean le Vavasseur pour son anniversaire (*Carton* 508).

. JOYA figure dans un acte relatif à Tongrines et à Ligny le 10 novembre 1274 (Chartrier d'Oignies à Mons), et dans un accord du 30 mai 1276 avec le chapelain de Niel-le-Pierreux pour les dimes de cette localité (Cartulaire de Salz., p. 187^v-188; Carton 508).

MONASTICON.

Le Gallia christiana et Galliot placent ici les abbesses HAWIDE, 4 1282 et IDE DE LONGCHAMPS, 4 26 avril 1285 (Animadv., XII); nous ne les avons rencontrées dans aucun acte.

MARGUERITE figure en juillet 1287 dans un accord avec l'abbé Robert de Villers pour la dime de Tongrines (Cartul. de Salz., p. 121-122; Reg. des Fond., p. 190^v-191^v; Carton 508), ainsi qu'en 1290 (Cartul. d'Aulne, n. 673, ap. Devillers, Description de cartul. du Hainaut, t. I, p. 195).

Le Gallia (Animadv., XII) indique comme morte le 1 septembre 1300 (Galliot, le 16 avril), CLÉMENCE DE BERTINCHAMPS. A cette époque, les religieuses ayant à souffrir de la part d'injustes agresseurs recoururent à Rome, et le pape Boniface VIII chargea le prieur de St-Remi de Reims de faire rentrer l'abbaye en possession de ses biens (27 mai 1299. Cartul. de Salz., p. 40; Carton 508).

AGNÈS intervient en mai 1311 dans un échange de terre à Mont-Sainte-Geneviève avec l'abbé Gérard de Bonne-Espérance (Cartul. de Salz., p. 91^v-92^v; Cartul. de Bonne-Esp., t. XII, 109-111; Carton 516). Elle était fille de Philippon d'Outremeuse et sœur d'Isabelle, qui laissa, le 22 mars 1312, par aumône, à sœur Agnès d'Outremeuse, abbesse de Salzinnes, pour son anniversaire, une rente de six muids d'épeautre (Reg. aux rentes, p. 23-24; 165-165^v).

Galliot cite ensuite HAWIDE, 4 le 8 avril 1317.

ERMENGARDE (de Longchamps?), dont le Gallia place la mort en 1328, figure dans un acte du 4 juin 1321 relatif à la dime de Nil-St-Vincent (Carton 516).

JEANNE DE MAUBEUGE est mentionnée dans un acte du 21 avril 1331 des jurés de Namur au sujet de 12 bonniers de terre à Rion que l'abbaye de Salzinnes avait acquis de l'abbesse de Marche (Cartul. de Salz., p. 161-162).

IDE DE NIEL intervient dans plusieurs actes: le 9 mars 1335 (Cartul. de St-Paul de Liége, p. 186; Carton 516; Reg. aux rentes, p. 248-248^v), le 1 juillet 1336 (Annal. du cercl. archéol. de Namur, 11, 199; Anal., XVI, 337), dans un accord avec Jean de Fenal, abbé de Malonne, en 1336 (Cartul. de Salz., p. 250-250^v), le 2 mars 1347 (Borgnet, Cartul. de Namur, t. II, p. 9), le 21 mai 1350 (Reg. aux rentes, p. 263).

Le Gallia intercale ici une abbesse JOYA 4 1356; nous sommes porté à croire qu'il s'agit de celle que nous avons signalée en 1276.

AGNÈS DE WARNANT, que nous voyons mentionnée comme religieuse dans des actes du 1 mai 1343 (Carton 516) et du 1 août 1355 (ibid.), figure comme abbesse dans des documents du 2 juin 1358 (Anal., XVI, 341) et du 20 juillet 1359 (Carton 516). Le 5 février 1364, elle reparaît comme simple religieuse (Carton 516; le Reg. aux rentes, p. 257, indique faussement 1365). Le 7 juillet 1369, elle est encore mentionnée

comme «jadit abbesse delle Vaul St-Georges» (Reg. aux rentes, p. 106). Cette abbesse, ainsi que nous l'apprenons d'une charte du 18 août 1370, de l'abbesse Agnès qui lui succéda, avait gouverné sagement son monastère. D'accord avec Jeanne de Bonie, elle avait acquis certains biens et rentes à Hemptines, Hambraine et Vodon et avait obtenu d'en conserver l'usufruit. Après sa mort on devait les employer à une pitance, dont l'usage fut réglé par l'abbesse Agnès et approuvé par Jean, abbé de Clairvaux (Cartul. de Salz., p. 34°-34°; Carton 516).

AGNÈS DE LEEZ, qui lui succéda, conclut un accord le 24 mars 1365 avec l'abbé Jean de Bonne-Espérance au sujet des dimes de Mont-Ste-Geneviève (Cartul. de Bonne-Esp., t. XII, p. 118v-121v), et le 25 juillet 1370 avec Lambert de Lyroul, abbé de Gembloux, pour la cure de Waret-la-Chaussée (Carton 516). Nous la voyons intervenir dans des actes du 11 déc. 1369 (Carton 516), du 18 août 1370 (cité plus haut), du 18 juillet 1378 (Reg. aux rentes, p. 186), du 2 décembre 1379 (ibid.; le Répertoir, p. 127, donne faussement 2 déc. 1369), du 4 mai 1381 (Carton 516; Reg. aux rentes, p. 120v), du 6 mars et du 20 juin 1384 (ibid.; Reg. aux rentes, p. 50)

Le Gallia (Animadv., XII) indique ÉLISABETH DE BERTINCHAMPS ou de LONCHAMPS comme morte en 1386 ou le 4 juillet 1387; elle ne figure dans aucun document. l'eut-être y a-t-il erreur à son sujet et aura-t-on pris pour une abbesse la religieuse Isabelle de Bertinchamps, qui figure dans des actes du 4 mai 1381, du 6 mars et du 20 juin 1384 (Carton 516) et comme boursière en 1398 (Reg. des fondations, p. 50°).

CLÉMENCE DE BLEHEN est signalée en 1398 dans un acte relatif à Ville-en-Hesbaye (Reg. des fondat., p. 50°).

Nous ne trouvons point de traces de JEANNE, 4 1405 et de JEANNE DEL TOUR, 4 1422, indiquées par le Gallia.

MARIE DE FUMAL, appelée aussi Marie Muzet, dit le Gallia (Animadv., XII) (1) figure dans un document du 31 janvier 1433 (Carton 508). Peut-être était-elle fille de Philippart de Fumal, receveur du comté de Namur, dont le fils Philippe de Fumal, prévôt de St-Aubain à Namur et « frère de Simon de Fumalle et de Willame de Fumalle, châtelain de Tongrenelle », fit une donation à l'abbaye le 3 avril 1459 (Reg. aux rentes, p. 116^v-117).

ALIX VALION, que le Gallia appelle Adelaïde de Wallion et dont il place la mort en 1485, relève le 17 juillet 1442 le bois de Tilhuet à Flawinne du chapitre de St-Lambert (Cartul. de Salz., p. 45-46^v, 197; Reg. des fondat., p. 20; Carton 517) et figure encore en avril 1451 (Carton 517).

^{1.} Galliot dit que Marie de Fumat mourut en 1431 et Marie Muzet vers 1440.

Le Gallia indique ensuite MATHILDE MATIEL, & c. 1450 et JEANNE DE SENZEILLE, & 5 sév. 1462, sœur de Marie de Senzeille, abbesse de Soleilmont, et professe elle-même de cette abbaye. Jeanne est mentionnée dans le Nécrologe de Floresse, le 5 sévrier comme « quondam abbatissa » de Salzinnes (Anal., XIII, p. 32).

JEANNE SMALKIN figure comme abbesse le 12 décembre 1471 (Reg. aux rentes, p. 143°; Carton 517), le 4 août 1471 (Cartul. de Salz., 105-107), le 21 mai 1481 (ibid., 107-108; Carton 517) et en 1496 (Reg. aux rentes, p. 139). D'après une indication du Reg. aux rentes (p. 8°), elle était fille de Jean Smalkin, bailli de Fleurus, qui lui laissa une rente de 4 muids à Auvelais, rente qui fut reportée après sa mort à sa sœur l'abbesse Catherine Smalkin. Sa mère Agnès avait légué à Salzinnes, par donation de juin 1461, la somme de 80 florins et quelques rentes, afin qu'on y célébrât des messes à l'autel de S. Jean l'Évangéliste (Cartul. de Salz., p. 36°-38; Répertoir, p. 160°).

MARGUERITE WINGAERT figure comme abbesse en 1504 (Reg. aux rentes, p. 191^v.) Faut-il attribuer cette date à une erreur de transcription ou doit-on croire qu'elle abdiqua sa charge? Le manque de documents ne nous permet pas d'éclaireir ce doute.

CATHERINE SMALKIN, sœur de l'abbesse Jeanne, figure dans des actes du 16 août 1517 (Reg. des fondations, 124^v) et du 1 octobre 1518 (Reg. aux rentes, p. 270).

MARGUERITE WINGAERT (ou de Wingarde) reparaît dans des documents du 1 février 1527 (Cartul. de Sals., 277-277), du 20 juillet 1529 (Reg. aux rentes, p. 175), du 26 août 1540 (ibid., p. 61), et du 26 octobre 1549 (Reg. des fondations, p. 103).

MARIE DE CLERMONT, sans doute la même que Marie Nys indiquée par le Gallia comme morte en 1559, est citée le 5 mars 1555 (Cartul. de Salz., p. 108°; Reg. des fondat., p. 51).

ANNE DE JUPPLEU DE NOIRMONT est mentionnée en 1573 (Reg. des fondations, p. 91^v).

ANNE DE HEMPTINES DE WAGNÉE est citée pour la première fois dans un acte du 18 octobre 1580 (Reg. des fondations, p. 51). L'année 1581 fut fatale pour l'abbaye. Dans la nuit du 28 septembre, des soldats rebelles, alors en garnison à Bruxelles, firent invasion dans l'abbaye, qu'ils livrèrent au pillage. Ils tuèrent le Pater de l'abbaye, Dom Jacques Ganthoy, et enimenèrent prisonnier à Bruxelles le chapelain, Dom Noel Lumont. Les religieuses n'échappèrent à leur brutalité qu'en sautant par-dessus les murailles de l'abbaye et en se retirant dans leur refuge de Namur (Reg. des fondations, feuillet de garde; Annales de la Soc. arch. de Namur, XI, 344-345; cf. Reg. aux rentes, p. 154). L'abbesse Anne intervient encore le 3 août 1587 dans un accord avec le chapitre de St-Aubain relatif aux dîmes de Temploux (Cartul. de Salz., p. 203v-204), et le 23 novembre de la même année (ibid., p. 204). En août 1593, elle sollicita du chapitre général de Cîteaux tenu à Aulne l'autorisation de fonder des anniversaires pour

ses parents avec les biens qu'elle avait apportés au monastère, ce que l'abbé de Citeaux, dom Edme de la Croix, autorisa le 24 août de la même année (acte du 12 août 1594, Cartul. de Salz., p. 31^v-33^v). En février 1598, elle obtint de l'évêque de Namur des indulgences pour l'autel du chœur des religieuses que ce prélat avait consacré (Cartul. de Salz., p. 31). Un acte du 15 septembre 1598 parle de feu dame Anne de Hemptines (Cartul. de Salz., p. 108^v; Reg. des fondations, p. 51^v).

ANNE GODEFRIAUX sut élue abbesse le 29 avril 1598 à l'âge de 38 ans, après 20 ans de profession. Elle remplissait alors les sontions de sous-prieure et de maîtresse des sœurs converses (*Présentat. abbatiales de Salz.* Archives de Namur). Le 1 mars 1622, elle obtint l'union de prières avec le Jardinet (*Cartul. de Salz.*, p. 41-41^v), et le 29 décembre avec les capucins (*ibid.*, p. 42^v). Elle mournt en 1627.

MARGUERITE MONIOT sut élue le 23 novembre 1627, à l'âge de 55 ans, après 39 ans de profession (*Présent. abbat.*). Elle mourut en 1636.

JEANNE D'ACOZ, élue en 1636, obtint le 29 novembre 1640 la confraternité des récollets (Cartul. de Sals., p. 42), et mourut le 4 septembre 1655 (Gallia, III, 603).

MARIE DE HARSCAMP, native de Namur, fut élue à l'âge de 42 ans, après 26 ans de profession, le 5 octobre 1655 (*Présent. abbat.*) et reçut ses patentes le 21 novembre (*Carton* 508). Elle mourut le 14 ou 15 février 1669 (*Gallia, ibid.*)

ÉLISE D'ACOZ, native d'Acoz, sut élue le 5 mars 1669, à l'âge de 46 ans, après 20 ans de profession. Elle remplissait alors les offices de boursière et de sacristaine (*Présentat. abbat.*). Son élection sut consirmée par D. Pierre Henry, abbé de Clairvaux, le 23 octobre (*Carton* 508). Elle mourut le 1 ou 2 sévrier 1688 (*Gallia*, III, 603).

HOMBELINE JONNIAUX, de Namur, sut élue le 17 sévrier 1688, à l'âge de 53 ans (Présentat. abbat.) et reçut ses patentes le 21 mars (Carton 508). Elle mourut le 13 janvier 1711 (Gallia, ibid.).

GÉRARDINE COUST, native de Frameries, occupait les offices de trésorière et d'infirmière, à la grande satisfaction de ses consœurs, lorsqu'elle fut élue abbesse le 3 février 1711, à l'âge de 52 ans (Présent. abbat.). Sa nomination est datée de Compiègne le 14 mars 1711 (Carton 508). Le 22 mars 1712, elle obtint la confraternité d'Argenton (Cartul. de Salz., p. 41°). Cette abbesse tâcha d'amortir les nombreuses dettes dont son monastère avait été grevé à la suite des guerres (Cartul. de Salz., p. 80°-82°). Nous ignorons la date de sa mort.

AGNES LALLEMANT, de Dinant, avait déjà obtenu des voix lors de l'élection précédente. Elle occupait la charge de prieure, lorsqu'elle fut élue abbesse le 24 mai 1735 (Présentat. abbat.) et installée en juillet 1735. C'est elle qui fit transcrire les titres et lettrages de l'abbaye. Elle mourut le 6 novembre 1740, regrettée de ses filles spiri-

tuelles qu'elle avait édifiées par l'exemple de ses vertus (Lettre mortuaire, Cartul. de Salz., p. 281°; cf. Doyen, Bibliogr. namur., I, p. 455-456).

ANGE MARIE ROSART, de Namur, fut élue le 21 novembre 1740, lorsqu'elle occupait la charge de boursière, à l'âge de 43 ans, dans la quinzième année de sa profession. Elle fit restaurer les bâtiments de l'abbaye et mourut le 12 avril 1778 (Galliot, IV, 309). Son portrait se trouve encore à Salzinnes, dans la maison de campagne du séminaire. L'abbaye avait eu beaucoup à souffrir lors des guerres entre la France et l'Autriche, surtout en 1745 (Reg. des fondations, p. 14). L'abbaye comptait à cette époque 24 dames de chœur et 5 converses.

ANGE DE BELLANGER, de Bruxelles, nommée le 2 août 1778 (Nom. abb., Bruxelles, n. 439), fut installée le 19 septembre (Archives de Namur, Salzinnes, Reg. 512) et mourut le 1 août 1780 (Galliot, IV, 309). Son portrait est également conservé à Salzinnes.

EUGÈNE DE VIGNRON, native de Jumet et sœur du dernier abbé de Lobbes, Dom Vulgise de Vignron, sut installée le 25 novembre 1780 (Galliot, IV, 309). Sa nomination est datée du 7 décembre 1784 (Nom.abb., n. 471). C'est peut-être son portrait qui est conservé à Salzinnes à côté de ceux des deux abbesses précédentes.

ALBERTINE FRÉROT fut installée le 6 juin 1790. La révolution française mit fin à l'existence six fois séculaire de l'abbaye de Salzinnes. Les religieuses se dispersèrent pour quelque temps, mais dès 1808 elles se réunirent au nombre de 17 ou 18 dans l'ancienne abbaye de Malonne pour y reprendre les exercices de la vie monastique. L'abbesse y mourut en novembre 1829. La dernière moniale, dame Marie Wautelet, mourut le 17 mars 1851, à l'âge de 88 ans (Vie de S. Bertuin... par Rasquin, Namur, 1874, p. 193-194; Lettre de décès de Dame Marie Wautelet, conservée à la maison de campagne du séminaire à Salzinnes).

ORDRE DE PRÉMONTRÉ

ABBAYE

DE

FLOREFFE

[Floreffia (XII*), Florephia (1163), Floreffium, Floreffè (1230), Floureffe (XIII*)]

Sources: Gallia durist., III, 609-615; Galliot, IV, 252-286; Gramaye, 469-471; Saumery, II, 309-315; Fisen, Flores, 600-601; Annales Floreffienses, 1139-1482 (ed. Bethman ap. Pertz, XVI, 618-631; cf. Neues Archiv., IV, 357); Bull. de la Commis. royale d'hist., 1838, III, 15); Chronique rimée, attribuée à Henri d'Opprebais, chanoine de Floresse et abbé de Beaurepart, écrite de novembre 1462 au 14 février 1473 ; elle a été éditée par Reissenberg, Monuments, t. VIII, p. 65-188; Fundatio et abbates abbatiæ Floreff. auct. De Varlck (ibid., 192-198); Chronicon abbatum Floressium, écrit en latin par un religieux de Floresse en 1728. Cette chronique a été complétée en français par M. Jos. Barbler à partir de cette époque et publiée dans les Analectes, t. VIII, 417-449; Nécrologe publié par M. Jos. Barbier, dans les Analectes, t. XIII, 5. sqq. ; 190 sqq. Ce dernier recueil contient un grand nombre de chartes de l'abbaye de Floreffe; nous citerons particulièrement le Cartulaire publié au tome XVII pour la période de 1121-1255; Miræus et Galliot avaient déjà donné quelques diplômes; Toussaint, L'abbaye de Floresse. Histoire et description, 3e édit., Namur. Douxhis, 1879, 132 pp. in-80; Joseph et Victor Barbier, Histoire de l'abbaye de Floreffe, Namur. Wesmacl, 1880. 520 pp. in-8°, ouvrage sérieusement travaillé d'après les documents; Adolphe Siret, Anciennes peintures à l'abbaye de Floresse (Annales de la Soc. arch. de Namur, III, 361-380).

Les archives de l'État à Namur possèdent un beau cartulaire sur parchemin du XIVe siècle; celles du royaume en possèdent un autre exemplaire en 2 volumes, in-folio, transcrit en 1676 par le chanoine Léonard Jacquet, Le dépôt de Namur possède en outre quelques documents relatifs à l'histoire et à l'administration de cette maison, le dénombrement des fiess, quelques procèsverbaux d'élections abbatiales, ainsi que la correspondance de l'abbé de Fromantau; celui de Bruxelles contient aussi des procès-verbaux d'élections, des nominations abbatiales (Conseil privé, Carton 1477) et un catalogue des religieux de 1434 à 1647 et les Inventaires des biens, nos 2, 42, 71, 199. Le séminaire de Namur conserve un assez grand nombre de documents de Floresse: Cartulaire: (cahiers de dissérents formats, en assez mauvais état de conservation); Inventaire des titres, papiers et documents... avec leur analyse raisonnée par Wauthler, religieux prêtre de cette

abbaye... 1787-1789 (manuscrit incomplet et assez mal conservé); Histoire de l'abbaye de Floresse, par E. Bourlard, traduction des Annales de l'abbaye, composée par l'abbé Christophe de Heest et continuée par le chan. Wauthier jusqu'aux dernières années de l'abbaye; Catalogus omnium abbatum monast. Floress... item et canonicorum ejusdem dicti monasterii... ab anno Domini 1445 sub Luca ab Eyck abbate 34° (rouleaux sur parchemin comprenant les noms des abbés jusqu'en 1444 et ceux de tous les religieux depuis cette époque jusqu'à la suppression); Statuts et ordonnances; Varii casus et alia concernentia secretarium Floressem, sol. La bibliothèque des Bollandistes possède un petit volume in-12 intitulé: de Floressem, sol. La bibliothèque des eidem prasuerunt et aliis nonnullis memoria dignis (chronique composée sous l'abbé d'Eersel et s'arrêtant à l'année 1596, copie du siècle dernier).

L'abbaye de Floresse sur sont et l'all par le comte Godessoin Norbert (Chronic., ap. Pertz, XVI, 624), le 27 novembre 1121 par le comte Godessoid de Namur et son épouse Ermesende (Hugo, Annal., I, Prob. col. XLIX), et reçut pour premier abbé Richard qui prit possession de la nouvelle maison, croit-on, le 25 janvier 1122 (Chron., Pertz, XVI, 624).

RICHARD continua les travaux de l'église du monastère et prit la direction des Norbertines de Wenau en 1122 (Hugo, II, 1159). L'évêque de Liége, Albéron, se fit le protecteur de l'abbaye, accorda à son chef l'exercice des droits archidiaconaux (Ibid., I, col. LI) et appela peu de temps après une colonie de religieux de Floresse pour les mettre en possession de l'oratoire de Mont-Cornillon (1124). Le 4 mars 1128, Richard obtint du Saint-Siège confirmation de la fondation de l'abbaye et de l'hospice de Wanze, que la comtesse de Namur lui avait cédé moyennant un cens annuel d'un écu d'or en faveur de Saint-Pierre de Rome (Anal., XII, 35). En 1130, Floresse envoya une colonie à Heylissem, à la demande de Renier, seigneur de Zetrud (Gallia, V. 104). Nous retrouvons Richard aux côtés de saint Norbert à Magdebourg pour la bénédiction de l'abbé Hugues de Prémontré (Vita S. Norberti, cap. XVI, n. 101, ap. Act. SS., t. I, junii, p. 839), au chapitre de 1129 à Prémontré (ibid.) et dans des chartes de cette année (Comm. royal d'hist., 4º Sér., I, 114; Cartul. Floreff., p. 4^v). En 1131, il envoya un de ses religieux, Bernward, établir une communauté de religieuses à Rhode-Sainte-Marie près de Coblence (Hugo, II, 223). Richard mourut le 30 décembre 1131 (Barbier, p. 24).

Une tradition de l'abbaye de Floresse désigne comme successeur de Richard un religieux du nom d'AMALRIC, lequel, après avoir été abbé de Saint-Abacuc en Palestine, puis évêque de Sidon, serait revenu mourir à Floresse. Les dates que l'on assigne à la chronologie de ce personnage sont erronées; peut-être même la tradition d'un abbé de Floresse du nom d'Amalric l'est-elle aussi. Voici ce que l'histoire nous apprend au sujet de cet ancien religieux de Floresse. Lors de la sondation du monastère de Gottesgnaden près de Kalbe en 1131, saint Norbert sit venir les premiers religieux de Prémontré et de Floresse, notamment Amalric, qui en devint le premier prévôt (Pertz, XX, 688-689; Muelverstedt, Reg. archiep. Magdeb., I, p. 409, n. 1051). Vers 1135, ce religieux se rendit en Palestine (ibid., I, p. 423-424, nº 1089) et devint le premier

abbé du monastère norbertin de Saint-Abacuc (Sigebert, Auctar. Vallicell., Pertz, VI, 460; Guill. Tyr. Lib. XVII, c. 6; P. L., t. 201, 701; Recueil des hist. occid. des Croisades, t. I. 803-804). A la mort de l'évêque Bernard de Sidon (1152), il fut élu pour le remplacer (Guill. Tyr. l. c.); en 1156, il accompagna à Rome le patriarche Fulcher de Jérusalem (Guill. Tyr. l. XVIII, 6) et se trouvait de retour en Palestine à la fin de cette année (Rozière, Cartul. du Saint-Sépulcre, n. 66, p. 136; P. L., t. 155, 1 165). Nous le voyons figurer comme évêque de Sidon dans des actes de 1 160 (Rozière, p. 106; P. L. 1148) et de 1170 (Delaborde, Chartes de Terre-Sainte provenant de l'abbaye de N.-D. de Josaphat, Paris, Thorin, 1880, p. 84). Ces documents montrent le cas qu'il faut faire de la notice du nécrologe de Floresse (ap. Barbier, p. 28, note 1), d'après laquelle Amalric aurait résigné le siège épiscopal de Sidon, pour reprendre la direction de Floresse, où il serait mort en 1148 (ou en 1163 d'après Hugo). Chose curieuse, le Catalogus abbatum, le Chronicon abbatum (Anal., VIII, 421), la Chronique rimée (Reiffenberg, VIII, 67), ne font aucune mention du voyage de l'abbé Amalric en Palestine. Son nom ne figure que dans une charte, encore ce document non daté ne peut-il se rapporter à lui et fait-il supposer une erreur de transcription. C'est un acte du Cartulaire de Floreffe (p. 9^v.), par lequel B. archidiacre de Liège, oblige G. de Chimay à payer 50 livres de Valenciennes à Floresse et à respecter désormais les biens de l'abbaye ; l'accord aurait été conclu à Thuin en présence de l'abbé Amalric, de G. de Chimay et de l'évêque Henri. L'archidiacre dont il est ici question doit être l'archidiacre Baudouin qui figure en cette qualité dans des actes de 1147 à 1178 (de Theux, Le Chapitre de Saint-Lambert, I, 151); l'évêque Henri de Leyen gouverna de 1145 à 1165; il ne peut donc être question d'Amalric, qui se trouvait alors en Palestine. On peut supposer que le copiste aura ici amplifié la charte ou aura commis une erreur de nom. Il faut conclure de ces faits ou qu'il n'y a jamais eu d'abbé du nom d'Amalric à Floresse, ou que l'Amalric, évêque de Sidon, ancien religieux de Floresse et prévôt de Gottesgnaden, est dissérent de l'Amalric, abbé de Floresse, dont le Nécrologe fait mention au 17 septembre (Anal., XIII, 251).

GERLAND occupait déjà le siège abbatial en 1134, époque à laquelle l'évêque de Liége Alexandre approuva la donation de la terre de Vérosse, qui devait servir à doter un monastère de religieuses (Cartul. Floress., p. 94°; Mir., II, 818). En 1135, il put détacher de nouvelles colonies, qui allèrent s'établir à Sept-Fontaines près de Charleville (Hugo, II, 792) et à Romersdorf près de Coblence (ibid., I, 688). D'autres sondations témoigneront bientôt de la puissante vitalité de Floresse: l'hospice et la maison des religieuses de Postel en Campine vers 1138 (cs. Barbier, p. 32-33), le monastère des norbertines à Herlaimont (1155). Cet abbé figure dans un grand nombre de chartes: 1138 (Cartul. Floresse., p. 72; Mir., IV, 11), 1140 (Cart., p. 38), 1141 (ibid., p. 5°), 11 octobre 1142 (Lepaige, p. 322), 4 janvier 1145 (Hugo, I, 78), 1148 (Anal., X, 284), 1149 (Hugo, I, Prob. col. CXVI; Wolters, Notice sur Averbode, p. 86), 1151 (Hugo, I, Prob. col. LIV; Anal., XI, 181), 1154 (Cartul., p. 78; Mir., IV, 379; Commiss. royale d'hist., 3º série, II, 287; VII, 342), 1155 (Cartul., p. 169; Mir., IV, 20), 1157

(Mart., Ampl. Coll., I, 849), 1159 (Mir., III, 50), 1161 (Piot, Cartul. S. Trond, I, 103), 1162 (Cartul. de Bonne-Espérance, t. VIII, p. 5^v-6^v), 7 juin 1163 (Cartul. de Waulsort, I, 62), 1163 (Mir., III, 345; Piot, I, 166), 1164 (Mir., III, 345; Gallia, III, 124), 1165 (Mir., I, 280), 1169 (Cartul., p. 136). En 1152, Gerland obtint de Henri l'Aveugle l'église de Leffe, alors desservie par un chapitre séculier, et y introduisit ses religieux (Hugo, II, 29, Prob. col., IX et X). Cet abbé mourut le 13 novembre (Nécrol., ap. Anal., XIII. 272), le 12 novembre (Nécrol. Parc.), 1174 (Chron., p. 625), mais plus probablement 1173, après avoir fait consacrer, en 1161, l'église paroissiale et la chapelle claustrale par l'évêque Henri de Liége (ibid., 624), et jeté, en 1165, les fondements d'une nouvelle église (ibid., p. 625).

HERMAN, prieur de l'abbaye de Vicogne (Hugo, II, 1075), figure comme abbé dès l'année 1173 (ibid., II, 398; Cartul., p. 153). Cet abbé augmenta le bien-être temporel de l'abbaye par suite des donations pieuses qui lui furent faites. Le 4 avril 1184, il assista à la consécration de l'église d'Herlaimont, faite par l'évêque Raoul de Liége (Anal., VII, 371). L'abbaye eut beaucoup à souffrir lors du siège de Namur par le comte Baudouin de Hainaut, en 1188. L'abbé se mit aussitôt à réparer le monastère, et, grâce à de généreux bienfaiteurs, put promptement restaurer l'église qui fut réconciliée en 1190 par l'évêque Norbertin, Isfride de Ratzebourg (Pertz, XVI, 625; Chron. Ms. Bibl. des Bollandistes, p. 9; Gallia, III, 611). Nous rencontrons cet abbé dans des actes de 1175 (Anal., VIII, 229), de 1176 (Anal., I, 361; XVII, 20; Devillers, Cartul. d'Aulne, n. 652, I, 190), de 1178 (Mir., II. 1183), de 1181 (Van den Bergh, Oorkondenboek Van Holland en Zeeland, II, 509-510), de 1184 (Anal., VII, 372), de 1185 (ibid., VIII, 232; Cartul., p. 28v), de 1186 (Anal., XIII, 186), de 1187 (Cartul., p. 174), de 1188 (Anal., VIII, 364; Cartul., p. 49, 92), de 1190 (Anal., XVI, 43), de 1191 (Cartul., p. 24; Anal., IV, 413). Il mourut le 7 sévrier (Nécrol., ap. Anal., XIII, 32), 1194 et reçut la sépulture dans le chapitre (Chron. abbat., ap. Anal., VIII, 421; Barbier, p. 73).

JEAN D'AUVELAIS, sous lequel vraisemblablement eurent lieu la donation et les difficultés signalées par M. Barbier (p. 75 sq.), paraît en 1200 dans l'acte d'érection du prieuré de Leffe en abbaye (voir notre notice sur Leffe). En 1202, il assista à la translation des reliques de S. Bertuin à Malonne (Acta SS. Belgii, t.V, p. 174). Nous le rencontrons encore dans des actes de 1202 (Anal., XVI, 28; XII, 35; Cartul., p. 24^v). La Chronique des abbés (Anal., VIII, 422) dit qu'il abdiqua, remplit ensuite la charge de prieur et mourut en 1200. Cette dernière date est évidemment fautive. Il mourut le 2 décembre (Nécrol., ap. Anal., XIII, 279), 1221 (Chronic., ap. Pertz, XVI, 626).

WÉRIC, abbé de Leffe, sut rappelé à Floresse pour succèder à Jean d'Auvelais. Son nom se rencontre pour la première sois en 1203 (Del Marmol, Histoire de l'abbaye de Saint-Gérard, p. 131; Annales de la Soc. arch. de Namur, t. V, 442), puis en 1204 (Anal., XVII, 31), en 1210 (Cartul. d'Heylissem, p. 92^v), en 1212 (Cartul. Floresse, p. 19, 62; Anal., IX, 269), le 10 mars (Cartul. Floresse, p. 79). Cet abbé mourut le 29 décembre 1212 (Barbier, p. 85).

HÉLIN figure comme abbé de Floresse dans des actes de 1213 (Cartul. Floress., p. 30; Anal., XVII, 43), de 1214 (Cartul. de Bonne-Espérance, t. XV, 209), de 1216 (Cartul. Floress., p. 98; Hugo, I, Prob. col. LVIII). Lors de la cinquième croisade, Hélin, à la demande de Jacques de Vitry, partit pour la Palestine, muni de lettres de recommandation de l'abbé de Prémontré pour le roi Jean de Brienne et pour le patriarche Albert. L'abbé Gervais demandait qu'on restituât à l'abbé de Floresse, les monastères norbertins de Saint-Samuel et de Saint-Abacuc. La tradition de Prémontré parle avec éloge des travaux apostoliques de l'ancien abbé de Floresse (Hugo, 1, 120; Lepaige, 521) et mentionne même une restauration temporaire du monastère de Saint-Abacuc dont il serait devenu abbé (1). On peut douter de la vérité de cette assertion. De là il se serait rendu en Chypre, où il serait mort au monastère norbertin d'Épiscopia le 18 (Nécrologe, ap. Anal., XIII, 239), le 19 (Nécrol. Parc.), ou le 21 août (Lepaige et Gallia) 1218. C'est peu de temps pour tant d'événements, si l'on admet qu'Hélin ne partit qu'après la réception d'une lettre d'Honorius III (élu le 18 juillet 1216), qui l'engageait à se rendre en Orient.

NICOLAS, prévôt de Wanze (Gallia, III, 611), obtint en 1218. d'après Hugo (1, 81), confirmation des donations faites par Louis de Looz. En 1219, Gobert de Bioul lui fit une donation de biens à Fontenelle (Anal., XVII, 46). Nous le retrouvons encore dans une charte de février 1220 (Anal., XII, 36). Cet abbé avait essayé de transférer les religieuses de Postel dans un autre monastère (Gervas, Epist. 68, ap. Mir., IV, 534). Sa mort est fixée au 26 août (Nécrol., ap. Anal., XIII, 242), au 25 (Nécrol. Parc.) ou au 13 avril (Hugo et Catal. abbat.), 1220 (Barbier, p. 93), 1221 (Pertz, XVI, 626).

JEAN DE HUY, abbé de Leffe, est mentionné comme abbé de Floresse dans un acte de 1221 (Schoonbroodt, Chapitre de Saint-Martin, p. 7); en cette même année, il sut chargé de la sondation du monastère des norbertines de Pellenberg (Em. Neess, Le monastère de l'Ile-duc à Gempe, p. 3-14). Nous rencontrons cet abbé dans un grand nombre d'actes; nous complétons ici la liste donnée par MM. Barbier: 22 novembre 1223 (Cartul. de Saint-Paul de Liége, p. 35), 7 décembre 1223 (Anal., XVI, 65), 1226 (Cartul. Floresse, p. 141), 26 mai 1227 (Cartul. de Waulsort, I, 24), 1227 (Cartul. de Floresse, p. 176^v), 16 août 1228 (Cartul. d'Heylissem, p. 28^v), 25 mai 1229 (Cartul.

^{1.} L'abbaye norbertine de Saint-Abacuc, fille de Floresse (Gervas. Epist., ap. Mir., Chronic. Pram., 162-163; Mir., Opp. dipl., IV, 533; Hugo, I, 118-122), dépendait de l'évêché de Lydda. On connaît les abbés Amalric évêque de Sydon en 1153 (Guill. Tyr., XVII, 26), et Herbert qui figure en 1156 (Rozière, Cart. du S. Sépulcre, Paris, 1849, p. 136), et en 1160 avec 23 religieux (ibid., p. 133).

Cellede Saint-Samuel de Montjoie, fondée en faveur des Cisterciens et abandonnée aux Prémontrés (S. Bernard, ep., 253, ap. P. L., t. 182, col. 454; cf. Epist. 175, col. 337; Ep. 355, col. 537), fut détruite en 1187 (Radulph. Coggesh., ap. Ampl. Coll., t. V, 566) et transférée à St-Jean d'Acre (Hugo, I, N° 37; cf. p. 735-738). On connaît quelques-uns de ses abbés: R. en 1156 (Rozière, p. 136); N. cité par Mathieu Paris, ap. Ducange (Familles d'Outre-mer, p. 832), un anonyme dans Berger, Registre d'Innocent IV, du 25 février et du 8 mars 1251 (nº 5129 et 5178); J. mentionné par Paoli (Cod. dipl., 135, p. 164) à la date du 5 août 1259 (ibid., 138, p. 167). Cf. Röhricht, Syria sacra, ap. Zeitschrift des deutschen Palaestina-Vereins, X (1887), p. 36 et 41.

de Waulsort, I, 26), 1229 (Cartul. de Foigny, p. 99), 1231 (Cartul. d'Aulnes, n. 65; I, 36; Mir., III, 703), 1232 (Anal., XVI, 74), en février 1233 (Cartul. de Waulsort, I, 32), 1236 (Chartrier du Val N.-D. à Liège; Anal., XII, 39), mai 1236 (Cartul. de Bouvignes, I, 6), 1239 (Anal., XII, 39). Cet abbé, pour lequel la B. Ivette de Huy avait conçu une estime toute particulière, reçut la dernière confession de cette sainte (Vita B. Ivettæ, c. 46, ap. Boll., t. II, Januar, p. 166-167): après la mort de la bienheureuse, survenue le 13 janvier. 1228, il en fit écrire la vie par un de ses religieux, nommé Hugues. L'abbé Jean abdiqua en 1239 (Pertz, XVI, 627), et mourut le 24 septembre de la même année (Catal. abbat.; Nécrol., ap. Anal., XIII, 253; Nécrol. Parc; Barbier, p. 111).

JEAN DE LA CHAPELLE, abbé de Sept-Fontaines (Pertz. 627), figure le 17 décembre 1240 (Anal., VIII, 239); il favorisa les études (Chron. abbat., ap. Anal., VIII, 423; Hugo, I, 82; Chronique rimée, p. 76). Sa mort est fixée au 31 octobre, par le Nécrol. Floress., (p. 268) et le Nécrol. Parc., 1242? (Bourlard, p. 24; Barbier, p. 115).

DOMITIEN DE HUY aurait succédé à Jean de la Chapelle dès 1242 selon MM. Barbier; nous ne rencontrons pas son nom dans les chartes avant 1248. Le 6 novembre de cette année, il intervient dans une charte de la Ramée (Chartrier de la Ramée, aux Archives du Royaume) Il sit ériger dans l'église un autel à la sainte Croix, qui sut consacré le 26 sévrier 1246 par l'évêque de Liége, Robert de Torote (Annal. Floress., ap. Pertz, XVI, 627), et un autre à saint Domitien qui sut consacré le 22 juillet 1249 par Arnoul, évêque de Semgallen (Pertz, ibid.). L'église sut consacrée le 13 novembre 1250 par le cardinal Pierre d'Albano (Ibid.). Cet abbé abdiqua vers la fin de 1250 (Chronic. abbat., ap. Anal., VIII, 423) et mourut le 27 janvier suivant (Nécrol. Floress., XIII, 27; Nécrol. Parc.).

PIERRE DE LA CHAPELLE, frère de l'abbé Jean de la Chapelle, figure dans des actes du 16 novembre 1252 (Chartrier du Val N.-D.; cf. Anal., XII, 43), d'avril 1253 (Anal., XVI, 45). Le 3 mai 1254, on célébra à Floresse le cinquantenaire de la première exposition de la relique de la vraie croix apportée de Constantinople. Le sang coula de la croix en cette circonstance (Chronique rimée, p. 78). L'abbé Pierre mourut le 21 septembre 1254 (Nécrol. Floresse, XIII, 252; Nécrol. Parc.; Barbier, p. 121).

THIERRY figure comme abbé dès l'année 1255 (Cartul, de Bonne-Espérance, VIII, 78), le 17 novembre (Anal., XIII, 366). Nous le rencontrons dans un grand nombre d'actes: nous ajoutons à la liste de MM. Barbier les suivants: 1256 (Cartul, de Bonne-Espérance, t. XV, 227); 24 novembre 1256 (ibid, XV, 230°), 8 janvier 1262 (Cartul, Floreffe, p. 124). Nous le rencontrons pour la dernière fois en décembre 1265 (Cartul, Floreff., p. 73°; Anal., XIII, 369). Il abdiqua en 1268; (Pertz, 628; Chron. rimée, p. 94) et mourut la même année (Barbier, p. 127), le 27 octobre (Nécrol. Floreff., XIII, 266 et Nécrol. Parc.).



WALTER D'OBAIX intervient comme abbé de Floresse au chapitre général de Prémontré en 1270, où il réclame la suppression des Norbertines (Hugo, I, 83). Nous le trouvons dans des actes du 8 juin 1270 (Cartul. Floress., p. 32°), du 2 mars 1271 (ibid., p. 135), 26 janvier 1273 (Reissenberg, Monuments, I, 10), de 1276 (Cartul. d'Aulnes, nº 462), d'août 1277 (Cartul. Floress., p. 142°). Cet abbé agrandit et embellit les bâtiments de l'abbaye (Chronique rimée, p. 95). Les auteurs de Floresse placent sa mort en 1288 (Catal. abbat.; Chronic. abbat.; épitaphe ap. Hugo, I, 83), le 19 mars (Catal. abbat.; Chronic. abbat., ap. Anal., VIII, 424; Nécrol. Floress., XIII, 48-49), le 1er mai (Hugo), le 10 mars (Nécrol. Parc.).

WALTER DE LEEZ, désigné comme successeur de Thierry, dans la chronique publiée par Pertz (p. 629), maître de la maison d'Herlaimont en juin 1270 (Cartul. Floress., p. 32^v), occupait la charge abbatiale en janvier 1281, car un acte de cette date parle de l'intervention de l'abbé de Floresse (Anal., VII. 367). Nous le rencontrons dans des actes de 1284 (Reissenberg, Monuments, IV, 102), du 17 août 1286 (Cartul. de Saint-Paul de Liège, p. 85), de 1288 (Bulletins de la comm. royale d'hist., 4° série, t. V. p. 73). En 1289, il eut avec Othon de Trazegnies au sujet d'Herlaimont des démêlés qui surent réglés par un acte du 24 septembre (Pertz, 628; Cart. Floress., p. 33^v-34). D'après les Annales (ap. Pertz, 629), le Chronicon abbat., (Anal., VIII, 424), la Chronique rimée (p. 97), il abdiqua vers la fin d'août 1289, et mourut le 23 août 1303 (Épitaphe, ap. Hugo, I, 84). Le Nécrologe de Parc cite un abbé Walter au 18 avril.

JEAN DE LOUVAIN succéda à Walter de Leez, d'après les Annales (Pertz, 629; le Chronic. abbat., ap. Anal., VIII, 425) et la Chronique rimée (p. 97). Avant son élection, qui eut lieu le 14 septembre 1289 (Pertz, 629), il avait occupé les charges de sous-prieur et de prieur à Floresse, puis celles de prévôt de Wenau et successivement d'abbé de Romersdors, de Sayne et de Steinfeld (Chronique rimée, p. 97-98; Chronic. abbat., p. 425). Hugo le cite comme abbé en juillet 1290 (I, 84). Cet abbé résigna sa charge dès 1291 et se retira dans une petite cellule connue plus tard sous le nom de « chambre du comte » (Chron. rimée, p. 98); il mourut le 27 août 1293 (Épitaphe, ap. Hugo, I, 85; Gallia, III, 612). Le Nécrologe de Pare le cite au 26 juillet. L'abbaye jouissait alors d'une grande réputation de régularité et de science (Chron. rimée, p. 99-100).

GILLES DE NIEL, chanoine de Prémontré, puis abbé de Sept-Fontaines, sut nommé abbé de Floresse en 1291. Nous le trouvons parmi les témoins d'une charte du 3 novembre 1291 (Anal., X, 298). Nous le rencontrons encore en 1292 (Cartul. Floresse, p. 20°), le 15 juin 1295 (ibid., p. 218°-220), le 21 juillet 1295 (Inventaire analytique, ch. I, p. 42). D'après la Chronique rimée (p. 101), il mourut en 1294; suivant le Chronic. abbat. (Anal., VIII, 425), le Gallia, il serait mort dans un voyage ad limina. MM. Barbier fixent sa mort au 15 août 1295, d'après un obituaire (p. 151).

HUGUES DE REFAYT occupait la cure de Thiméon en 1291 (Anal., IX, 289). Élu abbé de Floresse, il sut chargé en 1297, ainsi que l'abbé de Gembloux, par le comte Guy de Dampierre d'une ambassade auprès de Philippe le Bel (voir notre notice sur Gembloux). Nous le trouvons mentionné dans des actes du 7 juillet 1302 (Borgnet, Cartulaire de Fosses, p. 19), du 6 décembre 1303 (Chartrier d'Oignies à Mons), du 6 août 1306 (Inventaire analytique, I, 476). Cet abbé sit dresser par le prévôt Foulques, un registre des propriétés et revenus de l'abbaye (Chron. rimée, p. 101-102). Il abdiqua en 1306, et mourut le 26 sévrier 1307 (Barbier, p. 160, d'après Bourlard, p. 33).

NICOLAS DE GESTIAL, de famille noble, sous-prieur de l'abbaye, se faisait remarquer par son zèle pour les études. Après quatre ans d'administration, à la suite d'intrigues ourdies contre lui, il se vit forcé d'abdiquer et de se retirer à Aublain, où il mourut le 14 janvier 1319 (cf. Chronic. Ms., p. 31-33; Chron. abbat., ap. Anal., VIII, 426; Barbier, p. 161). Le Nécrol. de Parc mentionne un abbé de ce nom au 13 avril.

PIERRE DE SOLRE, chapelain du précédent et docteur en théologie, n'obtint la dignité abbatiale que par la ruse et l'intrigue. Ses prodigalités scandaleuses ruinèrent le monastère; il mourut le 2 juillet 1314 (cf. Chronic. abbat., ap. Anal., VIII. 426; Annal. Pram., I, 87; Barbier, p. 163-165).

GILLES DE ROMEGHES, religieux de Prémontré, sut chargé de rétablir l'ordre dans la maison, mais son zèle ne put venir à bout des résistances des religieux. Il mourut à Namur le 7 août 1315 (Chron. abbat., ap. Anal., VIII, 426; Barbier, p. 166).

ROBERT DE TURNHOUT ne pouvant rétablir la discipline dans l'abbaye, abdiqua après deux ans d'administration et se retira à Postel, dont il prit la direction (1317) (cf. Barbier, p. 167).

WÉRIC ne dut sa nomination qu'aux religieux rebelles: son gouvernement fut désastreux pour la maison, dont il dépensa les revenus en jeux et en festins. Déposé par le général de l'Ordre (1322) et excommunié, il en appela au pape; mais il mourut peu de temps après son arrivée à Avignon. Nous rencontrons son nom dans une charte du 21 octobre 1322 (Cartulaire au séminaire de Namur; Cf. Barbier, p. 168-172).

ROBERT DE TURNHOUT consentit alors à reprendre la direction de l'abbaye, mais ne pouvant y faire refleurir l'ancienne discipline, il retourna à Postel (1323), où il mourut le 18 avril 1337 (ibid.; 173-174; Nécrol. Floreff., ap. Anal., XIII, 65).

GODEFROID DE RÈVES, prévôt de la communauté, réussit à rétablir l'ordre dans les affaires spirituelles et temporelles. Son nom se rencontre dans des actes de 1326 (Bullet. comm. d'hist., 3° série, XIV, 342), de 1329 (Anal., IX, 292), du 18 novembre 1333 (Galliot, II, 9). Il mourut le 12 octobre 1334 (cf. Barbier, p. 174-178).

HUGUES DE LA HOUSSIÈRE est appelé «élu» dans un acte du 29 novembre 1334 (Cartul. au séminaire de Namur). Il mourut le 29 janvier 1336 (cf. Chronic. abbat., ap. Anal., VIII, 428; Barbier, p. 178-179).

GILLAIN GAUTHIER, de Namur, figure dans des actes de 1336 (Schoonbroodt, Chapitre de St-Lambert, p. 178), du 25 mai 1340 (Cartul. de Floresse, p. 228) et du 10 avril 1342 (de Marne, p. 410). Dans le courant de cette année il abdiqua, et mourut le 28 sévrier 1361 (cs. Barbier, p. 179-182).

THIERRY DE WARNANT, élu le 10 juillet 1342, se montra à la hauteur de sa tâche. Il réforma l'abbaye et lui rendit son ancien éclat. Ce fut sous son administration que les revenus furent divisés entre la mense abbatiale et la mense conventuelle. Cet abbé mourut le 5 août 1361 (Barbier, p. 183-190). Le 20 juillet 1358, il avait fait relief des fiefs namurois (Fiefs de Namur, II, 88). L'abbaye possédait alors un savant distingué dans la personne de son prieur, Pierre de Hérenthals. Ce religieux composa divers ouvrages: Collectarius Evangeliorum, terminé le 3 juillet 1364; Collectarius super librum psalmorum, fini le 4 janvier 1374 et plusieurs fois imprimé; Collectarius in Cantica; Compendium chronicorum de imperatoribus et pontificibus romanorum, conservé à la Bibliothèque nationale de Paris sous le nº 4931 du fonds latin. L'auteur cessa d'abord son travail en l'an 1383 (sol. 241^v), mais le reprit l'année suivante (sol. 242^v); Catalogus ac res gestæ abbatum Floressium, divers opuscules et des lettres (dont un manuscrit est déposé à la bibliothèque de la société archéologique de Namur). Cet auteur mourut le 12 janvier 1390 ou 1391 (cf. Paquot, X,227-232; Barbier, p. 190-193; Bullet. comm. d'hist., IVe série, XII, 179-183, et spécialement notre notice: Pierre de Hérenthals, dans les Annal. de la Soc. archéol. de Namur, 1890, t. XVIII, p. 325-337) (1).

JEAN DE PERWEZ, docteur en droit, sut élu le 23 août 1361 (Chron. abbat., ap. Anal., VIII, 429), et sit le relief des sies le 24 octobre suivant (Fies de Namur, II, 75). Il avait auparavant exercé les charges de prieur à Floresse et de maître à Postel. Cet abbé mourut le 28 juin 1379 (Barbier, p. 193-196).

PIERRE DE BLEHEN, fils du chevalier Baudouin de Blehen, grand-bailli du comté de Namur, gouverna de 1379 au 11 septembre 1390 (Chronic. abbat., ap. Anal., VIII, 429; cs. Barbier; p. 196-197).

ALARD DE BROGNE, élu par le chapitre en 1390, sut confirmé dans cette dignité par Boniface IX, qui s'était réservé la nomination à l'abbatiat de Floresse (Invent. analyt., chap. 2, p. 82). Cet abbé mourut le 11 mars 1396 (Barbier, p. 198-199).

^{1.} Nous devons également citer, parmi les écrivains de Floresse, Jean de Warnant, curé de St-Jean à Warnant, qui compléta la Chronique de Hocsem et la poursuivit jusqu'à la Noël 1347 (Cs. Jean d'Outremeuse, ed. Ad. Borgnet, V, 372; VI, 637). Cet écrivain était savorable au parti populaite (Bullet. comm. d'hist., 3° Série, IX, 433-438).

GILLES DE HEYENDAEL reçut la confirmation de son élection de Boniface IX le 25 mai 1396 (*Invent. analyt.*, ch. 2, p. 83), et mourut le 24 mars 1399 (*Nécrol. Floreft.*, XIII, 54; Barbier, p. 200-201).

JEAN DE HARCHÉES, de Hingeon, se montra excellent administrateur, embellit l'église et restaura le monastère. Il mourut le 31 décembre 1412 (Barbier, p. 203-207).

NICOLAS DE BLEHEN, maître de Postel, reçut de Jean XXIII ses lettres de confirmation à la date du 22 mars 1413 (Invent. analyt., ch. 2, p. 84). L'abbaye vit ses possessions ravagées pendant les guerres entre les Bourguignons et les Liégeois; la détresse sut si grande que, suivant la tradition du monastère, les religieux surent contraints de se disperser pour un temps dans les abbayes de Saint-Hubert et d'Orval. L'abbé Nicolas abdiqua en 1434 (Bourlard, p. 39), et mourut le 11 janvier 1443 (Barbier, p. 207-215).

BAUDOIN DE FOURVY, maître de Postel, rétablit les fermes incendiées pendant les guerres, fonda en 1437 la confrérie de N.-D. dans l'église paroissiale de Floresse (cs. Anal., XI, 184-187). Cet abbé abdiqua en 1444, et mourut le 9 avril 1459 (Barbier, p. 215-219).

LUC D'EYCK, élu le 28 mai 1444 (Bourlard, p. 39; Chron. rimée), avait auparavant dirigé la maison de Postel. Cet abbé se distingua par son amour de la règle et de l'étude. En 1450, il obtint le privilège des insignes pontificaux (Invent. analyt., ch. I, p. 54), et, le 10 juillet 1462, l'exemption de son monastère. La Chronique rimée vante la pompe des offices de Floresse et la régularité qui régnait dans cette maison sous le gouvernement de l'abbé Luc. Celui-ci mourut le 6 mai 1465.

GÉRARD D'EYCK, d'Éersel, reçu à Floresse le 18 novembre 1448 (Barbier, p. 227), obtint de Paul II la confirmation de son élection le 12 juillet 1465 (*Invent. anal.*, ch. 2, p. 85). Cet abbé ne suivit pas les traces de son prédécesseur, car il négligea le temporel de l'abbaye. Il mourut à Postel le 7 juin 1492.

JEAN SAMPEYN, de Louvain, reçu à Floresse le 19 novembre 1455 (Barbier, p. 228), obtint ses bulles le 12 septembre 1492 (*Invent. analyt.*, ch. 2, p. 87), remédia à la mauvaise administration de l'abbé Gérard d'Eyck, et mourut le 9 juin 1508.

GILLES HÉNIN, de Suarlée, entré à Floresse le 3 mai 1462 (Barbier, p. 229), avait exercé les charges de prieur d'Herlaimont et de curé de Thiméon, quand il sut appelé à l'abbatiat de Floresse. Ses bulles datent du 6 octobre 1508 (*Invent. anal.*, ch..2, p. 88), Il abdiqua le 3 décembre 1516 en saveur de son neveu Godesroid Martini, prieur de la communauté, et mourut le 22 août 1523.

GODEFROID MARTINI, de Fleurus, était entré à Floresse le 9 août 1500 (Barbier, p. 240), et avait reçu le grade de docteur en théologie à l'université de Louvain. Son élec-

tion fut confirmée par Léon X le 7 janvier 1517 (Invent. analyt., ch. 2, p. 90). Cet abbé rebâtit le monastère sur un plan plus vaste. Il s'opposa aux progrès de la doctrine luthérienne. En 1547, il céda le prieuré de Vérofle et ses dépendances à Charles-Quint, qui y bâtit la forteresse de Mariembourg. Cet abbé mourut le 17 janvier 1548 (Barbier, p. 258).

JEAN DOYEN, de Binche, reçu à Floresse le 24 avril 1530 (Barbier, p. 260), sut le premier abbé nommé par le souverain du pays en vertu de l'indult de Léon X (du 12 juin 1515). Cet abbé mourut le 3 mars 1552.

GUILLAUME DOUPAIX, de Gembloux, reçu à Floresse le 19 mars 1547 (Barbier, p. 261), sut nommé abbé le 18 avril 1552, bien que les commissaires eussent voulu imposer Lambert Hoze, prieur de Postel (Papiers d'État et de l'audience, Reg. 896, sol. 38), et consirmé à Rome le 8 mai 1553 (Invent. analyt., ch. 2, p. 98). En 1561, il érigea la consrérie du Saint-Sacrement dans l'église paroissiale de Floresse. Grâce à sa politique, il parvint à saire annuler l'incorporation de son abbaye à la mense du nouvel évêché de Namur, décrétée par la bulle du 10 mars 1560, en rejetant ce coup sur l'abbaye de Saint-Gérard. En 1552, les monastères norbertins des Pays-Bas surent érigés en province indépendante des supérieurs étrangers (Barbier, p. 276-282), et l'abbé de Floresse désigné comme visiteur. Mais cet état de choses disparut dès l'année 1573 (ibid.). Cet abbé mourut le 7 novembre 1578. Il est auteur de poésies latines, imprimées à Liége en 1577, et dont le manuscrit est conservé au séminaire de Namur (cs. Doyen, Bibl. Namur., I, 36-37) (!).

GILLES D'AISCHELET, reçu à Floresse le 14 juillet 1562 (Barbier, p. 287), prieur du monastère, sut nommé par Alexandre Farnèse le 6 janvier 1579 et élu par les religieux le 26 sévrier suivant (*Invent. analyt.*, ch. 2, p. 107). Il eut d'abord à lutter contre le prieur de Postel, Hubert Simonart, qui s'était procuré auprès de l'archiduc Mathias des lettres de nomination à l'abbatiat de Floresse. L'abbaye eut alors beaucoup à souss'rir des guerres de religion et des bandes de brigands qui désolaient le pays de Namur. Cet abbé eut des démêlés avec l'évêque de Namur au sujet de la pension annuelle qu'il était tenu de payer à la mense épiscopale. Il mourut le 25 mai 1592.

HENRI D'EERSEL, reçu à Floresse en 1565 (ibid., 288), prieur d'Herlaimont, sut nommé par Philippe II à la prélature de Floresse le 1^{er} octobre 1592 (Invent. analyt., ch. 2, pp. 109-112). Cet abbé se montra un ardent promoteur de l'ordre de Prémontré et contribua à maintenir l'unité hiérarchique de la samille Norbertine. Il mourut le 7 mars 1607.

^{1.} Sur les religieux écrivains Barthélemy Honoré, d'Eersel (4 1589), cf. Foppens, I, 126; Doyen, Bibl. Namur., I, 43, 45, 47; Gaspar Dellius, de Diest, poète (4 1620), cf. Doyen, I, 60-62; Hamilton, ibid., 255; Alexis Minez, mort curé de Solre-Saint-Géry (1710), ibid., 297.

JEAN ROBERTI, d'Aiseau, reçu à Floresse le 18 juin 1595, prieur du monastère, sut choisi pour abbé par les archiducs Albert et Isabelle le 4 juin 1607 (Invent. analyt., ch. 2, p. 114). En 1518, le prieuré de Postel sut érigé en abbaye. L'abbé Roberti contribua puissamment à saire exécuter les décrets de l'important chapitre général de 1614, réussit à créer un séminaire de son ordre à Cologne en 1619, et établit pour les abbayes de sa circarie de sages règlements destinés à maintenir l'observance régulière. Il proposa l'érection d'un noviciat commun à Floresse et celle d'une maison d'études à Douai, mais ces deux projets échouèrent. En 1627, l'abbé de Floresse convertit la maison des Norbertines de Wesel en prieuré d'hommes, et vit bientôt cette maison érigée en abbaye. L'abbé Roberti sit aussi sleurir les études dans son monastère: à cet esset il chargea Jacques Marchant d'y enseigner la théologie, et sonda un collège à Louvain en l'année 1628. Il mourut le 6 décembre 1639.

CHARLES DE SÉVERI, fils du chevalier de Séveri, seigneur de Saint-Amand, était entré à Floresse le 11 juillet 1621, et avait sait ses vœux le 30 juillet 1623. Il remplissait la charge de prieur, quand Philippe IV l'appela à la dignité abbatiale, le 18 janvier 1640 (Cs. Doyen, I, 159). Cet abbé exerça une heureuse influence au sein de son Ordre, par le zèle qu'il déploya à maintenir la discipline et à résormer les abbayes déchues de l'esprit primitif de la règle. Il mourut le 4 septembre 1662.

GUILLAUME DE JALLET, de Namur, entré à l'abbaye en 1633, curé de Thiméon, fut nommé par Philippe IV le 12 novembre 1663 (cf. Doyen, I, 256). Cet abbé rebâtit le collège de Floresse à Louvain sur un plan plus vaste. Il mourut le 16 juillet 1676.

CHRISTOPHE DE HEEST, né à Mons, avait pris l'habit religieux à Floresse le 16 octobre 1648. Il occupait la charge de prieur de Wanze, quand Charles II le nomma à l'abbatiat de Floresse (18 mars 1677). L'abbaye eut à soussirir des guerres de Louis XIV. Cet abbé sit classer les archives de son abbaye par le chanoine Léonard Jacquet et rédigea les annales de son monastère. Il mourut à Namur le 6 mars 1686.

IGNACE DE HEEST, son frère, prosès en 1660 et prieur de Wanze, sut désigné pour lui succéder, en vertu des lettres de Charles II (11 octobre 1686). Après la bataille de Fleurus (1690), les Français pillèrent et dévastèrent l'abbaye. L'abbé Ignace mourut le 20 juillet 1700.

BERNARDIN DE LA PERLE sut nommé par Philippe V, le 18 avril 1701. Il était entré à Floresse le 21 décembre 1664, et exerçait alors la charge de prieur de Wanze. Grâce à la sagesse de son administration, il rétablit l'ordre dans les finances du monastère. Il mourut le 17 décembre 1718.

LOUIS VAN WERDT su nommé par lettres patentes du 26 août 1719. Il était entré à l'Ioresse en 1686 et exerçait la charge de prieur de Wanze lors de sa nomination. Cet abbé entreprit la reconstruction de son monastère. Il mourut le 30 juin 1734.

BERNARD BURLET, né à Namur en 1683, entré à Floresse en 1704, était prieur de Floresse, quand Charles VI le nomma à la prélature (1^{et} août 1734). Il mourut à Namur le 10 mai 1737 (cf. Doyen, I, 450).

CHARLES DARTEVELLE, né à Trazegnies, entré à Floresse le 28 mai 1699, remplissait les sonctions pastorales dans son village natal, quand Charles VI l'appela à la prélature de Floresse, le 9 juillet 1737. Il acheva les constructions commencées sous Louis Van Werdt, et mourut à Namur le 20 mai 1756.

CLÉMENT FÉRAILLE, de Namur, entré à Floresse en 1718, était curé d'Aublain, lorsque Marie-Thérèse l'éleva à l'abbatiat de Floresse le 4 septembre 1756 (Nomin. abbat., Bruxelles, n. 198). Il mourut le 7 sévrier 1764.

JEAN-BAPTISTE DUFRESNE, né à Courcelles le 12 janvier 1729, entré à Floresse le 22 sévrier 1750, exerçait la charge de sous-prieur lors de sa nomination (6 avril 1764) (Archives du Royaume. Nom. abbat., n. 261). Ce sut lui qui entreprit la restauration de l'église abbatiale, transformée si malheureusement par l'architecte Dewez. Il mourut à Namur le 8 juin 1791 (cs. Doyen, I, 543, 599, 610). Les revenus étaient à cette époque de 62263 slorins.

LOUIS DE FROMANTAU, né à Hodimont, entré à Floresse le 8 mai 1757, était curé d'Obaix, lorsque Léopold II le nomma à la prélature de Floresse, le 9 novembre 1791. (Nomin. abbat., n. 588; cs. Doyen, I, 740, 742). Son administration, inaugurée sous de sâcheux auspices, se termina par la suppression de son monastère. En juillet 1794, un certain nombre de chanoines de Floresse émigrèrent en Westphalie, tandis que les autres étaient chargés de garder l'abbaye. En mai 1795, les émigrés revinrent à Floresse pour y reprendre les exercices de la vie claustrale. Mais le 1^{er} septembre 1796, l'abbaye cessait d'exister légalement. Le 4 sévrier 1797, les soixante-et-un religieux de Floresse étaient expulsés de leur maison par la sorce armée. Plusieurs d'entre eux parvinrent à racheter leur monastère, qu'ils cédèrent plus tard à l'évêché de Namur. L'abbé de Fromantau, qui avait longtemps nourri l'espoir de reconstituer sa communauté, mourut à Floresse le 2 novembre 1818.

ABBAYE

DE

LEFFE

[Leffia, Leffia (XI $^{\circ}$); Leffia (1060); Leffe (1153, 1178); Leffie (1217); Leffe (1304); Leff (XV $^{\circ}$ s.).]

SOUTCES: Gallia christ., III, 1048-1050; Croenendael, Cronicque du pays de Namur, I, 353-355; Fisen, Flores, p. 601-602; Hugo, Annales Præm. Ord., II, 35; Saumery, II, 229-234; Quinaux, Notice historique sur l'abbaye de Leffe, Namur. Godenne, 1884, 250 p. in-8°; Messager des sciences hist., 1886, p. 153.

Les archives du monastère ont été perdues ou détruites lors du sac de Dinant en 1466. (Hugo, Annal., II, 35.) Un certain nombre de documents ont été sauvés à la Révolution par un chanoine de Leffe. M. Ed. Burton, de Dinant, a eu la complaisance de nous les communiquer. Outre plusieurs chartes originales des XIIIe et XIVe siècles, on y trouve un grand nombre de titres de propriété du XVe au XVIIIe siècle, ainsi que le Catalogus religiosorum de 1583 à 1794.

Les archives de Namur possèdent quelques registres de comptes et deux chartes originales. Un registre du XVIe siècle des mêmes archives, intitulé: Documents sur la propriété du lieu dit Devant Bouvignes, écrit à l'occasion d'un procès sur la propriété d'un hameau que le procurcur-général de Namur prétendait appartenir à Bouvignes et que le prince-évêque réclamait pour Dinant, renferme, entre autres documents du XIIIe au XVe siècle, environ quarante chartes concernant Leffe.

Le faubourg de Leffe, à Dinant, possédait au XIe siècle une église placée sous le vocable de Notre-Dame (Bormans, Cartul. de Dinant, I, p. 2). La tradition rapporte la fondation de cette église à saint Materne; saint Perpète y aurait placé plus tard des religieuses, qui furent ensuite remplacées par des clercs séculiers (Fisen; Croenendael, 1, 353; Saumery II, 229; Gallia, III, 1048). Le comte de Namur, de qui cette église dépendait, en fit donation en 1152 à l'abbaye de Floresse, du consentement du prévôt Albert et des autres chanoines de Lesse (Charte origin. à Namur; Hugo, II, col. 29; Prob. IX et X; Miræus, III, 616; Anal., XVII, 339). L'année suivante, Frédéric Barberousse, à la demande de l'abbé Gerland de Floresse, approuva cette donation

(Hugo, l. c.). Le nouveau monastère sut érigé en abbaye en 1200 par l'abbé de Floresse, Jean d'Auvelais, qui se réserva sur cette abbaye le droit de paternité et lui assigna pour dotation, outre les revenus de l'ancien chapitre, la cure de Waha et les sermes de Villers et de Coulombal, près de Dinant, avec toutes leurs dépendances (Annal. Pram., II, 31; Probat., col., XII). Faute de documents, nous ne pouvons donner une liste sûre des abbés de Lesse. Les séries du Gallia, de Fisen, de Croenendael, de M. Quinaux sont parsois en désaccord. Nous prendrons pour base cette dernière, sans cependant en garantir l'authenticité.

WÉRIC, prieur de Floresse, en sut le premier abbé; l'évêque de Liége, Hugues de Pierrepont, le revêtit de la dignité d'archidiacre (Hugo, l. c.). Après l'abdication de Jean d'Auvelais, il sut élevé à la dignité abbatiale de Floresse, et sigure en cette qualité pour la première sois dans un acte de l'an 1203 (del Marmol, Hist. de l'abbaye de Brogne, p. 131; Annal. de la Soc. arch. de Namur, t. V, 442). Sa mort est placée au 29 décembre 1212 (Barbier, Hist. de Floresse, p. 85).

JEAN DE HUY figure en 1211 (Cartul. de IVaulsort, I, p. 46; V, 225); en 1212, il fut désigné pour arbitre dans une discussion entre les bourgeois et les chanoines de Dinant (Bormans, Cartul. de Dinant, I, 32). Nous le voyons figurer en cette qualité dans une charte de 1214 (Chartrier du Val-Notre-Dame à Liége), et en 1217 (Borgnet, Cartul. de Bouvignes, I, 5; Documents sur la propriété de Devant Bouvignes, f. 62). En 1220, il fut appelé au gouvernement de l'abbaye de Floresse en remplacement de l'abbé Nicolas et figure en cette qualité dans un acte de 1221. Il mourut le 24 septembre 1239 (Barbier, p. 111). Comme il n'y a pas lieu de supposer qu'il ait conservé l'abbaye de Lesse conjointement à celle de Floresse, nous croyons devoir admettre l'existence d'un autre abbé Jean, qui lui succéda à Lesse.

JEAN termine un différend entre les bourgeois et les chanoines de Dinant le 11 septembre 1223 (Cartul. de Dinant, I, 37), et un autre le 25 juin 1224 entre l'abbaye de Broqueroie et le prieuré d'Oignies sur la dime de Balengien (Chartrier d'Oignies à Mons). On le rencontre également dans le Cartul. de Floresse (p. 110), à la date de 1223. J'ignore si c'est à lui ou à son successeur Julien qu'il saut rapporter la donation d'un jardin proche de l'abbaye saite en 1227 (Documents sur la propriété de Devant Bouvignes, sol. 19). Le Nécrologe de Floresse signale deux abbés Jean, l'un au 8 avril (Anal., XIII, 61), l'autre au 7 octobre (Anal., XIII, 258).

BARTHÉLEMY, quondam abbas Lefflensis (Nécrol. de Floreffe, au 8 avril; Anal., XIII, 61).

JULIEN figure en décembre 1228 dans une charte de Salzinnes relative à Tillier (original, carton 508, à Namur; Cartul. de Salzinnes, p. 241); le 26 juillèt 1229, il reconnaît une donation faite aux abbayes de Val-Saint-Lambert et de Val-Notre-Dame. (Cartul. de Val-Saint-Lambert, Biblioth. nation. de Paris, Fonds latin 10176, p. 40).

En 1231, il acquit du chapitre de Sainte-Croix à Liége, certains biens à Huy (Cart. de Sainte-Croix, p. 237). Nous le trouvons également mentionné dans une donation de 1230 (Documents sur la propriété de Devant Bouvignes, fol. 108), et d'octobre 1232 (ibid., f. 19).

BAUDOUIN déclare en février 1236 que Marie, recluse de Saint-Jacques à Dinant, a sait donation de biens à Lesse (Charte originale à Namur); il figure encore dans des actes du 21 avril 1239 (Cartul. de Grandpré, I, 58), de janvier 1240 (Documents sur la propriété de Devant Bouvignes, sol. 14^v), et du 11 avril 1247 (Cartul. de Waulsort, I, 281). Le 25 décembre, il reçut de ses religieux la faculté d'aliéner des biens à Wanfercée (Chartrier d'Oignies à Mons). C'est peut-être le Baudouin, ancien chanoine de Floresse, mentionné au 13 octobre dans le Nécrologe de Floresse, comme ayant abdiqué (Anal., XIII, 260), et que nous retrouvons signalé dans les mêmes termes dans le Nécrologe de Parc.

GODEFROID RENARD.

FRISINOLE MARLET.

JEAN DE FARCIENNES est cité dans des actes de mai 1257 (Chartrier d'Oignies), de mars 1261 (Cartul. de Floresse, p. 177^v), et du 3 avril 1263 (Cartul. de Waulsort, I, p. 15). Est-ce le Jean Burdinne signalé dans la liste de M. Quinaux?

GÉRARD intervient dans un acte du 8 juin 1270 (Cartul. de Floreffe, p. 32^v). Nous ne l'identifions pas avec l'abbé Gérard de Nivelles, parce que le Nécrologe de Floreffe distingue deux abbés de Leffe de ce nom, venant l'un et l'autre de Floreffe. Celui-ci mourut le 15 août (Anal., XIII, 234).

WÉRIC DE WAHA.

RICHARD DE BEAURAING, peut-être ce *Ponchardus de Belloramo*, cité par le Gallia (col., 1048), qui aurait abdiqué en 1278, serait mort en 1280 et dont le *Nécrologe de Floresse* fait mention au 9 avril (*Anal.*, XIII, 62).

GÉRARD DE NIVELLES, chanoine de Floresse, est cité dans le Nécrol. de Floresse au 14 novembre (Anal., XIII, 273) 1282?

VALERAN figure comme témoin dans un acte du 6 janvier 1284 (Annales de la Société archéologique du Luxembourg, t. XVI, 57-58); il conclut un arrangement avec l'abbaye de Bonne-Espérance au sujet de biens à Rouveroy, et obtint l'approbation de Guillaume, abbé de Prémontré, le 3 novembre 1295 (Cartul. de Bonne-Espérance, t. XIV, 269). Le 17 avril 1301, il acquit la seigneurie d'Awagne (Quinaux, p. 131). Nous le rencontrons encore dans un acte du 14 mai 1304 (Scheonbroodt, Chapitre de Saint-Lambert, p. 124).

BAUDOUIN, 1308-1316 (Quinaux, p.101).

JEAN CHAVIAS D'EVREHAILLES intervient dans des actes du 20 février 1317 (Documents sur la propriété de Devant Bouvignes, fol. 55), et du 31 juillet 1320 (ibid., 108); le 3 janvier 1326, il relève l'avouerie de Somières (Cour. féodale de Liège. Reg. 37, p. 41°; Reg. 39, p. 12), ainsi que le moulin de Flun (Reg. 39, p. 12°).

NICOLAS DE FONTAINE.

JEAN BACHELET 1344, 4 1345 (Quinaux, p. 101).

WALTER DE BEAUMONT, chanoine de Floresse, 4 5 juin 1362 (Nécrol. de Floresse, ap. Anal., XIII, p. 207).

BAUDOUIN DE AIS, 1367 4 1376 (Quinaux, p. 101), le 29 sept. (Nécrol. de Floresse, ap. Anal., XIII, p. 255).

JEAN DE FLUN.

NICOLAS MOREAL, 1382 4 1395 (Quinaux), figure dans un dénombrement de terres en 1380 (Archives des Croisiers de Dinant, I. 43^v), et dans une donation du 9 janvier 1391 (Collèct. Burton).

ALBÉRIC DE PECHEROUX, 1395 4 1400 (Quinaux).

WERIC DE BEAUMONT, ayant abdiqué le 2 décembre 1408, sans l'agrément de l'albé de Prémontré, sut déposé juridiquement. Le général de Prémontré chargea l'abbé de Floresse de saire l'enquête sur la personne de l'élu Jacques Bayart (29 septembre 1409), et de l'instituer abbé, si elle lui était savorable (Barbier, Histoire de Floresse, p. 205).

JACQUES BAYART, cité en 1413 et 1424 (Daris, Histoire du diocèse de Liège pendant le XVe siècle, p. 132), & 1424 (Quinaux).

NICOLAS DAMANON est cité dans des actes du 13 octobre 1429 (Documents sur Devant Bouvignes, fol. 37), du 2 octobre 1431 (ibid., fol. 170) et du 4 mars 1435 (ibid., fol. 190°), 4 1435 (Quinaux).

JEAN DE GÉRIN (al. Ghorin) releva la seigneurie d'Awagne en 1443 (Quinaux, p. 160). Cet abbé eut des difficultés avec les carmélites de Dinant (Bormans, Cartul, de Dinant, II, 63; Quinaux, p. 37). Il périt le 7 août 1460, lors d'une inondation de la Meuse (Chronique de Zantstiet, Ampl. Coll., V, 500; Quinaux, p. 160-162; Chron. de Floresse, Pertz, XVI, 630).

WALTER DE WESPIN intervient dans un acte du 13 décembre 1460 (Bormans, Cartul. de Dinant, I, p. 189, note 2). Lors du pillage de Dinant en 1466 par les

troupes bourguignonnes, l'église de Leffe, nouvellement restaurée, fut brûlée, le monastère pillé; l'abbé et les religieux, emmenés prisonniers, ne revinrent à Leffe qu'au bout de six mois (Quinaux, p. 162). Cet abbé intervient encore dans un acte du 2 septembre 1469 (ibid., p. 41).

JEAN DELVAUX, 1469 4 1481 (ibid.), figure dans des actes du 2 septembre 1469 (Documents sur Devant Bouvignes, fol. 230°), du 26 juillet 1474 (Collection Burton), du 21 septembre 1478 (Documents, fol. 60). En 1476, il assista à la translation des reliques de saint Perpète à Dinant (Quinaux, p. 43).

NICOLAS DE MIERDO, 1481 4 1483 (ibid.).

JEAN DE FALAY (') mourut la même année, sans avoir reçu la bénédiction abbatiale (Gallia : Croenendael).

ARNOLD MAILLET, de Solre, avait été reçu à Floresse le 3 mai 1446, et en était de venu prieur. En 1483, il sut élu abbé de Lesse (Barbier, Histoire de Floresse, p. 227). Le 20 décembre 1489, il releva la seigneurie de Haute-Sorinne (Quinaux, p. 164), et le 3 avril 1501, un fief dépendant de la seigneurie de Goyet (Bormans, Fiess de Namur, III. 389). Il mourut le 21 juillet 1504 (Nécrol. de Floresse, ap. Anal., XIII, 226), le 22 juillet, d'après la liste des religieux (Barbier, p. 227) (°).

GILLES D'AWAGNE, 1505 & 1528, est cité en 1505 et 1506 (Daris, p. 668; Collect. Burton), le 29 juillet 1512 (Documents sur Devant Bouvignes, fol. 185). Le 13 mars 1523, il vidime une lettre du seigneur de Hubermont sur les droits du bailli d'Anseremme (Cartul. de Saint-Hubert, no 102bis p. 35, aux Archives du Royaume). Le 15 mai 1525, il met en vente une maison à Awagne (Collect. Burton); de même le 10 décembre 1526 (ibid.).

HUBERT DE BOLINE (al. de Bailliure, Bailleurs, Balivre, Beaulivre), 1528 & 1537, figure dans des actes du 26 septembre 1530 (Collect. Burton), du 22 septembre 1535 (Documents sur Devant Bouvignes, fol. 186), et du 18 décembre 1536 (Fiefs de Namur, III, 456).

LOUIS GIGET, de Marche, 1537 4 1545, relève le fief de Melz le 1er mars 1538, par décès de l'abbé Hubert (Fiefs, III, 458).

GÉRARD TITEUX, de Mouhiermet, 1545 & 1557, le 15 août (Gallia), releva la seigneurie d'Awagne en 1545 (Farde 13 Collect. Burton) et figure le 25 février 1545 et le 30 juin 1548 (Documents sur Devant Bouvignes, fol. 173° et 231).

^{1. (}Bormans, Cartul. de Dinant, III, 194, mentionne un Jean de Falay, chanoine de Leffe, et curé de Drehance le 19 juin 1503, que nous trouvons revêtu de la charge de prieur le 26 janvier 1497 (Collection Burton).

^{2.} Le Nècrologe de Floresse cité égalemennt au 27 août (Anal., XIII, 242) un second Arnoul, abbé de Les listes des abbés le passent sous silence; nous ignorons à quelle époque il'a gouverné ce monastère.

PIERRE DE SAINT-HUBERT (al. Massinet), 1557 4 1561, relève le fief de Melz, par décès du précédent, le 13 octobre 1557 (Fiefs, III, 502).

GÉRARD DE MARLAGNE, 1561 & 1575, intervient dans une présentation à la cure de Jasogne le 31 janvier 1562 (Collect. Burton), et relève le fief de Melz le 9 mars 1562 (Fiefs, III, 517).

JEAN MASSINET DE SAINT-HUBERT releva la seigneurie d'Awagne en 1575 (Farde 13, Collect. Burton); est cité comme abbé le 31 janvier 1579 (original, ibid.), et abdiqua en 1582 (Barbier, Hist. de Floresse, p. 297). Dans un acte du 3 novembre 1587, il figure comme « jadis abbé de Leffe » (Archives des Croisiers de Dinant, II, 36°).

GEORGES DUTERNE, 1583 4 1610, autorisa la vente d'un jardin au profit du curé de Drehance le 10 mars 1584 (Collect. Burton) et releva le fief de Melz le 1er août 1595 (Fiefs de Namur, III, 592).

JEAN NOIZET, né à Dinant le 16 février 1585, sut nommé coadjuteur avec droit de succession le 20 juillet 1603 (Quinaux, p. 26). Il mourut de la peste qui fit tant de ravages de 1632 à 1636, le 12 juillet 1636.

DÉSIRÉ GOUVERNEUR, curé de Lisogne, élu le 4 décembre 1636, mourut le 28 février 1653 (Gallia).

JACQUES MALAISE, prieur et curé de Saint-Georges (Enquêtes de l'échevinage de Bouvignes, 1645. Archives de Namur), puis de Saint-Médard, fut installé le 6 mars 1653, mais il mourut la même année, sans avoir reçu la bénédiction abbatiale (Gallia).

PERPÈTE NOIZET, né le 30 janvier 1601 à Dinant, curé de Dréhance, abbé le 20 avril 1653 et béni le 3 mai, mourut le 8 octobre 1672 (Gallia). En 1664, il fit élever une aile des bâtiments de l'abbaye. Cette partie est encore conservée aujour-d'hui et porte la date de la construction ainsi que la devise de l'abbé: Virtule perenni.

PIERRE LEFEBVRE, né à Dinant le 25 novembre 1633, proviseur, confirmé le 11 octobre 1672, béni le 20 novembre, continua la reconstruction du monastère (1682) et mourut le 20 janvier 1704 (ibid.).

PERPÈTE RENSON, né à Dinant le 28 mai 1658, prosès en 1678, curé de Sorinne en 1692, sut élu abbé le 25 janvier 1704 et béni le 10 sévrier. Cet abbé restaura le dortoir en 1705 et bâtit une nouvelle église dont la première pierre sut posée le 3 avril 1714 et qui sut consacrée le 23 juillet 1719. Il mourut le 17 octobre 1743 (cs. Doyen, I, 343). L'abbaye comptait à cette époque 27 religieux, dont 12 employés au ministère pastoral (Quinaux, p. 62-64, 73). Cet abbé avait supprimé le pécule et remis en vigueur dissérents statuts de l'ordre (Catalogus Religiosorum, p. 5).

AUGUSTIN LAMBRECHT, né à Liége 1687, profès en 1705, curé de Sorinne en 1733, abbé le 23 octobre 1743, mourut le 13 décembre 1747 (Quinaux, p. 73).

PERPÈTE GUISSART, né à Charneux en 1685, profès en 1707, prieur en 1720, curé de Courrière en 1729, abbé le 13 janvier 1748, mourut le 14 décembre 1758 (Quinaux, p. 74-79).

FRÉDÉRIC COPPÉE, né à Falmagne 1699, profès en 1724, prieur en 1738, curé de Courrière en 1748, abbé le 20 décembre 1758, béni le 14 janvier suivant, mourut le 21 février 1763 (Quinaux, p. 79).

NORBERT BOULVIN, né à Ossogne en 1724, prosès en 1745, prieur en 1748, abbé le 2 mars 1763, mourut le 11 mai 1780 (Quinaux, p. 79-80).

FRÉDÉRIC-ANTOINE GÉRARD, né à Couvin en 1743, prosès en 1767, maître de novices en 1774, abbé le 17 mai 1780, béni le 18 juin, mourut à Chimai le 16 décembre 1813 (Quinaux, p. 80-81). A l'approche des Français en 1792, les religieux quittèrent le monastère, dont le mobilier sut transporté à Givet. En 1794, l'abbaye sut pillée et saccagée. La loi du 1er septembre 1796 mit sin à son existence légale. Ses revenus s'élevaient en 1795 à 17209 florins (Registre, 333, p. 17. aux Archives de Namur).

PRIEURÉ DE FLOREFFE

Comme un grand nombre d'autres monastères norbertins, Floresse posséda une maison de religieuses, dont la fondation remonte aux premiers temps de l'abbaye. Cette maison était située près de l'église de Saint-Martin, à l'endroit appelé aujour-d'hui encore le Béguinage (cf. Chronic. abbat. Floress., ap. Anal., VIII, 419; Barbier, Histoire de l'abbaye de Fioresse, p. 37). Elle supprimée à la suite d'un décret du chapitre général de 1270 (cf. Hugo, Annal. Pram., I, 83).

PRIEURÉ DE VÉROFLE

[Veroflum, Veroflum (XII), Verofflia (XV), Verouffe, Verouffe (XVI), Brouffe.]

La terre de Brouffe ou Vérofle (1), sur l'emplacement de laquelle s'est élevé Mariembourg, fut donnée à l'abbé Gerland de Floreffe par Mathilde, femme de Wichard, qui lui céda en même temps la moitié de la dîme de cette localité. L'évêque de Liége,

^{1.} Les documents relatifs à ce prieuré se trouvent dans les archives de l'abbaye de Floresse: histoire, cartulaire, etc.

Alexandre, approuva cette donation en 1134, à la condition que si dans la suite l'on y construisait un monastère sous la direction d'un abbé, celui-ci serait soumis à l'évêque de Liége et en recevrait l'abbatiat; entretemps l'abbé de Floresse tiendrait cette terre de l'église de Sainte-Marie et de Saint-Lambert et en disposerait librement (Cartulaire de Floresse, p. 94^v). En même temps, l'évêque y établit pour avoué le seigneur Alard de Chimai (ibid.). Plus tard l'abbé de Floreffe y éleva une maison pour des religieuses norbertines (Annal. de Floresse, par Christophe de Heest, ap. Galliot IV, 260); nous voyons que vers l'an 1175 ou 1178, Godefroid de Merlemont et son épouse Mathilde firent donation aux sœurs de Vérofle de la terre de Cenbé et du bois de Bailos (Cartul., p. 94°; Barbier, Hist. de l'abbaye de Floresse, p. 29-30; Anal., XIII, p. 31). Une donation de 1188 fait également mention de ces religieuses (Anal., VIII p. 366). Sous le gouvernement de l'abbé Walter d'Obaix (1268-1280), après le chapitre général de 1270, les religieuses surent remplacées par des chanoines (Barbier, p. 129); le supérieur prenait le titre de magister. Les droits dont il jouissait au XVIe siècle sont indiqués dans un intéressant document de l'an 1543 (Barbier, p. 254-256). Quatre ans plus tard, Charles-Quint désirant protéger la frontière belge contre les invasions des Français, conçut le dessein d'élever une forteresse sur la terre de Vérofie. Il entra en négociation avec l'abbé de Floresse, et le 25 août 1547, obtint la cession du prieure et de ses dépendances moyennant une juste compensation (Barbier, p. 257).

CHANOINES-RÉGULIERS DE ST-AUGUSTIN

ABBAYE

DE

GÉRONSART

[Sart, Sartum (XII s.); Geroldisartum (1216); Gerosart (1215), Gerolsart (1258), Geronsart (1330), Geroulsart (1400), Gironsart (1433), Geronssart (1450), Geronlsart (1496), Jeronsart (XVIII s.).]

Sources: Gallia christ., III, 581; Galliot, IV, 286; Saumery, IV, 418-483; Anal., IV, 462-469; V, 382; Borgnet, Cartulaire de Namur, I. 2º livr., 31, 33, 41; Decamps, N.-D. du Val-des-Écoliers à Mons, p. 15-16; Bulletins du cercle archéologique de Mons, 4º série, pp. 429-431; V. Barbler, Histoire du monastère de Géronsart, de l'ordre des chanoines-réguliers de Saint-Augustin. Namur. Douxfils, 1886, IV, 360 pp. Ce travail sérieux, exclusivement composé d'après les chartes, reproduit dans un appendice de 148 pages, un grand nombre de documents inédits, tirés du chartrier et du cartulaire de Géronsart; Miraeus (Opp. dipl., II, 818; III, 202; IV, 238, 372, 385, 527-8; le Gallia (III, Instr., 202); Galliot (V. 322, 413); Borgnet et les Anal., (l. c.) avaient déjà publié quelques documents.

Le chartrier de Géronsart est conservé aux archives de l'État à Namur: Cartons 265 (XIIIe s.); 266 (XIVe), 267 (XVe-XVIIe s.). Ce dépôt contient également un cartulaire du XIIIe siècle, dit Registre aux planchettes, n° 231, et deux autres copies du cartulaire (n° 232 et 233). Les titres de rentes, biens, correspondances, procédures, etc. comprennent les n° 234-264, 268-302. Signalons encore une petite notice (ms. 1758 de la Bibl. royale de Bruxelles), de Varick, Chron. sacru, 101-102°, et les inventaires des biens (Archives du Royaume, n° 96 et 200).

L'abbaye de Géronsart, située sur le territoire de Jambes, à une demi-lieue de Namur, fut à l'origine un prieuré de chanoines-réguliers fondé vers l'an 1127 par Albéron, évêque de Liége. Les premiers religieux vinrent probablement de l'abbaye de Saint-Gilles de Liége, fondée en 1124 par le même évêque (Gallia christ., III, 1009). Alexandre de Juliers, son successeur, protégea le nouveau monastère auquel il confirma les donations faites par Albéron (Mir., II, 818; Galliot, V, 322). En 1131, cet

évêque accompagna à Géronsart le pape Innocent II, qui venait de l'abbaye de Lobbes et se dirigeait sur Liége ('); à la prière des religieux, le pontife consacra le mattre-autel et le chœur de l'église récemment achevé ('). Dès lors le prieuré prospéra et reçut de la part des princes et des évêques de Liége de nombreuses marques de bienveillance. Il est à regretter qu'on n'ait jusqu'ici trouvé aucune histoire du prieuré; aussi, pour établir la série des prieurs du monastère, faut-il exclusivement recourir aux chartes.

JEAN sut le premier supérieur donné à la communauté. Dans une charte de 1142 (Mir., IV, 372), l'évêque Albéron II le confirma dans sa charge de prieur et lui confia la maison de Géronsart, qu'il plaça sous la dépendance immédiate des évêques de Liége. Sous l'administration de ce premier prieur, les religieux eurent à lutter contre un envahisseur, un abbé du nom de Gautier, contre lequel ils obtinrent des bulles d'Innocent II et d'Eugène III (Barbier, p. 11-12).

FULBERT succéda à Jean, comme on peut le voir par la charte de confirmation des biens du prieuré donnée en 1149 par Henri, évêque de Liége (Anal., IV, 466). Son administration fut très courte.

HUBERT figure dans une charte du 19 octobre 1152 (Barbier, p. 214). Il reçut d'Eugène III, la confirmation des biens accordés au prieuré. Son nom se trouve encore dans une charte de 1174 (ibid., p. 215). Il accueillit plusieurs religieux de Lobbes, forcés de quitter leur abbaye pour échapper aux brigandages des troupes du comte de Hainaut (Chronic. Lobb., ap. d'Achery, Spicileg., II, 757. Cf. Vos, Hist. de l'abbaye de Lobbes, II, 202).

M. Barbier (p. 13) croit que le successeur d'Hubert fut JEAN II. Nous n'avons trouvé son nom dans aucune charte, à moins que l'on ne veuille considérer comme prieur le chanoine Jean qui intervient en 1197 au nom de la communauté (Anal., IV, 468).

En 1183, Raoul, évêque de Liége, concéda aux religieux le droit d'élire leur prieur (Mir., IV, 385; Anal., IV, 466). Le défaut de documents ne nous permet pas de combler la lacune qu'il y a dans la série des prieurs de Géronsart à la fin du XIIe et au commencement du XIIIe siècle. En 1215, l'évêque de Liége, Hugues de Pierrepont, s'étant rendu à Rome pour prendre part au concile du Latran, y rencontra l'abbé-Robert de Lobbes, qui lui proposa d'unir à son abbaye le prieuré de Géronsart. Les religieux, consultés par l'évêque, à son retour, consentirent à cette union, tout en restant libres de prendre l'habit bénédictin ou de conserver celui de leur ordre. Après la mort de l'un d'entre eux, un moine de Lobbes devait le remplacer. Ce changement n'eut

^{1.} Le pape était à Cambrai, le 16 mars 1131; le 22, il tint un synode à Liége où il se trouvait encore le 2 avril; le 12 de ce mois il séjournait à Laon (Jassé, Reg. Rom. pontif., édit. 2, 1885, p. 847-848).

^{2.} La charte de cette consécration, autrefois conservée à Géronsart, est mentionnée dans l'inventaire des chartes de ce monastère (Archives de Namur, liasse 302):

pas d'heureuses suites, on le comprend aisément, et amena bientôt un tel relâchement dans la discipline, que l'évêque de Liége se vit obligé de bannir les chanoines de Géronsart ('). Le souverain-pontife devant qui cette affaire fut portée, chargea l'archidiacre de Bourgogne, le doyen et un chanoine de Reims d'examiner cette affaire. Sur les conseils de Guillaume de Joinville, archevêque de Reims, les délégués apostoliques offrirent le prieuré de Géronsart aux chanoines-réguliers du Val-des-Écoliers (juin 1221) (Barbier, p. 220-221). On croit que les nouveaux religieux vinrent de Grand-Val en Bourgogne, dans le courant de l'été.

HEIMON, leur premier prieur, fit resleurir la discipline à Géronsart. Il figure dans des chartes de 1223 (Barbier, p. 222; Cartul. de Grandpré, I, fol. 12), et de juillet 1226 (ibid., I, fol. 16).

G. est cité dans une charte de 1227 (Barbier, p. 226).

J. est signalé dans un acte de 1229 (Cartul. de Grandpré, I, fol. 19). En 1231, Jean d'Aps, évêque de Liége, offrit aux religieux de Géronsart le prieuré de l'Ile-Notre-Dame à Liége, fondé par le chanoine Othon de Geneffe (Gall. christ., t. III, 1012; Instr., col., 202; Mir., III, 393).

GUY paraît en 1232 dans une charte de Grandpré (Cartul. de Grandpré, I, fol. 19).

TH. est mentionné dans plusieurs actes d'Oignies au sujet des dimes de Rhisnes, en juillet 1233, en septembre 1234, le 5 octobre 1236 (Chartrier d'Oignies, à Mons).

MICHEL figure le 12 février 1240 dans un accord avec l'abbaye de Salzinnes (Chartrier de Salz., Carton 508). En 1243, il fut désigné pour arbitre dans un différend entre l'abbaye de Grandpré et Guillaume de Mozet (Cartul. de Grandpré, I, fol. 30). Il abdiqua peu après, car nous le trouvons le 4 juin 1244 comme « quondam prior » (Anal., t. XI, 250).

JEAN est cité dans un acte du 13 décembre 1246 (Barbier, p. 40 d'après le Chartrier de Géronsart, Carton 265).

NICOLAS figure dans une charte du mois d'avril 1250 (Reiffenberg, Monuments, I, 143). Un acte du 10 mai de la même année (Barbier, p. 256) lui donnant le titre d'ancien prieur de Géronsart, il s'en suit que sa résignation a dû s'effectuer entre le mois d'avril et le 10 mai. C'est peut-être ce Nicolas de Géronsart qui remplit la fonction d'arbitre dans un acte du 4 septembre 1242 (Barbier, p. 247).

^{1.} M. le chan. Barbier (p. 19) donne le titre de prieur à Éverard, qui figure dans une charte de 1221 p. 220) comme agent des chanoines de Géronsart. La charte l'appelle seulement & presbyterum exclesie predicte canonicum ». Nous ne pensons pas qu'il ait été prieur, puisque le monastère était incorporé à l'ordre bénédictin et soumis à l'abbé de Lobbes.

M. Barbier place comme successeur de Nicolas le frère Gilles, qui intervient dans une charte du 3 mai 1257 (Barbier, p. 267) au nom du prieuré, mais sans aucun titre. On peut d'autant plus douter de sa dignité priorale que nous rencontrons le 7 juillet 1257 (ibid., p. 269) un frère Gilles signant après le frère Nicolas de Géronsart.

THOMAS est cité dans un document de 1270 (Barbier, p. 287) (1), dans un testament du 16 janvier 1273 (Analectes, t. VII, p. 490) et le 18 janvier (Archives des Croisiers de Namur, carton 837).

BAUDOUIN, son successeur, paraît dans une charte du 4 mai 1281 (Barbier, p. 289) et dans une autre du 31 mai suivant (ibid., p. 288) (2), en septembre 1283 (Carton 265), le 7 décembre 1293 (Chartrier du Val N.-D., aux archives de Liége). Ce sut à cette époque que le prieur Baudouin entreprit la restauration de l'église, dont la dédicace sut saite le 13 décembre 1294 par François, évêque de Sélivrée, et sussiragant de Liége (Barbier, p. 202-203). Ce prieur figure encore dans des chartes du 23 mars 1295 (ibid., p. 304) et du 24 septembre de la même année (ibid., p. 306).

GILLES DE RAMILIES paraît dans deux actes de 1298, l'un du 6 mars (Chartrier de Géronsart, Carton 265; Barbier, p. 57), l'autre sans indication de jour ou de mois (Barbier, p. 308), ainsi que le 25 novembre 1302 (Carton 266) et le 23 décembre 1314 (Chartrier de Géronsart; cf. Barbier, p. 59 et Cartul. de Grandpré, I, 400).

CLARIN D'ERPENT, fils du chevalier Jean d'Erpent et frère de Helwide, prévôte d'Andenne, et de Béatrix, chanoinesse d'Andenne (cf. Barbier, p. 63), figure dans un acte du 21 novembre 1336 (Carton 266; Barbier, p. 61).

JEAN D'ALLEUR est cité dans des documents du 11 mars 1347 (Barbier, p. 61; Carton 266), du 21 août 1347 (*ibid.*, p. 62), du 16 février et du 16 mars 1353 (*ibid.*). En 1352, l'évêque de Liége fit la visite canonique du monastère et par un décret du 12 juillet (*ibid.*, p. 312-313) fixa à 12 le nombre des religieux.

HENRI DE LIMOY est mentionné dans des actes du 17 septembre 1359 (ibid., p. 63 d'après Carton 266) et du 27 août 1362 (ibid., p. 313).

GILLES est nommé dans une note du Cartulaire de Géronsart en 1369 (Registre aux planchettes, fol. 63^t).

ÉTIENNE DE DHUY est cité dans une charte de son successeur.

ERNOUL COLLE, fils de Thierry de Villers-lez-Heest et de Marguerite Colle, paraît en qualité de prieur le 12 février 1382 (Carton 266) et le 24 mai 1384 (ibid.; Barbier, p. 64).

^{1.} Un frère Thomas de Géronsart figure le 8 juillet 1267 (Barbier, p. 285).

^{2.} Une erreur s'est glissée dans la transcription de cette charte; d'après l'original (carton 265) il faut lire le 31 mai 1281.

PIERRE DE HEMPTINNE est nommé dans deux chartes du 15 février et du 1 décembre 1398 (Carton 266).

NICOLAS DE CHATELINEAU paraît comme prieur le 28 mars 1400 (Carton 267; Barbier, p. 54), le 1 avril 1401 (ibid., p. 314), en 1403 (Archives de Géronsart, liasse 269), en 1410 (Carton 267; Barbier, p. 65), le 9 juillet 1413 (ibid., p. 317), le 25 avril 1414 (Decamps, L'abbaye du Val-des-Écoliers à Mons, p. 288). Le 2 janvier 1415, il modifia le règlement du vestiaire des religieux (Barbier, p. 66-70), acte qui sut approuvé le 9 juillet suivant par Jean de Astor, prieur de Léau, et visiteur de l'ordre du Val des Écoliers aux Pays-Bas.

JEAN DE SÉRESSIAT, mentionné comme simple religieux dans l'acte du 2 janvier 1415, sigure comme prieur le 9 septembre de la même année (Bormans, Les siefs du comté de Namur, 2^{me} livr., p. 225), en 1417, 1424, 1426, et le 7 décembre 1429 (Chartrier; Barbier, p. 72). Il mourut en 1430 (ibid., p. 72).

HENRI B'ANDOY, mentionné dans l'acte capitulaire du 2 janvier 1415, paraît comme prieur dans un acte du 12 février 1431 (Bormans, p. 266). Les guerres qui se livrèrent de 1429 à 1431 entre les villes de Namur et de Liége furent une cause de ruine pour le prieuré, dont les possessions furent ravagées par l'armée du prince-évêque de Liége. Ces pertes obligèrent le prieur à aliéner plusieurs propriétés du monastère. Il abdiqua en 1432 et mourut curé de Wierde en 1459 (Barbier, p. 73-74).

JEAN D'ERPENT releva le fief de Villers-devant-Hannut le 18 décembre 1432 (Bormans, p. 269). Le 10 janvier 1433, il vendit l'ancien hôtel de Géronsart à Namur et le remplaça par une maison voisine (Barbier, p. 322). L'exiguité des ressources du monastère l'engagea à solliciter de Rome l'incorporation des églises d'Andoy et de Wez à celles d'Erpent et de Wierde, ce que le pape Eugène IV lui accorda par des bulles du 3 et du 27 juillet de la même année (ibid., p. 324-328). Le 28 août 1440, d'accord avec ses religieux, il fit un nouveau règlement des pitances conventuelles (ibid., p. 76-85). Le 12 décembre 1444, il acheta de Guillaume Lardinoy de Spontin la seigneurie foncière d'Erpent au prix de 600 florins du Rhin (ibid., p. 332). Ce prieur figure encore dans des transactions du 15 mars 1450 (ibid., p. 333), du 10 septembre 1450 (ibid., p. 337), de 1452 et de 1456 (ibid., p. 90-91). Il mourut vers l'an 1465.

PHILIPPE DE MOZET, nommé aussi de Wierde (Bormans, p. 321), qui figure dans l'acte capitulaire de 1440 (Barbier, p. 76), est mentionné dans des actes du 24 juin 1466 et de 1467 (Chartrier). Sa mort est fixée à l'an 1471 par M. Barbier (p. 93).

ANTOINE DE FAULX intervient dans des actes du 11 novembre 1472, du 1 juillet 1476 et du 21 novembre 1480 (Chartrier). Le 18 avril 1478, il obtint de Maximilien d'Autriche et de Marie de Bourgogne des lettres de sauvegarde, afin d'assurer le respect des propriétés du monastère dans la guerre entre Louis XI et la maison de Bourgogne (Archives de Géronsart, liasse 268).

JACQUES DE THIAN releva le fief de Villers-devant-Hannut le 15 septembre 1483 (Bormans, p. 350). Il fit à Namur l'acquisition d'une maison située dans la rue de Notre-Dame, pour y établir le refuge du prieuré. Il abdiqua en 1505 (Barbier, p. 95).

GUILLAUME LE PANETIER sut installé le 11 juin 1505 (Chartrier). Le 4 mars 1508, il s'opposa aux prétentions du prince-évêque Erard de la Marck qui réclamait du prieuré une contribution de joyeux avènement (liasse 268). Il mourut en 1510 (Barbier, p. 96).

GILLES LE COUVREUR. Ce prieur, dont la légèreté égalait la jeunesse, appauvrit le monastère par sa mauvaise administration. Le 22 avril 1511, il releva le fief de Villers-devant-Hannut (Bormans, 3^e livr., p. 413). On le voit figurer dans des actes du 30 mai 1513 et de 1519 (Barbier, p. 97). Il fut démis de sa charge lors de l'enquête faite à Géronsart le 2 février 1527 par Jacques de Lattre, prieur du Val-des-Écoliers de Mons (ibid., p. 98-100; Decamps, Val-des-Écoliers à Mous, p. 88).

JEAN DES MARETZ, religieux du prieuré de Mons, fut postulé comme prieur par les chanoines de Géronsart lors de cette enquête (*ibid.*, p. 101), et cette élection fut confirmée le 7 mai suivant par Étienne Maréchal, vicaire-général du prieur de Grand-Val (*ibid.*, p. 103). Ce prieur répara les bâtiments claustraux, qui se trouvaient dans un déplorable état de délabrement et s'efforça de rentrer en possession des rentes aliénées par son prédécesseur. Les revenus du prieuré s'élevaient en 1528 à 700 muids de grains et à 300 florins d'argent (*ibid.*, p. 103). Jean des Maretz mourut en 1538 (*ibid.*, p. 103).

CHARLES CARETTE, neveu du précédent, sut élu le 5 sévrier 1539 (Liasse 268) et moutut en mai 1557 (Reg. aux planchettes, sol. 10°).

PIERRE DE LATTRE, bachelier en théologie, religieux du Val-des-Écoliers de Mons, sut nommé par Philippe II le 24 juillet 1557 et agréé par les religieux le 10 août suivant (ibid.). L'administration de ce prieur ayant laissé à désirer, le duc d'Albe chargea l'évêque de Namur, Antoine Havet, de faire une enquête canonique à Géronsart. Sur le rapport désavorable qu'en sit l'évêque, le duc d'Albe sit déposer le prieur, et nomma à cette charge Jacques Carcotte (Reg. aux planchettes, sol. 60°; cs. Barbier, p. 119-121).

JACQUES CARCOTTE sut installé le 31 juillet (Reg. aux planch., sol. 61^r). Le derdier acte de ce prieur, dont on ignore l'année de la mort, est du 7 juin 1576 (Liasse 269).

HUBERT DE MONTJOLI, & 1579 (Barbier, p. 122-123).

JEAN HOEX, nommé par Philippe II le 6 août 1579 (Papiers d'État et de l'audiente Reg. 937 fol. 40) abdiqua le 1er juin 1581 (Barbier, p. 123). Les ravages causés à cette

MONASTICON.

époque par les armées qui sillonnaient le pays de Namur, ne furent pas sans exercer une désastreuse influence sur les ressources du monastère.

JEAN MAMBOUR remplit plusieurs fois la charge de vicaire-général de l'ordre en Belgique. Il mourut le 10 février 1601 (ibid., p. 126).

LÉONARD BINON, curé de Maizeret, chargé du gouvernement du monastère à la mort de Jean Mambour, déploya une grande énergie pour la conservation du prieuré de Géronsart, que la Compagnie de Jesus désirait acquérir, dans le dessein d'y établir un collège. Les négociations durèrent deux ans, pendant lesquels il fut interdit aux religieux de procéder à l'élection d'un prieur. Cette autorisation ayant été accordée le 24 mars 1603, les religieux portèrent leur choix sur Léonard Binon, qui fut nommé par les archiducs le 18 avril suivant. Il mourut le 24 juillet 1605 (Barbier, p. 127-128).

AUGUSTIN DE LATTRE, curé d'Erpent, sut désigné pour le remplacer le 8 octobre de la même année. Il entreprit la restauration des bâtiments claustraux et la reconstruction de l'église. Engagé le 28 juin 1614 par l'abbé de Grand-Val à solliciter du Saint-Siège l'érection du prieuré en abbaye (Liasse 269). Augustin de Lattre sit les démarches nécessaires auprès de l'évêque diocésain dans lequel il trouva un puissant protecteur. En intervenant auprès des archiducs, celui-ci empêcha l'opposition que le conseil provincial saisait à ce changement. Les archiducs ayant donné leur consentement à cette érection (Barbier, p. 131-149), le pape Paul V accorda les bulles nécessaires le 12 mai 1627 (ibid., p. 344); le 22 juillet suivant, le prieur Augustin de Lattre recevait la bénédiction abbatiale. Il mourut le 23 janvier 1638.

JEAN PIELTHEN, né à Dinant le 18 juillet 1584. curé d'Erpent, reçut sa nomination le 15 novembre 1638 (Archives de Namur. Présent. abbat.). Il mourut le 2 juillet 1646, dans l'abbaye du Val-des-Écoliers de Liége, dont il faisait alors la visite canonique.

PHILIBERT DE LA HAMAIDE, né à Dinant le 14 mai 1619 (Reg. paroissial de N. D. à Dinant), procureur du monastère, sut désigné pour le remplacer le 13 août 1646 (Présent. abbat.). Les monastères français du Val-des-Écoliers s'étant unis à la congrégation de Sainte-Geneviève, et l'abbé de Grand-Val ayant renoncé à sa juridiction en faveur du supérieur-général de cette congrégation, les monastères belges protestèrent contre cette conduite, et, le 15 juin 1655, dans un chapitre tenu à Liége, leurs délégués élurent l'abbé de Géronsart pour vicaire-général de l'ordre en Belgique. Cependant en 1662 ils décidèrent d'accepter l'union (Barbier, p. 158-167). L'abbé Philibert, qui avait fait régner une excellente discipline dans son monastère, mourut le 20 août 1698.

MATHIEU FESCHAUX, né à Namur en 1647, prosès le 25 mai 1670 et curé d'Erpent, fut élu le 11 septembre 1698 et agréé par Charles II le 7 novembre suivant (*Présent. abbat.*). Il mourut le 16 mai 1705.

AUGUSTIN SERVATY, de Liége, profès le 27 février 1677 et curé d'Erpent, élu le 10 juin, reçut ses lettres-patentes le 22 juin 1705 (Présent. abbat.). Sa conduite déréglée et sa mauvaise administration nécessitèrent sa déposition le 15 septembre 1714 (Barbier, p. 175-184). Il mourut à Liége le 6 août 1715 (Galliot IV, 292); vers la fin de juillet, dit M. Barbier (p. 182).

IGNACE CHARLIER, né à Namur en 1681, prosès le 29 noût 1700, prieur. sut élu le 11 septembre 1715 et nommé par lettres-patentes le 11 décembre 1715 (l'résent. abbat.). Il sit restaurer les clostres et le quartier abbatial (cf. Saumery, IV, 418). Il mourut en juillet 1745 (').

AUGUSTIN JACOBY, de Wierde, profès le 29 août 1700, élu le 27 août 1745, reçut ses lettres patentes le 5 novembre 1745 (al. 1er décembre. Nom. abbat., Bruxelles, n. 109). Il mourut en juillet 1753.

JOSEPH MATHIEU, né à Namur en 1703, profès le 3 février 1726, élu le 26 août 1753 (Présent. abbat.), reçut ses lettres patentes le 8 octobre (al. 3 nov. 1753. Nom. abbat., n. 174). Le 23 décembre 1769, il obtint pour coadjuteur avec droit de succession Jean Tasiaux, curé de Wierde. Il mourut le 9 mars 1770.

JEAN-FRANÇOIS TASIAUX, né à Jambes le 26 octobre 1702, profès le 9 janvier 1735, était curé de Wierde, lorsqu'il fut élu coadjuteur du précédent et confirmé par lettres-patentes du 19 janvier 1770 (Nom. abb., n. 320). En 1773, il fut nommé vicaire-général des maisons de son ordre en Belgique. Le 24 avril 1787, il adressa à Joseph II l'inventaire des possessions de l'abbaye, dont les revenus s'élevaient alors à 13906 florins et les dépenses, augmentées par différents travaux extraordinaires, à 23459 florins. Le 26 septembre 1791, il obtint pour coadjuteur le proviseur Nicolas Chandelle, que Joseph II nomma le 24 décembre suivant (Barbier, p. 205). L'abbé Tasiaux mourut en 1794.

NICOLAS CHANDELLE, né à Genappe le 15 octobre 1754, profès le 24 août 1778, rétablit l'observance régulière et restaura les fermes de l'abbaye. Le 20 octobre 1796, les commissaires républicains firent l'inventaire des biens du monastère dont les revenus s'élevaient à 21849 florins et les dépenses à 47320. Trois mois plus tard les chanoines de Géronsart quittèrent le prieuré. L'abbé Chandelle se retira à Genappe, son village natal, où il mourut le 15 janvier 1837 (Barbier, p. 212).

^{1.} Sur son poème: Rhytmus elegiacus turris Saunia dum destrueretur aº 1728, cf. Barbier, p. 189-190 note et Borgnet. Promenades dans Namur, p. 249; Annales de la Soc. arch. de Namur, IV, 45.

ABBAYE

DE

MALONNE

[Maglonia (X°). Malonia (XII°). Malone (1280, 1351, 1500, 1745). Maloigne (XV°). Malonne (1300, 1494, 1756).]

Sources: Les anciennes vies de saint Bertuin fournissent peu de renseignements sur l'histoire de Malonne ; on en connaît cinq ; en voici la liste avec l'Incipit de chacune d'elles ; 1º Beatus Bertuinus apud Anglos (Acta Sanctorum Belgii, t. V, 165, sqq.); 2º Humani generis auctor (Anal. Bolland., VI, 18-30); 3º Vir venerabilis vitæ (Anal., V, 426, sqq.); 4º Venerabilis vita... inclitus pontifex (Cod. Hagensis, X, 73 (Sæc. X), fol. 92'-97'; Cod. Brux. 8940, cf. Anal. Boll., VI, p. 16); 5º Vir vitæ venerabilis (Cod. mus. Bolland., sæc. XIV; Cod. Brux., 8940). - Le Translatio sancti Bertuini, composé par un clerc de Malonne vers 1202, est important pour l'histoire de la restauration de l'abbaye (Acta Sanct. Belgii, V, 183-189). Signalons les ouvrages sulvants: Vita illustrissimi Antistitis sancti Bertuini, ad ecclesiam Maloniensem aliquando Episcopi, nunc ejusdem inclyti monasterii ac loci patroni, cum Elencho quarumdam gratiarum ab apostolica sede concessarum, ac officiis propriis ejusdem sancti, opera ejusdem Monasterii. Leodii, Van Milst, 1651, in-12. L'auteur, F. A. P., chanoine-régulier de Malonne, a reproduit le diplôme de restauration de l'abbaye et donné la liste des abbés (p. 118-127) ; Abrégé de la vie et miracles de saint Bertuin evesque et patron du très-religieux Monastère des chanoines-réguliers de Saint-Augustin à Malonne. Liége, Van Milst, 1651. - La vie latine a été traduite par F. L. Rasquin sous le titre : Vie de l'illustre saint Bertuin, évêque et fondateur de l'église de Malonne... Namur. Wesmael, 1874, in-8°. Le traducteur a complété l'histoire de l'abbaye, mais d'une manière sommaire. — Gallia christ., III, 1011-1012; Saumery, IV, 352-354; Flsen, Flores, p. 480-481. — Victor Barbier, Cartulaire de l'abbaye de Malonne, Louvain, Pecters, 1886. (Tiré à part des Anal., t. XX, p. 5-48 ; 129-192). Déjà quelques chartes avaient été publiées par Miræus, Opp. dipl., Galliot, Croenendael, les Annal. de la société archéolog. de Namur.

Les Archives de Namur possèdent quelques chartes originales (Carton 342), un cartulaire du XVIII esiècle (n° 334), un registre aux titres (n° 334^{hia}) du XVII esiècle, contenant un grand nombre d'actes de propriété, enfin divers registres ou liasses d'administration et de propriétés. La bibliothèque de Bruxelles (n° 13881) possède une petite histoire manuscrite de Malonne par Galliot.

Sur la fin du septième siècle, croit-on communément, un évêque anglais, du nom de Bertuin, ancien moine d'Othbell, recevait du ciel l'ordre de quitter sa patrie et d'aller

s'établir sur les bords de la Sambre (¹). Le saint obéit, et, de retour d'un pèlerinage à Rome, vint s'établir à Malonne, où il construisit un monastère. Tels sont à peu près les quelques détails que nous aient conservés les cinq vies du saint fondateur. Quant à la règle qu'il imposa à ses disciples, quoi qu'on en ait dit, il est impossible de décider la question. Si les religieux de Malonne ont suivi une règle monastique, ils ont dû adopter la règle bénédictine, sinon dès l'origine, au moins dans le courant du VIIIe siècle. Les invasions normandes amenèrent probablement la ruine du monastère, qui fut occupé plus tard par des clercs séculiers, dont le dernier prévôt fut un certain Brunon. Navré de voir la désolation de son monastère, dont les biens avaient été délapidés, les édifices ruinés et les autels même sacrilègement dépouillés, ce prévôt avait déjà sollicité l'évêque de Liége, Albéron, de songer à la restauration de l'église de Malonne, sans pouvoir toutefois en obtenir de secours. Après une seconde démarche, auprès de l'évêque Henri, il avait obtenu l'autorisation d'abdiquer sa charge.

Cependant Alexandre, évêque de Plock en Pologne, natif du pays de Malonne, apprenant la désolation du monastère, députa son frère Walter, prévôt de sa cathédrale, à l'évêque de Liége, pour en obtenir l'autorisation de restaurer l'église de Malonne et d'y introduire la règle de Saint-Augustin. L'évêque y consentit de grand cœur et chargea Walter du gouvernement de cette maison, avec la promesse de l'élever à la dignité abbatiale, dès qu'il aurait réuni un nombre suffisant de frères (Diplôme de l'évêque Henri en 1147, ap. Mir, 111, 718). L'auteur du Translatio sancti Bertuini (1202) appelle Walter Gualterus Vrislariensis: faut-il admettre que Walter, après avoir établi les chanoines-réguliers à Malonne, devint évêque de Breslau comme le suppose Smet, en corrigeant Vrislariensis par Vratislaviensis? La chose est douteuse. Les auteurs polonais, comme on le sait, revendiquent pour leur patrie Alexandre, évêque de Plock, ainsi queWalter de Breslau; mais le témoignage formel de deux documents authentiques, la charte de 1147 et le récit du Translatio ont pour nous une plus grande valeur que la tradition polonaise, tout au moins sujette à caution, ainsi que nous allons essayer de l'établir.

Nous constatons d'abord qu'on ne connaît rien de bien positif sur l'évêque Alexandre de Plock (1129-1165), parce que les anciens documents de l'évêché de Plock ont péri et que les actes du chapitre de cette ville n'existent qu'à partir du XVe siècle. On le rencontre deux fois comme témoin dans des chartes, mais sans indication d'origine et de famille, le 28 avril 1145 (Codex diplomaticus Poloniæ editus studio A. Reyszcrenwski et A. Muczkowski. Varsaviæ, 1852, t. II, P. 2, p. 590, nº 436; it. ap. Cod. diplom. majoris Poloniæ. Posnaniæ, 1877, t. I nº 7.), et le 11 avril 1165 en compagnie de Walter, chanoine de Plock (ap. Bielowski, Monumenta Poloniæ historica. Leopoli, 1868, t. I, p. 363; it. ap. Cod. dipl. majoris Poloniæ, t. I, nº 3.). La chronique de Vincent Kadlubek, évêque de Cracovie, composée entre 1207 et 1208, en fait également mention, mais sans indication d'origine ou de famille (ap. Bielowski, t. II, p. 334). Ce n'est

^{1.} Signalons ici l'article de M. Dubois: Le peigne de saint Berthuin de Malonne et les peignes liturgiques. ap. Bullet. soc. d'hist. et d'art du dioc. de Liège, t. IV, 97-122.

qu'au XVe siècle, que le chroniqueur Jean Dlugosch parle de son origine et le déclare issu de la noble famille de Dolanga (Hist. Polon., Lipsiæ, 1711, t. I, p. 430-431; édit. Przezdriecki, t. I, p. 540); on ne sait où il a puisé ce renseignement, qui doit être faux, parce que le nom de cette famille n'existait pas à cette époque. Les auteurs postérieurs ont copié Dlugosch, p. ex. Lubienski: Series, vita, res geste episcoporum Plocensium, Cracoviæ, 1642, p. 69; Orgelbrand, Encyklopedyja powszechna, t. I, p. 410 (').

On connaît également peu de chose de l'évêque Walter de Breslau (1149-1169). On le rencontre dans une charte de 1154 (Heyne, Dokumentirte Geschichte des Bisthums Breslau, Breslau, 1860, t. I, p. 105), dans un document non daté (c. 1150) (ibid., p. 160), et dans un autre, faussement date de 1175 (Buesching, Urkunden des Klosters Leubus, Breslau, 1821, p. 5). Le Chronica Principum Poloniæ, écrit en 1385 (ap. Sommersberg, Silesiacarum rerum Scriptores, Lipsia, t, I, p. 13; it. ap. Stenzel, Scriptores rerum Silesiacarum, Breslau, 1835. t. I, p. 156), et le Catalogus episcoporum Wratislaviensium (ap. Stenzel, t. II, p. 133) mentionnent seulement sa mort au 27 janvier 1169. Dlugosch dans son Catalogus episcoporum Wratislaviensium (ap. Sommersberg, t. II, p. 163; it. ap. Joh. Dlugossii Opera omnia, ed. Przezdziecki. Cracoviæ, 1887), l'appelle écolâtre de Cracovie et chanoine de Breslau. Dans son histoire, à l'an 1158 (ed. Lipsiæ, t. I, 481; édit. Przezdziecki, t. II, p. 34), il le dit issu de la noble famille polonaise de Zadora, mais sans en donner la preuve ; son opinion a été suivie par Heber (Silesiæ sacræ origines, Vratislaviæ, 1821), Ritter (Geschichte der Diöcese Breslau, Breslau, 1845) et Heyne (l. c.). Rien donc dans ces auteurs ne contredit le témoignage des documents belges (°).

EUDES, chanoine du monastère de Saint-Gilles en Publemont à Liége, sut le premier abbé de Malonne. C'était un homme instruit, dit une chronique liégeoise; on ignore pour quelles raisons il abandonna son abbaye, à l'insu des frères qu'une pareille suite scandalisa grandement (Breve Chron. Leod. ap. Mart. Thes. nov. anecd., III, 1408; Annal. Aureavall., ap. Pertz, XVI, 683). Il figure en 1150 dans une charte de Flône sous le nom de Leudo (Chartrier de Flône, à Liége).

ALBERT est cité dans des actes de 1172 (Cartul. de Bonne-Espérance, t. XV, p. 171), de 1176 (Analectes, I, 361; Annales du cercle archéol. de Mons, IX, 223; Devillers, Chartriers, V, 4), et de 1178, (Mir., II, 1183).

^{1.} L'ouvrage suivant : Monumenta Sarmatarum, Simone Starovolscio collectore. Cracoviæ, 1695, p. 490, rapporte une épitaphe qui se trouvait dans l'église de la petite ville de Srensk (Pologne, gouvernement de Plock): Alexander Szrenski episcopus Plocensis qui ecclesiam ibidem B. M. V. e lapidibus exstruxit, obiit 1166. etc..... Mais Niesiecki (Korona polika, Lwow. 1743, t. IV, 175), met en doute que l'évêque Alexandre ait été enterré à Szrensk et pense que l'épitaphe n'est pas antérieure au XVI° siècle.

^{2.} Nous nous saisons un devoir d'exprimer ici notre reconnaissance à M. Estreicher, bibliothécaire de l'université de Cracovie, qui a bien voulu nous aider dans nos recherches sur les restaurateurs de Malonne.

CONON est mentionné dans des chartes d'Aulne de 1186 (Schoolmeesters, Regestes de Raoul de Zähringen, p. 60; Bullet, de la Société d'hist, et d'art du dioc, de Liège, 1, 184) et de 1188 (Devillers, Cartul, d'Aulne, n. 194, I. 71). C'était un chanoine de Floresse, venu sans doute à Malonne avec le prieur Nicolas pour y consolider l'observance régulière (Nécrol, de Floresse, ap. Analectes, XIII, 196). Après quelques années d'une excellente administration, les infirmités de la vieillesse l'obligèrent de résigner sa charge (Translatio S. Bertuini, p. 185). L'artiste qui exécuta la châsse en bois de S. Bertuin était un de ses parents (ibid., n. 3, p. 183) ('). Le nécrologe de Floresse sait mention de lui au 15 mai (Anal., XIII, 196).

GRÉGOIRE, qui lui succéda, se faisait remarquer par son habileté dans l'art de la sculpture (Translatio, n. 5, p. 185). Aussitôt après son élection, il se fit confirmer par l'évêque de Liége et reçut la bénédiction abbatiale des mains du cardinal-légat Guy, évêque de Palestrina. Son premier soin sut de faire la translation des reliques du saint fondateur de Malonne, cérémonie à laquelle prirent part les abbés Guibert de Gembloux, Robert de Brogne, Jeande Floresse, Adam d'Heylissem, ainsi queles chapitres de N.-D. de Namur et de St-Feuillen de Fosses. Corneille Smet assigne à cette translation la date de 1200, mais à tort, croyons-nous. D'abord les limites fixées par lui à l'administration des abbés qui assistèrent à cette cérémonie peuvent être étendues au-delà de l'année 1200. Guibert sut abbé de Gembloux de novembre 1193 à 1204; Robert l'était encore de Brogne en 1213, Jean de Floresse figure encore en 1202 (Barbier, Hist. de Floresse, p. 77; Anal., XII, 35) et Adam d'Heylissem l'était encore en 1204 (Anal., XVII, 34); d'un autre côté, le cardinal Guy de Palestrina, qui était encore à Rome le 11 novembre 1200 (Potthast, Regesta rom. pont., n. 1159); ne vint en Belgique qu'en 1201. Ce sut le 5 janvier 1201 que le pape Innocent III annonça aux prélats allemands la légation dont il l'avait chargé (Potthast, n. 1243 sqq.). Le cardinal passa par la France et se trouvait à Troyes dans le courant de cette année (Migne, P. L. t. 216, col. 1051), en mai, disent Winkelmann (Philipp von Schwaben, I, 217) et Davidsohn (Philipp II. August von Frankreich und Ingeborg, Stuttgart, Cotta, 1889, p. 170). De là, il se rendit à Liège (Reiner, Ampl. Coll., V, 23; Pertz, XVI, 655; P. L., t. 216. 1052), mais, pressé d'aller trouver l'empereur, il n'y resta que trois jours (ibid.), et partit pour Aixla-Chapelle, où il rencontra Othon IV, avec lequel il entra à Cologne le 29 juin (ibid., cf. Böhmer, Die Regesten des Kaiserreiches, 1198-1272, ed. Ficker, 1879, p. 20). C'est donc dans la seconde moitié de juin qu'il faut placer son passage à Liége. Guy resta près d'un an en Allemagne (Reiner, p. 24; l'ertz, 655-656), et revint à Liége dans le courant de 1202; il y était le 29 août (ibid., p. 24). Nous connaissons plusieurs documents émanés de lui à cette époque (Mir., I, 564; Hugo, Annal. ord. Prem., II, 475; Anal., II, 477). En 1203, après la Pentecôte, il accompagna Othon en Saxe et revint à Cologne le 1er novembre (Böhmer, p. 69) et de là à Liége (avant l'Avent, Reiner, p. 26; Pertz, ibid.). Nous avons de lui un acte daté de Liége du 6 décembre (Mart.

^{1.} Le texte porte fautivement Canonem pour Cunonem, de même qu'au n° 5 (p. 185) Domenico pour Domno Cunone.

Ampl. Coll., IV, 1181) et nous savons que, le 20 décembre, il conféra les saints ordres (Reiner, p. 26. ibid.). Pendant lequel de ces séjours Grégoire reçut-il la bénédiction abbatiale? Nous avons de la peine à croire que ce fut lors du premier, car Guy était alors très occupé avec les ambassadeurs du roi Othon, qui le pressaient de quitter la ville (Migne, P. L., t. 216, col. 1052). Le troisième séjour, en 1203, doit être rejeté parce qu'en cette année Jean, abbé de Floresse, avait été remplacé par Wéric (cf. del Marmol, Hist. de l'abbaye de Brogne, ap. Annal. de la Soc. arch. de Namur, t. V, p. 442-443). Le second séjour, en 1202, nous semble réunir en sa faveur toutes les vraisemblances. Grégoire figure dans un grand nombre d'actes: 1202 (Anal., XVII, 28; Cartul. de Floresse, p. 24 v), 1209 (Croenendael, II, 665), 1210 (Cartul. d'Heylissem, p. 92v), novembre 1212 (Cartul. de Malonne, p. 43), 1213 (Annal. de la Soc. arch. de Namur, V, 444; Cartul, de Floreffe, p. 180), 1216 (Barbier, Cartul, de Malonne, p. 15; Anal., XXI, 16; Cartul. Ms., p. 32; original à Namur), 31 juillet 1218 (Cartul, de Floreffe, p. 44), 1219 (ibid., p. 99; Anal., VIII, 381), 1221 (Cartul. de Malonne, p. 25), 1223 (Barbier, p. 17), août 1225 (Anal., VIII, 237), 1229 (Anal., IV, 77; Annal. de la Soc. arch. de Namur, II, 194; Cartul. de Malonne, p. 79, original à Namur), 1234 (Schoonbroodt, Chapitre de St-Lumbert, p. 30); s. d. (Cartul. de Floresse, p. 51°).

WALTER intervient en septembre 1240 dans un accord avec l'abbaye de Salzinnes (Barbier, p. 21; Anal., XXI, 21), et en juin 1241 (Sceau d'une charte originale, Namur; Barbier, p. 24).

NICOLAS, appelé DE FENAL par les listes des abbés de Malonne (Vita S. Bertuini; Gallia). Ces auteurs citent deux abbés de ce nom qui auraient successivement gouverné le monastère, et fixent la mort du premier au 23 juillet 1284. Nous ignorons sur quel fondement s'appuient ces assertions. Faut-il réellement admettre deux abbés du nom de Nicolas et tous deux de Fénal? Quelque étrange que paraisse cette assertion, faute de documents, nous n'oserions cependant nous prononcer contre elle. D'un autre côté un abbatiat de quarante ou cinquante ans n'est pas un fait isolé dans l'histoire. Cependant nous groupons sous un même nom les documents qui font mention de l'abbé Nicolas, dont nous n'avons pu découvrir l'origine. La première fois que Nicolas est mentionné, c'est dans un diplôme du 6 janvier 1269, mais comme impliqué dans une affaire depuis le 1er octobre 1266 (Barbier, p. 27; Anal., XXI, 27). Nous le rencontrons dans des actes du 12 juillet 1274 (Barbier, p. 29; Anal., 29), de 1275 (ibid., p. 32; Cartul. de Salzinnes, p.247), du 4 juin 1277 (Barbier. p. 30; Anal., 30), du 1er septembre 1280 (Cartul. de Malonne, p. 27), du 23 mai 1281 (Barbier, Hist. de Géronsart, p. 289, acte assigné par erreur au 23 mai 1271). Le 23 avril 1286, il échangea avec l'abbaye de Villers divers biens à Chassart (Barbier, p. 44; Anal., 44:) (1). D'autres actes signalent la présence d'un abbé Nicolas le 24 septembre 1289 (Barbier, Hist. de l'abbaye de Floresse,

^{1.} I.es Analectes, IX, 499 ont publié d'après le Cartulaire de S. Aubain, p. 23' (Archives de Namur) un diplôme du 24 février 1284 où figure un « Alberto de Malonia »: au lieu de Alberto, il faut lire « religioso viro abbati de Malonia », comme le porte le manuscrit.

p. 143 et 215) (1), le 22 juin 1290 (Barbier, p. 44; Anal., 44), le 18 juin 1295 (Cartulaire de Floresse, p. 223), le 18 août 1296 (Barbier, p. 48; Anal., 48; Cartul. de Malonne, p. 28), le 26 juillet 1300 (Barbier, p. 57; Anal., 137), le 16 juillet 1301 (ibid., p. 59; Anal., 139). Quelque temps auparavant, l'abbé Guillaume de Florenne lui avait vendu dissérents biens et dimes pour solder les dettes de son monastère (Barbier, p. 49, sqq.; Inal., 130 sqq). Le 7 juillet 1302, il intérvient comme témoin dans une charte de Fosses (J. Borgnet, Cartul. de Fosses, p. 19). Le Cartulaire de Malonne le signale encore dans un acte du 22 juin 1306 (p. 155).

Une charte du 6 janvier 1269 (Barbier, p. 27; Anal., 27) signale un prévôt de Malonne du nom de Nicolas; une autre du 12 juillet 1274 l'appelle « quondam prepositus » et frère de Marguerite de Dinant (ibid., p. 29); une troisième, du 4 juin 1277, (ibid., p. 30) le cite également. Existe-t-il quelque rapport entre ce prévôt et le second abbé Nicolas que les listes des abbés indiquent à partir de l'an 1284?

GODESCALC, mort en 1332, d'après le Gallia, est mentionné dans des actes du 23 juin 1318 (Anal., XII, 69), du 6 juin 1322 (Registre aux titres, p. 268), de 1324 (Barbier, Histoire de Floreffe, p. 176), du 27 février 1324 (Cartul. d'Heylissem, p. 122). C'est probablement lui qui reçut du pape Jean XXII, la confirmation des privilèges de l'abbaye (30 mars 1318, ap. Barbier p. 61-62; Anal., 141-142). Adolphe de la Marck, évêque de Liége, confirma à l'abbé de Malonne (25 mai 1318, 17 mai 1330) le droit de corriger ses religieux, qu'ils sussent de résidence ou placés dans les paroisses, ainsi que la juridiction synodale et spirituelle sur la paroisse de Malonne (Barbier, p. 62-64; Anal., 143-144).

JEAN DE FENAL déclare le 1^{er} juillet 1336 que Wauthier d'Orp, curé de Méhaigne, a donné la dime de sa paroisse en accense aux abbayes de Malonne et de Salzinnes (Anal., XVI, 337; Cartul.de Salzinnes, p. 250; Ann. de la Soc. arch. de Namur, II, 199).

Nous n'avons point rencontré d'actes où figurent ses successeurs. Nous en reproduisons la liste, telle que la donne la Série des abbés (Vita S. Bertuini) avec les dates assignées par M. Barbier dans l'introduction au Cartulaire de Malonne.

NICOLAS PINCHON 1369-1379, après lequel le Gallia (col. 1011) place MICHEL DE LA FONTAINE.

JACQUES PINCHON, 1379 4 16 mai 1394. Son tombeau se trouvait dans la grande nes de l'église.

GODEFROID DE FENAL, 1.394 4 2 sévrier 1403; il sut enterré devant l'autel de St-Hubert.

HERMAN DE LA FONTAINE, 4 1408.

^{1.} Le 14 avril 1295 le suffragant de Liége, François, évêque de Sélivrée, consacra deux autels à Malonne (Barbier, p. 46; Anal., p. 46).

JEAN DE HANZINNE serait mort le 24 mars 1451, après 43 ans de prélature ; il fut inhumé à l'entrée du chœur.

JOSSE DE FLAWINNE nous est connu par des actes du 1er décembre 1456 (Cartul. de Malonne, p. 5) et du 3 mai 1465 (ibid., p. 22). D'après la Série des abbés, il se serait démis en faveur de Jean de Fenal, qui serait mort avant lui, mais les documents contredisent cette assertion.

JEAN DE FENAL figure comme sacristain le 24 novembre 1450 (Cartul.de Malonne, p. 254), et comme prieur le 1^{et} novembre 1462 (ibid., p. 90). Nous le rencontrons comme abbé dans des actes du 25 sévrier 1469 (ibid., p. 352; Reg. aux titres, p. 110), de 1472 (Cartul., p. 29), du 2 sévrier 1474 (ibid., p. 265), du 4 sévrier 1476 (Reg. aux titres, p. 15).

JEAN DE MEHAGNOULLE, mort en 1496 et enterré au milieu du chœur, d'après le Series abbatum et le Gallia, figure dans un grand nombre de documents comme prévôt: 12 février 1455 (Reg. aux titres, p. 133), 19 avril 1468 (Cartul., p. 223), 9 mai 1468 (ibid., p. 22), 26 mars 1469 (ibid., 224; Registre, p. 76, 145), 21 septembre 1469 (Cartul., p. 356), 6 avril 1472 (ibid., p. 85), comme prieur le 14 octobre 1473 (ibid., p. 118, 160), comme prieur et prévôt le 11 juin 1474 (ibid., p. 77).

JACQUES DE HANZINNE était curé de Méhaigne le 8 mars 1467 (Cartul., p. 131). Il intervient comme abbé dans des actes du mois de décembre 1498 (Cartul., p. 55) et du 11 février 1499 (Barbier, p. 69; Anal., XXI, 149; Cartul., p. 112). Il fut enterré devant l'autel de Saint-Jacques (Series).

HENRI DE TRAHAY occupait les charges de prévôt et de sacristain le 8 janvier 1494 (Cartul., p. 88). Il est mentionné comme abbé dans des actes du 3 juillet 1500 (Barbier, p. 72; Anal., XXI, 152), du 15 novembre 1501 (Cartul., p. 32), du 1er juillet 1504 (ibid., p. 115), du 11 juin 1505 (Reg. aux titres, p. 131), du 3 août 1506 (Cartul., p. 268), du 6 juillet 1507 (ibid., p. 267). Il mourut en 1510 (Gallia), le 31 décembre (Series).

DÉSIRÉ DE HOUTAIN est mentionné comme prévôt de l'abbaye le 26 avril 1496 (Reg. aux titres, p. 69), le 24 juin 1497 (Cartul., p. 340), le 16 février 1500 (Registre, p. 71), et comme abbé le 8 juillet 1511 (Cartul., p. 90), le 18 avril 1514 (ibid., p. 128), le 5 juin 1516 (ibid., p. 266), le 9 septembre 1516 (ibid., p. 268) et le 15 septembre de la même année (ibid., p. 105). Il mourut en 1517 (Series; Gallia).

NICOLAS DE LONGUEVILLE est cité comme curé de Saint-Amand dans des actes du 28 décembre 1507 (Cartul., p. 122), du 18 juin 1509 (ibid., p. 57), du 8 mai 1512 (p. 58), du 12 mai 1515 (p. 59), du 22 avril 1516 (p. 110), et comme abbé le 15 septembre 1518 (Registre, p. 645), et le 28 décembre 1519 (Cartul., p. 53). D'après le Gallia, il serait mort en 1523. N'aurait-il pas abdiqué pour reprendre la cure de Saint-Amand? un acte du 2 mars 1527 lui donne encore cette qualité (Cartul., p. 122).

LAURENT CORNELIS remplissait la charge de prévôt le 31 juillet 1518 (Reg. aux titres, p. 388). Il sut élu abbé en 1523 (Series, Gallia) et figure en cette qualité dans un grand nombre d'actes depuis 1528 (Registre, p. 39) jusqu'en 1554 (ibid., p. 371). Il rebâtit en entier le monastère. D'après le Series, il résigna sa charge et mourut le 8 novembre 1562.

JACQUES GUYART figure comme abbé le 8 janvier 1560 (Registre, p. 390). Il mourut le 4 juillet 1568 (Series).

JACQUES DELFONTAINE mourut le 21 janvier 1581 (Series).

LAMBERT BECQUEVORT fit construire le resuge de Malonne à Namur. Il mourut en 1599 (Series). L'abbaye eut à souffrir des guerres (Cartul., p. 326).

DIEUDONNÉ SCLUSMAN occupait la charge de prieur en 1591 (Cartul., p. 326). Il fit une importante acquisition de biens à Flawinne (Barbier, p. 77-89). Il mourut, non en 1602, comme le dit le Gallia, mais en 1611.

ARNOUL BECQUEVORT remplissait l'office de prévôt en 1591 (Cartul., p. 326) et de prieur en 1599 (ibid., p. 347). Après 22 ans d'administration abbatiale, il obtint pour coadjuteur Jean de Laye, qui mourut l'année même de sa nomination. L'abbé Arnoul mourut en 1624, selon M. Barbier; en 1632 (Gallia).

PIERRE HINSLIN fut élu suivant le Series en 1624, mais le Cartulaire le mentionne déjà comme abbé dès le 9 avril 1622 (p. 251). Cet abbé restaura plusieurs parties du monastère. Il mourut en 1640 (Series).

RENIER DE SAINT-HUBERT était curé de Méhaigne en 1633 (Barbier, p. 99; Anal., XXI, 179). Il occupa la charge abbatiale de 1640 au 14 mai 1649, date de sa mort (Series).

JEAN STAPLEAUX 1649-1673 (Barbier).

JACQUES BIDART (1673-1680) était prieur en 1659 (Barbier, p. 103; Anal., XXI, 183).

HERMAN FALIZE 1680-1688 (Barbier).

JEAN BARÉ, 1688-1709.

JEAN-FRANÇOIS BIDART, 1709-1731.

HENRI HUBERT FARSY, né le 22 décembre 1681 à Amay, curé de Flawinne, élu en 1731, £ 16 juillet 1752 (Rasquin, p. 131; cf. Doyen, Bibliogr. namur., I, p. 441). Au mois de novembre 1751, l'évêque de Liége fit procéder à une visite canonique, dont le résultat sut savorable à l'abbaye (Daris, Histoire de la principauté de Liége, 1724-1852, I, 170).

MICHEL BONVOISIN, de Verviers, béni le 1er octobre 1752 (cf. Doyen, I, 508). 4 29 avril 1780.

PIERRE-HUBERT LEFEBYRE, 11 juillet 1780 4 9 avril 1790.

JEAN-BAPTISTE PAUCHET occupait la charge priorale en 1786 (Barbier, p. 112). Il fut élu le 18 mai 1790 et mourut le 14 mai 1792 (Rasquin, p. 134-140).

ANDRÉ-JÉROME GUILMOT, né à Modave le 29 septembre 1724 (communication de la famille), élu en 1792, mourut à Malonne le 26 septembre 1801 (Rasquin, p. 141-147).

La communauté de Malonne n'a jamais été nombreuse; en 1633, elle comptait 15 prosès (Barbier, p. 99). Les revenus s'élevaient lors de la déclaration des biens en 1787 à 13930 florins (Archives de Namur, n° 338).

PRIEURÉ DE VISCHENET

[Vissigni (1216), Visseunhi (1219)].

Le prieuré de Vischenet, sous Beuzet, doit sa fondation à Baudouin de Meremont, chanoine de Moustier-sur-Sambre, qui, en 1211, fit donation au prieuré d'Oignies de son alleu de Vissigni, comprenant l'église de Saint-Remi bâtie par ses ancêtres, des prés et des terres, du consentement de son frère Renier, chevalier de Merlemont. Marguerite, abbesse de Moustier, reconnut cette donation en 1211 (Chartrier d'Oignies à Mons); Henri de Brabant la confirma en octobre 1219 (ibid.). L'évêque de Liége, Hugues, y donna également son consentement en 1219 (ibid.). Au siècle dernier, le prieuré était occupé par un seul religieux d'Oignies (Galliot, IV, 330).

MONASTÈRE DES CROISIERS A DINANT

SOURCES: Saumery, II, 263-264; Hermans, II, 262-263; Borgnet, Cartul. de Bouvignes, I, 218-219; Bormans, Cartul. de Dinant, III, 172-175, 265-266, 275-276. Pour rétablir la série des prieurs, nous nous sommes servis du manuscrit suivant, que M. Édouard Burton de Dinant a bien voulu nous communiquer: Registre contenant le double des documents et contrats écrits tant

sur parchemin que papiers reposans dans les archives de Messieurs les Croisiers de Dinant, le tout en forme authentique avec les tables historiques de tout leur contenu. Fait l'au 1741. La première partic, relative à Lisogne, comprend 138 feuillets; la seconde, relative à Saint-Laurent, Scoville, Gochenée et Ciney, de 234 feuillets, est incomplète, car il y a une lacune de la feuille 52 à 143.

« La fondation du couvent de Dinant est due, en grande partie, à Littart, prieur de celui de Namur. L'évêque autorisa l'érection du couvent, le 17 juin 1490. Le magistrat et le conseil de Dinant y consentirent, le 2 août 1491; ils constatent dans cet acte, qu'à cause des guerres passées, il y a encore plusieurs maisons inoccupées et beaucoup de places vides. Le couvent fut bâti dans le quartier de la ville appelé Sous-Dinant, près de la porte Saint-Nicolas (Daris, Histoire..... pendant le XV siècle, p. 654), sur l'emplacement de l'ancienne église de Saint-Laurent, détruite iors du sac de la ville en 1466 (Bormans, II, 343). Un récès de la ville de Dinant, du 7 juin 1492, fait mention de la construction du monastère des Croisiers (Bormans, III, 172, note 1). Un acte du 12 mai 1497 parle également « de l'église et couvent des prieur et frères religieux des Croisiers, nouvellement édiffiés et scitués dedens la cloture de la ditte ville » (ibid.). La Chronique de Jean de Los dit que la première pierre de cette église fut placée le 23 juillet 1498 en présence du prince-évêque de Liége (De Ram, Documents relatifs aux troubles du pays de Liége, 1455-1505. Bruxelles, 1844, p. 114).

Nous ne pouvons donner qu'une liste incomplète des prieurs, à l'aide des actes dans lesquels ils figurent.

GUILLAUME DE MOMALE, de 1502 (Registre, I, 68°) au 12 sévrier 1509 (ibid., p. 34).

ANDRÉ DE BRÉE, 1511 (I, 14).

GÉRARD DE MONTRÉAL (Montroyal, Moreal), du 22 janvier 1516 (II, 3) au 14 septembre 1520 (I, 42).

ANTOINE ROLAND, procureur depuis 1511 (I, 14), prieur 23 mars 1528 (I, 55).

ANDRÉ LEROY, 1531 (I, 19"; II, 26"), - 1550 (I, 58).

PERPÈTE RENARD, 11 janvier 1560 (I, 56°).

MATHIEU BAUDUINET, 17 septembre 1574 (1, 115") - 26 février 1575 (II, 4").

JEAN DE ZANDE, 28 avril 1582 (I, 39v).

HENRI DE WAREMME, 22 mars 1584 (I, 117").

ROLAND GHENGHELLEM, 13 janvier 1588 (1, 106).

JEAN LANDENNE, 12 octobre 1590 (l, 103").

ROLAND ROLLANS, 10 décembre 1598 (I, 88).

JEAN HODAIGE, 11 janvier 1605 (I, 121).

NICOLAS DE HENRI, 9 décembre 1622 (I, 115) - 9 mai 1623 (I, 117").

EUSTACHE DEFRESNE, 2 juin 1628 (I, 109^v) — 21 novembre 1631 (I, 64), 1648 (Hermans, 1², p. 79).

AUGUSTIN JAMAR, 5 mars 1651 (Archives de Leffe, farde 3, collection de M. Burton). — 3 octobre 1655 (I, 122).

GILLES WAUSOUL, 7 février 1665 (II, 193).

NICOLAS LAMBOTTE, 12 octobre 1683 (1, 80°) — 26 mars 1695 (1; 98°).

LÉONARD GOFFIN, 16 mars 1707 (II, 189).

ANTOINE BAUCHAUX, 13 mars 1728 (II, 175"), — 6 mai 1732 (II 194").

LAMBERT ENGLEBERT DE FISEN, né à Liège, prosès de Huy, puis prieur de Dinant, sut élu supérieur-général de l'ordre, le 4 décembre 1741 et mourut le 4 janvier 1778 (Hermans, I², p. 132-133).

MONASTÈRE DES CROISIERS A NAMUR

Sources: Galliot, III, 222-230; Saumery, II, 172-176; Hermans, Annales O. S. Crucis, 11, 73-81; III, 99; Messager des sciences histor., 1854, p. 443; Anal., II, 278-281.

Les archives de Namur possèdent quelques chartes originales de ce nonastère, deux cartons de titres de propriété des XV° et XVI° siècles, ainsi que diverses fardes relatives à l'administration et à la suppression.

La date certaine de l'établissement des Croisiers à Namur est inconnue; on a tout lieu de supposer qu'il remonte aux premières années du XIIIe siècle et eut pour fondateur le B. Thierry de Celles lui-même, instituteur des Croisiers. Une chapelle

dédiée à saint Éloi sut le premier oratoire de ce monastère, qui sut parsois désigné plus tard sous le nom de « puteus electus S. Eligii, puits choisi de saint Éloi». Le 25 septembre 1252, Innocent IV accorda des indulgences à ceux qui contribueraient à la construction et à l'entretien du monastère (Bulle orig., carton 837 à Namur). Le 10 mars 1257, Arnoul, évêque de Semgallen et suffragant de l'évêque de Liége, Henri de Gueldre, vint en consacrer l'autel et le cimetière (original, ibid.). Le 1 juillet 1254, le pape Innocent IV avait confirmé les religieux dans leurs possessions et leur avait accordé dissérents privilèges (Mir., IV, 40), confirmation qui sut renouvelée par Bonisace VIII le 11 décembre 1297.

Le monastère n'a pas d'histoire, car ses religieux n'ont guère exercé d'action sur leurs contemporains. La liste des prieurs que nous avons rencontrés dans les actes sera forcément incomplète. Avant de la donner, rappelons que les Croisiers de Namur possédaient une cour foncière, dont le prieur nommait le mayeur et les sept échevins.

JEAN D'AVINS, prieur de Namur, devint plus tard général de l'ordre et abdiqua le 1 juillet 1410 (Hermans, I, 88; Fisen, *Flores*, p. 376).

HELMIC D'AMOUR, natif de Zutphen, prit l'habit religieux à Venloo, devint ensuite prieur de Namur, puis définiteur de son ordre et enfin général vers 1415. Muni des pouvoirs nécessaires par le pape Martin V, ce général travailla activement à la réforme de son ordre en Allemagne, en France, en Angleterre et en Irlande. De retour à Huy, il abdiqua le 12 mai 1433, se retira à Asperen, puis fut successivement chargé des prieurés du Val-Saint-Mathias et d'Ivoix. C'est dans ce dernier monastère qu'il mourut le 28 juillet 1441 (cf. Paquot, Mémoires, II, 60-62; Hermans, I, p. 98; Fisen, Flores, p. 376).

MICHEL DE TESCELT, 6 janvier 1427 (Carton 837) — 6 février 1429 (ibid.), et plus tard le 16 février 1455 (Anal., II, 278).

NICOLAS REWART est mentionné du 9 février 1430 (Carton 837) au 17 décembre 1434 (ibid.).

JEAN DE GRAUX, 1447 (Conseil provincial, n. 210).

SIMON DE ZÉLANDE, 22 mars 1470 (Cartul. de Moulins, p. 367).

BARTHÉLEMY DE TERMONDE, sous-prieur 1470 (Cartul. de Moulins, p. 367); prieur 18 avril 1483 (Conseil provincial de Namur, nº 210).

JACQUES DE DUYSBURG, 16 novembre 1497 (Carton 837) — 9 novembre 1503 (Carton 838).

AUGUSTIN ZITTART, 8 juin 1514 (ibid.), — 18 mai 1516 (ibid.).

LAMBERT DE MAESEYCK figure comme boursier dès 1535 (ibid.), et comme prieur le 15 janvier 1563 (ibid.).

JEROME LAURENT, définiteur de l'ordre, est mentionné le 13 janvier 1588 (Archives des Croisiers de Dinant, I, 106).

GUILLAUME DE CORTIL, religieux dès 1574, prieur du 14 octobre 1595 — 14 octobre 1602 (Carton 838).

PIERRE DE STRÉE, 1621 (ibid.). En 1637, un religieux du monastère, devenu plus tard prieur du couvent de Liége, Henri Sylvius, fut élevé à la dignité d'évêque suffragant de Liége (Ernst, p. 223).

PIERRE BLAVIER, sous-prieur, succéda à son oncle (Blavier? 4 le 20 mars 1646), le 30 mars 1646. Le couvent se composait alors de onze religieux. En 1648, le prieur de Namur devint général de l'ordre, et c'est en cette qualité que nous le rencontrons le 25 novembre 1651 dans un acte de Leffe (Collect. Burton, farde 3), et dans le nécrologe de Marche-les-Dames au 23 janvier (Anal., VIII, 280). Il occupa cette charge du 23 février 1648 au 25 janvier 1654 (Daris, II, 207; Hermans, I², p. 75).

PIERRE DE ROUVROY, 1681-1689 (Conseil provincial, 1065).

BOUILLE, 1716 (ibid.).

MICHEL IMMEREAT, religieux 1716, prieur 1747, 1749 (ibid.).

Le monastère fut supprimé le 26 juin 1779; les religieux n'étaient plus alors qu'au nombre de six, dont un convers, et jouissaient d'un revenu de 7,952 florins. Lorsque Joseph II décréta la réunion des deux chapitres nobles d'Andenne et de Moustier, ce fut le monastère des Croisiers de Namur qu'il leur assigna pour résidence.

REPRODUCTION ANASTATIQUE PAR GREGO ASSOCIATES S.P.R.L. BRUXELLES, BELGIQUE